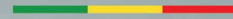




REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTRE DE LA REFONDATION
DE L'ETAT



PROGRAMME NATIONAL D'EDUCATION AUX VALEURS

PNEV

-  ETUDES
-  RAPPORTS DE MISSION
-  COMMUNICATION ECRITE



DOCUMENTS FINALS

JANVIER 2024

PROGRAMME NATIONAL D'ÉDUCATION AUX VALEURS PNEV



-  ETUDES
-  RAPPORTS DE MISSION
-  COMMUNICATION ECRITE



Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA
Président de la Transition, Chef de l'Etat

« A présent le moment est venu de confirmer notre engagement pour le Mali nouveau, le Mali kura, en lui (...) offrant les conditions d'un nouveau contrat social entre les Maliens avec comme objectif la préservation de nos valeurs socioculturelles et l'instauration d'un État fort, efficace et au service du bien-être des citoyens.

(...)

Le projet de constitution innove sur (...) l'érection des langues nationales au statut de langues officielles, (...) la reconnaissance des légitimités traditionnelles, la préservation de nos valeurs sociétales et autres.

(...)

Nous devons nous donner une chance pour que l'esprit patriotique et rénovateur des Assises Nationales Refondation, de même que l'esprit de la souveraineté retrouvée puisse être toujours vivace et continuer à souffler en chacun de nous. ».

Extraits de l'Adresse à la Nation du
Président de la Transition, Chef de l'Etat,
Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA,
à l'occasion de la clôture de la campagne référendaire,
le 16 juin 2023.



Dr Choguel Kokalla MAÏGA,
Premier Ministre, Chef du Gouvernement

« L'Education est la base du développement de tout pays.
(...)

Le Gouvernement du Mali a voulu donner la parole aux Maliens pour définir le type d'homme et de femme à former, le système éducatif à mettre en place.

Les termes de référence des Etats généraux de l'Education en ont fixé nettement l'objectif : " Définir des orientations précises pour la refondation du système éducatif malien en cohérence avec les valeurs culturelles et répondant aux besoins de développement socio-économique du pays ".

(...)

Je vous exhorte (...) à prendre en compte, dans votre analyse de la problématique de notre école, nos valeurs socio-culturelles ».

Extraits du discours de lancement de la cérémonie
d'ouverture des travaux de la phase nationale des
États Généraux de l'Éducation (EGE)
par le Premier ministre, Chef du Gouvernement,
Dr Choguel Kokalla MAÏGA,
le 16 janvier 2024 à Bamako.

SOMMAIRE

Avant-propos	8
Etudes pour l'élaboration du Programme National d'Education aux Valeurs	13
• Premiere Partie,.....	17
• Deuxieme Partie,	43
• Annexes.....	87
• Mini-Forum	90
• Plan de communication du Programme National d'Education aux Valeurs.....	93
Rapport d'étape du Programme National d'Education aux Valeurs.....	137
Rapport de validation du Programme National d'Education aux Valeurs	171
Communication Ecrite	209
• Plan d'actions	235
• Décret d'approbation	249
• Décision de nomination des membres du Comité d'Experts	254
• Liste des Organisations et des personnes ressources	256
Album photos	271

AVANT-PROPOS



Ibrahim Ikassa MAIGA,
Ministre de la Refondation de l'Etat,
Chargé des Relations avec les Institutions

L'initiative de l'élaboration d'un « Programme National d'Education aux Valeurs » fut prise par Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, lors de la session du Conseil des Ministres du 13 octobre 2021, à l'issue d'échanges sur les principes de valeurs et d'éthiques dont notre Nation séculaire regorge tant.

C'est donc dans l'esprit de poser les jalons du Mali nouveau (Mali-kura) avec un Malien nouveau (Maliden-kura) que le Président de la Transition a instruit le Gouvernement de concevoir un « programme d'enseignement et d'éducation civique et patriotique sur le respect des valeurs et la bonne gestion du bien public », en insistant sur l'instauration d'un mécanisme efficace d'appropriation des valeurs sociétales et républicaines incluant « la vision de la refondation centrée sur l'émergence d'un citoyen de type nouveau, respectueux de l'autorité, de l'ordre et du mérite ». Une véritable vision, en soi !

Alors, le Gouvernement de Transition, sous le leadership du Premier ministre Dr Choguel Kokalla MAIGA, a entrepris de donner corps à cette vision. Pour ce faire, le Ministère de la Refondation de l'État assigné à cette exaltante oeuvre avec l'appui de l'ensemble des Départements ministériels, a mis en place un Comité de pilotage aux fins de la conduite du processus d'élaboration du Programme National d'Éducation aux Valeurs (PNEV). Ce Comité de pilotage comprenait un Comité d'Orientation et de Suivi et un Comité d'Experts composé de quinze (15) membres, pour mener et encadrer les travaux scientifiques et techniques que le projet induit.

L'œuvre de conception du projet de PNEV a suivi une approche basée sur un diagnostic rigoureux de la situation pour déterminer le cadre référentiel du système de valeurs à cibler, les objectifs assignés, la stratégie adoptée, les catégories cibles, les acteurs, les modes d'intervention, les actions à mettre en œuvre, ainsi que les moyens requis et adaptés, pour aboutir aux résultats escomptés.

Et, pour nous parler des valeurs fondamentales, refondatrices de notre pays, nous avons eu la main heureuse de commettre une équipe avisée et engagée dans le combat pour un Mali refondé sur ses valeurs, les vraies. Un Mali authentique, où le travail, la dignité, l'humilité, la solidarité, le sens de l'honneur, la séniorité, le civisme, la discipline, l'entraide, le Sinankunya, le Bandenya, le Dambé, la connaissance de soi (Yèrè-don) et donc de l'autre, ... redeviennent des valeurs vivantes.

Cette immense moisson a été possible avec l'apport inestimable de l'ensemble des personnalités et organisations, toutes obédiences et sensibilités confondues, qui ont accepté, lors des séances d'écoute organisées par le Comité d'Experts, qui ont accepté de fournir tous les éléments constitutifs de cet important travail, les unes par écoute et enregistrement audiovisuel, d'autres par écrit ; et certaines encore par plusieurs fois, tout volontaristes et convaincues qu'elles étaient.

Il faudra ici relever que, contrairement à la mentalité bien ancrée des temps nouveaux, chaque personnalité, chacun des contributeurs, a donné de son temps et de ses idées, sans frais, « sans perdiem ! ». Et d'ailleurs que d'autres – pour une bonne part, des personnes d'un âge avancé – se sont déplacés de quartiers des plus éloignés de Bamako, parfois avec des moyens de transport de fortune, en vue d'apporter leurs contributions à la modélisation de ce Maliden-Kura dans le Malikura que nous appelons de tous nos vœux.

Ces contributions si enthousiastes prouvent à suffisance la pertinence et l'opportunité de cette initiative magistrale des Hautes Autorités de la Transition. Comme une clairvoyante prémonition, cette volonté fut confirmée et adoubée par l'ensemble des Forces vives maliennes, lors des Assises Nationales de la Refondation (ANR), tenues en décembre 2021.

C'est l'occasion pour moi d'adresser mes sincères remerciements à ces Femmes et à ces Hommes qui ont rendu possible la réalisation de cette œuvre, à chaque étape de son élaboration, sous la férule du Comité d'Experts, et du Comité d'Orientation et de Suivi constitué l'ensemble des Collaborateurs des départements ministériels impliqués.

C'est également l'opportunité pour moi d'exprimer toute ma reconnaissance à l'ensemble constitué des Experts, des Personnes ressources et des Représentants des départements ministériels pour la qualité de leurs apports et pour leur engagement patriotique à la conception à cette œuvre de haute portée nationale.

A ce propos, point n'est besoin de revenir sur les grands axes des résultats des travaux, qui sont amplement présentés dans les pages qui suivent, sous trois rubriques :

- la première rubrique contient les « ETUDES » proprement dites, le fruit de l'œuvre scientifique de haute facture menée par le Comité de Pilotage ;
- la deuxième rubrique porte les « RAPPORTS DE MISSION » faisant découvrir l'immensité et la finesse de l'approche méthodologique que le Comité d'Experts a imprimée à la tâche ;
- la dernière rubrique portant sur la « COMMUNICATION ECRITE » traduisant l'appropriation du document final dans le travail gouvernemental avec un plan d'actions de mise en œuvre des activités identifiées.

Dans la perspective de « l'approche-programme », le PNEV a vocation à soutenir les politiques et stratégies sectorielles notamment : le Cadre Stratégique de la Refondation de l'État et son Plan d'Action (2022-2031), le Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019- 2023), la Politique Nationale de la Citoyenneté et du Civisme, la Politique nationale de Promotion de la Famille, la Politique nationale du Genre, la Politique Nationale de la Transparence, la Stratégie nationale de la Réconciliation et de la Cohésion sociale et son Plan d'actions (2022-2026), le Programme Décennal de Développement de l'Éducation et de la Formation Professionnelle (PRODEC2/2019-2028) et la Charte d'Éthique et des Valeurs du Mali.

Je réitère toute ma profonde reconnaissance à Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'Etat, le Colonel Assimi GOÏTA, pour la confiance à nous faite pour l'encadrement du processus d'élaboration de cette œuvre, mais surtout pour sa vision, son engagement et sa détermination pour la Refondation de l'Etat à travers l'écoute du Peuple, le dialogue, l'inclusion et la force des arguments, guidés par l'intérêt supérieur de notre Nation, dans tous les domaines.

Au demeurant, la Refondation de la citoyenneté malienne est bel et bien possible, en s'imprégnant des valeurs positives et des principes de vie profondément humains. Le but est de changer notre façon de faire, de penser ensemble et notre savoir-être dans le Nouveau Mali en construction.

Il ne fait nul doute que le Programme National d'Éducation aux Valeurs (PNEV) reste aujourd'hui une des pierres angulaires du vaste chantier de la Refondation, pour l'avènement d'un nouveau Mali avec un Maliden-kura, conscient de sa place et de son rôle dans les nouveaux défis à relever. Et, ensemble, nous ferons le Malikura.

Qu'Allah Bénisse le Mali et Protège les Maliens !

Le ministre de la Refondation de l'Etat,
Chargé des Relations avec les Institutions,

Ibrahim Ikassa MAIGA
Chevalier de l'ordre national

ETUDE POUR L'ELABORATION DU PROGRAMME NATIONAL D'ÉDUCATION AUX VALEURS (PNEV)



DECEMBRE 2023



ETUDE POUR L'ELABORATION
DU PROGRAMME NATIONAL
D'EDUCATION AUX VALEURS
PNEV

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACALAN	Académie Africaine des Langues
AEEM	Association des Élèves et Étudiants du Mali
AMALAN	Académie Malienne des langues
ANR	Assises Nationales de la Refondation
APC	Approche Par Compétences
CED	Centre d'éducation pour le développement
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CELHTO	Centre d'Études linguistiques, Historiques et de Tradition Orale
CMLN	Comité Militaire de Libération Nationale
DCPND	Document-Cadre de Politique Nationale de Décentralisation
ECMP	Enseignement Civique, Moral et Patriotique
ENP	Étude Nationale Prospective
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
IA	Intelligence Artificielle
IFES	International Foundation for Electoral Systems
LMD	Licence, Master, Doctorat
MACIHT	Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme
MARCC	Ministère des Affaires Religieuses, du Culte et des Coutumes
MATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MCENMA	Ministère de la Communication et de l'Économie numérique et de la Modernisation de l'Administration
MDAHSRD	Ministre délégué auprès du ministre de la Santé et du Développement social, chargé de l'Action humanitaire, de la Solidarité, des Réfugiés et des Déplacés
MDRIP	Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes Politiques et Institutionnelles
MEN	Ministère de l'Éducation Nationale
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MJDH	Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme

MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports
MMEIA	Ministère des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine
MPFEF	Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille
MRE	Ministère de la Refondation de l'Etat
MRPCN	Ministère la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale
MTFPDS	Ministère du Travail, de la Fonction Publique et du Dialogue Social
NEF	Nouvelle École Fondamentale
OGM	Organismes Génétiquement Modifiés
PC	Pédagogie Convergente
PNCC	Politique Nationale de la Citoyenneté et du Civisme
PNEV	Programme National d'Éducation aux Valeurs
PRODEC	Programme Décennal de Développement de l'Éducation
PT-RM	Président de la Transition de la République du Mali
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SNEC	Syndicat National de l'Éducation et de la Culture
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UNEEM	Union Nationale des Élèves et Étudiants du Mali

PREMIÈRE PARTIE

APPROCHE INTRODUCTIVE À L'ÉDUCATION AUX VALEURS (CONCEPT, MÉTHODOLOGIE, TYPOLOGIE)

1. Généralités

1.1. Rappel de contexte

L'humanité, au seuil du 21^{ème} siècle, fait face à des défis récurrents, entre, d'une part, la dignité humaine ; la paix internationale ; la souveraineté des nations ; la quête d'espoir des peuples ; leur aspiration au bien-être et à la prospérité ; et, d'autre part, la poussée démographique ; l'écologie et le changement climatique ; la géostratégie planétaire pour l'accaparement des ressources ; le règne du digital ; le danger d'une civilisation déshumanisée, autodestructrice.

Le contexte mondial a beaucoup changé ces dernières décennies, et le cadre international a conséquemment évolué. L'avènement de la « société de l'information » est à la base d'un véritable changement d'époque, le Numérique faisant. Mais, les rapports d'inégalité, d'injustice, de pression et de dépendance établis avec les pays africains anciennement colonisés demeurent, s'adaptant au fur et à mesure, avec les instruments internationaux d'un ordre hégémonique normalisé.

Les Africains, depuis les années d'Indépendance, continuent de se battre et de chercher leur chemin, celui de la liberté et d'un modèle de développement propre. Nos États, minés par leurs contradictions et luttes internes, restent encore en proie au système d'agression, de domination, d'exploitation de l'extérieur et de la mal gouvernance intérieure.

Le peuple malien est, lui, résolu à se défaire du joug de l'asservissement néocolonial perpétuel, pour accéder à sa pleine souveraineté, mise à mal par des fautes cumulées de gouvernance. Dans ce processus de libération des servitudes aliénantes et d'affirmation de la présence nationale, s'impose à l'entendement une dynamique de revigoration de nos valeurs de référence- us et coutumes, traditions et savoirs endogènes, dans l'objectif de la dignité retrouvée et de l'humanisation d'un monde perdu, qui s'effondre de plus en plus dans la violence, la perversité et la barbarie. Il faut un adoucissement des mœurs à toutes les échelles, afin, dans l'optique symbolique ancestrale, de redonner du sens à l'humain :

- à la femme, son rôle de source et pourvoyeuse de la vie ;
- à l'homme, son devoir de protecteur et gardien de la vie ;
- à l'enfant, comme espoir et pousse de renouvellement de la vie ;
- au vieillard, la fonction sacrée de lien éternel, symbole de continuité de la vie.

L'étude nationale prospective, de décembre 2000, intitulé "VISION MALI 2025", avait prédit, parmi les scénarios du proche avenir, celui d'une impasse économique et d'un désarroi social dans « *une société en crise qui perd ses valeurs fondamentales et où des idéologies extrémistes s'infiltreraient, conduisant à une multiplication de sectes, de confréries, et de groupuscules fondamentalistes* ». La faillite redoutée de l'État a bien fini par survenir, corroborée par les événements de l'année 2012, dont le pays a souffert et peine à se relever, jusqu'aujourd'hui.

Depuis la révolution citoyenne de juillet-août 2020, les Maliens s'emploient, dans le cadre de la Transition politique en cours, à sortir du scénario catastrophe survenu, pour reconstruire l'État déliquéscent et rebâtir leur nation. Sur ce chantier majeur, outre les valeurs affirmées dans la Constitution du 25 février 1992, en son préambule, le Décret N° 2020-072/PT-RM, du 1er Octobre 2020, portant Charte de la Transition, consacre 22 valeurs et principes fondamentaux de gestion de la période transitoire, qui interpellent les pouvoirs publics et les citoyens.

La rupture avec l'ancien système, miné par la prédation, le nouveau contrat social du Malikura et la construction d'un Malien de type nouveau exigent un ressourcement vital de la personne, des nouvelles générations demeurant sans boussole, en perte de repères.

Revenir aux fondamentaux, autrement dit le retour d'intelligence de soi, demande plus qu'un jeu de maçonnerie et de réglage institutionnels, car avant tout l'homme est au cœur du changement. Il faut éduquer, éveiller les consciences, transmettre des valeurs, forger l'âme et la personnalité.

Au-delà des dispositifs d'ordre constitutionnel cités, le Mali trouve de solides références dans les règles existentielles transmises depuis toujours, qui consacrent notre communauté de destin et se reflètent dans les effets et rapports communautaires tissés depuis des siècles. Cette vérité s'illustre à travers la charte de Kurukanfuka 1236, le corpus normatif induit de l'enseignement du «Do Kayidara»¹, les «lois Sékou Amadou» de la Diina, ou encore les cahiers jurisprudentiels des hafiz de Tombouctou, pour ne prendre qu'une poignée d'exemples de notre inépuisable patrimoine d'instruments de régulation étatique et sociale.

Le leadership compte dans cette œuvre refondatrice, car il faut un modèle de l'être pour la société, qui soit un exemple accompli de vertu. On ne pourra en aucun cas faire l'économie de la formation méthodique de la communauté à la norme et des citoyens aux valeurs.

L'éducation aux valeurs vise toute la société dans son ensemble : l'enfant et la famille, l'élève et l'école, l'individu et la collectivité, le citoyen et la république, autrement dit l'homme malien dans tous les registres. On n'oubliera pas l'évidence « *que l'éducateur lui-même doit être éduqué* ». En ce sens, l'exemplarité des gouvernants doit être au rendez-vous, comme une condition essentielle de confiance et d'adhésion populaire.

Les autorités de la Transition, soucieuses de réussir la transformation sociale vers le Mali nouveau, ont pris sur elles d'entreprendre, sous l'égide du Ministère de la Refondation de l'État, la conception, l'élaboration et l'opérationnalisation d'un Programme National d'Éducation aux Valeurs (PNEV), qui tient compte « *de la vision de la refondation centrée sur l'émergence d'un citoyen de type nouveau, respectueux de l'autorité, de l'ordre et du mérite* ».

« *L'homme est le produit de l'éducation et des circonstances* » a dit le penseur. L'environnement mutant pèse de tout son poids dans ce déterminisme. Cela est bien illustré par les technologies de l'information et de la communication, devenus vecteurs éducatifs. Elles offrent la reproduction d'une infinité de sources d'inspiration et de créations d'environnement de fiction. Par le jeu de l'image et du son et le truchement des petits écrans, désormais à la portée de tous, d'innombrables diffuseurs surgissent et influent grandement sur les mentalités, les comportements, avec des contenus divers, des imageries d'autres mondes, moteurs, quelque part, d'agression de l'imaginaire national qui se déconstruit. De ce fait, il est impératif de revoir notre système éducatif dans sa globalité, au-delà de l'école de la République, de l'enseignement et de ses contours, à la recherche d'un équilibre social vital, où chacun compte, pour créer plus d'harmonie dans la société.

Le Ministère de la Refondation de l'État a donc mis en place un Comité de pilotage pour lui confier la mission d'élaboration du Programme National d'Éducation aux Valeurs (PNEV). Le Comité de pilotage comprend : un Comité d'Orientations et de Suivi, composé de représentants de départements ministériels, d'organisations de la société civile, des confessions religieuses, d'autorités traditionnelles et coutumières ; et un Comité d'Experts de 15 membres, pour conduire et encadrer le processus.

Le PNEV est élaboré sur fond d'une vision qui va du diagnostic rigoureux de la situation pour déterminer le cadre référentiel du système de valeurs à cibler, les objectifs assignés, la stratégie adoptée, les catégories cibles, les opérateurs actifs et passifs, les modes d'intervention, aux actions à mettre en œuvre, ainsi que les moyens requis, chiffrés, pour aboutir au résultat escompté.

1 École traditionnelle d'initiation et de mission avec des foyers reproducteurs dans toutes les communautés du « grand Mali » (au-delà des frontières actuelles).

C'est dans l'esprit de poser les jalons du Mali nouveau, résolument débarrassé des séquelles et stigmates d'une domination étrangère qui n'en finit pas, que le Président de la Transition a instruit au Gouvernement d'élaborer le présent « *Programme d'enseignement et d'éducation civique et patriotique sur le respect des valeurs et la bonne gestion du bien public* ». La finalité recherchée est de promouvoir notre fond de valeurs comme source de motivation et de réarmement des jeunes générations, notre capital humain, utilisé comme un levier efficace d'épanouissement général et de promotion du développement.

1.2. Compréhensions

Dans ce document, on entend par :

- **Valeur**

Norme rationnelle de conduite et d'évaluation des faits, des actes individuels et collectifs, selon l'idée du bien et du mal, de la vertu et du vice, dans une entité sociale donnée et le temps de référence. Fondées sur la culture et l'expérience, les valeurs encadrent le savoir être et l'agir de l'individu qui se déclinent dans la pensée et le discours, comme dans le comportement et les pratiques au quotidien. Elles transparaissent sous forme d'idéaux, de principes, de croyances, servant de repères aux individus dans la conduite de leur vie sociale. Elles sont interdépendantes et constituées en système.

- **Traditions**

« Ensemble d'idées, de doctrines, de mœurs, de pratiques, de connaissances, de techniques, d'habitudes et d'attitudes transmis de génération à génération aux membres d'une communauté humaine, la tradition revêt à la fois un caractère normatif et fonctionnel.

La normativité se fonde essentiellement sur le consentement à la fois collectif et individuel. Elle fait de la tradition une sorte de convention collective acceptée par la majorité des membres, un cadre de référence qui permet à un peuple de se définir ou de se distinguer d'un autre.

La fonctionnalité se révèle dans son dynamisme et dans sa capacité d'intégrer de nouvelles structures ou des éléments d'emprunt susceptibles d'améliorer (parfois même de désagréger) certaines conditions d'existence des membres de la communauté ».

- **Éducation**

« L'éducation embrasse aussi bien la formation du caractère, le développement des aptitudes physiques, l'acquisition des qualités morales considérées comme d'inséparables attributs de la qualité d'homme, l'acquisition des techniques et des connaissances nécessaires pour prendre une part active à la vie sociale dans tous ses aspects. Toute éducation vise le développement harmonieux de l'individu ».

L'éducation traditionnelle de l'enfant, de l'adolescent, se fait toujours à travers les actes sociaux (production) et les rapports sociaux (vie familiale, manifestations collectives diverses).

- **Famille**

Unité de base de la société, la famille est « un groupe de personnes unies par les liens du sang, du mariage ou de l'adoption, vivant sous le même toit ». Au sens large, elle inclut plusieurs générations et filiations (grands-parents, parents, cousins, oncles, tantes, enfants et petits-enfants) se reconnaissant comme descendants d'un ancêtre commun. Il reste que la structure familiale a considérablement évolué au fil du temps.

• **Système éducatif**

Ensemble des cadres, figures, vecteurs, disciplines et moyens, à l'œuvre dans la société qui concourent à l'éducation harmonieuse de ses membres en interaction avec leur environnement. Il a vocation de moule social de construction de la personnalité, de socialisation et de formation de l'individu à travers diverses étapes, via l'apprentissage, le développement des connaissances et la transmission de valeurs.

Il nous coûte de limiter implicitement le système éducatif au seul système scolaire et à son environnement, ignorant de ce fait les foyers sociaux d'incubation des valeurs, nombre des acteurs légitimes, les influences directes et indirectes liées aux circonstances et toutes les interactions du processus d'enculturation² permanent.

• **Éducation aux valeurs**

L'éducation aux valeurs consiste à former et armer le citoyen, en lui faisant acquérir une culture morale et civique pouvant lui permettre de participer efficacement à la vie sociale et économique, et de s'assumer pleinement face à ses devoirs, dans un monde en mutation. Il s'agit surtout d'élever les enfants et les adolescents à l'humanité, en leur faisant prendre conscience qu'ils sont, en fait, engagés par plusieurs liens dans la vie sociale, au service du meilleur de la collectivité.

Éduquer aux valeurs est une responsabilité que se partagent la famille, l'école, les médias et toutes les institutions assurant des missions d'éducation, de formation culturelle et d'encadrement.

• **Cadre référentiel des valeurs ciblées**

La synthèse du cadre référentiel du système des valeurs à cibler dans le programme national d'éducation aux valeurs repose sur les sources disponibles comme la Constitution, la Charte de la Transition, la Charte d'éthique et des valeurs (en cours d'élaboration), les documents de politique afférents à la thématique des valeurs, les sources orales et la tradition dans le socle des valeurs de la société (histoire, religion, art, culture, folklore) ainsi que les différents apports qui interagissent aux différentes échelles.

Le système des valeurs envisagé joue un rôle décisif dans la construction de l'individu et dans l'édification de la société.

• **Citoyenneté**

C'est le lien qui rattache l'individu à la collectivité, à la nation à laquelle il appartient. Elle suppose la connaissance et l'exercice de ses droits et devoirs, et se traduit par un mode de comportement civique, une participation active de la personne à la vie de la société avec des qualités, des aptitudes, qui lui permettent de participer activement à la conduite des affaires publiques.

• **Civisme**

Attachement à la collectivité dans laquelle on vit, le dévouement au bien commun. C'est une valeur citoyenne qui se manifeste à travers le respect de l'individu pour le bien public, les lois du pays et les Institutions de la République.

• **Homme malien nouveau**

Un nouveau modèle de citoyen, bien informé et formé, conscient des devoirs réciproques, plus respectueux de ses obligations, pétri des valeurs de civisme, de civilité, d'intégrité, de préservation du bien public et de redevabilité.

² Enracinement culturel ; assimilation des valeurs sociales et des traditions culturelles au sein d'un groupe

- **Refondation de l'État**

Processus actif, participatif et inclusif de reconstruction de l'État et de la nation, caractérisé par une volonté de transformation profonde de la société et d'amélioration de la gouvernance du pays, à partir d'un contrat social de rupture, fort des instruments endogènes de maîtrise favorisant l'émergence d'une nouvelle culture citoyenne, d'institutions plus légitimes avec un leadership vertueux.

- **Programme national d'éducation aux valeurs (Pnev)**

C'est le document demandé par le Gouvernement. Il doit servir à orienter, spécifier et planifier, à tous les niveaux, l'éducation aux valeurs des cibles, d'ordre public, privé et communautaire.

Le programme concerne les enfants en famille et les parents, les élèves, les éducateurs et enseignants, les animateurs socioculturels et de jeunesse, les travailleurs, les paysans et artisans, le secteur privé, les fonctionnaires dans tous les domaines, l'administrateur et les administrés, les mandataires et leurs publics, les représentants de l'Etat à tous les échelons, les forces de l'ordre, les professions libérales, les employés et employeurs, tous les citoyens, en somme.

- **Charte de l'éthique et des valeurs**

« Document référentiel du Ministère de la Culture inspiré des principes, des us et coutumes ancrés dans les valeurs ancestrales maliennes et africaines et dans la civilisation universelle. La charte puise à la source pour adopter et adapter des schèmes intellectuels, en formant des esprits capables d'affronter sereinement l'avenir, en créant des hommes aptes au changement et disposés à renouveler constamment leurs connaissances.

L'urgence est de préparer le citoyen malien à la vie et à relever les grands défis actuels et de demain ; le porter à s'instruire, apprendre à se respecter et à respecter les autres, se connaître, former son cœur, recevoir la vraie morale, le civisme, habituer l'esprit à la recherche de la vérité, de la justice, de la bonté, incliner la volonté vers le bien, former un esprit libre et tolérant, un caractère équilibré et un homme de sens social. »

- **Stratégie nationale d'éducation aux valeurs**

Une stratégie définit des objectifs et les principales activités qui en découlent, précisant les intervenants.

La stratégie nationale d'éducation aux valeurs, dans le paradigme de la refondation nationale, propose la vision, les lignes directrices, les axes stratégiques, les opérations et le développement de l'ensemble des activités de formation et d'encadrement du citoyen malien de type nouveau, désiré. Elle décrit le cadre institutionnel, l'orientation stratégique, l'organisation ainsi que le contenu et le plan opérationnel des prestations et services à fournir par les parties prenantes.

- **Plans d'actions sectoriels**

A partir de la matrice des valeurs obtenue dans la phase exploratoire, à laquelle il faudra se référer dans l'œuvre de socialisation et d'éducation des jeunes générations, et des objectifs spécifiques identifiés dans chaque secteur d'intervention, s'élabore le plan d'actions propre de l'ensemble des partenaires opérationnels du PNEV. Ces plans opérationnels spéciaux ne sont pas isolés pour autant, ils s'intègrent dans la perspective des échanges et de la mobilité des acteurs et de l'environnement, mais aussi à travers la communication globale d'entraînement de la société entière.

• Parties prenantes

Par parties prenantes, sont visés les acteurs impliqués dans le pilotage du processus et toutes autres parties concernées par la mise en œuvre du PNEV, c'est-à-dire le Gouvernement et l'ensemble des pouvoirs publics, des forces vives de la société et des citoyens, ainsi que les partenaires du Mali.

2. Objet du document

La mission dévolue au Comité de pilotage est « *d'élaborer un programme d'enseignement et d'éducation civique, morale et patriotique sur le respect des valeurs et la bonne gestion du bien public* ». Le présent document présente l'avant-projet du «Programme National d'Éducation aux Valeurs». Sur la base d'un diagnostic approfondi et rigoureux de la situation, il synthétise le cadre référentiel général du système des valeurs à cibler ; indique les approches et modalités d'exécution du Programme ; décline le plan d'action national de mise en œuvre ; propose le mécanisme de veille, de suivi et d'évaluation continue des opérations. Un plan de communication accompagne la phase opérationnelle, qui implique tous les acteurs.

De ce point de vue, il convient de se rappeler opportunément la mise en garde faite par l'une des éminentes personnalités, lors du mini-forum d'écoute : « *Cette nouvelle aventure de la réappropriation de notre culture dans la perspective de la construction de l'homme nouveau pour un pays nouveau passe par le redressement moral, intellectuel et spirituel des talibés de l'Occident. Ce sont eux- parents, gestionnaires des services de l'État ou des services privés qui constituent un contre-modèle évident. Si nous sommes capables d'amélioration, de ressaisie, l'entreprise va marcher. Dans le cas contraire, le bavardage ne saurait suffire.* »

3. Démarche méthodologique

Pour conduire efficacement cette mission, le Comité d'experts a diligenté la tenue de la session de cadrage méthodologique proposée dans la feuille de route du Ministère de la Refondation de l'État, dans le but de mieux cerner l'objet, préciser les termes et clarifier les rôles. A l'issue de cette rencontre, une série de réunions ont permis d'élaborer les outils méthodologiques.

Le travail débute par la phase de recherche secondaire, avec, en premier lieu, la documentation fournie par le Département. Un groupe de travail fut commis pour approfondir la recherche documentaire, qui a mis au point un tableau des références bibliographiques, tout en invitant l'ensemble des experts à le renseigner avec différentes sources repérées. Dans ce processus d'élaboration, plusieurs actions ont été entreprises pour cohérer la démarche du Comité. Il s'agit notamment de règles de collaboration, de réflexions thématiques préalables, de l'identification des personnes ressources, organisations et structures à consulter, et des outils opératoires destinés à la collecte.

La recherche qualitative procède par écoute d'acteurs clé, des personnes, groupes et structures dont la vocation les fonde à deviser sur la question des valeurs. Une démarche participative, itérative et inclusive fut adoptée. Le souci d'une large participation des composantes nationales et des différentes catégories socioprofessionnelles a fait établir une longue liste d'audition. En plus des personnes retenues, présentes à Bamako, d'autres furent identifiées et consultées dans les régions et à l'étranger. Afin d'alléger le dispositif d'écoute de toutes les cibles listées, gagner en temps, avec une nette économie des moyens, le Comité d'Experts décida de l'organisation d'un mini-forum à Bamako, délocalisé à l'occasion à Tombouctou, avec une participation séquentielle des groupes catégoriels ; mini-forum suivi de rencontres avec différents collectifs de contribution à l'épistémè. Aussi, des visites à domicile ont-elles également été programmées. Le guide d'entretien fut envoyé à des personnalités ciblées, résidant hors de la capitale, et des courriers avec un questionnaire, aussi adressés à des institutions, services et autres entités.

Le travail d'analyse documentaire et le dépouillement des entretiens a permis de déterminer les thèmes autour desquels se structure le programme-cadre d'éducation aux valeurs, qui propose la stratégie nationale et le plan opérationnel initial. Un travail en atelier avec le Comité d'Orientation et de Suivi, avec l'implication des départements ministériels représentés et directement impliqués dans l'action, a permis au Comité d'experts d'enrichir, finaliser et proposer l'avant-projet du PNEV, intégrant les plans d'action sectoriels respectifs.

4. Problématique des valeurs et de l'éducation aux valeurs

L'analyse documentaire et celle des relevés d'écoute nous ont permis d'avoir une large compréhension de tout ce qui vaut et compte, en termes de valeurs, pour l'homme en général, la collectivité dans son histoire, et pour toute société d'hommes dans sa production et reproduction de vie matérielle et immatérielle. Tous les acteurs sont à considérer, qu'ils soient nomades ou sédentaires, urbains ou ruraux, publics, privés ou communautaires, résidents ou expatriés, quelle que soit la catégorie, d'autant qu'ils concourent tous, chacun de son art, à tisser et garnir la grande toile commune des valeurs sur laquelle la nation repose et se bâtit, de génération en génération.

Il est couramment admis que toutes les sociétés se fondent sur un partage de valeurs. La dynamique de la construction citoyenne permet une projection des valeurs en 5 groupes :

- Celles se rapportant à l'être, à l'identité, à la culture et à l'humain, que nous désignons par Valeurs de base, Valeurs de la nation, ou Valeurs cardinales ;
- Celles qui caractérisent le rapport spirituel, intellectuel et moral, que nous désignons par Valeurs de conscience ;
- Celles qui se rapportent à la motivation, à l'éthique et à la logique, que nous désignons par Valeurs de l'action ;
- Celles du civisme, de la citoyenneté, du patriotisme, que nous désignons par Valeurs républicaines ; et
- Celles que nous désignons comme Valeurs universelles, propres à toutes les civilisations.

Les deux premiers groupes parlent de la personne, de l'homme, passé de la nature à la culture ; les deux suivants permettent d'appréhender l'État, la république fondée sur la norme et la raison ; tandis que le dernier groupe est un pont qui relie les peuples, une jonction entre les nations, qui favorisent leurs compositions à l'échelle, sous le prisme des courants de pensée et des conventions.

Notre approche des valeurs à cibler est nécessairement globale et englobante. L'éducation aux valeurs ne saurait être réservée à une catégorie particulière de citoyens ni à un domaine exclusif. Elle est totale.

4.1. Modes de transmission et de diffusion des valeurs par structure

La transmission et la diffusion des valeurs se font par le biais de vecteurs variés, utiles à connaître, pour mieux comprendre les formes des activités et les dispositions indiquées dans l'exercice demandé. Elles ont lieu dans divers espaces de vie et d'occupation, et le message véhiculé sur les valeurs est organisé en fonction des cibles. La formation aux valeurs à promouvoir doit être réfléchie pour s'adapter, au mieux, à l'objet et à la finalité. Les valeurs se transmettent et se diffusent dans le corps social. En faisant un rapide tour d'horizon des intervenants de la distribution des valeurs, se profilent les voies et moyens qu'il va falloir emprunter pour atteindre les citoyens et les faire adhérer à la raison du Mali nouveau.

- **En famille**

La mère, première éducatrice, communique avec le nourrisson et, déjà, dans le jeu de l'allaitement- la tétée, cultive des réflexes et lui passe des messages, parfaitement interprétés et assimilés. Elle adoucit les pulsions du bébé par des berceuses qui stimulent sa sensibilité naissante. Par son câlin, sa réprimande, son acceptation et son refus, l'enfant capte les règles de base de la relation avec sa mère et le monde alentour. Lorsque vient la parole, accompagnée du geste, l'esprit du petit se forme au sens, de l'instinct à la raison. A partir de ce moment, les autres figures de la famille deviennent des éléments de régulation avec des formes d'apprentissage multiples ; il se socialise peu à peu. Dans la proximité de l'autorité parentale, s'établit son lien avec (s'ils existent) les aînés, les grands-parents et les figures de circonstance. Tous, y compris le personnel de maison, éveillent ses sens, le surveillent et veillent sur lui. L'éducation tient compte obligatoirement de l'âge et du sexe. En général, l'éducation aux valeurs en famille suit le verbe paternel, qui recadre, et les sanctions de la mère, qui dorlote. Il y a le jeu de tiraillement avec les frères et sœurs et tous ceux du même âge dans la cour familiale, pour s'ajuster mutuellement avec l'arbitrage des grands, respectés ou craints. Les contes et récits truculents des grands-parents, des plus âgés, ou encore des pairs sont, par leurs moralités, autant de leçons de vie imaginées à capter. La radio, le théâtre et le cinéma grand écran ont eu leurs effets dans le temps et ont touché la corde sensible des auditeurs et spectateurs. Depuis, ce sont les chaînes de télé qui ont pris le relais sous une avalanche d'images et de genres : fictions, animations, documents, débats, spectacles, reportages. Avec le digital- l'ordinateur, la tablette et le téléphone, tous les médias (multimédia), à la suite du journal, de la radio, de l'électrophone, du magnétophone, du téléviseur et du magnétoscope, ont franchi le portail des maisons pour venir « assister » (remarquez l'inversion) les habitants, servis à part, presque individuellement, menaçant l'unité, la cohésion et l'égrégore de la famille. Il faut juguler cet effet d'antivaleur manifeste émanant de la technologie par d'autres approches et contenus d'inversion positive ou de compensation. Toujours est-il que de nos jours, il est difficile de faire sans ces nouveaux outils intégrés à la culture de la société de consommation qui prévaut dans le monde.

- **A l'école**

En dehors de la famille, l'enfant va à l'école (publique, coranique, initiatique) pour y recevoir également une éducation, avec une nouvelle figure qui se découvre : le maître ; et il apprend sous forme d'images, de leçons et d'épreuves qu'il assimile, et qui le font réagir. L'école est un complexe éducatif. Le maître, l'enseignant, le professeur médiatise les connaissances nécessaires à la culture et à la construction de l'élève, depuis le fondamental jusqu'au supérieur. Animateur de la classe, de la conférence, il livre ses cours qui insufflent aux élèves et étudiants autant de science que de conscience, avec les valeurs chères à l'autorité qui gouverne, celle de l'État, sur le modèle de la République proclamée. Par le truchement du pouvoir politique et des services techniques, des organes académiques, de l'administration scolaire et universitaire et du programme d'enseignement, dans les matières les normes sont dispensées pour former et renforcer l'apprenant dans son intelligence du monde, de son environnement et de ses exigences pour enseigner, fleurir, germer et produire. L'éducation aux valeurs, c'est donc l'association du maître, des contenus de programme et des outils de la transmission. En plus du livre classique et du cahier, le multimédia s'est invité dans le package des supports didactiques, avec les malles et paquets pédagogiques, le livre sonore et électronique, la bibliothèque virtuelle, les compléments éducatifs, etc... Devant la multiplicité des alternatives, il faut des choix réfléchis pour apporter des solutions adaptées, éviter une dispersion inutile afin de maximiser les résultats.

- **Au sein de l'Administration et de la Collectivité**

L'Administration ne peut être en reste dans la traduction du nouvel état d'esprit à destination de son personnel et des administrés. Indéniablement, c'est dans la fonction publique qu'il est le plus

fait atteinte aux valeurs de la République ; et, cela dure depuis des décennies, avec les velléités de sa politisation perverse, qui va affecter tour à tour, l'école, l'Armée, la société civile, le religieux et même les autorités traditionnelles. Les services étatiques sont gangrenés par le népotisme, le favoritisme, le clientélisme, la corruption, l'affairisme, le vol et le détournement, le tout soldé par l'incompétence, l'impéritie et la médiocratie. La refondation a bien du sens. L'État et ses partenaires ne peuvent ignorer cet état de défaillance chronique du service public, sorte de défaitisme, imputable à divers niveaux au profit des débats détournés vers l'amélioration des conditions de travail, découplée de l'effectivité et de la qualité requise du service rendu. Le salaire aussi doit se mériter. D'où le problème récurrent de la non reconnaissance du mérite des meilleurs au travail, constamment à l'ordre du jour, depuis que l'Administration est infestée et demeure sujette à l'allégeance partisane. L'éducation aux valeurs demande en premier que la loi s'applique et que soit mis fin à l'impunité, à la mauvaise gestion et au système de prédation alimenté par les jeux de connivence politique. La sanction est indispensable au crédit de la gouvernance. Au besoin, de nouveaux textes peuvent renforcer le dispositif existant. Les cadres et les agents sont à former à l'évangile des valeurs. Il en va de même dans les différentes institutions et dans les collectivités. Leur personnel également participent à l'éducation des publics, à l'encadrement des populations et à la formation des citoyens.

• A travers les médias et la société

On imagine aisément que la diffusion des valeurs, dans la plupart des cas, passe surtout par le recours aux mass médias, notamment à travers le texte (*livre, brochure, journal, affiche, panneau*) ; le théâtre (*pièce, sketch, spectacle, tournée*) ; le son (*radio, enregistrement, vocal*) ; l'image (*télé, vidéo, cinéma*) ; les événements (*médiateur, animateur, prestataire, support*) ; et les réseaux sociaux, vecteur multimédia pouvant atteindre davantage de cibles, d'abonnés, avec la possibilité du direct, de l'instantané. Nul doute qu'un plan de communication d'envergure est le corollaire de cette démarche, qui accordera aux langues nationales toute leur place. On peut adjoindre à ce volet médiatique celui des lieux de culte, entre prêches et sermons. Les maîtres de la foi sont des partenaires logiques de la campagne de dissémination des valeurs, ayant un grand nombre de fidèles régulièrement à l'écoute lors des séances de prière répétitives. Ils utilisent également les mêmes médias pour se faire entendre et passer des messages. Le programme gagnerait donc à former les intercesseurs, pour la cohérence des actions. Il faut veiller à un usage décent de différents canaux de diffusion. Lorsqu'un film est dit « interdit au moins de 10 ou 18 ans », et qu'il est néanmoins regardé par toute la famille en dépit de la consigne, il y a problème. La discrimination des programmes en fonction du jeune âge de l'abonné du smartphone est en vigueur ailleurs, par contre inopérante chez nous. Les excès et débordements accusés sur les réseaux sociaux ont finalement amené un procureur à sévir. C'est dire que nous nous faisons victimes, nous-mêmes, d'une consommation sauvage, anarchique, de technologies, qui demandent un minimum de conscience éthique, non observée, le plus souvent par ignorance ou indifférence, avec pourtant de graves conséquences. Pour que les nouveaux outils servent l'objectif de formation aux valeurs, il faut, en plus de la prudence, un cadre parfaitement réglementé et le savoir-faire professionnel.

La formation à tous ces niveaux doit permettre d'aller à l'unisson dans la cohésion pour réduire les résistances, les contrariétés, voire les défiances. Qu'il s'agisse de l'éducation traditionnelle ou moderne, retenons que d'autres vecteurs concourent à la diffusion des valeurs :

- les images et symboles : institutions, appareil, conscience, signe, identification, port ;
- les langages, messages, symboliques, protocole, civilité ;
- la création artistique : chant, chanson, air, kotèba, musique, danse, folklore, représentations ;
- les traditions orales : chronique, conte, récit et légende, proverbe, dicton, aphorisme, poésie, épopée ;
- les ordres sociaux : Korodjuka, Woloso, Walde (classe d'âge), Djali, aîné, allié, maître ;

- le culte ancestral, religion, spiritualité, rite initiatique (puberté, sexualité, mariage) ;
- l'action culturelle : connaissances utiles et nécessaires à la vie sociale, socle des valeurs personnelles, morales, civiques, citoyennes.

Dans le processus de refondation nationale, dont il est attendu un Malien de type nouveau, il est bon de prêter attention aux trains du changement incident :

- l'évolution des besoins d'apprentissage, de formation et d'encadrement dans différentes sphères de la vie, à la lumière des savoirs endogènes ;
- l'expression de la nouvelle culture urbaine de la jeunesse, non conforme aux normes en vigueur dans la famille et à l'école ;
- l'influence des réseaux sociaux sur les représentations que se font les publics à l'égard des libertés, de l'autorité et des pratiques institutionnelles ;
- les nouvelles tendances nées des différentes crises cumulées qui affectent à la fois les jeunes, les femmes, la population, toute la société.

Compte tenu de ce qui précède, assurément, il faut former. Tout de même, avant de vouloir inviter les populations à une quelconque formation aux valeurs, n'est-il pas raisonnable de chercher à savoir, à comprendre, les causes de la perte subie des valeurs ? Et là, on distingue des causes internes et externes, avec des facteurs liés, les modes d'érosion et les sources de dérives, présentés ci-après de façon synoptique.

4.2. Causes et facteurs endogènes et exogènes de la perte des valeurs

PHÉNOMÈNES ENDOGÈNES

Ils sont nombreux :

- Croissance et pression démographiques, phénomène de l'urbanisation sauvage, déstructuration sociale, paupérisation de masse, misère et précarisation des ménages, exode rural, migrations, trafics et criminalités transfrontalières.
- Instabilité politique et institutionnelle, déliquescence de l'État, invalidité accusée du système de gouvernance traditionnel.
- Perte de l'autorité parentale, manque d'autorité de l'État, népotisme, favoritisme, injustice sociale, abus, déresponsabilisation du citoyen, mentalité perverse, système de la débrouille, accaparement.
- Agression du savoir, de la science, absence de politiques conséquentes et de programmes d'éducation adaptés, système de mal gouvernance dans la durée, manque de vision prospective, déni du mérite, défiance publique envers l'État, déficience de la recherche et de la production intellectuelle désaliénée, ignorance, abandon, négligence, mépris des valeurs endogènes et des gardiens.
- Gangrène de la corruption, débauche et dégradation des mœurs, culte de l'argent, du matériel, au détriment des valeurs, clientélisme, affairisme, argent facile, désinvolture et impunité.

PHÉNOMÈNES EXOGÈNES

- Agression de l'imaginaire des colonisés et descendants et ses séquelles ;
- Mutations de l'environnement à l'effet des technologies ;
- Politiques de puissance, pressions et diktat des organisations internationales ;
- Envahissement des nouveaux médias avec influence d'une autre imagerie.

Cette lecture du pourquoi de l'effritement progressif des valeurs s'accompagne d'un décryptage de la manière dont il se produit, avec une description des dérives constatées.

4.3. Modes d'érosion des valeurs et dérives

Les voies d'effritement des valeurs sont variées :

- Affaiblissement des pouvoirs des chefferies, dislocation de la grande famille, substitution d'institutions et règles étrangères aux organes traditionnels de gestion.
- Changement de régime et perte de sens des projets politiques de souveraineté.
- Démission des parents, des éducateurs, de la communauté, culture de courbette et de frelon au service du chef, abandon de la culture des enfants aux programmes de la télévision.
- Non accomplissement du service civique d'éducation populaire, incivisme, longue dépréciation de l'instruction civique à l'école et effusion de l'indiscipline.
- Absence de planification stratégique du management public, privatisation sauvage de l'enseignement et baisse continue des niveaux.
- Non reconnaissance du mérite, avancements et promotions de complaisance, perte de la honte et culture populaire du profit à tout prix.
- Jeunesse sans emploi livrée à la débauche, à l'extrémisme violent et à la radicalisation.

A cela s'ajoutent de graves forfaits :

- Politisation de l'école, de l'Administration et de l'Armée, pourrissement des acteurs du système, démotivés et corrompus, perversion du glaive de la médiation traditionnelle.
- Travers de la démocratie mal assimilée versant dans l'anarchie.
- Comportements licencieux et gabegie médiatisés dans les hautes sphères.
- Journalisme de mercenariat et d'enchère au plus offrant, feuilletons sulfureux de la télévision nationale, mimétisme d'antivaleurs médiatisées en l'absence de modèles endogènes.
- Déchéance du système et déperdition scolaire croissante avec des pratiques immorales, détérioration du climat de l'espace scolaire et universitaire avec l'ingérence du politique, perversion des rapports entre l'Administration et les syndicats scolaires, indiscipline caractérisée au sein du lycée et de la troupe.
- Banalisation de la débauche, consommation accrue de spiritueux, de stupéfiants.

Cette grande déchéance morale qui affecte la vertu collective connaît au même moment l'apparition de « nouvelles valeurs » qui s'affirment, de nouvelles mentalités, produits soit d'emprunts liés au monde globalisé et aux influences subies, ou résultantes du nouvel environnement marqué par des bouleversements, dont : le poids et les mutations de la population ; la révolution numérique et les progrès scientifiques et techniques ; les nouveaux métiers et les nouvelles tendances et aspirations. Dans ce melting-pot, apparemment sans âme ni boussole, surgissent des épiphénomènes de lacération des valeurs que sont les « non-valeurs » et « antivaleurs » contraires au sens de la décence. Parallèlement, au regard des valeurs perdues, on retrouve nombre de valeurs menacées, reniées, et aussi le phénomène d'inversion des valeurs.

4.4. Dégénérescence des valeurs

C'est toujours avec un goût amer et beaucoup de regret que l'on se souvient des valeurs à l'abandon, ou disparues. Les gens sont moins regardants à la politesse, au lien de sang, au respect de la parole donnée et de la chose publique, au sens du bien collectif. L'amour du terroir se dissipe, et les rites de socialisation d'antan voient leur champ se rétrécir comme peau de chagrin. La spiritualité ancestrale, quasiment reléguée durant tant d'années d'éclipse, semble pourtant ressusciter. Le lévirat, dénoncé, tout comme le rite de l'excision, réduit à une simple violence sur le genre, s'en trouve de plus en plus abandonné sous la poussée féministe et d'organisations de cette obédience.

Si rien n'est fait, les valeurs menacées d'aujourd'hui seront les valeurs perdues de demain. La vie ne semble plus avoir son sceau sacré, tant elle est exposée et qu'il lui est fait atteinte aisément. La mort émeut à peine, avec la criminalité croissante. Le domaine des coutumes et traditions se désagrège pour ne laisser que des résidus folkloriques et quelques rituels. Où est la solidarité familiale, l'entraide, le sens de l'honneur, de la dignité, l'honnêteté ? Des valeurs mises à mal, aujourd'hui. On s'interroge, depuis, sur le patriotisme des Maliens, tentant de trouver une explication à ce qui ressemble à une désertion des remparts. La perte de crédibilité des institutions, faute de légitimité, altère leur autorité et respectabilité. Les manipulations génétiques en tout genre, dont le clonage, font peser de graves menaces sur le génome humain et l'équilibre écologique de la vie sur la planète. L'homme agresse de plus en plus l'environnement.

Avant, nos villages et villes étaient d'une surprenante propreté et convivialité. Aujourd'hui, c'est l'insalubrité qui règne dans les villes et gagne aussi les villages. L'argent a dénaturé les rapports humains, plus de désintéressement, rien n'est gratuit, tout se monnaie désormais, sans scrupule. Voyons le mariage de nos jours, c'est une institution sociale menacée, à voir les comportements dans les sociétés occidentales, agressives, et les taux de divorce chez nous. Le discours moral religieux tend à la spéculation intéressée avec des accointances politiciennes qui le décrédibilisent. Les savoirs endogènes s'engloutissent dans les ténèbres des maîtres, qui disparaissent avec leurs sciences sans transmettre et sans laisser de trace non plus, dans l'incurie de l'action publique. Dans la même série obscure, nombre de patrimoines, de vestiges historiques, de lieux de mémoire, nous échappent pour sombrer dans un oubli abyssal. Cependant, le Panafricanisme, qui avait pris un sérieux recul, trouve, lui, de nouveaux porte-flambeaux pour renaître.

D'une manière générale, nos valeurs sont victimes des nouveaux systèmes de pensée et de comportement comme le libéralisme, l'individualisme, le matérialisme, le néo-colonialisme culturel, l'utilitarisme, et la situation s'aggrave avec des attitudes d'indifférence, d'imitation stérile, de complexes, entraînant la perversion redoutée de la nouvelle génération. D'aucuns parlent de « choc », ou même de « guerre », des civilisations.

La perte des valeurs et les menaces avérées se révèlent au grand jour par la fréquence des actes contraires et antinomiques, répréhensibles, blâmables, attentatoires à la morale publique, transgressant les règles communes, les normes établies, la loi et les interdits. Les manquements à l'éthique et à la déontologie, vont de pair avec l'absence de vocation, la non reconnaissance du mérite, l'ingratitude, l'infidélité, la trahison, le parjure, l'apostasie. On voit en même temps proliférer des conduites de mauvaise éducation comme le mensonge, la calomnie, la diffamation, l'injure, l'incivisme dans tous ses états. De ces malfaisants cèdent à la tentation, l'abus, l'arrogance, l'excès, la démesure, la vanité, l'exhibition, et cela finit tristement par l'attentat à la pudeur, la débauche, la licence, la dissolution, l'indécence sous toutes ses formes.

Comme évoqué plus haut, le phénomène de l'argent a gangrené tous les espaces de la vie publique et privée, entraînant un bouleversement social sans précédent, causant une inversion des valeurs, à commencer par le mérite. Les fonctions sociales et les professions hier prééminentes contre l'argent ont toutes cédé à son pouvoir redoutable : légitimité traditionnelle, dignitaires religieux, médiateurs, enseignant, médecin, policier, juge. Pire, la corruption traîne leur sacerdoce dans la boue. Ce pourquoi l'on se donnait la mort, avant, le vol, est devenu chose banale, jusqu'à ce que de célèbres détenus font de la prison un lieu de fête. Beaucoup n'éprouvent aucune honte à prendre de l'argent pour vendre leurs âmes au diable, commettre des forfaits, préférer des mensonges publics, jouer de déshonneur. Un esprit matérialiste, mercantile et misérabiliste explique en partie ce renversement des valeurs, aux antipodes d'une des caractéristiques essentielles de notre cosmovision : *mògòtigiya ka fisa fèntigiya yé*, autrement dit : « être riche en relations humaines est bien meilleur à la richesse en biens matériels ».

4.5. Protection des valeurs

La police de conscience, première digue de protection de la société, est un dispositif moral d'auto-contrôle, de pression et de contrainte pour la retenue de la personne. L'individu exerce sa propre police, seul, à côté d'autres figures de censure. En le dopant d'estime de soi et d'orgueil, par l'émulation et la compétition, le sujet est pétri du sentiment de honte qui le couvre lorsqu'il faillit. Il ne peut donc et ne saurait faillir. Par ce jeu, la société contrôle chacun, quels que soient son statut, sa position, sa condition. Mais, la honte personnelle ne suffit pas toujours, il est vrai, à retenir, à garder, à raisonner tout un chacun. Alors, d'autres formes de sanction se déploient pour le dissuader, le désarmer, comme :

- La risée des siens et la perte de face aux yeux du public
- Le mépris des vis-à-vis, l'opprobre de l'indignité ou de l'illégitimité
- La perte éventuelle du droit de respect, de parole, de succession
- La souillure de l'honneur, de la réputation, au bout de l'index
- Le refus de toute alliance (lien de mariage) qui frappe la famille, le nom, voire la lignée dés-honorée
- Le rejet en degré croissant, la répulsion, le bannissement de la communauté.

La police de conscience n'est pas tant garantie des valeurs qu'on le voudrait. C'est pourquoi, notre civilisation intègre un gendarme social. La société, en cultivant chez tous ses valeurs fondamentales, met en jeu ceux qui, éducateurs ou relais, participant à la promotion et la dissémination des valeurs, exercent en même temps la fonction de surveillants, de contrôleurs, de censeurs, de juges, là où n'existait auparavant pas la prison.

Les gendarmes des valeurs sont, dans l'ordre de responsabilité sociale :

- les pères, éducateurs, tuteurs et les maîtres, quels qu'ils soient
- le conjoint pour la femme (époux), et la conjointe pour l'homme(épouse)
- la famille dans son entièreté, tous les parents dans le lien filial, et les alliés
- les amis et compagnons du sujet
- les éléments de la même classe d'âge, les pairs et les camarades de circonstance
- les chefs de culte, supérieurs religieux et les médiateurs traditionnels dans leur ensemble
- les collègues de service, les collaborateurs et partenaires
- la conscience collective à travers l'État, l'autorité publique, qui comprend également les services de répression (vestibules, police, gendarmerie, justice, contrôle, prison...).

Le gendarme social exerce des séquences de la procédure de sanction, à l'instar du juge. Lorsqu'un justiciable commet des fautes suffisamment graves, en violation de valeurs, et refuse de s'auto-amender, prêt à persister à récidiver, les répressions, punitions et corrections suivent un protocole identitaire spécifique lié à la figure du gendarme, qui peut être :

- la compagne, l'épouse, passe généralement par la dénonciation directe, suit l'admonestation, avant la rupture d'avec le mari incorrigible.
- le mari, les amis admonestent d'abord, se désolidarisent face à l'entêtement, ensuite abandonnent, et pour finir par le renvoi de la femme récalcitrante.
- l'éducateur, le tuteur, le maître, lui, réprimande en premier, le châtiment du néophyte vient ensuite, et le renvoi après.
- la mère (sous pression) interpelle le fautif et cherche à le faire reculer, le dissuader de persister.
- les compagnons, camarades, eux, châtient leur élément, si cela ne suffit pas ils le dénoncent, puis c'est le rejet du groupe, et au bout l'excommunication.

- la famille et les parents aussi procèdent au châtement du leur, suit l'abandon, le renvoi, et en dernier ressort l'excommunication.
- les pairs peuvent critiquer ou railler leur camarade, selon le genre de faute, la dénonciation suit, puis le châtement, et enfin le renvoi définitif.
- les maîtres de la foi et médiateurs traditionnels font à l'intéressé le vif reproche, le menacent d'infamie, et observent à la fin une posture de mépris pour l'impénitent.
- la conscience collective, les médias font de la dénonciation, tournent le délinquant à la dérision, en font une caricature.
- l'État, autorité publique, agit par ses moyens de répression, propose la rééducation pour la récupération, à défaut le bannissement du coupable reste l'unique issue.

5. Typologie synthétique des valeurs évoquées dans le Programme

L'éducation aux valeurs invoque l'imprégnation des personnes de normes de conduite idéale, non forcément reçues de l'entourage ou inculquées par un enseignement. Partant de la vision gouvernementale, deux topics de valeur sont à considérer : l'homme malien reconstruit et la refondation de l'État, gages de l'émergence du citoyen de type nouveau. On change difficilement les hommes si l'on n'arrive à changer leurs structures de référence ; et, pour cela, il faut des choix raisonnés et raisonnables. La typologie des valeurs ciblées peut s'illustrer ainsi par le triptyque relationnel : Homme – État – Système, comme cela a déjà été mis en évidence :

- les valeurs d'homme : Elles concernent les principes et règles d'ordre identitaire, humain, spirituel, moral, social, intellectuel et culturel, dont se prévaut l'individu et qui sous-tendent sa personnalité de base, son savoir-être et son savoir-vivre.
- les valeurs de la république : Elles réfèrent aux principes et règles d'ordre civique, éthique, logique, qui autorisent les actes des personnes, marqués, dans le rapport à la collectivité, par la force de la loi, l'esprit citoyen, le sens de l'État, le sentiment patriotique.
- les valeurs de système : Elles traduisent des principes et règles d'ordre philosophique, universel, ou conventionnel, pour lesquels chacun opte librement, et qui réunissent l'homme, la république et le système international dans le même dessein.

5.1. Valeurs d'homme

La vie sociale met à vivre des situations qui font réagir le sujet, amenant tous et chacun à prendre des attitudes et comportements, selon qu'elles soient jugées acceptables ou non, à des degrés divers, allant de l'approbation au refus catégorique. La conduite de la personne face aux faits et gestes, dans les différentes circonstances, reproduit son spectre d'adhésion aux valeurs reçues d'abord de la famille, de la communauté de vie et de travail et de ses expériences de parcours.

Il ne fait aucun doute que la valeur qui prime au Mali s'adosse à la **connaissance de soi** (*Yèrèdon*), qui renvoie à l'identité, au patronyme (nom de famille), à la généalogie et à tous les actifs imputables à ce fonds de la souche. Elle vous dit qui vous êtes ; ce que vous pouvez ou devez faire, ou que vous ne pouvez-vous permettre ; là où vous êtes légitimement attendu, où et quand vous ne pouvez faillir, au risque d'être indigne, passé pour un raté, et être couvert de honte à se terrer et s'enterrer. Cette intelligence de soi, qui n'est pas sans la mémoire de la famille, sous-tend le sentiment d'honneur et de dignité de ses membres, agrmente les jeux sociaux autour de cette appartenance lignagère, qui suppose un savoir-être, un savoir-faire et aussi une fidélité à soi et au groupe.

S'en suivent les qualités personnelles comme l'hygiène corporelle- b a ba du savoir-vivre ; la raison, la mesure et la foi ; l'honnêteté, le courage et la droiture ; l'humilité, la gratitude, la tolérance ; l'altruisme, la serviabilité, l'esprit de sacrifice.

Et, dans la relation aux autres, on a le soin du cadre de vie ; l'amitié, la sincérité, la loyauté ; le respect des aînés, de la femme, du chef, celui de l'étranger- qui commande l'hospitalité, de la parole donnée- qui renforce la crédibilité, mais aussi du bien collectif- qui confirme le sens de l'intérêt général. On ne saurait oublier des normes essentielles comme la solidarité sociale, le sérieux et la considération de la personne, ou encore la recherche du consensus dans la décision.

5.2. Valeurs de la république

Forme consacrée de l'État moderne, la république repose chez nous, avant tout, sur l'idée d'**indépendance** et de **souveraineté** qui sont des valeurs fondamentales, auxquelles s'ajoutent l'unité nationale et la cohésion sociale. L'éducation aux valeurs des populations invite à la connaissance de la république, des institutions et de l'organisation administrative du pays ; au respect de l'autorité, de la loi, de la diversité ; au sens du devoir, de la responsabilité, de la justice ; à l'esprit civique, la conscience professionnelle, la déontologie et la discipline ; au patriotisme. Les responsables à tous les niveaux doivent défendre l'intérêt national, dans l'optique de la redevabilité. Ils doivent honorer leur choix par leur engagement, goût de l'action, capacité, technicité, intelligence, afin d'attester de leur mérite. La transparence de la gestion est une exigence, tout comme la protection de l'environnement.

Par le travail, source de dignité, le citoyen se distingue à la tâche, au service du bien-être de la collectivité, en cultivant le goût de l'effort et du savoir, pour construire et se reconstruire ; s'acquitter de ses obligations et participer à l'initiative citoyenne témoignent du sens civique ; il faut des qualités comme le don de soi, la vigilance, ou la persévérance, et aussi veiller constamment à l'hygiène publique.

5.3. Valeurs de système

Notre monde est régi par des **systèmes de pensée, de règles, d'organisation**, qui consacrent des cadres de concertation et des mécanismes de gestion des rapports entre les nations associées. L'architecture de cette coopération multilatérale, produit de rapports de force et de divers arrangements, véhicule des idées, des concepts, des représentations, en somme des valeurs censées être largement partagées et pérennes pour garantir la dynamique d'un ordre mondial apaisé, stable, accepté de tous. Sous ce rapport, la paix et la sécurité sont les deux valeurs primordiales de l'humanité, qui a souci de se préserver. Le système universel œuvre donc pour l'harmonisation autant que possible des principes fondamentaux de la collectivité mondiale, dans l'esprit de la solidarité internationale. Mais, ce faisant, il n'est pas exempt de velléité hégémonique des plus forts qui, du coup, en imposent.

Le système libéral et néolibéral dominant s'attèle ainsi à promouvoir ses concepts de liberté, de démocratie et de droits de l'homme, partout dans le monde. Sauf que ces valeurs, quelques universelles qu'elles paraissent, sans l'être, s'avèrent dans la pratique à géométrie variable, défendues avec une rigueur pour confondre certains, même sans preuve patente, et ignorées lorsque d'autres, en meilleure position, sont concernés par des violations flagrantes. Ce qui pousse à s'interroger sur la neutralité du système voulu équitable, qui fonctionne vraisemblablement sur la base de préjugés, de discrimination et d'intérêt inavoués. On en déduit que les valeurs dites « universelles » doivent répondre à un contenu précis, fiable, consensuel, et non s'interpréter en fonction de la volonté subjective des acteurs. La conflictualité demeure.

L'humanité puise également ses valeurs d'autres systèmes qui se diffusent à travers le monde. Ce sont les idéologies, avec des doctrines philosophiques et des régimes politiques qui ont marqué la vie de nombreux peuples, au cours des derniers siècles. L'exemple frappant est celui du libéralisme et du socialisme, dans la confrontation Capitalisme et Communisme, qui ont influencé l'histoire des 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Les religions, elles aussi, étant du même ordre, propagent des valeurs liées à la foi, à leur dogme. C'est le cas du christianisme, qui a régenté l'Europe mé-

diévale durant la période dite «aristotélicienne», et de l'islam qui, encore de nos jours, continue d'étendre son emprise dans le temps et l'espace.

La révolution technologique, pour sa part, a permis le rapprochement des acteurs, la proximité des publics, l'accélération des flux d'échanges, le partage simultané de l'instant critique, créant une sphère tangible, à la fois matérielle et virtuelle, de la communauté du monde globalisé, sujette à une modélisation de l'être, de la conscience et de la sensibilité des individus par-dessus les nations. Ce processus s'intègre par le moyen de la consommation mondiale de nouveaux standards : la création artistique, la diffusion planétaire des images, l'élaboration de nouveaux goûts, l'illusion d'une identité de synthèse. Cette transformation soutenue de l'environnement global ne manque pas d'affecter les consciences individuelles et collectives à l'échelle locale. C'est dire que les valeurs de système convoquent des adeptes d'une nouvelle perception et culture du monde.

TABLEAU TYPOLOGIQUE DES VALEURS CIBLÉES

VALEURS D'HOMME	
Identitaires	Patronyme, connaissance de soi, estime de soi, consanguinité, langue, dignité, jeux sociaux, image, fidélité, statut, mémoire, art culinaire
Humaines	Bon exemple, politesse, honneur, courage, humilité, amitié, patience, compassion, prudence, amour, honte, altruisme, bravoure, sociabilité, délicatesse, modestie, hygiène corporelle, sensibilité, présence
Culturelles	Savoir-être, séniorité, féminité, virilité, hospitalité, civilité, respect, goût, savoir-vivre, consensus, environnement, résilience, talent, esthétique
Sociales	Sagesse, caractère, maturité, sollicitude, mesure, cohésion, salubrité, solidarité, générosité, primogéniture, hiérarchie, serviabilité, bien collectif, art, paix, chefferie, légitimité, inclusivité, parenté, Sinankunya
Spirituelles	Foi, croyance, piété, dévotion, chasteté, fidélité, tolérance, résignation, renoncement, bénédiction, grâce, soumission, paradis, absolution
Intellectuelles	Raison, confiance, assurance, résolution, détermination, audace, esprit de sacrifice, sérieux, loyauté, aïnesse, circonspection, intérêt général, savoir, savoir-faire, génie, pondération, créativité, perspicacité, vœu
Morales	Vertu, honnêteté, équité, droiture, intégrité, crédibilité, parole donnée, indulgence, prévenance, humilité, gentillesse, sincérité, gratitude, bonté, sobriété, discrétion, bienveillance, soutien
VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE	
Civiques	Souveraineté, unité, engagement, dignité, indépendance, loi, accord, connaissance de la république et des institutions, respect, ordre, responsabilité, vote, redevabilité, histoire, héros, mémoire, entente
Éthiques	Rigueur, discipline, ponctualité, reconnaissance, mérite, déontologie, esprit de groupe, ancienneté, loyauté, conscience professionnelle, réputation, intégrité, exemplarité, transparence, démocratisation
Logiques	Intelligence, rationalité, qualité, maîtrise, expérience, capacité, culture, productivité, rendement, ingéniosité, métier, technicité, exercice
Motrices	Travail, art, pratique, goût de l'effort, goût du savoir, goût de l'action, endurance, abnégation, persévérance, discipline, hiérarchie, initiative, innovation, leadership, vision, paix, distinction, célébration, puissance
Citoyennes	Amour, patriotisme, respect, sens du devoir, gravité, autorité, légitimité, connaissance des symboles de l'État, fraternité, droit, don de soi, intérêt national, contributions, vigilance, participation, cohésion, environnement, hygiène publique, convivialité, solennité, officiel
VALEURS DE SYSTÈME	
Philosophiques	Pensée, idéologie, doctrine, dogme, religion, système, institution, art, obédience, création, régime, démocratie, neutralité, globalisation
Universelles	Sécurité, paix, solidarité, civilité, égalité, universalité, mesure, standard, droits, liberté, vérité, stabilité, renommée, nationalité, culture générale
Conventionnelles	Coopération, traité, charte, protocole, dialogue, signature, symbolique, norme, langage, écriture, mode, jeu, organisation, mondialisation...

NB: Loin d'être complète ou exhaustive, cette répartition des valeurs entre l'homme, l'État et le système n'exclue nullement d'autres logiques de classement. On remarquera d'ailleurs que certaines des valeurs se retrouvent à la fois dans plus d'un ensemble.

ÉLÉMENTS D'ILLUSTRATION DU SYSTÈME D'APPRENTISSAGE ET DE TRANSMISSION DES VALEURS

En fonction de la réalité spécifique des foyers d'incubation de valeurs, il est loisible, à partir des analyses précédentes, de déterminer des valeurs-types pour l'élaboration des contenus de l'éducation aux valeurs. Il n'y a point de cloisonnement entre les valeurs à dispenser aux différents niveaux, dans la mesure où elles visent toutes les populations, avec des degrés de prépondérance qui peuvent varier. Les valeurs d'homme se forment en famille et dans la communauté ; l'État génère les valeurs républicaines qui sont enseignées à l'école ; les valeurs de système s'assimilent partout. Pour mieux traduire l'esprit de la formation du citoyen de type nouveau qui sous-tend le PNEV, référant aux sagesses entendues lors de nos écoutes, il est proposé ici, à titre illustratif, des valeurs clé que la famille, la communauté, l'école et l'État sont appelés respectivement à cultiver et promouvoir.

DANS LE FOYER FAMILIAL

« La famille transmet à l'enfant, dès son plus jeune âge, le langage et les codes sociaux les plus élémentaires (apprendre à manger « correctement » par exemple), mais aussi les valeurs et les normes qui l'aideront ensuite à développer des relations sociales. Elle joue donc un rôle important dans la socialisation. »
Revoyons quelques-unes des valeurs de base, déjà signalées dans la typologie, et que les parents ont le devoir de transmettre aux enfants : sens de l'honneur ; dignité ; séniorité ; respect ; solidarité.

- **Le sens de l'honneur**

Garde-fou pour préserver et protéger ce qui est cher à la famille, il traduit son estime de soi parmi les autres. C'est ici que se conçoit et se cale l'idée du permis et de l'interdit. Toute transgression des limites signifiées conduit *ipso facto* la famille à réagir et sévir au besoin. En règle générale, la famille, dans le rôle de gendarme social, tient plus à la préservation de son honneur qu'à celle du lien avec le membre qui attente à son honneur, la déshonore. Des personnes ont été contraintes de quitter et de s'éloigner du cadre familial pour avoir commis « l'inacceptable ». Ils sont frappés de l'interdiction de s'identifier à la famille, où qu'ils aillent. C'est la sanction extrême du bannissement. Cette police de conscience est un rempart contre l'abandon de soi, le laisser-aller.

- **La dignité**

La dignité se vit dans le respect du fond de valeurs qui fait l'identité de la famille, sa personnalité. Cette identité nécessite, comme on l'a vu, « la connaissance de soi », mais aussi le respect par le vécu et l'acceptation de cette « charge innée ». Ainsi, naître dans une famille ne suffit pas à en être digne. Il faut encore le mériter. D'où la grande responsabilité qui repose sur l'épaule « des gardiens des valeurs familiales ». La personne humaine ne doit jamais être traitée comme un moyen, mais comme une fin. Ceci est consacré dans les « pactes » ancestraux, comme la Charte de Kurukanfuka, ou encore l'hymne du Wassoulou. Idem dans les récits de grands traditionalistes comme Wa Kamissoko ou Mahamane Tindirma. Tous ces « verbes normés » évoquent la dignité comme un socle de l'existence humaine. Ce sentiment protège la famille des actes aux conséquences ravageuses.

- **La séniorité**

Mieux qu'un précepte d'âge, c'est une valeur qui cristallise le savoir, le savoir-être et le savoir-faire de la famille. L'ainé est le senior par son âge, son statut et sa position dans le lignage familial, plus encore par le rang d'initiation, avec ce que les devanciers lui ont légué. Aucune capacité ou faculté individuelle ne permet à plus jeune de s'arroger le rôle de senior, le savoir qui habilite étant protégé et transmis selon des codes et des règles ésotériques. L'observation de ce principe d'hierarchisation naturelle qu'est la primogéniture, sauf handicap invalidant, prévient le désordre dans la famille en instituant un jeu de rôle entre aînés et cadets, chacun attendant son tour consacré, apprenant à l'ombre des devanciers.

- **Le respect**

Il s'exerce envers les figures sociales hiérarchisées et à l'égard du sacré, à travers ses dépositaires. Le respect est une attitude mesurée, prudente, d'égard pour une personne ou une chose, qui suppose la sincérité, et impose le sentiment du devoir envers la famille et vis-à-vis des autres. Le respect de la parole donnée, des engagements pris, était sacré. Cela impliquait le don de soi et le sens de l'intérêt commun. « La chose familiale », ou « chose publique » sous d'autres cieux, avait du sens dans nos familles. Le pacte familial faisait que le libre arbitre s'effaçait devant le choix de la famille réunie, de la communauté de foi, dont la volonté prime. C'est ici que prévaut le sens des symboles familiaux et de certaines initiations qui font de ce respect une condition vitale. Les concepts de consensus et d'unanimité trouvent là un répondant pratique et solide : le respect de la norme, connue et vécue. Les membres de la famille doivent tous en respecter les règles pour garantir sa survie.

- **La solidarité**

Porter la charge de la famille est un devoir de tous ses membres. La réussite personnelle n'a de sens que si elle profite à toute la famille. L'individu étant le produit d'une culture construite autour de l'expression collective, il a le devoir de servir cette cause. La solidarité se base sur une confiance inaltérable aux aînés. La propriété, ici, a un sens collectif, car toute propriété est un bien de la famille, y compris les personnes, dont les membres mâles, leurs épouses et enfants. Cette conception de la famille faisait passer le mariage, la vie du couple, en arrière-plan ; ce qui lui conféra sa force de grande famille, qui en était plus stable. La solidarité familiale d'alors se construisait dans l'égard et la discrétion, évitant les frustrations des rivalités de ménage. Elle est un facteur d'entente dans la complémentarité et la convivialité.

AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ

La société est le réceptacle de toutes les évolutions et transformations qui se produisent dans l'environnement éducatif. La personne ne vit pas enfermée dans les murs de la concession familiale. Elle rentre en contact avec des éléments extérieurs fréquentant son foyer ou l'avoisinant. C'est l'ensemble des relations qui l'entourent, y compris les médias, qui est désigné ici par la communauté. Voici un catalogue de valeurs caractéristiques de ce magma social : entraide, hospitalité, humilité, Sinankunya, environnement.

- **L'entraide**

Valeur sociale irréductible des communautés humaines. L'homme, être social, est par nature sociable. Il s'impose à l'humain de faire du bien à ses semblables. Cette bienveillance qui se traduit par l'assistance aux proches, l'appui aux voisins, le secours mutuel au sein de la collectivité, prend sa source dans la famille. Elle procède d'une conception du croyant qui veut que « *chacun doit s'identifier à l'autre, chacun est le prochain de l'autre* ». Là où les gens s'entraident, règnent la bienveillance, la considération mutuelle, la paix et la concorde.

- **L'hospitalité (Diatigiya)**

L'hospitalité consiste à être aux soins du visiteur, de l'étranger, accueilli sous son toit, dans son espace de vie. L'hôte (*Diatigi*), dans une prédisposition favorable, se fait l'obligé de la personne reçue, et ne ménage aucun sacrifice en son pouvoir pour assurer son confort et lui faire plaisir, en rendant son séjour le plus agréable possible. Le devoir d'hospitalité, qui était un point d'honneur, donne tout son sens à l'idée de « l'étranger roi », qui n'était privé de rien. Jadis, il s'agissait là d'une marque culturelle reconnue à notre pays et à ses populations, faisant preuve d'une générosité sans borne, presque unique dans le monde. Pays d'une tradition de migration, de voyage, de visite aux liens familiaux et amicaux, le service de l'hospitalité se présente aussi comme une forme anticipée de caution, de mise, en attendant le jour où ce sera votre tour d'être le visiteur, l'étranger, chez les autres, qui devront se conformer à la règle et vous assurer en retour également le meilleur accueil qu'ils puissent réserver. Cet esprit favorise l'entente et la solidarité sociale.

• L'humilité

Lorsqu'on est en capacité de faire, de répondre, d'honorer et surtout d'aider, on peut légitimement s'enorgueillir de pouvoir assurer, d'y parvenir ; sentiment humain de satisfaction. Mais, socialement, il vaut mieux ne pas y trouver motif à se vanter, s'exhiber, s'afficher, en faisant étalage de son mérite. Il est conseillé d'avoir le triomphe modeste, ne sachant pas ce que l'avenir nous réserve. Savoir rester simple, discret, serein, c'est cela la leçon d'humilité, de sagesse, à faire à la tentation de la vanité, de l'ostentation. L'humilité est l'apanage d'hommes et femmes de valeur qui forcent le respect et l'admiration, en étant capables de faire abstraction de soi ; de déclinier le piédestal, se mettant en retrait pour céder de la place ; de reconnaître la part des autres dans le mérite attribué. Elle accompagne chez la personne le sentiment contenu de fierté, de dignité et de grandeur. Les « cadets sociaux » (liens de subordination sociale organisés sur des rapports de séniorité) donnent une parfaite illustration de l'humilité chez nous, avec : la soumission volontaire des plus jeunes aux aînés, de la femme au mari, de l'apprenant au mentor, des novices aux anciens, du médiateur traditionnel à la dignité servie (Diatigi), du disciple au maître. L'humilité est un véritable antidote du conflit, car elle désarme l'adversaire, le prétentieux, le gonflé. Il faut croire et admettre que « Dieu sait élever ceux qui savent se rabaisser volontiers ».

• Le « Sinankunya »

L'un des héritages de valeur inestimable de notre société est le Sinankunya. Traduit couramment comme « parenté à plaisanterie », il s'agit précisément d'un pacte d'alliance et de non-agression érigé en lien de parenté, associé à un jeu de dérision mutuelle, chacun se retrouvant en l'autre. Ses fondements sont divers et ont un caractère sacré, inviolable. Il se présente sous forme d'obligation morale entre des patronymes, entre des communautés, entre des villages, ou de tous autres types de relations. Le Sinankunya reste, de façon incontestable, un formidable moyen de médiation sociale, qui participe des mécanismes traditionnels vivants de résolution des conflits à toutes les échelles.

• L'environnement

La nature est le refuge de toutes les espèces, qui se sont adaptées dans leurs milieux pour y vivre et se reproduire : les écosystèmes. L'homme a beaucoup ravagé l'environnement pour répondre à ses besoins. La grande pression exercée par ses agglomérations a engendré des transformations et des déséquilibres difficiles à rattraper, avec la pollution, entraînant la disparition de certaines espèces, avec. Cela s'est traduit par des destructions, et à présent par le bouleversement climatique. La communauté locale doit prendre conscience de l'importance de préserver son environnement, tant en milieu urbain que rural. Pêle-mêle, il faut contrer la désertification et l'érosion ; la déforestation, avec la coupe abusive des arbres et les feux de brousse ravageurs ; la pollution des eaux et la contamination des nappes ; les déchets toxiques, les ordures et les eaux usées ; l'insalubrité, la prolifération d'espèces nuisibles ; etc. Les populations ne devraient pas attendre les services publics : Voirie, Eaux et Forêts, Service d'hygiène, pour prendre des initiatives salvatrices, car elles sont les premières concernées par les désagréments qui découlent des dégradations. Un autre rapport à l'environnement ouvre, il va sans dire, la perspective d'une nouvelle conscience citoyenne, en ville et en campagne, pour changer le pays.

DANS LE CADRE ACADÉMIQUE

« Il revient à l'école de transmettre aux élèves l'ensemble des valeurs républicaines à travers ses enseignements, la vie scolaire et l'ensemble des actions éducatives qu'elle porte. L'école transmet les valeurs de la République », entre autres : les droits de la personne humaine, la souveraineté du peuple, la laïcité, le pluralisme, le refus de toutes discriminations ; etc. Nous revenons sur certaines des valeurs déterminantes de la qualité du système d'enseignement : discipline, respect, excellence, reconnaissance du mérite ; patriotisme.

• La discipline

Sans discipline, point d'école véritable. Dans un environnement éducatif trouble, avec des acteurs plus ou moins compromis par des pratiques qui jurent avec l'éthique, force doit rester à la discipline, digue unique contre la dépravation et les méfaits du laisser-aller. Il faut impérieusement restaurer l'autorité du maître et celle de l'administration scolaire et universitaire dans l'enceinte des établissements et en dehors. L'élève, l'étudiant, en tant qu'apprenant, doit suivre les règles et principes édictés dans le règlement et sans le respect desquels, l'échec au bout du compte paraît inévitable. Le tableau de défaillance de la discipline dans l'espace scolaire et universitaire malien est patent. Les causes étant connues, l'école et ses partenaires doivent faire expression commune et intelligence collective pour rétablir la discipline en son sein. Le rétablissement de la discipline scolaire est une pierre angulaire de la refondation du système éducatif

• Le respect

Le respect, d'une manière générale, s'apprend en famille et s'applique à l'école. Sans respect, l'école devient une jungle, compromettant tout processus d'apprentissage. Autant l'apprenant doit respect et obéissance à l'enseignant, au formateur, autant celui-ci doit considération à l'élève, à l'apprenant, qui a une personnalité, une dignité. Le problème de l'école se situe aussi bien dans le manque d'exemplarité d'une bonne partie des enseignants que dans un déficit d'éducation familiale et scolaire. L'une des situations explicatives de cet état de fait est le mauvais exemple que donnent certains parents aux enfants. Comment obtenir en classe l'obéissance d'un enfant qui n'a appris le moindre souci de respect à la maison, et pour lequel celui qui dispose des moyens mérite « d'être respecté et servi ». Malheureusement, cette situation se reflète négativement sur les relations élèves-maitres. Elles sont aux antipodes de la normalité. Le respect est un élément formel de la discipline qui concourt à l'ordre, à la quiétude et à la régularité des relations entre les acteurs de l'école. La qualité des études et la performance des élèves en dépendent.

• L'excellence

Dans un monde devenu « village planétaire », parce que marqué par la globalisation, la seule formule pour l'ascension au sommet, au lieu de convoitise, est l'excellence. Il ne suffit plus aujourd'hui d'être seulement bon, et même très bon, il faut plus : être excellent. Force est de noter que notre société est celle de l'engorgement, où seule l'excellence offre un droit d'accès, en dehors des pratiques récusables. Au même moment, le niveau plus que dérisoire des produits de l'école malienne ne peut affronter la concurrence dans le voisinage. Il faut que notre école donne le goût de l'excellence, et que l'apprenant ambitionne d'y arriver. Les pratiques émulative peuvent bien favoriser cette éclosion. Les bourses d'excellence sont peu suivies et les bénéficiaires, encore mal intégrés. L'école malienne doit retrouver le goût du savoir, la passion de l'excellence qui motivait les générations des premières décennies d'Indépendance du pays.

• La reconnaissance du mérite

Le système scolaire est un cadre de compétition où, à travers l'évaluation, on classe avec la moyenne pour attribuer des rangs. Par ce truchement, il invite les apprenants à la performance. Les émules qui se distinguent doivent être reconnus et récompensés. L'absence de célébration du mérite est l'une des plus grandes tares de notre société, faites de combines, de corruption, de concussion dans toutes les sphères. Une société qui ne reconnaît pas le mérite des uns et des autres est irrémédiablement condamnée à la médiocrité. Lorsque le mérite n'est pas reconnu, il

n'y a point d'effort de surpassement. Le raccourci devient, dès lors, le chemin royal pour accéder aux responsabilités, aux gains et postes de sinécure. Il est à reconnaître que cet état de fait est symptomatique d'un malaise profond de faillite générale de la gouvernance. La reconnaissance du mérite, en plus d'être un baume salutaire, permet de motiver les apprenants et de tirer les classes vers le haut.

- **Le patriotisme**

L'amour de la patrie. Pour bien aimer, il faut bien connaître ; pour être épris, il faut être convaincu, et sans doute fasciné. L'enseignement civique, moral et patriotique attendu de l'école doit favoriser l'éclosion et le renforcement de ce sentiment affectif d'identification à son pays, avec des convictions fortes et un profond attachement à travers des images et des symboles. A cet égard, l'école reste un cadre idéal pour apprendre et comprendre le sens et les exigences du patriotisme, et ce que cela implique. Comme le disait l'autre : « *La vie d'un homme est infiniment insignifiante face au destin d'un peuple* ». Le patriotisme transcende et conditionne l'esprit de sacrifice, le courage, la combativité. Cette formation permet à l'État de disposer demain de cadres patriotes, conscients des enjeux et défis de la nation.

AU NIVEAU DE L'ÉTAT

L'action de l'État s'inscrit, ici, dans l'esprit de la refondation des institutions et de la gouvernance, en rupture totale avec le système failli, pour favoriser une citoyenneté de vertu reconstruite, arrimée au travail, à même de préserver et consolider l'unité nationale et la cohésion sociale. A l'image de l'école, qui entend former « un esprit sain dans un corps sain », l'État incubateur veillera à réhabiliter dans la communauté nationale certaines valeurs porteuses : honnêteté ; justice ; intégrité ; civisme ; travail.

- **L'honnêteté**

L'honnêteté est l'une des valeurs essentielles de notre société, et est intimement liée au sens de l'honneur. A l'absence d'honnêteté, il ne peut y avoir de confiance ni d'État non plus. C'est le fondement du contrat social qui sous-tend et régule le vivre ensemble. La malhonnêteté, allant de pair avec le mensonge, est un obstacle majeur à l'édification au Mali d'une société nouvelle, stable. L'honnêteté est synonyme de vérité et de fidélité dans les relations. Les rites initiatiques de notre société sont des dispositifs d'ancrage de l'honnêteté. Sa transgression, outre la honte, était durement réprimée, pouvant aller jusqu'à la mise à mort. La peur était un garde-fou pour dissuader les violations éventuelles, mais le sens de l'honneur reste une police de compagnie de l'individu. Nos aïeux nous ont donné la preuve de fidélité et d'honneur à travers l'exemplarité de leurs faits et gestes, et une vie de bravoure et de sacrifices. « *Plutôt la mort que la honte* » est l'enseignement royal légué à la postérité par le célèbre résistant africain du KénéDougou : Babemba Traoré. Bon sang ne saurait se dédire. Des cadres et agents honnêtes sont les piliers d'une gouvernance vertueuse.

- **La justice**

L'État de droit est une condition d'épanouissement de l'homme. Le conflit étant au cœur de la société par la juxtaposition d'intérêts contradictoires, il importe que les différends, les litiges, les contentieux, soient réglés, tranchés, ou vidés, par une autorité indépendante, impartiale et crédible. C'est le principe de la justice dont les sentences doivent être objectives, équitables, conformes au droit. Au Mali, l'injustice a gagné et gangréné le tissu social ; or « sans justice, pas de paix ». Le pays a basculé dans le gouffre de l'injustice sous toutes ses formes et manifestations, de sorte que les citoyens ont appris à vivre le désamour des uns pour les autres. L'injustice créée et entretenue est la cause la plus probante du désordre social, politique, économique et culturel dans lequel le Mali plonge, depuis. La justice est une valeur transversale qui conditionne la stabilité et la quiétude sociale. La moralité du juge est fondamentale. Les conséquences de l'injustice sont incalculables. L'injustice patente, le sentiment d'injustice et l'impunité manifeste sont

un danger pouvant compromettre l'existence de l'État, car susceptible d'aboutir à toutes sortes de dérives, y compris la guerre civile et la faillite de toutes les Institutions. La distribution d'une saine justice est une condition nécessaire de viabilité de l'action publique et de l'ordre républicain.

- **L'intégrité**

L'intégrité est un principe indispensable du service de l'État, qui ne doit pas être entaché de manque de confiance du fait du comportement de ses représentants. L'intégrité repose sur d'autres valeurs chez la personne comme l'honnêteté, la loyauté, le respect du bien commun, l'honneur et la dignité. Ce qui en clair suppose une bonne éducation. Mais, il est vrai qu'il est aussi dangereux d'exposer l'individu à la tentation. Il ne faudrait pas amener les acteurs publics à la logique de vouloir se servir eux-mêmes pour quelques motifs que ce soit. Ce qui peut s'expliquer par diverses raisons, dont le mauvais exemple de la hiérarchie ; la précarité désolante des travailleurs à la recherche de subsides ; l'absence de procédures de contrôle fiables à même de dissuader l'acte ; l'indélicatesse et la moralité douteuse des intervenants et responsables. Au Mali, on est allé d'une situation d'intégrité presque totale à une débandade en « festival de brigands », navrant résultat de la mal gouvernance. Le Mali nouveau exige que l'on redevienne le pays modèle de l'intégrité morale.

- **Le civisme**

Le civisme est la qualité première de la citoyenneté. Il est l'essence de l'ordre public dans la collectivité et se traduit par la soumission librement consentie à la règle, aux lois et à l'autorité. Le déficit de discipline, le non-respect des institutions, a atteint des proportions inquiétantes dans le pays. Cette situation a créé un désordre ambiant dans toutes les sphères de notre société. L'incivisme est partout. L'explication se retrouve dans une démission collective. Afin d'y remédier, il faut non seulement le courage politique, mais aussi l'accompagnement citoyen. La promotion du civisme est à portée par la sensibilisation et la sanction vigoureuse. De toutes les causes prégnantes, l'effritement de l'autorité, voire la vacance, de l'État est la majeure. Le manque de crédit des pouvoirs publics laisse très peu de choix pour restaurer l'ordre et l'esprit civique. Le pays est à la frontière de l'anarchie et de la désobéissance. Le développement du sens civique des populations est un passage obligé vers l'émergence du citoyen de type nouveau.

- **Le travail**

Le travail est intimement lié à la dignité humaine, dont il est un garant. Comme institution, il représente une somme de valeurs qui trouvent leur justification et leur réalisation dans son accomplissement. Le travail invoque à la fois un métier, un art, une technique, un savoir-faire, l'esprit d'initiative, le sens de l'innovation, le goût de l'effort, l'endurance, la persévérance, l'abnégation. Toutes ces valeurs sont incarnées dans le travail. Principe libérateur de l'homme, il reste entendu qu'un peuple qui ne travaille pas est condamné à la servitude. Malheureusement, la culture du travail est en manque cruel, et la valeur ajoutée quasi insignifiante. La dépendance budgétaire du pays de l'aide extérieure en dit long. Il est impératif de remettre les Maliens au travail, dans la discipline ; d'œuvrer à semer dans le vent du Malikura l'amour du travail renfermant la graine de la prospérité de demain.

En définitive, cette nomenclature de valeurs clé établie par espace de dispensation reste une charpente autour de laquelle se construit, pour chaque lieu d'incubation, le véritable contenu de l'éducation aux valeurs, et qui prend en compte les parties prenantes, les cadres d'évolution des acteurs, les modalités de leurs interventions et leurs interférences sur le terrain.

La sélection partielle d'un assortiment logique de cinq valeurs par foyer, données à titre d'exemple plus haut, a le mérite non seulement de la pertinence, mais aussi celui de la cohérence, deux facteurs favorables assurément à l'efficacité du PNEV, et donc en phase avec les conditions de réussite de sa mise en œuvre. Cela est opportunément corroboré par l'approche didactique de l'enseignement traditionnel, qui sera abordé ultérieurement.

DEUXIÈME PARTIE PROPOSITION DE PROGRAMME NATIONAL D'ÉDUCATION AUX VALEURS PNEV

INTRODUCTION

L'élaboration du Programme National d'Éducation aux Valeurs vise les fondements du Mali nouveau- Malikura. Inscrite comme telle dans l'agenda des priorités gouvernementales relatives au processus de refondation nationale, elle demande la formation d'un autre modèle de citoyen, pétri de qualités remarquables de bâtisseur. Le Malien de type nouveau se distinguera par sa distanciation nette des mauvaises habitudes du passé, des comportements d'ignorance et des pratiques de prédation qui ont gangrené la vie publique, entraînant des dérives comportementales graves, le dévoiement des institutions et la crise aiguë, multidimensionnelle. Il faudrait donc étouffer toutes propensions à la dérive, sanctionner les réflexes et actes de récidive, comme il se doit, afin de provoquer le changement de comportement et de mentalité, à travers une gouvernance à la fois souple et rigoureuse d'un vertueux accomplissement.

L'État se doit d'éduquer les populations pour prévenir le désordre, endiguer le conflit, assurer la quiétude générale et permettre à tous et chacun de travailler librement, de se développer et s'épanouir. Cette œuvre s'inspire du cadre normatif applicable, qui servira de référentiel des valeurs à disséminer. Mais, le nouvel état d'esprit visé doit traverser positivement toute la société en proie aux mutations ; que tous les autres acteurs jouent leur partition dans la formation de l'homme attendu.

Dans une approche d'inclusivité totale, toutes les couches sociales et catégories socio-professionnelles sont impliquées comme parties prenantes de la dynamique refondatrice. En effet, il ne saurait être reconnu de pertinence et d'efficacité au PNEV, sans la prise en compte des différentes composantes de notre société dans leur diversité. Des acteurs de premier plan comme la famille, l'école, l'État, les légitimités traditionnelles et les médias, dûment mis en exergue, aux syndicats, partis politiques, organisations de la société civile et du secteur privé, plus particulièrement les entreprises, chambres consulaires, ordres et établissements professionnels, jusqu'aux Maliens à l'étranger, toutes les composantes de la Nation devront participer et contribuer à reconstruire aujourd'hui le Malien de demain, volontiers nouvelle fierté d'Afrique, engagé, et mu par une conscience aigüe de l'idéal panafricaniste.

Pour réussir le challenge, il faut nécessairement atteindre toutes les populations à travers les médias appropriés. La langue revêt à cet effet une importance singulière, car nous avons les valeurs de notre collectivité nationale dans la pluralité linguistique et la spécificité communautaire. Toutes les actions en cours et à venir se mènent nécessairement dans les langues nationales. Elles constituent le socle d'ancrage et de diffusion du Programme. De ce point de vue, l'adoption prochaine de la loi portant officialisation des langues nationales – support juridique du Document de Politique Linguistique du Mali – ouvrira de belles perspectives d'appropriation et de mise en œuvre efficace et efficiente du Programme National d'Éducation aux Valeurs par l'ensemble de la communauté malienne.

C'est dire combien cette œuvre gigantesque sera le produit d'une saine coopération de tous les acteurs, et en particulier de la complémentarité des actions des départements responsables identifiés pour la mise en œuvre. Des Ministères clé, comme ceux en charge de la Culture, de l'Éducation, de la Famille, ou encore de la Jeunesse, sans oublier celui de la Communication, méritent d'être aux avant-postes de la grande bataille des valeurs à mener par toutes les forces vives, solidaires.

1. CADRE REFERENTIEL DU SYSTEME DES VALEURS CIBLÉES

Dites-moi quelles sont vos valeurs et je vous dirai qui vous êtes... Les valeurs de société sont les constituants les plus pertinents de l'identité, individuelle et collective. De ce point de vue, tout individu, toute société, toute nation, se distingue par des caractéristiques culturelles et linguistiques qui les singularisent, dans l'unicité de l'être humain sur cette terre des hommes. C'est cette diversité culturelle et linguistique qui fait la richesse des peuples.

La perte des valeurs constitue un grave danger pour toute société. L'équation devient vitale, lorsqu'il s'agit d'un peuple qui a subi les affres de la colonisation et qui a su, des décennies, voire des siècles durant, résister à l'effacement identitaire. Terre de plusieurs empires et royaumes successifs, le long des siècles, le Mali, conjuguant unité et diversité, a su se construire une forte identité plurielle basée sur des valeurs sociales cardinales, qu'il partage avec la plupart des États de la sous-région, mais aussi du continent. Les vicissitudes de l'histoire et de la gouvernance l'ont aujourd'hui conduit à un tel degré de délitement de l'ordre civil, de méconnaissance, voire d'assèchement des valeurs, que l'idée de sursaut pour la Refondation de l'État s'impose à toutes les consciences, avec au cœur la restauration des valeurs fondamentales de la nation.

Mais, comment réinvestir des valeurs avec un tissu social abîmé, lacéré ? Comment retrouver les fondamentaux de notre identité, lorsque les principaux dépositaires ont disparu, sinon délégitimés par l'irrésistible vague des changements dans un monde globalisé, gouverné par la culture de l'avoir et la marchandisation des relations entre acteurs (individus, groupes, nations) ? Comment assurer la sauvegarde, l'enseignement et la diffusion de nos valeurs de référence dans toutes les sphères de la vie publique et à tous les niveaux (famille, communauté, école, Administration), lorsque nous pâtiŕissons des errements d'un État à la dérive ?

1.1. Dispositifs normatifs de référence

Au cours de son histoire millénaire, la nation malienne a traversé monts et vallées, savane et désert, royaumes et empires, dont les plus prestigieux marquent encore la mémoire collective. Ces entités sociohistoriques et politiques ont légué des règles et dispositions de grande valeur, reconnues à travers le monde. L'immersion dans le système de valeurs ne peut ignorer les cadres référentiels qui ont jalonné ce parcours, et dont nous retenons du lointain passé à ce jour un certain nombre :

- Charte impériale de Kurukanfuka 1236, assortie des enseignements initiatiques du «Do Kayidara»
- «Lois Sékou Amadou» de la Diina (1818/1844)
- Cahiers jurisprudentiels de Tombouctou
- Constitution du 25 février 1992
- Charte de la transition du 1er octobre 2020, révisée le 25 février 2022

A ces textes fondamentaux, il convient d'adjoindre un certain nombre de documents à caractère structurant, tels que :

- Loi d'Orientation de l'Éducation au Mali (Loi N° 99-046 du 28 décembre 1999)
- Politique Nationale de la Citoyenneté et du Civisme
- Politique Nationale de Transparence au Mali
- Politique Nationale de la Promotion de la Famille
- Document-Cadre de Politique Culturelle du Mali

- Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation
- Recommandations du forum de l'éducation de 2008
- Document de Politique Linguistique du Mali
- Droits des Personnes vivant avec handicap (Loi N°2018-027 du 12 juin 2018)
- Programme Décennal de Développement de l'Éducation et de la Formation Professionnelle (PRODEC2/ 2019-2028)
- Charte des partis
- Accord pour la Paix et la Réconciliation Nationale, APR-2015, à Bamako
- Loi instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives (Loi N°2015-052 du 18 décembre 2015)
- Conclusions du dialogue national inclusif de décembre 2019
- Recommandations des Assises Nationales de la Refondation de l'État (Décembre 2021)
- Cadre Stratégique de la Refondation de l'État et son Plan d'Actions (2022-2031)
- VISION MALI 2025

Bien qu'en cours d'élaboration, le Projet de « **Charte de l'Éthique et des Valeurs du Mali** » du Ministère chargé de la Culture trouve sa place dans ce recueil.

L'unité de la nation malienne s'affirme au regard des institutions sociales et des règles qui les animent. Dans l'optique de la refondation nationale demandant à redevenir nous-mêmes et faire par nous-mêmes, nous devons puiser à la source de nos traditions orales des actes verbaux et écrits consignés par nos aïeux, fondateurs de cette civilisation, multiséculaire et de grande renommée, pour rebâtir le Mali.

REVUE SUCCINCTE DU RÉFÉRENTIEL

● **Charte impériale de Kurukanfuka 1236**

Gigantesque travail de recherche de l'éminent Souleymane Kanté, savant guinéen, inventeur de l'écriture Nko, qui en a exhumé les dispositions actuelles, sous l'appellation de « lois de Kurukanfuka » ou « Constitution du Mandé », résumées en 134 articles. La Charte détermine les principes de vie, le droit, l'organisation sociale, les règles applicables, les valeurs essentielles, les nécessités du pouvoir et les conditions de la paix civile.

Les enseignements initiatiques du Do Kayidara l'évoquent, s'en inspirent et s'y adossent comme l'un des temps de référence dans l'accomplissement du verbe ancestral.

● **«Lois Sékou Amadou» de la Diina (1818/1844)**

Ensemble de dispositions séculaires qui ordonne les rôles de la transhumance au Delta intérieur du Niger, instituant des gardiens traditionnels de gestion de l'espace pastoral : les *Jowros* ; avec les passages tracés des troupeaux, les modalités de la traversée du fleuve vers le bourgou, etc. Ce code a permis de régler les rapports de voisinage et pacifier les relations nomades-sédentaires, depuis cette époque jusqu'à l'Indépendance.

● **Les cahiers jurisprudentiels de Tombouctou**

La cité sainte garde dans ses mémoires, les tarikhs et les pages de ses célèbres manuscrits, la quintessence du droit dit par les imams, les cadis, les juristes, les maîtres de la science islamique, avant et depuis l'illustre exilé- Ahmed Baba. Ce fonds d'archives de jurisprudence demeure source de droit.

- **La Constitution du 25 Février 1992**

Elle proclame en son Préambule alinéa 3 « *la détermination du Peuple Souverain du Mali à défendre les droits de la Femme et de l'Enfant ainsi que la diversité culturelle et linguistique de la communauté nationale* », édicte en son article 17 que « *l'éducation, l'instruction, la formation, le travail, le logement, les loisirs, la santé, et la protection sociale sont des droits reconnus* » et en son Article 18 que « *tout citoyen a droit à l'instruction* ».

- **La Charte de la Transition du 1er Octobre 2020**

La Charte de la Transition, adoptée le 12 septembre 2020 suite aux Conclusions des Concertations nationales tenues les 10, 11 et 12 septembre 2020, est promulguée par le Décret N° 2020-072/PT-RM du 1er Octobre 2020 par le Président de la Transition. Elle est fondée à la fois sur la Constitution du 25 février 1992 et l'Acte fondamental n°001/CNSP du 24 août 2020. Elle tient compte de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger signé le 15 Mai 2015, et parachevé le 20 Juin 2015 à Bamako. Elle complète la Constitution du 25 février 1992.

- **Loi d'Orientation sur l'Éducation au Mali (Loi N°99-046 du 28 décembre 1999)**

Au niveau des principes, à travers cette Loi, « le droit à l'éducation est garanti à chaque citoyen. Il s'exerce à travers l'accès à l'éducation et la fréquentation des établissements d'enseignement publics ou privés » (article 2). Au niveau des objectifs, « le système éducatif malien a pour finalité de former un citoyen patriote et bâtisseur d'une société démocratique, un acteur du développement profondément ancré dans sa culture et ouvert à la civilisation universelle, maîtrisant les savoir-faire populaires et apte à intégrer les connaissances et compétences liées aux progrès scientifiques, techniques et à la technologie moderne » (article 11). Au niveau de l'espace partenarial, « il est créé un espace de concertation regroupant tous les acteurs concernés par l'éducation. Cet espace partenarial a pour objectif de créer un réseau d'échanges entre les partenaires de l'éducation afin de favoriser une bonne circulation de l'information et d'aider à des prises de décisions pertinentes » (article 61).

- **La Politique Nationale de la Citoyenneté et du Civisme (PNCC)**

Adoptée par le Gouvernement en 2017, du diagnostic établi, il ressort que deux maux minent essentiellement la citoyenneté et le civisme dans notre pays : i) l'effritement de l'autorité parentale ; et ii) celui de l'autorité de l'État. Cette politique se veut être une réponse à la volonté de l'État de faire de la restauration des valeurs de construction citoyenne, une priorité de son action. Un ministère a été dédié à cette épineuse question soulevée sous différents régimes, depuis la 2^{ème} République, sans pour autant pouvoir apporter les réponses adéquates.

- **La Politique Nationale de Transparence au Mali et la Politique Nationale de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR)**

Des réponses à l'offre d'informations limitées au regard des besoins et attentes des citoyens. La Politique Nationale Gestion Axée sur les Résultats du Mali a été adoptée en février 2016 avec pour vision « *une Administration publique performante, responsable et redevable aux citoyens* » L'objectif ultime est de rendre l'Administration publique plus efficace dans sa mission de servir les populations et d'assurer un meilleur contrôle de l'utilisation des ressources publiques, au regard des exigences du développement. Les résultats ultimes attendus de cette politique sont : i) un Gouvernement engagé envers ses citoyens et imputable des résultats ; ii) des politiques et programmes publics alignés sur les priorités nationales ; iii) une gestion efficace et rigoureuse des ressources publiques par l'Administration ; iv) des comportements individuels orientés vers la performance.

La Politique Nationale de Transparence est, elle, basée sur la promotion de la culture d'ouverture à travers l'accueil, l'écoute, le service présence et visibilité Web, lignes téléphoniques spéciales ;

la dénonciation d'actes irréguliers par l'alerte, et la dénonciation ; et la culture de diffusion de documents officiels à travers l'accessibilité desdits documents (textes, documents de stratégie et politiques sectorielles), les Centres d'information et de documentation publics et les Sites ministériels.

• **La Politique Nationale de Promotion de la Famille**

Elle est déclinée en plan d'action pour la période 2016 – 2020, dont la mise en œuvre est effectuée sous la coordination du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille. Elle se fixe pour priorité de mobiliser une multitude d'acteurs dans un élan de synergie d'actions, coordonné et soutenu. Les efforts dans ce cadre vont porter sur : i) l'intégration des thématiques (initiatives et actions réalisées) de promotion de la famille ; ii) le renforcement du professionnalisme du secteur associatif, le suivi et la coordination efficace de leurs réalisations ; iii) la mobilisation des ressources financières nécessaires à la réalisation des plans d'action. Pour la mise en œuvre de cet outil gouvernemental, l'approche institutionnelle repose sur le partenariat entre l'État, les organisations de la société civile et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

• **Le Document-Cadre de Politique Culturelle du Mali**

La *culture* y est qualifiée comme étant un secteur d'activités à part entière, qui a ses acteurs spécialisés et ses besoins spécifiques, mais aussi une matière transversale par excellence, qui entretient des liens avec tous les autres domaines de politique sectorielle ; un secteur dont la vitalité ne dépend pas seulement des pouvoirs publics, mais aussi et surtout du dynamisme de ses acteurs indépendants et de l'engagement de toutes les forces vives de la société en sa faveur. L'objectif général de la politique culturelle est de maximiser la contribution de la culture au développement durable du Mali, notamment le développement culturel, humain, social et sécuritaire, la bonne gouvernance, la durabilité environnementale, la croissance et la réduction de la pauvreté, avec à la clé trois objectifs spécifiques :

- encourager le développement d'établissements culturels actifs et performants à tous les niveaux de la chaîne, depuis la création jusqu'à la réception par les publics ;
- soutenir un accroissement quantitatif et qualitatif de la production de biens et services culturels maliens ; et
- soutenir un élargissement de l'audience des biens et services culturels maliens au niveau national, sous-régional, continental et international.
- Le Document-Cadre de Politique Nationale de Décentralisation (DCPND) et son Plan d'Actions Prioritaires (2017-2021)

Il prône le développement territorial équilibré des régions et des pôles urbains ; le renforcement de la gouvernance inclusive du territoire à travers l'implication et la responsabilisation des citoyens ; l'amélioration de la gouvernance de la sécurité au niveau régional et local pour garantir un développement durable à travers la redéfinition des pouvoirs, des compétences et le champ d'intervention et de collaboration des collectivités territoriales en matière de sécurité ; l'amélioration de la transparence et de la redevabilité des collectivités territoriales ; l'amélioration de l'intégration du genre et des jeunes dans la gestion des collectivités territoriales ; l'amélioration de la mobilisation des ressources internes des collectivités et de l'aide publique au développement ; la promotion et le développement de l'école, voire de l'éducation, en mode décentralisé.

- Les Recommandations du forum sur l'éducation de 2008`
- Le forum a regroupé tous les acteurs de l'éducation et a fait des propositions relatives à la gestion de l'école en définissant le rôle de chaque acteur.
- Le Document de Politique Linguistique du Mali (03 décembre 2014)

Il stipule que « *la politique linguistique du Mali se définit comme une politique de promotion du multilinguisme, axée sur la convivialité, d'une part entre les langues maliennes, toutes considérées comme langues nationales et, d'autre part, entre celles-ci et les langues en présence, africaines et non africaines, en tenant compte de leur dynamique respective. Elle se veut le cadre référentiel des orientations politiques en matière de promotion et d'utilisation des langues, reconnu par toutes les composantes de la Nation.* »

La Politique linguistique du Mali repose sur sept (07) principes :

- les langues nationales constituent le socle de l'identité culturelle nationale ;
- le respect de la diversité linguistique consolide l'unité nationale ;
- tout citoyen a le droit de parler et d'être éduqué dans sa langue maternelle ;
- la promotion de toutes les langues nationales est une nécessité pour un développement endogène et une véritable décentralisation ;
- tout citoyen devrait pouvoir apprendre au moins une langue nationale, une ou deux langues africaines et une ou deux autres langues de communication internationale, en plus de sa langue maternelle ;
- les langues s'imposent par leur dynamique ;
- la politique linguistique du Mali est fondée sur un multilinguisme fonctionnel convivial³ s'articulant avec la décentralisation et l'intégration africaine, ayant comme matrice une langue identitaire, une langue véhiculaire et une langue de communication internationale.

Elle stipule que toutes les langues nationales sont potentiellement des langues officielles du pays et pose ainsi les bases de l'affirmation de la souveraineté linguistique et culturelle du Mali. Un projet de loi constituant l'expression juridique de la Politique linguistique du Mali est en cours d'adoption par l'Institution législative.

● **Droits des Personnes vivant avec un handicap (Loi N°2018-027 du 12 Juin 2018)**

Elle a pour objet de promouvoir et de protéger les droits des personnes vivant avec un handicap. Ce qui renvoie à la problématique des disparités sociales à considérer dans le système éducatif au sein duquel il faille rompre définitivement le cycle de discrimination et de pauvreté auquel les enfants en situation de handicap et leurs familles sont souvent confrontés.

Au demeurant, relève le PRODEC2, « *les objectifs visant à l'Éducation Pour TOUS ne pourront être atteints sans la prise en compte des enfants en situation de handicap dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes et politiques d'éducation* ».

● **Le Programme Décennal de Développement de l'Éducation et de la Formation Professionnelle (PRODEC2/ 2019-2028)**

Y sont traités, et développés, le contexte global du développement du pays, le diagnostic du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle, les disparités dans l'accès à l'éducation et dans la distribution des ressources publiques d'éducation, les axes stratégiques et principales réformes politiques, les objectifs, les principales politiques structurantes du secteur, les programmes, le cadre de suivi des programmes, le coût et le financement de la stratégie sectorielle, la mise en œuvre et les mécanismes de suivi/évaluation, les risques et mesures d'atténuation, et le cadre logique du Programme.

3 Approche stratégique de gestion du pluralisme linguistique africain prenant en compte à la fois le principe d'équité des langues et le principe de réalité des différentes fonctions assumées par celles-ci. Elle prône la convivialité des langues et la « délégation de souveraineté linguistique » par la pratique du principe de subsidiarité entre les niveaux local, régional, national et africain.

Le tout inscrit dans la dynamique d'une vision et des principes directeurs, et la vision des départements en charge de l'Éducation et de la Formation professionnelle est qu'« à l'horizon 2028, le Mali dispose d'un système éducatif performant et inclusif qui forme des citoyens patriotes, responsables, producteurs et créatifs qui contribuent au développement socio-politique de leur pays ».

- **La Charte des Partis (Loi n°00-045/du 07 juillet 2000)**

Ensemble de principes qui régissent la vie des partis politiques, elle a pour objet de codifier leurs règles de formation, de fonctionnement et de financement. Elle stipule que « les partis politiques sont des organisations de citoyens réunis par une communauté d'idées et de sentiments, prenant la forme d'un projet de société, pour la réalisation duquel ils participent à la vie politique par des voies démocratiques. Ils ont vocation à mobiliser et éduquer leurs adhérents, à participer à la formation de l'opinion, à concourir à l'expression du suffrage, à l'exercice du pouvoir et à encadrer des élus. ».

Les partis politiques ont :

- le devoir de contribuer à l'édification de l'État de droit et à la consolidation de la démocratie, et assurent par cette voie une fonction éducative ;
- l'obligation d'assurer la formation civique des militants, en conformité avec les principes moraux et sociaux aptes à forger des citoyens conscients de leurs devoirs envers la collectivité nationale, par la stimulation de l'esprit de solidarité, de tolérance et de dialogue, la promotion de la participation démocratique et pacifique à la vie nationale, et le respect de l'intérêt général.

- **L'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger**

Signé les 15 mai et 20 juin 2015 à Bamako, il édicte parmi ses huit principes de base « le respect de l'unité nationale, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de l'État du Mali, ainsi que sa forme républicaine et son caractère laïc », « la reconnaissance et la promotion de la diversité culturelle et linguistique et la valorisation de la contribution de toutes les composantes du peuple malien, particulièrement celle des femmes et des jeunes à l'œuvre de construction nationale », « la lutte contre la corruption et l'impunité », « la lutte contre le terrorisme, le trafic de drogues et les autres formes de criminalité transnationale organisée ».

- **La Loi instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives (Loi N°2015-052 du 18 décembre 2015)**

La Loi 052, comme elle est communément appelée, illustre le principe de l'équité genre, cherchant à assurer un niveau de représentation plus que symbolique des deux sexes aux postes électifs et nominatifs de l'État. Le quota minimum exigé est de 30 % des promus. Elle s'applique aux nominations dans les Institutions de la République et les services publics, et aux listes de candidature à l'élection des députés à l'Assemblée Nationale et à celui des Conseillers des Collectivités territoriales.

- **Les Conclusions du dialogue national inclusif (Décembre 2019)**

Elles ont porté sur des mesures et orientations fortes pour l'avenir institutionnel du Mali. Parmi ces conclusions figurent les règles de gestion et d'organisation des élections et la nécessité d'une organisation territoriale plus efficace et plus proche des populations.

Les Recommandations des Assises Nationales de la Refondation (Décembre 2021)

Ce sont 84.700 délégués, venus de l'intérieur et de l'extérieur du pays, avec 13 thématiques. 516 recommandations et résolutions ont formulées, à l'issue des échanges et des débats, dont l'éducation aux valeurs. Il s'agit d'opérer « *une transformation profonde de notre système de gouvernance, en vue d'une véritable refondation de l'État* ».

• Le Cadre Stratégique de la Refondation de l'État et son Plan d'Action (2022-2031)

La vision du Cadre Stratégique de la Refondation de l'État est celle d'« *un Mali bien gouverné, sécurisé et stable, soucieux du vivre ensemble et respectueux des droits de l'Homme et des valeurs socioculturelles* ». Cinq axes stratégiques se dégagent : 1) Axe N°1 : Gouvernance, réformes politiques, institutionnelles et administratives ; 2) Axe N°2 : Sécurité, défense, paix et cohésion sociale ; 3) Axe N°3 : Croissance économique et développement durable ; 4) Axe N°4 : Secteur touristique et citoyenneté ; et 5) Axe N°5 : Capital humain et inclusion sociale. Des axes ressortent 13 objectifs spécifiques dont : « l'amélioration du système éducatif et de la recherche scientifique » ; « le développement du sport, de l'éducation civique et de la citoyenneté » ; « l'amélioration de l'accès à la santé et la promotion de l'inclusion sociale ».

• La « VISION MALI 2025 » (06 décembre 2000)

C'est dans le cadre du renouveau de la planification au Mali qu'a été réalisée « l'Étude Nationale Prospective 2025 » (ENP 2025) approuvée par le Gouvernement, dont découle la « VISION MALI 2025 », qui est de « *conjuguer sagesse, authenticité et dynamisme pour faire du Mali une nation prospère, performante et moderne dont le peuple aura su se saisir résolument de son propre destin pour demeurer un Peuple Uni dans sa riche diversité, tourné vers un But commun et ayant une Foi indéfectible en son avenir* ».

• La Charte de l'Éthique et des Valeurs du Mali

Avec l'effritement de l'autorité parentale et de l'autorité de l'État ressorti dans la PNDCC se retrouvent ainsi sérieusement affectées nos valeurs culturelles fondamentales comme le cousinage, la solidarité et l'entraide, le respect des aînés, l'intégrité, la sacralité du bien public, l'honnêteté, l'hospitalité, la grande famille, l'utilisation de nos langues nationales, et une ouverture toujours plus grande sur l'extérieur. Au demeurant, l'école malienne n'a pas su donner une place importante à l'enseignement de l'éducation civique et morale, et en faire une matière obligatoire à prendre en compte dans les examens à l'échelle des différents ordres d'enseignements, y compris l'université, qu'ils soient publics, parapublics, et/ou privés. Ce constat est à la base de ce projet.

À l'analyse des différents textes, ci-dessus, le Mali dispose, là, des arêtes de son cadre référentiel général des valeurs à cibler, remontant depuis le temps des empires. Le système *Do Kayidara*, revisité au cours de la phase d'exploration, promet. Il est pressenti comme pouvant servir de discipline majeure de l'éducation aux valeurs, authentique, désaliénée, que le pays réclame.

Le patrimoine immatériel *Do Kayidara*, peu connu malheureusement, est un système d'enseignement traditionnel qui émane du socle des valeurs cardinales partagées par l'ensemble des communautés vivant sur le territoire du Mali actuel, voire au-delà. Du Sénoufo au Tamasheq, du Peul au Songhaï, en passant par le Soninké, le Dogon ou le Maure, chacune d'elles le décline dans sa propre langue, contribuant ainsi à construire le fondement du vivre ensemble des dites communautés, et à faire d'elles ces espaces de conjonction et de convivialité constamment irrigués, entretenus par des pratiques qui construisent et développent en leur sein un lien social puissant. L'unité de la nation malienne s'affirme dans les règles communes, reconnues de tous, malgré la disparité spatiale. L'ensemble des écoutes, tout au long de cette mission, ont conforté, au-delà de la diversité des expressions, l'idée de cette communauté des valeurs présentée ci-après.

1.2. Se reconstruire sur la base des enseignements du Do Kayidara

Le grand voyageur et chroniqueur arabe, Ibn Battuta, qui a séjourné dans la capitale de l'Empire du Mali en 1352, sous le règne de Mansa Suleyman (1341-1358), a tiré de ses expériences vécues et observations personnelles ces quelques conclusions saillantes : « Parmi les belles qualités de cette population, nous citerons les suivantes : le petit nombre d'actes d'injustice que l'on y observe ; car les [Maliens] sont de tous les peuples celui qui l'abhorre le plus. Leur sultan ne pardonne point à quiconque se rend coupable d'injustice. La sureté complète et générale dont on jouit dans tout le pays. Le voyageur, pas plus que l'homme sédentaire, n'a à craindre les brigands, ni les voleurs, ni les ravisseurs. Les [Maliens] ne confisquent pas les biens des [étrangers] qui viennent à mourir dans leur contrée, quand même il s'agirait de trésors immenses. Ils les déposent, au contraire, chez un homme de confiance d'entre les [étrangers], jusqu'à ce que les ayants droit se présentent et en prennent possession. Ils font exactement les prières ; ils les célèbrent avec assiduité dans les réunions des fidèles, et frappent leurs enfants, s'ils manquent à ces obligations ...⁴ ».

Une bonne question serait de se demander comment tout cela s'était fait. Une bonne réponse serait d'explorer et de revivifier le contenu d'autres chroniques écrites et traditions orales, qui ont magnifié les grands héros et les étapes décisives désormais associés à l'émergence, à la survie et à l'évolution de la nation malienne.

A cet égard, il convient de retenir que la grande bataille de Kirina de 1235 n'était pas qu'une confrontation militaire entre deux coalitions multi-ethniques dirigées, d'une part, par le roi du Sosso, Sumanguru Kanté, et d'autre part, par le prétendant au trône du Mandé, le prince Sunjata Kéita. Elle représentait aussi une étape décisive dans l'affirmation d'une conscience nationale partagée par la presque totalité des peuples sédentaires, semi-nomades et nomades de l'Ouest africain qui se sont retrouvés dans le camp de Sunjata. Ceux-ci aspiraient à une nouvelle ère de paix et de prospérité qui consacrerait leur rejet des formes extrêmes de violence et d'atteinte à la dignité humaine. Ils avaient enduré les affres de nombreuses guerres antérieures liées, entre autres, à la dislocation du système étatique de l'Empire du Wagadu (Ghana), et à la volonté subséquente des royaumes vassaux de s'affranchir et de contrôler, à leur tour, les routes du commerce transsaharien entre le Soudan occidental et l'Afrique du Nord. D'où la tenue de grandes assemblées, postérieures à la bataille de Kirina, pour discuter et adopter des normes, codifiées en charte. La Charte de Kurukanfuka, parfaite illustration de cette aspiration, annonçait la mise en place d'alliances, plus ou moins sacralisées, entre les diverses composantes des forces coalisées et/ou entre leurs communautés d'origine. Cet état de fait est l'une des caractéristiques fondamentales de la nation multiculturelle qu'est le Mali.

BREF APERÇU DE L'ENSEIGNEMENT DO KAYIDARA

Des personnes, dépositaires de savoirs, maîtres de la Parole, dont certaines affiliées au système d'enseignement traditionnel « *Do Kayidara* », ont retenu et transmis, de génération en génération, le concept de *famille-nation*, au sein de laquelle les « enfants/citoyens » de la *mère-nation* collaborent, s'interdisant de verser dans les violations et excès majeurs de quelque type que ce soit, à la satisfaction heureuse des besoins de chaque membre de ladite famille, aux trois plans :

- physique (corps = farikolo)
- émotionnel (cœur = dusukolo)
- intellectuel/spirituel (cerveau = kunkolo).

Le concept de famille-nation repose sur trois séries de valeurs et principes complémentaires qui prévalent au sein de chacune de nos communautés, sous diverses appellations, dans les différentes langues⁵.

4 in Ibn Battûta, *Voyages*, (trois tomes), Traduction de l'arabe de C. Defremery et B.R. Sanguinetti (1858), Introduction et notes de Stéphane Yerassimos, Cartes de Catherine Barthel, Collection FM/La Découverte, Librairie François Maspero, 1982, Paris, page 359

5 Le rendu des concepts, à titre illustratif, est fait en bamanankan

a. Les cinq valeurs cardinales de la citoyenneté (Malidenya)

Leur défense, sauvegarde et transmission relèvent de la responsabilité des familles paternelles et maternelles.

a.1. L'humain (mogoya) s'oppose à l'animal (baganya).

Cette valeur cardinale donne naissance à la civilité requise à l'égard de toute personne : la salutation (*fooli*), le respect (*bonya*) et la considération (*tanga*). i) **La salutation** est le premier signe de reconnaissance d'une présence physique humaine. Elle est obligatoire et doit être correctement répondue. ii) **Le respect** permet de reconnaître et valider en l'autre la dimension émotionnelle de son humanité, conférée par la Création. C'est une obligation due à toute personne, tant qu'elle s'en montre digne. iii) **La considération**, elle, permet de reconnaître et de valider en l'autre la dimension idéale de son humanité. Elle est également une obligation pour qui n'en a pas violé le fondement.

a.2. La personne sociable (mogosèbèya) opposée à l'égoïsme.

Cette autre valeur cardinale a donné naissance à d'autres civilités, dont : l'hospitalité (*nyògon kunbèli*), la solidarité (*nyògon dèmèli*), la bienveillance (*nyògon kòlòsili*). i) **L'hospitalité** est primordiale, parce que dans des systèmes de production de richesses de savoirs et de techniques, complémentaires les uns des autres, nos ancêtres- sédentaires ou nomade, de la zone forestière à la zone saharienne, ont compris que la mobilité est outil privilégié de consolidation de leur capacité de résilience, et de la chance de survie de chacune de leurs communautés, partant, de toute la famille-nation malienne, solidaire. C'est ainsi qu'ils ont normé, codifié, l'accueil et l'hospitalité en un trait de culture prédominant dans chaque aire socio-écologique, qui s'impose d'office, tant que l'étranger, le visiteur, n'en a pas violé les règles, et dans les limites de l'offre de gîte et du couvert à portée de l'hôte. ii) **La solidarité** permet de reconnaître et de valider l'appartenance, non seulement à la communauté de base (familles paternelle et maternelle, quartier, village, contrée, terroir, etc.), mais aussi à la communauté élargie (famille-nation malienne, nation africaine, humanité entière) à travers des actes de partage et de convivialité qui limitent les retombées des insuffisances, incertitudes et vicissitudes de toute nature. Il s'agit de donner, garder, du sens à l'existence humaine. iii) **La bienveillance** est une stratégie de mise en relations connexes dans la durée, conçue et normée depuis des siècles pour que les générations se soutiennent entre elles et contribuent à réguler, pacifier, la communauté, la société, jusqu'à l'avènement au Mali du présage. Dans ce sens, nos ancêtres ont délibérément usé de leur génie collectif pour mettre au point des cycles initiatiques, des passerelles d'apprentissage initial et de formation continue, dans le sens horizontal (entre membres du même groupe d'âge), tout comme dans le sens vertical (d'un groupe d'âge avancé vers un groupe plus jeune, et vice-versa), par exemple. Des rapports qui cimentent la confiance intergénérationnelle, obligeant les uns et les autres (individus, familles et communautés) à s'investir autant dans le renouvellement des actions, rites, pratiques, qui contribuent à l'ancrage de la bienveillance dans tous les segments de la société; in fine, à l'échelle de toute la famille-nation.

a.3. La filiation sociable (mògòsèbèdenya) opposée à la jouissance/gratification limitée à soi-même et/ou aux siens.

Cette valeur cardinale est associée aux valeurs complémentaires qui traduisent le processus de socialisation et de formation de l'enfant malien (*maliden*) de la naissance à la maturité, que sont : l'entretien de l'enfant (*denlado*), l'éducation de l'enfant (*denlamò*) et la culture de l'enfant (*denlamara*). i) **L'entretien de l'enfant** consiste à prendre soin, au sens propre, de l'enfant malien, considéré comme une bénédiction divine, mais aussi de veiller sur ce citoyen en devenir, « l'enfant du Mali ». L'ensemble de la famille, mais aussi la communauté, assure les besoins essentiels de survie de l'enfant. ii) **L'éducation de l'enfant** invite à lui inculquer les rudiments essentiels, principes élémentaires et compétences initiales de vie en famille et en communauté élargie.

Chaque personne habitée par le sens du devoir dans la cité est appelée à jouer sa partition dans cette composition, afin que toute la grande famille (parents, alliés et voisins) se reconnaisse en l'enfant, au jeune citoyen, en construction. iii) **La formation, la culture, de l'enfant** afin d'en faire non seulement une personne digne, vertueuse, mais aussi un citoyen actif, productif et utile à soi-même, à sa famille, à sa communauté proche, au Mali, au monde, et à son Créateur.

a.4. L'honorabilité (horonya) opposée à l'opprobre publique.

Cette valeur cardinale est associée aux valeurs complémentaires qui permettent de rehausser et préserver la dignité (*danbé*) de l'enfant, avec l'exigence de mériter, comme l'ascendant dont on a reçu le patronyme, le statut, ou le titre, distinctif, honorifique, de fierté légitime. Il faut reconnaître le mérite et honorer publiquement aux moments appropriés tous ceux qui : i) **ont travaillé concrètement** à l'amélioration des conditions d'existence de la famille, de la communauté, afin qu'ils servent de modèle, de référence, de repère perpétuel ; ii) **ont motivé, stimulé durablement**, les cœurs et les ardeurs de leurs compatriotes, afin que les bénéfices du travail en commun augmentent et soient partagés, engrangés, au point de pouvoir soulager les familles, les communautés, des affres de la précarité ; iii) **se sont sacrifiés et ont contribué grandement** à la défense et à la perpétuation des fondements de notre famille-nation. Ils font l'objet de louanges répétées, de chants de gloire et de poèmes épiques, en général, et peuvent, dans certains cas, bénéficier du titre de héros nationaux.

b. a.5. La Parenté élargie (sinankunya), opposée au seul intérêt/pouvoir personnel.

Elle appelle à la pratique quotidienne de trois séries de valeurs complémentaires qui imposent que l'on se prive au profit de l'autre, afin de maintenir, garantir, la cohésion sociale et la paix.

Plusieurs types et formes de *sinankunya* ont été codifiés pour différentes circonstances.

b. Cinq principes clé de la famille-nation (Dubadenya),

Leur défense, sauvegarde et transmission sont confiées aux autorités publiques ayant en charge l'exercice du pouvoir étatique, mais aussi aux légitimités locales et nationales devant les contenir en cas de manquement ou de violation. Ce sont :

b.1. Principe d'indivisibilité

b.2. Principe d'incessibilité

b.3. Principe de non aliénation par gage

b.4. Principe de non affectation/attribution (excepté la garde)

b.5. Principe de non dissolution (régénération cyclique)

c. Cinq principes opératoires de connaissance de soi (Yèrèdon)

La connaissance réfléchie invite au respect strict d'une hiérarchie particulière de normes et pratiques codifiées, quel que soit l'échelon décisionnel où se situe la personne concernée, ou son niveau intrinsèque de compétence par rapport à la problématique posée. Ceci, en vue de préserver la vertu à travers trois qualités essentielles de la cohésion sociale ; donc, de la vie en communauté et de la paix : la légitimité, l'équité et la dignité. Cette hiérarchisation qui s'impose à chaque enfant et citoyen en toutes circonstances est la suivante :

c.1. Voir de ses yeux, mais aussi avec son esprit/intelligence

c.2. Connaître grâce à l'expérience directe et à l'analyse théorique / l'étude abstraite.

c.3. Déclarer ses propres points de vue, intentions, aspirations, convictions, afin de pouvoir bénéficier de l'apport des autres personnes et de faciliter la mobilisation des énergies et talents pour la cause donnée.

c.4. Accomplir ses projets, devoirs, promesses, fonctions, etc., dans le délai imparti.

c.5. Faire du bien à soi, sa famille, sa communauté, sa nation, son monde, en toutes circonstances (autant que possible) afin de construire, consolider, la justice sociale et la paix durable.

Aujourd'hui, nul doute que la structuration et l'enseignement de ces principes et valeurs, au moyen d'un nouveau programme de partage et d'information à large échelle, ne manquerait pas de contribuer à l'œuvre de reconstruction de l'État et de la nation. Les enfants du Mali, plus unis, plus solidaires que jamais, ont devoir de revivifier cette école ardente, assignée à l'ouvrage de faire du Mali « *l'empreinte du paradis sur Terre* » au profit de nos créanciers, enfants et petits-enfants, et de toute l'humanité en général.

2. DIAGNOSTIC DU SYSTÈME ÉDUCATIF : BILANS, PERSPECTIVES ET DÉFIS

2.1. Regard sur le système éducatif

Dans la littérature courante, le système éducatif est assimilé assez souvent à l'école et ses avatars. Cette acception ne peut être que réductrice de son essence, car il englobe dans la réalité tous les rôles de la fonction d'éducation tout le long du processus de construction et d'épanouissement de la personne, depuis l'enfance jusqu'au citoyen accompli. En plus des nombreux acteurs qui opèrent et interagissent dans ce domaine, il faut aussi prendre en compte les espaces éducatifs, les temps et les modes d'accomplissement des fonctions de l'éducation.

L'éducation se présente comme un moule social à plusieurs entrées, correspondant à des étapes caractéristiques de la croissance physique et de la construction de la personnalité : le maternage (0-2 ans) ; la socialisation (2-7 ans) ; l'initiation, l'école, l'apprentissage avec la formation (7-21 ans) ; l'enculturation et les épreuves (21-40 ans) ; la confirmation (40-60 ans) ; l'assagissement (60 ans et plus). A chaque étape de la vie correspondent des acteurs précis, et des intervenants inopinés, des facteurs aléatoires, qui pourront plus ou moins marquer, influencer, distraire, l'apprenant, au sens large. Il importe d'identifier tous les acteurs du système éducatif et de voir le rôle qu'ils jouent dans leurs espaces respectifs.

Le système éducatif global tel que défini n'est nullement figé encore moins en vase clos, il évolue toujours. Le changement en éducation est perpétuel dans la réalité mouvante de la vie en société. L'environnement socioéducatif est assez complexe, et les besoins-évolutifs. Raison pour laquelle, il faut veiller à un renforcement continu du système de prise en charge et à son adaptation, au-delà de la sphère étendue de l'école. Il faut assurer à l'ensemble des acteurs reconnus de l'éducation le pouvoir et la confiance d'agir, en s'assurant que tous regardent dans la même direction et puisent dans le même socle de valeurs. Il convient de préciser quelles sont les mises en situation qui favorisent les transmissions et acquisitions ; quelles sont les types d'activités envisagés ; comment vont être évalués les prérequis et acquis des cibles ; quels sont les moyens qui vont être déployés et de quelle manière ; comment s'opère l'organisation didactique par secteur.

2.2. L'éducation traditionnelle et la société malienne du 21^{ème} siècle

Le système scolaire n'est pas un fait universel, bien que l'on ait tendance à le confondre avec le système éducatif. Qu'il s'agisse de « case des circoncis »⁶ au village, de lycée ou d'école, les regroupements de jeunes gens, en règle générale, posent problème.

Les jeunes maliens, encadrés comme ils le sont aujourd'hui, ressentent un mal vivre. L'école, l'éducation, ou l'enseignement, qui « encadre » les jeunes n'est plus adaptée à leurs besoins, et

⁶ Dans beaucoup de nos communautés, le passage de l'enfance à l'adolescence se fait par l'acte de la circoncision pour les garçons. Ces derniers sont généralement regroupés pendant une certaine période à l'écart du village où ils reçoivent de leurs aînés la formation nécessaire pour leur insertion dans la vie.

les dirigeants ne répondent pas assez aux « fougues » qui leur font face. Malgré, les différentes réformes de l'éducation intervenues depuis 1962, l'école malienne traîne encore des éléments d'aliénation de notre culture et de nos valeurs.

Selon les sociétés, soit l'intégration au milieu et la fidélité aux traditions sont privilégiées, soit on favorise la formation d'un individu tourné vers le futur et ayant des attitudes plus libres vis-à-vis de son milieu. Cette différence d'éducation se ressent entre sociétés nomades et sédentaires. Ce qui conduit à se demander s'il existe en éducation même des valeurs universelles, ou si les valeurs sont plutôt contingentes.

En examinant la société malienne en particulier, les Maliens sont très fiers de constituer une véritable nation fondée sur des valeurs auxquelles ils restent attachés malgré les vicissitudes de la vie moderne : la famille, la communauté, la solidarité, l'hospitalité, le respect de l'autre, la dignité, le sens de la parole donnée... Certaines de ces valeurs ancestrales tiennent une place importante dans la prévention et la résolution de crises sociales ou simplement familiales : comme la solidarité, le *jatigiya* et le *sinankuya*. Mais, la confrontation avec d'autres réalités et l'évolution socio-environnementale ont engendré d'autres valeurs : autonomie de l'individu qui vire à l'individualisme ; liberté de propos, esprit clivant ; critique osée, remises en cause, désacralisation ; narcissisme...

L'impression est que les institutions d'éducation font plus de place à la transmission pure et dure des savoirs et des savoir-faire. Mais quelle est la place accordée à la transmission du savoir-être, du savoir-vivre, qui n'en constituent pas moins des fondamentaux de la vie en société ?

Le goût du gain facile, l'hédonisme et le galvaudage des concepts clés ont engendré des contre-valeurs. Tout simplement parce que les partisans des valeurs traditionnelles de dignité humaine, de vérité, d'honnêteté, de courage, de solidarité, de vertu, sont battus en brèche. Ces attitudes sont même souvent niées au nom d'une certaine conception de la religion.

La première cellule sociale qu'est la famille est aussi la première victime des crises qui secouent la société. Aujourd'hui, en ce début de 21^{ème} siècle, la famille n'est plus que l'ombre de ce qu'elle était, face à son instabilité avec la mobilité, sa réduction de taille, l'absence d'un ou des deux parents à la fois du domicile familial, les nombreux divorces et, globalement, une certaine démission des parents, et l'incapacité de la société, elle-même, à faire face à ces bouleversements. Or toutes les sciences humaines : Psychologie, Sociologie, Morale, Philosophie, ont largement exploré les questions attenantes et nous aident à expliquer et à comprendre le rôle et la place de la famille dans l'action éducative.

Alors que le système scolaire se limite au cursus scolaire et universitaire, le système éducatif englobe la famille, l'école et la société. C'est à partir de ces trois niveaux que les jeunes générations intègrent progressivement la vie en société et se préparent à la relève.

• La famille

Les parents doivent s'efforcer à « faire de leurs enfants des fils »⁷. Tout le problème réside dans l'importance que l'on accorde à une éducation appropriée des enfants. Il ne s'agit pas de parler de bonne éducation, mais d'une éducation appropriée.

Les valeurs que la famille devrait transmettre à l'enfant sont : le sens de la famille comme cadre idéal de vie et de croissance de l'enfant. L'enfant ne devrait jamais fuir sa famille. Au contraire, il devrait être toujours heureux et pressé de rentrer en famille. La famille devrait aussi apprendre à l'enfant le respect de l'autre, de tout être humain, indépendamment de la couleur de sa peau, de la différence de sexe, de religion, d'ethnie, de couche ou de rang social. Cela consiste à incul-

7 Pour dire que la famille engendre, certes, mais doit aussi se soucier d'éduquer

quer dans l'esprit des enfants que toute personne humaine est « un autre soi », un semblable, et qu'elle mérite respect et assistance. C'est une grande responsabilité qui incombe aux familles. Il appartient également aux familles d'apprendre aux enfants les rudiments de la vie en communauté : savoir dire « bonjour », « pardon », « s'il te plait », « merci », etc.

La famille est le pilier central de notre société, et c'est elle qui doit donner le ton pour l'éducation : la politesse, le respect des aînés, la vérité sont des valeurs dont l'enfant doit faire l'expérience en famille avant de sortir en société. L'éducation est ce pour quoi la famille, institution naturelle, est faite, et ce au travers de quoi elle se fait. Elle n'est pas un dressage, elle n'est pas un enseignement, elle est un « apprentissage ». Elle forme l'homme « par l'école des sentiments », qui est l'école la plus puissante. A ce titre, la famille est le véritable lieu d'éducation, si l'on veut bien voir dans l'éducation la formation des tendances fondamentales, intellectuelles et affectives, ayant pour objet la nature et nos semblables.

• La Société

La société relaie la famille dans la formation et la construction de l'individu. L'empreinte de la famille peut tendre à disparaître, ou se transformer au contact de la société, dans l'espace public, le lieu de travail, les organisations et les communautés.

Comme sources de la société qui influencent l'évolution des valeurs, nous pouvons citer, entre autres : les systèmes de croyances et de représentation, avec la confusion entre les dogmes religieux et leurs supports culturels indument érigés en valeurs (arabisation au nom de l'islam ; occidentalisation au nom de la chrétienté) ; la mondialisation et ses moyens de propagande, tels que les médias et les dites nouvelles technologies ; etc.

Les nouveaux médias, en général, et les réseaux sociaux, en particulier, en plus du cinéma et de l'ambiance de la rue sont les espaces alternatifs où les enfants et les jeunes désormais se socialisent. Il sied d'y prêter toute l'attention requise. Aujourd'hui, tout le monde est unanime également que les réseaux sociaux sont en train d'occasionner des dérapages et, en conséquence, d'agir négativement sur nos valeurs. A la dérive participent certaines émissions radiophoniques et télévisuelles, diffusant ou présentant des images contraires à nos us et coutumes. Il est temps d'arrêter cette divagation en explorant et puisant dans les sources anciennes et les ressources traditionnelles.

• L'École

Certaines sociétés ont codifié à leur manière la formation des nouvelles générations, d'où des systèmes scolaires liés à des cursus d'instruction. Mais, en vue de séparer les concepts d'instruction et d'éducation, d'une part, et ceux d'instruction publique et religieuse, d'autre part, il existe :

- des structures dites publiques exemptes ou s'occupant très peu de l'éducation religieuse et spirituelle ; et
- des structures privées confessionnelles qui, en plus d'assurer la formation commune, s'attachent à la formation religieuse.

De l'organisation générale du système éducatif dans notre pays, on retient :

• Quatre ordres d'enseignement :

- Éducation préscolaire ;
- Enseignement fondamental ;
- Enseignement secondaire ;
- Enseignement supérieur ;

• Quatre types d'enseignement :

- Éducation non formelle ;
- Éducation spéciale ;

- Formation technique et professionnelle
- Enseignement normal.

A travers ces ordres et types d'enseignement, l'État entendait « *permettre à chaque Malien d'achever au moins une éducation de base de qualité* ».

Un constat s'impose. Les autorités politiques et scolaires ont, dans la mise en œuvre des différentes réformes, mis surtout l'accent sur l'augmentation des taux de scolarisation ; le recrutement d'enseignants en nombre et en qualité ; l'amélioration de l'efficacité interne et externe des structures éducatives ; le développement de la recherche scientifique ; une meilleure gestion des ressources ; le renforcement de la décentralisation de l'éducation et des actions d'alphabétisation. Tout cela, en l'absence d'une politique claire, coordonnée, basée sur l'objectif de départ, qui préconisait que le système éducatif malien ait pour finalité de « *former un citoyen patriote et bâtisseur d'une société démocratique, un acteur du développement profondément ancré dans sa culture et ouvert à la civilisation universelle* ».

Au demeurant, les programmes d'éducation civique et morale des enseignements fondamental et secondaire ne semblent pas en mesure de remplir le contrat de la Loi d'orientation de l'éducation dans notre pays. Il apparaît clairement qu'il faut s'attaquer aux causes profondes de l'effondrement de notre système éducatif et sa difficulté à modeler « *l'homme qu'il faut à la place qu'il faut* ».

2.3. Enjeux et défis du système éducatif

Dès son accession à l'indépendance en 1960, le Mali, sous l'impulsion de son 1^{er} Président, Modibo Kéita, fait de l'école une priorité. L'objectif est de disposer de cadres nécessaires pour le développement du pays. L'éducation doit préserver la culture et les valeurs maliennes, « *décoloniser les esprits* ». Ce fut la réforme de l'enseignement, en octobre 1962.

En effet, les ressources humaines issues de l'école coloniale n'étaient non seulement pas suffisantes, mais avaient vocation à renforcer le système, et ne répondaient pas aux besoins de l'heure ; d'où l'urgence de réviser les contenus et les buts des formations, pour un système en adéquation avec les priorités nationales. La réforme avait pour but essentiel de réaliser un enseignement de masse et de qualité. Assez enthousiaste, elle ambitionnait la mise en place d'une formation adaptée aux réalités du pays. Saluée comme une véritable réussite, elle va néanmoins prendre du plomb dans l'aile, suite à des difficultés et contraintes. Les réformes qui ont suivi ont visé la révision et l'adaptation des objectifs de celle de 1962, et ce, en fonction des nouvelles réalités maliennes et mondiales.

Ainsi, la « Nouvelle École Fondamentale » (NEF), qui se voulait un véritable projet de refondation du Système éducatif malien, s'est donnée comme finalité (reprise dans la Loi d'orientation sur l'éducation de 1999) de « *faire de l'école malienne le lieu d'émergence du citoyen patriote et bâtisseur d'une société démocratique, profondément ancré dans sa culture et ouvert aux autres cultures, maîtrisant les savoir-faire populaires et apte à intégrer les connaissances et compétences liées au progrès scientifique et à la technologie moderne...* ». Elle se caractérisait par un tronc scolaire commun visant à supprimer toute dichotomie entre éducation formelle et éducation non formelle et à mettre en place un ensemble de disciplines et de contenus d'enseignement permettant de faire acquérir à tous les enfants, à travers un enseignement modulaire, des compétences les rendant capables de s'insérer dans le système de production moderne et de s'adapter aux impératifs de changement de l'environnement.

La NEF n'aura connu qu'une mise en œuvre très partielle et sur une très courte période (environ 4 ans). C'est dans ce contexte qu'est intervenu le Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PRODEC) comme une planification stratégique de la politique nationale de refondation de l'ensemble du système éducatif malien, de 1998 à 2008. Il s'articulait autour d'un axe référentiel – « un village, une école et/ou un centre d'éducation pour le développement (CED) » – et

de onze axes prioritaires, et se présentait comme une panacée qui devait sauver l'école malienne du naufrage. Sa mise en œuvre va déboucher sur la Loi n° 99-046 du 28 décembre 1999, portant loi d'orientation sur l'éducation. Du PRODEC est issu le Programme d'investissement sectoriel de l'éducation (PISE), qui s'est étalé sur trois phases successives (2001-2005, 2006-2009 et 2010-2012).

Toujours dans le but d'améliorer la qualité de son système éducatif, le Mali a entamé une approche curriculaire par compétences à travers le PRODEC. Le curriculum, suite logique de la pédagogie convergente (PC), intègre les besoins éducatifs fondamentaux des apprenants, en impliquant les communautés dans la définition de ces besoins et la détermination des contenus d'apprentissage, afin de mieux « lier l'école à la vie ». Dans son application, la réforme curriculaire a rencontré des difficultés à travers l'Approche Par Compétences (APC), suite à une confusion notoire entre PC et APC, ainsi que bien d'autres difficultés liées à la qualité et à la quantité des ressources humaines, matérielles, didactiques et logistiques. En vue de répondre aux exigences de la mondialisation, en matière d'enseignement supérieur, notre pays va recourir au système : Licence, Master, Doctorat (LMD) au niveau du supérieur public, par le décret n° 08-790/RM du 31 décembre 2008.

Le diagnostic sectoriel du système éducatif en 2016-2017, à la suite de celui élaboré en 2008-09, fait comprendre les enjeux et défis de la consécration du PNEV, engagé par le Gouvernement. Il fait ressortir, entre autres besoin, celui de :

- assurer un développement équitable et efficient du préscolaire, et plus généralement de la petite enfance ;
- assurer que toutes les filles et tous les garçons maliens reçoivent et achèvent au moins une éducation fondamentale (1^{er} et 2nd cycles) de qualité, y compris dans les zones de crise ou de difficultés ;
- développer le secondaire technique et professionnel, mais également la formation professionnelle, en les adaptant en quantité et en qualité aux besoins de l'économie nationale ;
- développer et adapter l'enseignement supérieur aux besoins de l'économie nationale.
- assurer des opportunités alternatives d'apprentissages, notamment pour les jeunes hors de l'école formelle et les adultes analphabètes, qui leur garantissent les compétences nécessaires à une meilleure insertion sociale et professionnelle.
- renforcer la gouvernance dans tout le secteur, à la fois au niveau central et aux niveaux décentralisés, pour la transformation effective des ressources en résultats.

En réponse à ces attentes, le Programme Décennal de Développement de l'Éducation et de la Formation Professionnelle Deuxième Génération, PRODEC 2 (2019-2028), a retenu et développé cinq (05) programmes dérivés, tous dédiés à améliorer le rendement interne du système éducatif, favoriser l'employabilité des jeunes et l'insertion socio-professionnelle des sortants. Ce sont :

- Programme N°1 sur l'amélioration de l'efficacité interne et externe du système éducatif ;
- Programme N°2 sur l'amélioration de la formation et de la gestion des enseignants ;
- Programme N°3 sur la promotion de l'accès équitable et inclusif à une éducation de base de qualité pour tous ;
- Programme N°4 sur le renforcement de la gouvernance du secteur ;
- Programme N°5 sur le renforcement de la résilience du secteur.

Force est de reconnaître qu'après la Réforme de 1962, c'est celle de la NEF, dont est issu le PRODEC, qui a le plus mis l'accent sur un partenariat fécond autour de l'École, avec d'abord l'État- premier partenaire de l'École ; les Parents d'Élèves, avec les Comités de Gestion ; les Col-

lectivités territoriales ; les syndicats d'enseignants ; les associations d'élèves et d'étudiants ; les promoteurs d'établissements privés ; les conventions de jumelage-coopération, et les partenaires techniques et financiers ; les associations et ONG, membres de la Société Civile.

Dans le cadre de l'élaboration du Programme National d'Éducation aux Valeurs (PNEV), il y a lieu d'identifier, et de mettre en priorité absolue les valeurs qui pourraient arrêter les contrevaleurs susceptibles de générer des facteurs discriminatoires dans l'accès à l'éducation et à l'alphabétisation démocratique, citoyenne et de masse. Une des antivaleurs, très nocive, demeure la corruption à l'école et au sein du système éducatif dans sa globalité. Ce qui concerne au plus haut niveau ses acteurs et interroge leur moralité, leur probité, leur patriotisme.

2.4. Action publique de construction citoyenne

Bien que la construction citoyenne soit inscrite en bonne place dans l'action publique, force est de constater que les moyens ne sont ni à hauteur, ni à envergure, des enjeux, des attentes des citoyens, des objectifs fixés à la Politique Nationale de la Citoyenneté et du Civisme (PNCC) elle-même, à savoir « *construire un modèle de citoyen malien qui soit plus respectueux de ses droits et devoirs, pétri de valeurs de civisme, de civilité, du respect des normes de transparence, de la bonne gouvernance et de la préservation des biens publics, qui participe activement à asseoir la paix, la solidarité et qui promeut le développement économique et social et le bien-être des populations à tous les niveaux* ».

Au Mali, hélas, tout changement de régime conduit le plus souvent à faire table rase de tout ce qui était en cours comme processus de développement, comme un air de revanche ou comme changement de cap pour faire du nouveau. C'est ainsi qu'avec le coup d'Etat militaire de 1968, on a assisté à un changement radical au niveau du système éducatif. La fonction enseignante est très vite dévalorisée, le corps enseignant et le principal syndicat à l'époque, le SNEC (Syndicat National de l'Éducation et de la Culture), sont vigoureusement réprimés. Dès lors commence la crise de l'école malienne avec les multiples conflits entre le régime du CMLN⁸ et les enseignants, ainsi que les élèves, entraînant du coup un certain désintérêt des familles pour l'école. Entre 1968 et 1989, l'école devient le terrain de la lutte pour la démocratie. Des révoltes estudiantines éclatent avec l'UNEEM⁹, entraînant même une année blanche en 1980. Les frondes reprennent au seuil de l'année 1990, avec l'AEEM¹⁰, plus agitées, jusqu'à la révolution de Mars 1991, ayant conduit à l'avènement de la Démocratie dans notre Pays.

Tous les espoirs étaient permis avec l'avènement de la 3^{ème} République. L'adoption de la loi d'orientation sur l'éducation a été une activité phare dans ce sens. Cependant, l'éducation qui devait revenir comme une priorité, a été vite contrariée, entre autres, par le manque de moyens. L'État fit appel au privé pour l'aider à accueillir une population scolaire de plus en plus nombreuse.

En juillet 1994, l'enseignement privé est reconnu par l'État, qui contrôle la conformité des programmes et organise les examens. Les écoles communautaires sont créées, gérées et financées par des communautés villageoises. La situation de désordre que nous vivons actuellement, pour de nombreux citoyens, s'impute à la privatisation à outrance, qui a donné lieu également à la prolifération d'écoles de toutes obédiences et de toutes catégories, échappant au contrôle de l'État. Soit les cahiers de charge n'étaient pas respectés par les promoteurs, soit les services de

8 Comité Militaire de Libération Nationale

9 Union Nationale des Élèves et Étudiants du Mali, syndicat scolaire et estudiantin créé en 1977

10 Association des Élèves et Étudiants du Mali, héritière de l'UNEEM

supervision de l'État ne jouaient pas efficacement leurs rôles.

En définitive, on peut affirmer, sans grand risque de se tromper, que l'État s'est réellement désengagé de son rôle régalien, à savoir : la gestion de l'école face au secteur privé. Il importe d'en tirer les enseignements.

Citoyen de type nouveau

La nécessaire définition d'une vision claire du « citoyen de type nouveau », et son opérationnalisation, notamment à travers l'école, apparaît à présent comme une exigence démocratique et républicaine.

De grands moments ont marqué l'histoire du système éducatif :

- la Réforme de l'enseignement, de 1962 ;
- le Séminaire National sur l'Éducation, de 1978 ;
- les États Généraux de l'Éducation, de 1989 ;
- le Débat National sur l'Éducation, de 1991
- le Forum de l'Éducation, de 2008

Il s'est agi, à chaque fois, de trouver des solutions efficaces et durables à la crise de l'école malienne. L'émergence d'un « *citoyen de type nouveau* » dans notre pays étant l'objet de la refondation visée, la leçon à retenir est que « **les maux dont souffre notre école à travers son système éducatif dépassent largement les seuls aspects d'une insuffisance d'infrastructures, et d'équipements, d'effectifs pléthoriques et de manque d'enseignants** ». Les causes sont à « débusquer », car le budget alloué à l'éducation, en plus de la contribution des partenaires et de la société civile, devait, à n'en pas douter, permettre de sauver l'école. Il était question pour l'État de reprendre en main l'École.

Le forum de 2008, qualifié de « Forum du siècle », qui a regroupé l'intelligentsia malienne, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, n'a, hélas, pu, une fois de plus, combler les attentes. L'État, confronté à la recrudescence des crises de toutes sortes, cherchait, dans sa fuite en avant, à **amadouer les responsables** d'un mouvement scolaire brutal, favorisant alors l'installation dans les campus d'un système de gang, de violence et de terreur qui finit par des tragédies meurtrières. Après 2013, face à la détérioration sans précédent du climat social, notamment les multiples grèves des travailleurs, l'État s'est engagé dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une Politique Nationale de la Citoyenneté et du Civisme (PNCC).

Le citoyen de type nouveau ne sera pas le produit que de l'école, tous les espaces de formation et d'encadrement vont être mis à contribution. L'Administration, les autorités natives et les services publics doivent être préparés à l'œuvre globale d'éducation aux valeurs. Il en est de même dans le monde des affaires, de l'entreprise, des syndicats et groupements, de la société civile dans son ensemble. Le concours des religieux, de nos médiateurs traditionnels, du monde de la création, des arts et de la culture, du folklore, des mass médias, et même des cadres de divertissement, sera tout aussi précieux, sans oublier les partis politiques, chacun à sa place et dans son rôle.

Aujourd'hui, les nouvelles autorités de la Transition sont engagées pour un nouveau départ de la nation malienne. Une reprise effective de l'espace scolaire et universitaire a été amorcée. Le Ministère de la Refondation de l'État, en partenariat avec les vocations de promotion citoyenne, imprime une nouvelle dynamique au processus de reconstruction nationale à travers le PNEV, qui vient à point nommé comme un instrument privilégié de la construction d'un « **Malien de type nouveau** ».

3. PHÉNOMÈNE DES MUTATIONS DE L'ENVIRONNEMENT ET NOUVELLE DYNAMIQUE DES VALEURS

Si les mutations sociales sont inévitables, leur ajustement avec le vécu de valeurs ou d'éthique pose assez souvent problème. L'homme a fait d'immenses progrès dans les connaissances, les sciences et techniques, tandis que les valeurs essentielles qui fondent et balisent son vécu demeurent, et ne suivent pas toujours le rythme des transformations.

Cet équilibre du mouvement de l'histoire et de ses acteurs, si nécessaire, reste une quête perpétuelle à laquelle toute société est appelée à s'investir. On remarquera, par exemple, que les biotechnologies, avec les manipulations génétiques, le clonage et les organismes génétiquement modifiés (OGM) créent suffisamment de soucis à l'humanité, aujourd'hui.

Des mutations rapides et accélérées de valeurs sont survenues au Mali, avec l'avènement des NTIC¹¹, notamment. Les NTIC désignent l'ensemble des outils et ressources technologiques permettant de transmettre, d'enregistrer, de créer, de partager ou d'échanger des informations, notamment les ordinateurs, l'Internet (sites Web, blogs et messagerie électronique), les technologies et appareils de diffusion en direct ou non (radio, télévision et en ligne, podcast), lecteurs audio et vidéo et supports d'enregistrement, et la téléphonie (fixe ou mobile, satellite, visioconférence). Leurs effets ont brutalement remis en cause la « coopération des normes », le consensus social qui a pu exister, jusqu'ici, autour des valeurs fondamentales. Cette **évolution** brusque est imputée à une influence grandissante d'éléments à la fois endogènes et exogènes.

L'éducation aux valeurs se situe au cœur des préoccupations du Gouvernement malien et de l'opinion publique, tous conscients que si les valeurs n'ont pas la place prépondérante qui leur revient, aucun développement équilibré ne s'en suivra. La problématique a été explicitement mise en débat et a suscité des réflexions et des contributions de fond. L'éducation aux valeurs reste un des leviers de formation et de développement durable du capital humain, et doit donc répondre aux exigences des mutations dont elle est la locomotive. Force est de noter que les choses ne se passent pas toujours convenablement ; les valeurs restent donc soumises à l'épreuve continue des différentes évolutions.

Les NTIC représentent, incontestablement, la plus forte tendance d'influence de notre existence, en cette période marquée par la globalisation, qui piétine impitoyablement beaucoup de codes. Si elles sont parmi les déterminants de notre être et de notre conscience, elles sont et restent également l'alphabet universel dont aucune société ne peut se passer. Les NTIC ont pris des ramifications qu'ils convient de connaître dès lors que leurs concepts sont et seront d'usage dans le PNEV, et principalement en tant que canaux de diffusion des valeurs.

3.1. Famille, enfant et technologies

Nous avons nos gardiens de valeur, à l'image des grands parents qui éduquaient les petits enfants au moyen des contes du terroir et des devinettes. Ces fables et énigmes constituaient un moyen important de transmission des valeurs à la jeune génération. Actuellement ces grands parents et leurs attentions ont trouvé des remplaçants anecdotiques : la télévision et le téléphone.

La pratique développée dans les familles et inculquée aux enfants est le respect des biens de la famille, et leur utilisation est faite suivant des règles pré établies, et sous contrôle. Ces règles sont valables normalement et s'appliquent comme telles aux nouveaux matériels entrés dans les foyers et dans les villages. La gestion de l'usage des appareils familiaux doit être entièrement prise en charge par les parents, les aînés. Pour ces différents biens, leur prise en main fait que la famille devient un centre de formation. Ils deviennent des éléments de transmission de la culture.

11 Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

École et arrivée des technologies

Les changements sur la vie des enfants ont commencé par l'introduction de la machine à calculer dans le primaire et par la télévision scolaire (outil élaboré dans les années 70 et développé dans les écoles comme médium d'enseignement). Ces deux nouveautés technologiques ont eu des prises en charge différenciées, et n'ont pas su être apprivoisées au bénéfice des apprenants.

La télévision scolaire a été limitée dans son utilisation, et pas assez vulgarisée avant l'arrivée de la télévision publique, sur laquelle elle aurait pu avoir une influence **bénéfique**.

L'innovation **pédagogique** est un instrument de gouvernance sensible qui suscite beaucoup de débats. Les méthodes pédagogiques cherchent toujours à **s'adapter à la réalité ambiante**, mais certains pensent qu'elles perturbent plutôt l'apprentissage des enfants, sous l'effet des nouveaux outils couramment adoptés ailleurs. Le non accès de nos classes à certains outils et techniques n'a pas, il est vrai, facilité des apprentissages, et une fois disponibles leurs usages ont pu varier vers des intérêts accessoires.

Qu'est ce qui nous est arrivé ?

Il y a un constat unanime de notre dépendance de l'étranger : « *nous mangeons les aliments des autres, portons les habits des autres et parlons les langues des autres* ». Nos pays sont donc confrontés à des problèmes d'ordre structurel qu'il urge de résoudre. La lutte pour accéder à certains produits et comforts nous a conduit à chercher la fortune, succomber à la logique du gain, qui n'est pas forcément nécessaire pour la vie. L'argent a finalement eu une influence considérable sur notre organisation sociale et sur les mentalités. Les biens de confort, dans de nombreux cas, sont liés aux prouesses de technologies, avec le miroitement de nouveaux produits, de nouvelles marques, de nouvelles gammes et de nouvelles générations. C'est le cas de l'automobile et aussi du multimédia avec l'image, l'acoustique, l'ordinateur, ou encore le **téléphonie mobile** et l'Internet.

La situation, inattendue, fait que nous avons accès à des concepts et des options non maîtrisés qui amènent actuellement les gens à **donner plus d'importance aux biens matériels qu'à l'humain**. Le développement de l'Intelligence Artificielle (IA), par exemple, va avoir un impact significatif sur l'homme et son environnement, sans pour autant contribuer à l'amélioration du sens citoyen, comme partout ailleurs, justement, à cause du fait que les concepts qu'elle développe ne sont pas encore maîtrisés. L'informatique a atteint un niveau qui fait que nous allons vers une perte d'identité, et la gouvernance va être conduite par l'Intelligence Artificielle, avec toutes les conséquences envisageables. La nouvelle génération qui a accès à **ces** technologies, en devient tributaire et dépendante, et pour des usages non suffisamment orientés. Cette génération passe d'une société de savoirs transmis par des aînés ou des professeurs à une société du numérique où l'apprentissage se fait à travers la machine, ou le **médium** disponible.

L'avènement des réseaux sociaux va au-delà de la jeune génération, car son usage touche toute la population. Cela comporte des inconvénients qui vont jusqu'à **leur** utilisation sur le terrain politique et, plus grave, comme mode de transaction du trafic des stupéfiants et autres marchandises de la criminalité transfrontalière. Le développement du numérique et des NTIC a donné naissance au cyberspace qui, au départ, paraissait un monde sans règles. Pour le maîtriser, les États ont favorisé une mutualisation de la gouvernance de l'Internet, avec comme objectif le partage des connaissances sur tous les sujets et l'anticipation sur les éventuels usages malveillants de l'outil.

Lieux et manifestations de dégénérescence du système de valeurs

Le champ de manifestation des valeurs se ramène à quatre sphères interpénétrées : la famille, la société (ou la communauté), l'école et l'État. L'importance de cette vue sémantique tient au cadre réel du vécu des valeurs. A la faveur de la globalisation, qui fait de tous et de chacun un citoyen du monde, il y a lieu de tenir compte de ce nouveau champ qui ne manque pas d'influence sur

la réalité des valeurs. Une analyse des données recueillies a **révé**lé que le constat de la dégénérescence du système des valeurs résulte, on l'a vu, de plusieurs facteurs, cela est alarmant à plus d'un titre. Parmi les différentes sources de la transmission des valeurs le fossé s'est agrandi. Cependant, il n'est jamais trop tard pour mieux faire. La solution préconisée est de revenir à nos valeurs ancestrales, socle du **développement de notre société**.

Il reste entendu que le travail et surtout le travail bien fait, aussi bien que la discipline, prévalent dans la transmission de nos valeurs. Ces deux valeurs doivent être inculquées à l'enfant en famille, ce, dès son plus jeune âge. La famille l'aide ensuite à développer des relations sociales en intégrant d'autres valeurs, telles que la connaissance de soi, la solidarité, la tolérance, l'amour du prochain, le respect, la dignité, la probité, la liberté, le patriotisme, le civisme, le respect de l'autorité, le respect du bien public et des symboles de l'État, etc...

Aussi, d'autres intervenants ou sources d'influence dans la dégénérescence de nos valeurs restent les NTIC (en tant qu'opportunité et menaces) dans la transmission de nos valeurs, sans oublier la religion. La prolifération de ces facteurs, en dépit de leurs rôles qui est d'enrichir notre système de transmission des valeurs à tous les niveaux, doit faire l'objet d'une attention singulière des plus hautes autorités.

Processus de régénération des valeurs

Les valeurs cardinales retrouveront leur place à travers une démarche méthodique, coordonnée et résolue, qui implique cinq niveaux de manifestation ou d'influence. Il importe d'imprimer au bon endroit et au bon moment, le contenu convenable pour l'impact souhaité. La dégénérescence des valeurs s'explique en partie par le déni de responsabilité des différents niveaux de portage. A titre d'exemple, la mondialisation en tant que *Vademecum*, est par définition un paquet qui contient tout (en bon et mauvais) et dont il faut savoir se servir adéquatement, et non pas tout accepter. Ce travail de filtre n'a malheureusement, jusqu'ici, pas suivi. L'accessibilité et la capacité à utiliser les outils modernes deviennent presque banales, leur orientation se fait dans une anarchie indescriptible. La protection passe par une conscientisation du public et la sanction systématique des auteurs d'actes malveillants et délictuels. Cela suppose l'**établissement** d'un répertoire conséquent des incorrections dans ce domaine.

3.2. Mécanismes de culture et de diffusion des valeurs de la République

Les programmes des médias nationaux étaient soumis auparavant à un Comité National de Censure, qui s'est évanoui dans le temps, après les événements de Mars 1991. Ils devraient désormais **être adoptés par un** Conseil d'éthique et de valeurs ; une structure ad hoc ou permanente, composée de professionnels, de légitimités traditionnelles, d'**éducateurs** et psychosociologues, d'hommes et femmes de culture.

Les **établissements** de formation, d'enseignement général, technique et professionnel, doivent intégrer dans leur programme les éléments de protection et de préservation des valeurs, telles que définies dans le pays.

Un programme pratique et très volontariste sera conçu et réalisé en direction des quatre niveaux que sont : la famille, la société, l'école et l'État dans ses différents démembrements. Il s'agira, à chaque niveau, de développer un contenu personnalisé de manière à **être cible-focus**.

- Au niveau famille : les outils modernes sont d'usage courant dans les familles.
- Au niveau de la société : la généralisation de la sphère médiatique offre toutes sortes d'opportunités aux individualités sociales. La radio, la télé, le magnétophone et maintenant le téléphone sont tous devenus des articles courants dans l'univers à croissance exponentielle des objets connectés.
- A l'école : Les NTIC ont pris de l'avance dans le domaine de l'éducation par les forums libres

d'accès à la connaissance. Les webinaires permettent d'organiser des débats instantanés dans plusieurs pays. Les sessions de formation continue qui imposaient une délocalisation des structures d'accueil, ou un déplacement des apprenants, se font directement via le numérique et le Web.

- Au niveau de l'État : La réglementation des NTIC est déjà d'usage au Mali, et la gouvernance mérite d'être mieux étoffée pour contrer les dérapages et moraliser le secteur.

3.3. Nouvelle dynamique des valeurs à l'ère digitale

Les NTIC s'affirment comme outil indispensable pour une démarche d'intelligence et de perfection. Elles sont devenues une nécessité dans la vie. Leur utilisation et intégration dans notre vie de tous les jours doit aider à améliorer notre système de transmission des connaissances à tous les niveaux (État, école, communauté et famille). Les NTIC créent de nouvelles richesses, qui sont à la portée de nos pays en développement, parce que davantage générées par l'intelligence et la créativité que par les capitaux traditionnels qui fondent l'industrie.

La technologie peut être utilisée à différentes fins pour faciliter la communication entre les acteurs, faire circuler l'information utile des activités économiques en zones rurales, améliorer des services existants, ou pour en créer de nouveaux, comme diffuser nos valeurs. Le digital, pan essentiel des NTIC, est le moyen de large spectre d'accessibilité, en ce qu'il offre un boulevard de mises en relation infinies pour toutes les sociétés et pour tous les âges. C'est ici, en raison de l'universalité d'accès et de la diversité des offres, que le monde vit à l'ère du « village mondial », avec ses avantages et risques. Tout et son contraire sont à portée. Le business florissant est aussi celui du double contenu : le moral et l'amoral.

Il n'y a point d'alternative à la confrontation des valeurs et des pratiques, tout comme il n'en existe pas au choc des cultures et des civilisations. Le digital est un disciple de la mondialisation sauvage. C'est ici que prévaut l'indispensable veille culturelle que l'État peut et doit assurer. Comme le dit un adage, « *nous ne pouvons empêcher les oiseaux de voler au-dessus de nos têtes, nous pouvons, en revanche, les empêcher de venir poser leurs nids dans nos cheveux* ». En d'autres termes, autant nos valeurs sont la traduction de notre identité distinctive et donc notre personnalité, autant nous nous devons de protéger et promouvoir cette identité. Il se pose ici une obligation d'instaurer des garde-fous pour protéger de la dépravation et pour laisser passer ce qui nous est utile. Il devient indispensable que l'État prenne ses responsabilités et doit par moment sévir pour « sauver ».

Au plan juridique, le texte de référence aujourd'hui au Mali en matière de régulation des TIC est la directive C/DIR/1/08/22 du 17-19/08/2011, portant lutte contre la cybercriminalité dans l'espace CEDEAO, avec la loi n°2019-056 du 05/12/2019 portant répression de la Cybercriminalité qui est une transposition de la directive susvisée. Ladite directive a des limites réelles et, en plusieurs de ses points, se trouve en déphasage avec la loi nationale en matière d'infraction.

La convention de Budapest sur la cybercriminalité, du 21 novembre 2001, est, à ce jour, la phase la plus achevée de ce processus d'élaboration du corpus juridique international. Malheureusement, le Mali ne l'a pas encore ratifiée. Dans la situation actuelle, le Mali a la possibilité de proposer des amendements à la directive, portant lutte contre la cybercriminalité dans l'espace CEDEAO, mais n'a pas la possibilité d'outrepasser les dispositions de celle-ci à travers un texte national. La ratification de la Convention de Budapest par le Mali élargirait le champ d'intervention et les limites de notre couverture juridique en matière de gestion du Numérique et de ses dérivés.

Dans le contexte dit d'économie de la connaissance ou du savoir, où les NTIC, assurément, tiennent une place prépondérante, l'État doit afficher plus de volonté politique dans l'accès universel à ces outils. Ils constituent des moyens indispensables aux actions de développement envisagées. Pour un État, leur appropriation devient essentielle pour figurer dans le peloton des nations qui comptent. A cet égard, compteront, en ce 21^{ème} siècle, les nations qui sauront donner aux NTIC la place qui leur revient, et toute la place, en les intégrant comme domaine de souveraineté, parce qu'elles cristallisent tous les enjeux.

4. FORMULATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION AUX VALEURS

La vision émanant de la mission du Ministère de la Refondation de l'État qui inspire la présente stratégie nationale d'éducation aux valeurs requiert une mutualisation de l'action avec le Ministère chargé de la Culture. Il s'agit de mettre au point le métier à façon du citoyen de type nouveau, dans une perspective d'intégration dynamique des ressources de la famille, de l'école, de la société et de l'État, articulée aux savoirs et compétences des éducateurs du milieu, tenant compte des dimensions linguistiques, psychosociales et comportementales. D'autres départements ministériels sont attendus et concourent également à l'accomplissement de ce projet de reconstruction.

4.1. Objectif

L'objectif général du Programme National d'Éducation aux Valeurs a été clairement formulé. Il s'agit de « *la reconstruction du citoyen malien, responsable, ressource, patriote et respectueux des institutions, travailleur consciencieux, ouvert d'esprit, qui aime la nature et œuvre pour le bien-être de tous, fervent acteur du progrès* ».

Il en découle les objectifs spécifiques suivants :

1. *Élaborer un programme éducatif et culturel articulé, destiné aux familles, aux éducateurs, aux élèves, aux pouvoirs publics, ainsi qu'à toutes les populations des villes et des campagnes, afin de les outiller du système des valeurs ciblées ;*
2. *Puiser à la source de la terre malienne les connaissances essentielles de la pensée africaine et de l'être, dans le processus d'évolution de la société, dont les références revisitées servent à réparer les accidents de l'histoire, et à se reconstruire ;*
3. *Décliner le programme en un vaste plan opérationnel, inclusif, intégrant la diaspora, permettant de suppléer au déficit constaté de connaissance du Mali et de ses réalités par ses populations ;*
4. *Proposer un plan de communication conséquent pour l'appropriation du PNEV à tous les niveaux, en accordant un intérêt spécial aux NTIC, et aménager le dispositif adéquat de mise en œuvre.*

4.2. Axes stratégiques d'intervention

Les objectifs spécifiques du PNEV seront poursuivis à travers onze axes stratégiques de construction et reconstruction du « Malien de type nouveau ». Ces axes se présentent comme suit :

AXE STRATÉGIQUE 1 - Une autorité parentale saine et viable pour la reprise en main de l'éducation de l'enfant en famille.

AXE STRATÉGIQUE 2 - La promotion d'un enseignement civique, moral et patriotique (ECMP) calibré par cycle, dans une école malienne nouvelle, plus confiante.

AXE STRATÉGIQUE 3 - La formation du personnel de l'État et des collectivités aux exigences de l'État de droit et d'une gouvernance vertueuse, dans l'esprit du Mali nouveau.

AXE STRATÉGIQUE 4 - La formulation et mise en œuvre urgente d'une politique culturelle d'éveil, de revalorisation du patrimoine, de sauvegarde des ressources de valeur de la nation et de réhabilitation de la mémoire.

AXE STRATÉGIQUE 5 – L'initiative d'espaces de rencontre diversifiés dédiés aux activités de jeunesse à caractère éducatif, émulateur et ludique.

AXE STRATÉGIQUE 6 – La mobilisation des femmes, gardiennes des valeurs, artisanes de paix, de solidarité, et forces de changement.

AXE STRATÉGIQUE 7 – La vertu du service du drapeau.

AXE STRATÉGIQUE 8 - La recherche et la conception de dispositifs normatifs de réappropriation de l'ingénierie institutionnelle, conforme aux structures d'identité et aux objectifs de la reconstruction nationale.

AXE STRATÉGIQUE 9 - Une formation continue de toutes les populations à la connaissance du Mali, qui prend en compte les spécificités des communautés de la diaspora.

AXE STRATÉGIQUE 10 - Une campagne d'information sur les objectifs du Programme, l'éducation

aux valeurs ciblées et la sensibilisation pour le changement de comportement.

AXE STRATÉGIQUE 11 – La projection du cadre institutionnel de gouvernance du programme.

Chaque axe stratégique déroule un ensemble d'objectifs opérationnels qui donnent lieu, chacun, à une série d'actions à mettre en œuvre à travers des activités concrètes, qui demandent, pour ce faire, l'accomplissement de tâches précises. Le plan d'action national en est issu.

4.3. Détermination des objectifs opérationnels par axe

AXE STRATÉGIQUE 1		AUTORITÉ PARENTALE Saine et viable pour la reprise en main de l'éducation de l'enfant en famille
Objectifs opérationnels		Contraintes
1.1. Encadrement et responsabilisation des parents	<i>Programme d'encadrement familial indispensable pour outiller les éducateurs, les aider à mieux assumer leur devoir de parents, de tuteurs, de formateurs.</i>	<i>Âge, enfant inscrit ou non, statut, conditions sociales</i>
1.2. Prise en charge des enfants en famille	<i>Incitation des parents/ tutelle à développer chez chaque enfant les bonnes manières en pourvoyant des moyens didactiques</i>	<i>Engagement, accès aux supports, langue, compléments éducatifs</i>
1.3. Élaboration des supports éducatifs et programmation	<i>Mise à la disposition des éducateurs et des enfants de supports didactiques d'animation par catégorie et par période</i>	<i>Spécialistes, supports, contenus, harmonisation</i>
1.4. Accompagnement et suivi de la tutelle	<i>Service de veille, de conseil, d'assistance et d'aide aux parents</i>	<i>Type d'assistance/de soutien, zone, risques, mesures</i>
AXE STRATÉGIQUE 2		PROMOTION D'UN ENSEIGNEMENT CIVIQUE, MORAL ET PATRIOTIQUE (ECMP) CALIBRE PAR CYCLE, DANS UNE ECOLE MALIENNE NOUVELLE, PLUS CONFIANTE
Objectifs opérationnels		Contraintes
2.1. Réforme profonde pressante du système éducatif et de l'enseignement	<i>Besoin d'une profonde restructuration et adaptation de l'école malienne ; option pour une véritable refondation</i>	<i>Volonté politique, priorité gouvernementale, expertise, mesures</i>
2.2. Moralisation radicale du cadre scolaire et universitaire	<i>Nécessité d'un espace académique assaini, dépolitisé, débarrassé des jeux et pratiques contraires à l'éthique et à la morale publique</i>	<i>Volonté politique, opportunité, mesures, adhésion des partenaires</i>
2.3. Élaboration des modules ECMP pour les différents cycles d'enseignement	<i>Mise à la disposition des enseignants du matériel didactique accordé aux objectifs pédagogiques et au système d'évaluation</i>	<i>Spécialistes, contenus, harmonisation, adaptation</i>
2.4. Formation des enseignants par cycle d'enseignement	<i>Rodage du nouvel état d'esprit requis, au-delà de la matière ECMP à enseigner ; un réengagement fondateur</i>	<i>Experts, supports, langue, durée</i>
2.5. Élaboration des supports éducatifs par cycle et programmation	<i>Travail soigné et efficace de préparation requis pour l'émergence du citoyen de type nouveau</i>	<i>Spécialistes, contenus, langue, harmonisation</i>
2.6. Évaluation pédagogique des acquisitions	<i>Mesure du degré d'assimilation des principes et du gain de sens civique des citoyens</i>	<i>Contexte, enseignants, contrôles, langue</i>

2.7. Modalités pour l'éducation préscolaire et spéciale	<i>Compte doit être tenu des spécificités de l'éducation aux valeurs pour la petite enfance et pour des formes de handicap</i>	<i>Spécialistes, éveil, professionnalisme, harmonisation</i>
2.8. Accompagnement et suivi pédagogique	<i>Vigilance de l'action pédagogique et effort constant de contrôle pour la cohésion en lien avec le milieu</i>	<i>Type d'assistance/d'appui, zone, risques, mesures</i>
AXE STRATÉGIQUE 3	FORMATION DU PERSONNEL DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITES A L'EXIGENCE D'UNE GOUVERNANCE VERTUEUSE, DANS L'ESPRIT DU MALI NOUVEAU	
Objectifs opérationnels		Contraintes
3.1. Promotion de la transparence, de l'intégrité, et répression de la délinquance financière et des réseaux criminels	<i>Règne de l'esprit de la refondation à travers la saine gestion, la justice, la fin de l'impunité à tous les niveaux, prix de la confiance</i>	<i>Volonté politique, poursuites, outils, résistances</i>
3.2. Amélioration de la gouvernance, sanction de la mauvaise gestion, de la prévarication et des dérives, à la lumière de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR)	<i>Nette volonté politique de moralisation, de rationalisation, d'optimisation, de performance du service de l'État</i>	<i>Volonté politique, poursuites, technicité, outils</i>
3.3. Réussite des réformes politiques et institutionnelles, gage de la refondation de l'État et de la reconstruction citoyenne	<i>Progrès et aboutissement satisfaisant des chantiers des réformes politiques et administratives</i>	<i>Volonté politique, vision, technicité, cohérence</i>
AXE STRATÉGIQUE 4	FORMULATION ET MISE EN ŒUVRE URGENTE D'UNE POLITIQUE CULTURELLE D'ÉVEIL, DE (RE)VALORISATION DU PATRIMOINE, DE SAUVEGARDE DES RESSOURCES DE VALEUR DE LA NATION ET DE RÉHABILITATION DE LA MÉMOIRE	
Objectifs opérationnels		Contraintes
4.1. Inventaire des ressources de valeur de la nation	<i>Recensement des richesses, trésors, trésors humains vivants et merveilles du pays</i>	<i>Vision, spécialiste, connaissance du Mali, budget</i>
4.2. Mesures de sauvetage urgent du patrimoine menacé	<i>Travail d'identification et de prise en charge des biens matériels et immatériels en voie d'altération, de spoliation, de disparition</i>	<i>Décision, expertise, consignation, budget</i>
4.3. Savoirs endogènes et sciences nouvelles, fenêtre sur le monde et notre devenir	<i>Consignation des savoirs anciens et percée des secrets de l'intelligence pour l'équilibre, la force et l'harmonie de l'être</i>	<i>Philosophie, ingénierie, intégration, budget</i>
4.4. Politique de (re) valorisation du patrimoine et de réhabilitation de la mémoire	<i>Actions culturelles de développement du potentiel des ressources patrimoniales et le service de la mémoire pour la postérité</i>	<i>Vision, expertise, programmation, budget</i>
4.5. Élaboration et diffusion de la Charte de l'Éthique et des Valeurs	<i>Partage du terreau des manières de penser et d'agir en bien dans la société et dans les rapports entre individus</i>	<i>Vision, technicité, validation, langue</i>
4.6. Ressourcement pour le contrôle, la maîtrise et l'essor	<i>Création de cadres d'intelligence pour capitaliser et canoniser nos ressources d'identité, de savoir et de vie</i>	<i>Vision, chercheurs, expertise, référentiel</i>
AXE STRATÉGIQUE 5	INITIATIVE D'ESPACES DE RENCONTRE DIVERSIFIÉS DÉDIÉS AUX ACTIVITÉS DE JEUNESSE A CARACTÈRE ÉDUCATIF, ÉMULATIF ET LUDIQUE	
Objectifs opérationnels		Contraintes

5.1. Rencontres de la jeunesse	<i>Cadres éducatifs, créatifs, sportifs, ludiques, de socialisation de l'émule, d'expression de talent, au moyen du jeu allant d'épreuves musculaires à l'acquisition de connaissances et techniques.</i>	<i>Conception, connaissance du Mali, encadrement, budget</i>
5.2. Sessions de formation ciblées	<i>Espaces d'éveil, de culture et d'aguerrissement des jeunes à l'apprentissage de compétences pour l'exercice de responsabilité</i>	<i>Formateurs, outils, contenus, programmation</i>
5.3. Renforcement des mouvements de jeunesse et du volontariat	<i>Redynamisation des Mouvements emblématiques (pionnier, scout, ton, kari, walde...) et des espaces du service volontaire de la patrie</i>	<i>Volonté politique, technicité, modèle, motivation</i>
5.4. Réveil culturel et sportif local	<i>Revivification des traditions de fraternisation des jeunes autour de rites et jeux divers à caractère émulateur et festif</i>	<i>Acteurs, religion, exode, contrevaleurs</i>
AXE STRATÉGIQUE 6	MOBILISATION DES FEMMES, GARDIENNES DES VALEURS, ARTISANES DE PAIX, DE SOLIDARITÉ, ET FORCES DE CHANGEMENT	
Objectifs opérationnels		Contraintes
6.1. Tam-tam social de la valeur	<i>Événements sociaux et réjouissances folkloriques, cadres animés de transmission des valeurs canons</i>	<i>Expertise, mode de livraison, partenariat, harmonie</i>
6.2. Cadres émulateurs d'intégration et de valorisation du patrimoine	<i>Organisation de compétition, de concours, de prix, de trophée, de jeux, dans l'incarnation de nos modèles, la valorisation de nos savoir-être et savoir-faire, la promotion de nos atouts</i>	<i>Conception, promotion, diversité, accompagnement</i>
6.3. Œuvres sociales, entraide et solidarité	<i>Potentialisation des initiatives des femmes d'actions sociales, de solidarité, d'urgence et humanitaires, par zone de référence</i>	<i>Cohérence, disponibilité, moralité, soutien</i>
6.4. Stop violence- amour, paix, vivre ensemble, réconciliation	<i>Synergie des femmes pour dénoncer guerres et conflits, arrêter les violences barbares, mettre des garde-fou contre les violences basées sur le genre, prêcher la paix, prôner le dialogue, fortifier les alliances, renforcer l'unité nationale</i>	<i>Confiance, expertise, discours, audience</i>
6.5. « Une vie meilleure est possible, osons »	<i>Esprit de participation, d'inclusivité, de complémentarité homme-femme, de solidarité nationale, de respect de la diversité, de confiance et de mérite</i>	<i>Doctrine, formation, ouverture, création</i>
AXE STRATÉGIQUE 7	VERTU DU SERVICE DU DRAPEAU	
Objectifs opérationnels		Contraintes
7.1. Audit disciplinaire et contentieux	<i>Point sur la discipline au sein des forces armées et de sécurité, situer les failles et prendre les mesures qui s'imposent</i>	<i>Volonté politique, commandement, expertise, transparence</i>
7.2. Opération Redressement-Retour à l'ordre et à la discipline	<i>Moralisation des services et du commandement, avec de vrais chefs respectés, sans népotisme, favoritisme, clientélisme, affairisme ; finies les complaisances et les combines</i>	<i>Commandement, transparence, période, sanctions</i>
7.3. Reconnaissance du mérite et motivation	<i>Promotions aux grades, aux postes, affectations et bénéfice de décorations, suivant formation, compétences, qualités spéciales et états de service</i>	<i>Volonté politique, commandement, réparations, accompagnement</i>
7.4. Service militaire universel	<i>Généralisation du Service Militaire Volontaire, et Systématisation du Service National des Jeunes</i>	<i>Vision, technicité, encadrement, incidences</i>
AXE STRATÉGIQUE 8	RECHERCHE ET CONCEPTION DE DISPOSITIFS NORMATIFS DE RÉAPPROPRIATION DE L'INGÉNIERIE INSTITUTIONNELLE, CONFORME AUX STRUCTURES D'IDENTITÉ ET AUX OBJECTIFS DE LA RECONSTRUCTION NATIONALE	
Objectifs opérationnels		Contraintes

8.1. Élaboration d'une loi fondamentale de rupture pour jeter les bases d'une autre citoyenneté	<i>Nouvelle norme constitutionnelle de référence pour la reconstruction du citoyen, de l'État et de la nation</i>	<i>Vision, connaissance du Mali, technicité, adversité</i>
8.2. Réorganisation territoriale et régionalisation	<i>Reterritorialisation nécessaire pour asseoir un ordonnancement de la République plus légitime</i>	<i>Vision, décision, technicité, langue</i>
8.3. Exhumation des académies d'initiation aux savoirs anciens	<i>Codification et enseignement des préceptes traditionnels de gouvernement de la cité, de la doxa et de la destinée en terre malienne</i>	<i>Chercheurs, dépositaires, expertise, langue</i>
AXE STRATÉGIQUE 9	FORMATION CONTINUE DE TOUTES LES POPULATIONS A LA CONNAISSANCE DU MALI, QUI PREND EN COMPTE LES SPÉCIFICITES DES COMMUNAUTÉS DE LA DIASPORA, ET SA VOCATION PANAFRICANISTE	

Objectifs opérationnels		Contraintes
9.1. Sessions permanentes et espaces dédiés à la connaissance du Mali	<i>Culture citoyenne d'appoint en guise de renforcement de l'unité nationale, socle de notre communauté de destin</i>	<i>Supports, formateurs, langue, programmation</i>
9.2. Publications et programmes de diffusion sur le Mali et ses réalités	<i>Vulgarisation du pays profond : les hommes, l'histoire, les cultures et réalités, les similitudes et différences, les alliances et parentés, etc...</i>	<i>Expertise, soutien, langue, budget</i>
9.3. Cadres de rencontres, d'échanges, de solidarité et d'intégration des populations	<i>Multiplication des forums, festivals, journées, visites, rencontres entre les communautés</i>	<i>Expertise, contenus, ciblage, programmation</i>
9.4. Découvertes de la diaspora, vecteur de la fraternité, de l'unité nationale et de l'intégration	<i>Raffermisssement de la fraternité, consolidation de l'unité nationale et de la réconciliation par le biais des rapprochements multiples de nos ressortissants et par l'intégration</i>	<i>Expertise, unité, accompagnement, famille africaine</i>
9.5. Réalisation et diffusion de supports variés sur les valeurs et la diversité maliennes	<i>Programme d'animation radiophonique et télévisuel sur les identités, traditions, arts, cultures et aspirations du vécu malien</i>	<i>Expertise, contenus, soutien, budget</i>
9.6. Culture chez les jeunes générations de l'âme panafricainiste du Mali, à la poursuite de l'option et pour le renforcement de l'idéal, jusqu'à l'unification politique totale de l'Afrique	<i>Préservation et stimulation du sentiment naturel d'africanité des Maliens, de fraternité des peuples d'Afrique, disposés à tous les sacrifices de l'intégration, convaincus de la communauté de destin</i>	<i>Vision, connaissance de l'Afrique, convictions leadership</i>
9.7. Prises de position sans équivoque du Mali, à la défense de la dignité humaine, en écho à ses valeurs, et pour l'affirmation de la solidarité de la Nation africaine dans son unicité (diaspora incluse)	<i>Pédagogie de l'action panafricaine sur la scène internationale, moment d'expression de souveraineté, de rupture des liens de la servitude politique et de l'aliénation culturelle</i>	<i>Doctrine, leadership, formation, ouverture</i>

AXE STRATÉGIQUE 10	CAMPAGNE D'INFORMATION SUR LES OBJECTIFS DU PROGRAMME, L'ÉDUCATION AUX VALEURS CIBLÉES ET LA SENSIBILISATION POUR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT	
---------------------------	--	--

Objectifs opérationnels		Contraintes
10.1. Annonces du PNEV	<i>Information par voie de presse de tous les publics, diaspora comprise, sur le PNEV et son plan de mise en œuvre</i>	<i>Partenariat, langue, expertise, accompagnement</i>

10.2-3-4. Lisibilité de l'action	A. Justification et soutien à la refondation du système éducatif et de l'enseignement	Opinion, pertinence, expertise, supports
	B. Articles et émissions dans les médias sur l'homme malien nouveau	Expertise, ligne éditoriale, langue
	C. Justification et soutien à la moralisation du cadre scolaire et universitaire	Opinion, supports, accompagnement
10.5. Publications, réalisations de documents sonores, films, de magazines TV, reportages et émissions sur le PNEV	Proposition par les médias d'articles, émissions, programmes, d'intérêt éducatif privilégiant la production artistique et cinématographique nationale, bannissant les produits à caractère pervers	Expertise, contenu, langue, harmonie
10.6. Articles et émissions de sensibilisation sur le changement de comportement vers le renouveau	Actions d'éducation populaire utilisant divers créneaux pour passer le message	Expertise, contenu, programmation, langue
10.7. Résonance du PNEV auprès des jeunes publics	Recours aux médias sociaux dans la diffusion des valeurs et la mise en œuvre du PNEV	Expertise, ligne éditoriale, âge, langue
10.8. Bilan de campagne	Système de veille, de suivi et d'évaluation des résultats de la campagne	Outils d'enquête
AXE STRATÉGIQUE 11	PROJECTION DU CADRE INSTITUTIONNEL DE GOUVERNANCE DU PROGRAMME	
Objectifs opérationnels		Contraintes
11.1. Validation et adoption du Programme	Base légale et légitime d'approbation et de vulgarisation du PNEV	Charte de l'éthique et des valeurs
11.2. Mobilisation des ressources pour la mise en œuvre	Réunion de l'intégralité des moyens financiers requis pour l'exécution correcte du Programme	Situation de crise, déficits, dette
11.3. Mécanisme de coordination et de suivi de l'action	Dispositif de veille, de stimulation et de mise en cohérence des opérations pour l'efficacité	Financement, expertise, programmation

5. PROGRAMME-CADRE D'ÉDUCATION AUX VALEURS

En attendant les apports des parties prenantes respectives, afin de tirer des travaux les plans d'action sectoriels des intervenants, la stratégie nationale de l'éducation aux valeurs se concrétise à travers le programme opérationnel suivant désigné par programme-cadre.

5.1. Maquette du programme-cadre

Les actions envisagées dans le temps pour l'éducation aux valeurs des publics cibles sont inscrites dans le programme-cadre proposé. Les départements clé seront appuyés par les divers partenaires associés, appelés à s'impliquer dans la mise en œuvre.

Les onze tableaux qui suivent présentent la maquette des opérations préconisées, selon les objectifs spécifiques, par axe stratégique.

PROGRAMME-CADRE D'ÉDUCATION AUX VALEURS

Objectif général : Reconstruction du citoyen malien, responsable, ressourcé, patriote et respectueux des institutions, travailleur consciencieux, ouvert d'esprit, qui aime la nature et œuvre pour le bien-être de tous, fervent acteur du progrès

Objectif spécifique 1 : *Élaborer un programme éducatif et culturel articulé, destiné aux familles, aux élèves, aux éducateurs, aux pouvoirs publics, ainsi qu'à toutes les populations des villes et des campagnes, afin de les outiller du système des valeurs ciblées*

Objectifs opérationnels	Actions	Responsables	Partenaires	Périodes
1.1. Encadrement et responsabilisation des parents	Conférences de quartiers et de village	MPFEF	MRE, MDAH SRD	Juillet 2022
	Concertations familiales	MPFEF	MDAHSRD	Juillet 2022
	Leçons modèles	MPFEF	MAGIHT	Août 2022
1.2. Prise en charge des enfants en famille	Émissions de télé-réalité	MPFEF	MCENMA	Sept. 2022
	Présence et dialogue parental	MPFEF	MEN	Août 2022
	Autorité et contrôle parental	MPFEF	MEN	Août 2022
	Sketches critiques de sensibilisation	MPFEF	MCENMA	Juillet 2022
1.3. Élaboration des supports éducatifs et programmation	Heure quotidienne des enfants	MPFEF	MDAHSRD	Oct. 2022
	Livre des parents	MPFEF	MEN	Oct. 2022
	Livret-fichier de la civilité	MPFEF	MAGIHT, MEN	Oct. 2022
1.4. Accompagnement et suivi de la tutelle	Collection de contes du terroir	MPFEF	MAGIHT	Déc. 2022
	Équipes bénévoles de visite	MPFEF	MDAHSRD	Oct. 2022
	Supports d'accompagnement	MPFEF	MEN	Oct. 2022
	Bureau d'assistance-conseil communal	MPFEF	MATD	Nov. 2022

Axe stratégique

1

Autorité parentale viable pour la reprise en main de l'éducation de l'enfant en famille

PROGRAMME-CADRE D'ÉDUCATION AUX VALEURS

Objectif général : Reconstruction du citoyen malien, responsable, ressourcé, patriote et respectueux des institutions, travailleur consciencieux, ouvert d'esprit, qui aime la nature et œuvre pour le bien-être de tous, fervent acteur du progrès

Objectif spécifique 1 : *Élaborer un programme éducatif et culturel articulé, destiné aux familles, aux éducateurs, aux élèves, aux pouvoirs publics, ainsi qu'à toutes les populations des villes et des campagnes, afin de les outiller du système des valeurs ciblées*

Objectifs opérationnels	Actions	Responsables	Partenaires	Périodes	
<p style="text-align: center;">Axe stratégique</p> <p style="text-align: center;">2</p> <p style="text-align: center;"><i>Promotion d'un enseignement civique, moral et patriotique (ECMP) calibré par cycle, dans une école malienne nouvelle, plus confiante, et porteuse de la conscience africaine</i></p>	2.1. Réforme profonde presante du système éducatif et de l'enseignement	MEN, MESRS	MRE, MACIHT	Août 2022	
	2.2. Moralisation radicale du cadre scolaire et universitaire	Groupe de recherche sur la normalité des sources et savoirs endogènes à but pédagogique	MEN, MESRS	MRE, MACIHT	Août 2022
		Réordonnement de l'Éducation avec prise en compte des talibés et enfants non scolarisés	MEN, MESRS	MRE, MACIHT, MPFEF	Oct. 2022
		Nouvelle réglementation et gestion adaptée	MEN, MESRS	MRE	Oct. 2022
	2.3. Élaboration des modules ECMP pour les différents cycles d'enseignement	Sanction exemplaire des inconnues morales	MEN, MESRS	-	Oct. 2022
		Éradication des faux diplômes et emplois	MEN, MESRS	MTFPDS, MJDH	Oct. 2022
		Solution à la surpopulation des campus	MEN, MESRS	MEF	Oct. 2022
		Police des pairs	MEN, MESRS	MACIHT	Oct. 2022
	2.4. Formation des enseignants par cycle d'enseignement	Inspection des structures d'enseignement	MEN, MESRS	-	Nov. 2022
		Séminaire-atelier sur l'enseignement civique, moral, patriotique	MEN, MESRS	MRE, MACIHT, MMEIA	Sept. 2022
	2.5. Élaboration des supports éducatifs par cycle & programmation	Constitution de pôles d'expertise par cycle	MEN, MESRS	-	Sept. 2022
		Commission pédagogique de validation	MEN, MESRS	MRE, MACIHT	Oct. 2022
		Appel aux pédagogues avisés	MEN, MESRS	-	Oct. 2022
	2.6. Évaluation pédagogiques des acquisitions	Phase test	MEN, MESRS	-	Nov. 2022
		Plan de formation	MEN, MESRS	-	Déc. 2022
		Rencontre nationale des éducateurs	MEN, MESRS	MACIHT	Nov. 2022
2.7. Modalités pour l'enseignement préscolaire et spéciale	Constitution de groupes d'expertise	MEN, MESRS	-	Nov. 2022	
	Commission pédagogique de validation	MEN, MESRS	MRE, MACIHT	Déc. 2022	
2.8. Accompagnement et suivi pédagogique	Partage avec les partenaires	MEN, MESRS	MRE, MACIHT	Janv. 2023	
	Missions de spécialistes	MEN, MESRS	-	Fév. 2023	
2.9. Missions de spécialistes	Mission d'experts sur les contenus	MEN, MESRS	-	Déc. 2022	
	Confecion de supports adaptés	MEN, MESRS	MACIHT	Oct. 2022	
	Missions de spécialistes	MEN, MESRS	-	Oct. 2022	
2.10. Structure d'assistance ad hoc	Structure d'assistance ad hoc	MEN, MESRS	-	Oct. 2022	
	Tournées des DCAP	MEN, MESRS	-	Déc. 2022	

PROGRAMME-CADRE D'ÉDUCATION AUX VALEURS

Objectif général : Reconstruction du citoyen malien, responsable, ressource, patriote et respectueux des institutions, travailleur consciencieux, ouvert d'esprit, qui aime la nature et œuvre pour le bien-être de tous, fervent acteur du progrès

Objectif spécifique 1 : *Élaborer un programme éducatif et culturel articulé, destiné aux familles, aux éducateurs, aux élèves, aux pouvoirs publics, ainsi qu'à toutes les populations des villes et des campagnes, afin de les outiller du système des valeurs ciblées*

Objectifs opérationnels	Actions	Responsables	Partenaires	Périodes	
<p>Axe stratégique</p> <p style="text-align: center;">4</p> <p><i>Formulation et mise en œuvre urgente d'une politique culturelle d'éveil, de (re)valorisation du patrimoine, de sauvegarde des ressources de valeur de la nation et de réhabilitation de la mémoire africaine</i></p>	4.1. Inventaire des ressources de valeur de la nation	MACIHT	-	Juillet 2022	
	4.2. Mesures de sauvetage urgent du patrimoine menacé	Atelier de consignation et de classement	MACIHT	Tous ministères	Juillet 2022
		Missions de spécialistes	MACIHT	-	Juillet 2022
	4.3. Savoirs endogènes et sciences nouvelles, fenêtre sur le monde et notre devenir	État des lieux approfondi des matières	MACIHT	MATD	Juillet 2022
		Actes décisionnels d'ouvrage	MACIHT	-	Juillet 2022
		Mission d'expertise, là où nécessaire	MACIHT	MATD	Oct 2022
4.4. Politique de (re)valorisation du patrimoine et de réhabilitation de la mémoire	Missions de spécialistes et travaux	MACIHT	-	Sept. 2022	
	Constitution de groupe de recherche sur les savoirs endogènes et les sciences nouvelles à la quête de la vie, de l'immunité et de la maîtrise	MACIHT	Tous ministères	Juillet 2022	
4.5. Élaboration et diffusion de la charte de l'éthique et des valeurs	Reconstitution des branches de l'école africaine des savoirs	MRE	MACIHT	Juillet 2022	
	Renforcement de l'action en cours (existant)	MACIHT	-	Juillet 2022	
	Statut des langues et écritures, et les applications	MRE	MACIHT	Juillet 2022	
	Travail de mémoire, récit national et valorisation de la conscience historique africaine	MRE, MEN, MESRS	MJDH, MACIHT, MMEIA	Juillet 2022	
	En cours d'exécution	MACIHT, MRE	Tous ministères	-	
	Traduction écrite et orale du référentiel dans les langues du pays	MACIHT	MRE	Juillet 2022	
4.6. Ressourcement pour le contrôle, la maîtrise et l'essor	Collaboration avec les cercles de réflexion sur les profondeurs de notre civilisation	MACIHT	MRE	Juillet 2022	
	Culture des racines, de l'identité, des pouvoirs, des jeux de relation et des sacralités	MACIHT	MRE	Juillet 2022	
	Mesures de protection des mœurs, de moralisation publique et d'éradication des vices	MSPC, MJDH	MRE	Juillet 2022	
Création d'institutions de référence des savoirs	MRE	MACIHT	MACIHT	Oct 2022	

PROGRAMME-CADRE D'ÉDUCATION AUX VALEURS

Objectif général : Reconstruction du citoyen malien, responsable, ressourcé, patriote et respectueux des institutions, travailleur consciencieux, ouvert d'esprit, qui aime la nature et œuvre pour le bien-être de tous, fervent acteur du progrès

Objectif spécifique 1 : *Élaborer un programme éducatif et culturel articulé, destiné aux familles, aux éducateurs, aux élèves, aux pouvoirs publics, ainsi qu'à toutes les populations des villes et des campagnes, afin de les outiller du système des valeurs ciblées*

Objectifs opérationnels	Actions	Responsables	Partenaires	Périodes	
<p style="text-align: center;">Axe stratégique</p> <p style="text-align: center;">5</p> <p><i>Initiative d'espaces de ren- contre diversifiés dédiés aux activités de jeunesse à caractère éducatif, émulateur et ludique..</i></p>	5.1. Rencontres de la jeunesse	« Flammes de la jeunesse » chaque année	MRE	Sept. 2022	
		« Les Askiades » : Intergénérationnel de l'intellect et du sens (jeux)	MJS	MACIHT	Mai. 2023
		Émissions télé de jeux populaires	MJS	MRE	Sept. 2022
		Jeux Africains de Bamako pour l'intégration	MJS	MAECI, MMEIA	2025
	5.2. Sessions de formation ci- blées	Création d'un Centre d'éveil, d'apprentissage et de formation aux valeurs	MJS	MACIHT	Sept. 2022
		Préparation du programme, des contenus, des animateurs et des formateurs	MJS	MEN	Oct. 2022
	5.3. Renforcement des mouve- ments de jeunesse et du volon- tariat	Regain et généralisation du Mouvement pionnier	MJS	MEN	Oct. 2022
		Soutien au programme du scoutisme laïc	MJS	MACIHT	Oct. 2022
		Réveil des jeux traditionnels de classe d'âge	MJS, MARCC	MRE	Sept. 2022
	5.4. Réveil culturel et sportif local	Création d'un Camp des Volontaires au service de la patrie	MJS	MRE	Oct. 2022
Reprise et redynamisation des rencontres de jeu- nesse du village et dans les quartiers		MJS, MACIHT	MRE	Sept. 2022	
Impulsion de disciplines à l'abandon : lutte, walaé, danse, kotéba, rite d'initiation, inter quartiers...		MJS, MACIHT	MRE	Oct. 2022	
Création-animation d'ensembles musicaux folklo- riques et modernes dans toutes les localités		MJS, MACIHT	MRE	Déc. 2022	

PROGRAMME-CADRE D'ÉDUCATION AUX VALEURS

Objectif général : Reconstruction du citoyen malien, responsable, ressource, patriote et respectueux des institutions, travailleur consciencieux, ouvert d'esprit, qui aime la nature et œuvre pour le bien-être de tous, fervent acteur du progrès

Objectif spécifique 1 : *Élaborer un programme éducatif et culturel articulé, destiné aux familles, aux éducateurs, aux élèves, aux pouvoirs publics, ainsi qu'à toutes les populations des villes et des campagnes, afin de les outiller du système des valeurs ciblées*

	Objectifs opérationnels	Actions	Responsables	Partenaires	Périodes		
<p style="text-align: center;">Axe stratégique</p> <p style="text-align: center;">6</p> <p><i>Mobilisation des femmes, gardiennes des valeurs, artisanes de paix, de solidarité, et forces de changement</i></p>	6.1. Tam-tam social de la valeur	Formation des médiateurs sociaux : Nyamakala, précheurs, animateurs, conseillères nuptiales... Sensibilisation des parents et médiateurs au devoir d'éducation des filles à la fonction sacrée de mère et pour l'assistance aux nouvelles mamans	MACIHT, MARCC MPFEF, MACIHT	MRE MCENMA, MARCC	Juillet 2022 Juillet 2022		
	6.2. Cadres émulatifs d'intégration et de valorisation du patrimoine	Trophée de la meilleure Maman Concours de cuisine malienne Prix de la beauté malienne selon nos canons Émission télé-réalité : «Épouse modèle»	MPFEF MPFEF MPFEF MCENMA	MACIHT MACIHT MACIHT MPFEF, MACIHT	Sept. 2022 Déc. 2022 Fév. 2023 Oct. 2022		
	6.3. Œuvres sociales, entraide et solidarité	Appuis et accompagnement des œuvres de bienfaisance et de promotion sociale des femmes	MPFEF	MSDS		Oct. 2022	
	6.4. Stop violence- amour, paix, vivre ensemble, réconciliation	Soutien gouvernemental des initiatives des femmes pour la paix, la cohésion sociale, le dialogue, la réconciliation, le vivre ensemble en sécurité	MPFEF	MSDS, MRPCN		Juillet 2022	
		Prévention et dissuasion des agressions et sévices sur les femmes et les enfants					
	6.5. « Une vie meilleure est possible, osons »	Production d'un feuilleton TV de rapport de respect, et du leadership féminin au profit des valeurs de la société malienne	MPFEF	MPFEF		Janv. 2023	
		Émission radio grand public	MPFEF	MPFEF		Nov. 2022	

PROGRAMME-CADRE D'ÉDUCATION AUX VALEURS

Objectif général : Reconstruction du citoyen malien, responsable, ressourcé, patriote et respectueux des institutions, travailleur consciencieux, ouvert d'esprit, qui aime la nature et œuvre pour le bien-être de tous, fervent acteur du progrès

Objectif spécifique 1 : *Élaborer un programme éducatif et culturel articulé, destiné aux familles, aux éducateurs, aux élèves, aux pouvoirs publics, ainsi qu'à toutes les populations des villes et des campagnes, afin de les outiller du système des valeurs ciblées*

Objectifs opérationnels	Actions	Responsables	Partenaires	Périodes
7.1. Audit disciplinaire et contentieux	État des lieux de l'autorité dans le service du drapeau et des cas disciplinaires	MRE	MDAC, MSPC	Juillet 2022
	Mesures correctives subséquentes	MRE	MDAC, MSPC	Août 2022
7.2. Opération Redressement- Retour à l'ordre et à la discipline	Séminaire-atelier préparatoire des formations et de conception des supports d'encadrement	MRE	MDAC, MSPC	Août 2022
	Réparation des injustices	MDAC, MSPC	MRE	Juillet 2022
	Rigueur dans le choix des responsables	MDAC, MSPC	MRE	Juillet 2022
	Plan de formation de tous les corps	MDAC, MSPC	MRE, MATD	Sept. 2022
7.3. Reconnaissance du mérite et motivation	Activation de la police militaire	MDAC, MSPC	MRE	Juillet 2022
	Camp spécial d'orientation, d'aguerrissement, de redressement et de rééducation	MDAC, MSPC	MRE	Sept. 2022
	Contrôle de l'Inspection	MDAC, MSPC	MRE	Août 2022
	Identification et promotion des méritants omis	MDAC, MSPC	MRE	Sept. 2022
7.4. Service militaire universel	Gratification des meilleurs et du sacrifice	MDAC, MSPC	MRE	Sept. 2022
	Diligence de tous dossiers de régularisation	MDAC, MSPC	Tous ministères	Juillet 2022
	Décret instituant le Service Militaire Volontaire	MDAC	MSPC	Sept. 2022
	Relance urgente du Service National des Jeunes	MJS	MDAC, MSPC	Oct 2022

Axe stratégique

7

Vertu du service du drapeau

PROGRAMME-CADRE D'ÉDUCATION AUX VALEURS

Objectif général : Reconstruction du citoyen malien, responsable, ressource, patriote et respectueux des institutions, travailleur consciencieux, ouvert d'esprit, qui aime la nature et œuvre pour le bien-être de tous, fervent acteur du progrès

Objectif spécifique 2 : *Puiser à la source de la terre malienne les connaissances essentielles de la pensée et de l'être africains, dans le processus d'évolution de la société, dont les références revisitées servent à réparer les accidents de l'histoire, et à se reconstruire.*

	Objectifs opérationnels	Actions	Responsables	Partenaires	Périodes
<p style="text-align: center;">8</p> <p><i>Recherche et conception de dispositifs normatifs de réappropriation de l'ingénierie institutionnelle, conforme aux structures d'identité et aux objectifs de la reconstruction nationale</i></p>	8.1. Élaboration d'une loi fondamentale de rupture pour jeter les bases d'une autre citoyenneté	Mission d'expertise Réhabilitation d'institutions endogènes et revitalisation de rôles et fonctions essentielles Sessions de validation	MRE, MDRPI MRE, MDRPI, MATD, MRE, MDRPI	MATD, MMEIA MMEIA, MACIHT MATD, MMEIA	Juillet 2022 Août 2022 Sept. 2022
	8.2. Réorganisation territoriale et régionalisation	Nouvelle doctrine du territoire démantelant les visées irrédentistes Acte légal pour la reterritorialisation	MRE, MDRPI MRE, MDRPI	MATD, MMEIA MRE, MDRPI	Août 2022 Oct. 2022
	8.3. Exhumation des académies d'initiation aux savoirs anciens	Création d'organes de représentation des légitimités traditionnelles en fonction du territoire Reconstitution des anciennes écoles du Bélédugu, du Baniko, du Djitourmou, de Bandiagara, de Dia, de Djenné, de Tombouctou... Appropriation et implémentation de programmes d'éducation africaine : Maaya, Do Kayidara, Nko...	MATD, MARCC MRE, MACIHT MRE, MACIHT	MRE, MDRPI MEN, MESRS MEN, MESRS	Oct. 2022 Oct. 2022 Oct. 2022

PROGRAMME-CADRE D'ÉDUCATION AUX VALEURS

Objectif général : Reconstruction du citoyen malien, responsable, ressourcé, patriote et respectueux des institutions, travailleur consciencieux, ouvert d'esprit, qui aime la nature et œuvre pour le bien-être de tous, fervent acteur du progrès

Objectif spécifique 3 : *Décliner le programme en un vaste plan opérationnel, inclusif, intégrant la diaspora, permettant de suppléer au déficit constaté de connaissance du Mali et de ses réalités par ses populations*

Objectifs opérationnels	Actions	Responsables	Partenaires	Périodes	
<p>Axe stratégique</p> <p>9</p> <p><i>Formation continue de toutes les populations à la connaissance du Mali, qui prend en compte les spécificités des communautés de la diaspora, et sa vocation panafricainiste</i></p>	9.1. Sessions permanentes et espaces dédiés à la connaissance du Mali	Atelier technique d'élaboration de modules	MCENMA	Juillet 2022	
		Séminaires régionaux d'amendement et d'appropriation des résultats	MRE, MACIHT		
		Atelier national de synthèse des travaux	MRE, MACIHT	MATD	Août 2022
	9.2. Publications et programmation de diffusion sur le Mali et ses réalités	Formation des formateurs et documentation	MRE, MACIHT	MCENMA	Août 2022
		Séances d'inhibition dans tout le pays & promotion de bibliothèques, de la lecture et du numérique	MRE, MACIHT	-	Sept. 2022
		Réalisation de divers supports adaptés	MRE, MACIHT	Tous ministères	Oct. 2022
		Réalisation kits audiovisuels, banques de données	MRE, MACIHT	MCENMA, MRPCN	Sept. 2022
		Émissions de découverte dédiées	MRE, MACIHT	MCENMA, MRPCN	Sept. 2022
		Programme de visite alternée	MRE, MACIHT	MESRS, MCENMA	Oct. 2022
		Légitimités traditionnelles en réseaux	MRE, MACIHT	MATD, MRPCN	Nov. 2022
9.3. Cadres de rencontres, d'échanges, de solidarité et d'intégration des populations	Voyage d'immersion, d'alliance, de réalisations communes	MRE, MACIHT	MATD, MARCC	Août 2022	
	Groupes liaison-vacances et communautés en exil (diaspora, déplacés, réfugiés)	MRE, MACIHT	MATD, MJS	Juillet. 2023	
	Jumelages et noms de rues, places, monuments, salles, espaces, sites	MRE, MACIHT, MRPCN	MATD, MDAHSRD	Juin 2023	
	Encouragement de la solidarité entre le peuple malien et les peuples frères d'Afrique et de la diaspora à travers des temps de rencontre, de partage et d'intégration (événements, gestes d'engagement citoyen, festivités, communions...) avec les associations de ressortissants, vice-versa	MRE, MACIHT	MATD, MRPCN	Oct. 2022	
	Initiative d'événements tournants- culturels, sportifs, symboliques, commerciaux...	MRE, MACIHT	MAECI, MCENMA	Oct. 2022	
		MRE, MACIHT	MATD, MCENMA, MJS	Août 2022	

<h1>9</h1>	<p>9.4. Découvertes de la diaspora, vecteur de la fraternité, de l'unité nationale et de l'intégration</p>	<p>Recensement de la diaspora</p> <p>Réorganisation institutionnelle d'intégration et de participation de la famille (africaine)</p> <p>Rencontres africaines maliennes d'identité et de solidarité – Diaspora</p> <p>Espaces Découverte du pays natal</p> <p>Kits d'identité communautaire sur les origines, le pays, les souvenirs, les projets</p> <p>Chroniques sur l'histoire des peuples, des cultures et traditions du Mali, et épopées</p>	<p>MMEIA</p> <p>MMEIA</p> <p>MRE, MACIHT</p> <p>MRE, MACIHT</p> <p>MRE, MMEIA</p> <p>MRE, MACIHT</p> <p>MEN, MESRS, MJS, MMEIA</p> <p>MMEIA, MJS, MACIHT, MCENMA</p> <p>MMEIA, MAECI</p>	<p>MAECI, MATD</p> <p>MAECI, MATD</p> <p>MMEIA</p> <p>MMEIA, MEN</p> <p>MACIHT, MCENMA</p> <p>MCENMA</p> <p>MCENMA, MRE</p> <p>MAECI, MRE</p> <p>MACIHT, MCENMA, MRE</p> <p>MRE</p> <p>MRE</p>	<p>Juillet 2022</p> <p>Juillet 2022</p> <p>Sept. 2022</p> <p>Déc. 2022</p> <p>Nov. 2022</p> <p>Déc. 2022</p> <p>Oct. 2022</p> <p>Sept. 2022</p> <p>Sept. 2022</p> <p>Oct. 2022</p> <p>Déc. 2022</p>
	<p>9.5. Réalisation (3.2), diffusion de supports sur les valeurs et la diversité maliennes</p>	<p>Appropriation par la jeunesse des idéaux et de la conscience du panafricanisme</p>	<p>MEN, MESRS, MJS, MMEIA</p>	<p>MCENMA, MRE</p>	<p>Oct. 2022</p>
	<p>9.6. Culture chez les jeunes générations de l'âme panafricainiste du Mali, à la poursuite de l'option et pour le renforcement de l'idéal, jusqu'à l'unification politique totale de l'Afrique</p>	<p>Information des jeunes générations des sacrifices du Mali et des œuvres de ses Présidents, dans la fidélité de la Nation à l'idéal panafricaniste de construction de l'unité africaine</p> <p>Soutien et accompagnement des initiatives africaines et maliennes visant à promouvoir l'intégration, à réaliser l'unification politique des États à l'échelle régionale et continentale</p>	<p>MMEIA, MJS, MACIHT, MCENMA</p>	<p>MAECI, MRE</p>	<p>Sept. 2022</p>
	<p>9.7. Prises de position sans équivoque du Mali, à la défense de la dignité humaine, en écho à ses valeurs, et pour l'affirmation de la solidarité de la Nation africaine dans son unicité (diaspora incluse)</p>	<p>Initiative de clauses d'exception et formulation de réserve par les représentants africains et maliens, face aux velléités de passage en force des normes et projets du système dominant</p> <p>Création et animation d'un courant africain de pression dans le but d'exiger la réforme attendue de l'ONU au profit d'une légitime inclusion et audience de l'Afrique et de ses populations</p>	<p>MAECI</p> <p>MAECI</p>	<p>MRE</p> <p>MRE</p>	<p>Oct. 2022</p> <p>Déc. 2022</p>

PROGRAMME-CADRE D'ÉDUCATION AUX VALEURS

Objectif général : Reconstruction du citoyen malien, responsable, ressource, patriote et respectueux des institutions, travailleur consciencieux, ouvert d'esprit, qui aime la nature et œuvre pour le bien-être de tous, fervent acteur du progrès

Objectif spécifique 4 : *Proposer un plan de communication conséquent pour l'appropriation du PNEV à tous les niveaux, en accordant un intérêt spécial aux TIC, plus à même d'atteindre rapidement les jeunes publics*

Objectifs opérationnels	Actions	Responsables	Partenaires	Périodes
10.1. Annonces du PNEV	Réalisation des supports d'annonce : presse écrite, en ligne, audiovisuelle	MRE	MCENMA	Juillet 2022
10.2. Lisibilité de l'action A	Contribution au débat sur la réforme du système éducatif et de l'enseignement	MRE	MEN, MESRS	Sept. 2022
10.3. Lisibilité de l'action B	Articles et émissions sur les enjeux de la formation du nouveau citoyen	MRE	MCENMA	Août 2022
10.4. Lisibilité de l'action C	Contribution au débat sur la nécessité de la moralisation des cadres scolaires et universitaires	MRE	MEN, MESRS	Sept. 2022
Axe stratégique 10 <i>Intense campagne d'information sur les objectifs du programme, l'éducation aux valeurs ciblées et la sensibilisation pour le changement de comportement</i>	Manuel de l'éducation aux valeurs à l'usage des médias	MRE	MCENMA, MACIHT	Sept. 2022
	Articles réguliers sur les valeurs dans la presse	MRE	MCENMA	Sept. 2022
	Documentaire radio sur l'enseignement des valeurs	MRE	MEN, MCENMA	Sept. 2022
	Reportages sur les activités du PNEV	MRE	MCENMA	Juillet 2022
	Documentaire télé sur le système des valeurs de la société malienne	MRE	MCENMA	Sept. 2022
	Articles de presse sur l'esprit du changement	MRE	-	Sept. 2022
	Animation d'émissions télé sur les conduites	MRE	MCENMA	Août 2022
	Micro troitirs de sondage des mentalités	MRE	MCENMA	Oct. 2022
10.6. Sensibilisation sur le changement de comportement vers le renouveau	Microprogrammes de sensibilisation	MRE	MCENMA	Juillet 2022
10.7. Résonance du PNEV auprès des jeunes publics	Montage et diffusion sur les réseaux sociaux des messages du PNEV	MRE	MCENMA	Sept. 2022
	Susciter le débat public sur la moralité et la moralisation des acteurs de la ville et du village	MRE	MCENMA	Sept. 2022
10.8. Bilan de campagne	Expertise en communication	MRE	MCENMA	Juillet 2023

PROGRAMME-CADRE D'ÉDUCATION AUX VALEURS

Objectif général : Reconstruction du citoyen malien, responsable, ressourcé, patriote et respectueux des institutions, travailleur consciencieux, ouvert d'esprit, qui aime la nature et œuvre pour le bien-être de tous, fervent acteur du progrès

Objectif spécifique 4 : *Proposer un plan de communication conséquent pour l'appropriation du PNEV à tous les niveaux, en accordant un intérêt spécial aux TIC, et aménager le dispositif adéquat de mise en œuvre du Programme*

		Objectifs opérationnels	Actions	Responsables	Partenaires	Périodes
Axe stratégique 11 <i>Projection du cadre institutionnel de gouvernance du programme</i>	11.1. Validation et adoption du Programme	Réunion interministérielle et réunion de Cabinet pour l'approbation du document Présentation et adoption du projet en Conseil des Ministres et par le CNT ¹²	MRE	MACIHT, SG du Gouvernement	Juin 2022	
	11.2. Mobilisation des ressources pour la mise en œuvre	Collectif budgétaire d'octroi des crédits au compte du PNEV Diverses formules de financement populaire et de partenariat civique	MEF MRE	MRE MEF	Juin 2022 Juillet 2022	
	11.3. Mécanisme de coordination et de suivi de l'action	Mise en place d'une structure de veille, de coordination, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du Programme Portage de la charte de l'éthique et des valeurs et du PNEV par la diplomatie malienne comme instruments de référence dans l'adhésion et la signature des engagements, conventions et traités internationaux	MRE MAECI	SG du Gouvernement MRE, MACIHT	Juillet 2022 Octobre 2022	

¹² Conseil National de Transition, organe législatif

5.2. Facteurs de réussite de la mise en œuvre

Pour réussir le Programme National d'Éducation aux Valeurs (PNEV) à hauteur et envergure de l'émergence d'un « citoyen de type nouveau », il faut le placer dans la vision de la gestion du développement humain, celui des générations futures, dans une perspective de long terme (0 à 25 ans), avec des stratégies appropriées tous les cinq ans, et viser les objectifs suivants :

- coconstruire, élaborer une image réaliste des futurs possibles de l'éducation aux valeurs au Mali à l'horizon d'une génération, et renforcer la capacité d'anticipation, notamment, de l'État, des tendances et des événements futurs ;
- forger une image commune, consensuelle, et acceptée du futur de l'éducation aux valeurs et les stratégies appropriées pour la concrétiser sur le terrain du développement national, régional, local, communal, familial ;
- mobiliser tous les acteurs de l'éducation aux valeurs autour de la réalisation des objectifs de développement du capital humain ;
- mettre en place un cadre institutionnel de mise en synergie et d'harmonisation des actions, dans une dynamique de prospective de l'éducation aux valeurs.

5.3. Plans d'action sectoriels pour la mise en œuvre du PNEV

Le Plan opérationnel sert de base à l'élaboration des plans d'actions après un atelier de mutualisation du Comité de pilotage avec le Ministère.

5.4. Plan de communication

Le plan de communication pour le PNEV s'articule autour des opérations émanant de l'axe stratégique 10, ci-dessus, lesquelles se combinent avec les activités de communication des autres axes et leurs développements dans les plans d'action sectoriels pour la mise en œuvre.

6. MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Il y a lieu d'identifier les principaux ministères qui interviennent directement avec une charge propre dans le cadre de la mise en œuvre du PNEV. Ce sont :

- Ministère de la Refondation de l'État
- Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme
- Ministère de l'Éducation Nationale
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique
- Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
- Ministère de la Jeunesse et des Sports
- Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme
- Ministère de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale
- Ministère de la Défense et des Anciens Combattants
- Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile
- Ministère des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine
- Ministère de la Communication et de l'Économie numérique et de la Modernisation de l'Administration
- Ministre Délégué auprès du ministre de la Santé et du Développement social chargé de l'Action humanitaire, de la Solidarité, des Réfugiés et des Déplacés

En plus de la partie gouvernementale et de ses démembrements, toutes les composantes de la société se retrouvent également parties prenantes, notamment : les citoyens, les collectivités, les autorités traditionnelles et religieuses, les communautés, le secteur privé, la société des savoirs, la classe politique, la société civile, les créateurs et l'ensemble des médias. La mise en œuvre du PNEV est l'affaire de toutes et de tous.

Les services techniques des départements et les structures affiliées accomplissent les tâches qui leur sont confiées. Les missions créées ou à créer, les structures ad hoc mises en place ou à poser, les groupes d'expertise sollicités ou à venir, participent du cadre institutionnel de la mise en œuvre qui favorise l'appropriation de ce document référentiel et sa traduction concrète par les acteurs.

Le cadre institutionnel de culture et de diffusion des valeurs de la République et de la nation traduit le niveau de son ancrage politique. L'État a le devoir de formaliser, étoffer et permettre la diffusion et la compréhension des mécanismes institutionnels du PNEV. Au plan légal, ce portage se fait à l'échelle des Institutions, avec une responsabilisation d'implémentation confiée au Gouvernement à travers une agence. Au plan réglementaire, il convient, de favoriser l'inclusivité, et de créer soit un organe interministériel ou une mission.

Le Ministère de la Refondation de l'État, premier responsable de l'exécution du Programme, dans tous les cas, a besoin de mettre en place une structure relais de coordination, de suivi, de contrôle et d'évaluation de la mise en œuvre.

De nombreuses recommandations faites dans ce sens permettront d'affiner les dispositifs et de les adapter. Ladite structure, sous forme d'agence ou de mission d'appui, composée de cadres, d'experts, de spécialistes, a vocation à travailler, créer les synergies, concertations et accompagnements nécessaires, et aussi assurer la fonction de veille pour le compte du Gouvernement.

7. MÉCANISME DE VEILLE, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DU PNEV

Il est préconisé un mécanisme de veille avec la mise en place du cadre institutionnel de coordination, d'impulsion et de surveillance de l'évolution des paramètres et des critères d'appréciation, en appui du département de tutelle. Le cadre doit impliquer toutes les parties prenantes. La formule d'agence ou de mission d'appui est à la discrétion de la tutelle.

Le suivi et l'évaluation du PNEV reposent sur un contrôle dynamique des parties prenantes et de la structure de veille. Les dispositifs varient selon le secteur, et chaque Ministère impliqué adapte ses procédures à la réalité du terrain et du champ d'intervention, selon les moyens déployés. Le plan sectoriel peut être revu et réajusté pour prendre en compte des données actualisées et les nouveaux besoins et priorités dégagés.

Les indicateurs de suivi sont affinés au besoin pour permettre une appréciation correcte de la qualité, des taux de réalisation et de satisfaction, entre autres mesures de performance, mais aussi la réactivité face aux situations d'alerte. L'évaluation permettra de relever le niveau d'efficacité et de pertinence des actions engagées et d'atteinte des résultats espérés.

L'horizon du rapport d'évaluation est annuel, et la tutelle peut procéder à la consolidation des résultats pour une meilleure visibilité et lisibilité des effets et de l'impact du Programme à l'échelle nationale.

ANNEXES

Mini Forum
Plan de Communication

● NOTES D'ECLAIRAGE

« La Charte impériale de Kurukanfuka 1236 »

Document unique dont l'originalité et l'authenticité ont été attestées, lors du Séminaire National d'authentification du document, organisé par le Mouvement NKO, en partenariat avec le Ministère de la Culture, les 27 et 28 février 2010, à Kangaba au Mali.

Œuvre manuscrite, produite dans les années 1970 et gardées par l'auteur en écriture Nko, est ébruitée par des initiés au début des années 1990. Un Séminaire-atelier de Communicateurs Traditionnels, organisé par le CELHTO, à Kankan (République de Guinée), en 1998, énonce une version de 44 articles, aussitôt vulgarisée par le Net. Certains participants de cet atelier avaient déjà eu vent de l'existence de la Charte en Nko, donc les 44 articles ne sont rien d'autre qu'un tour d'illusionniste assimilable à une imposture. D'autres tenteront de créer la confusion entre la « Charte de Kurukanfuka » et la « Charte du Mandé » du Professeur Youssouf Tata Cissé, qui est plutôt une « Déclaration des chasseurs » que l'éminent chercheur situe dans les années 1222 à 1223.

C'est dans la crainte de l'embrouillamini, et pour éviter de l'amalgame, qu'une équipe du Mouvement Nko à Bamako, autorisée par les ayants-droits du père Kanté, a entrepris, en 2009, la traduction complète en 134 articles de la Charte, sous la direction du Trésor Humain Vivant, Maître Karamoko Mahmoud Bamba, en présence de Bourama Kanté, fils aîné de l'érudit qui nous avait quitté beaucoup plus tôt, en 1987.

Vision de la Politique Nationale de Promotion de la Famille

« Une famille viable et autonome, attachée à nos valeurs socioculturelles positives, portée par nos valeurs spirituelles et respectueuse des institutions, des droits humains et de l'environnement ».

Des initiatives et actions ont été réalisées dans les Comités d'orientation, de coordination et de suivi des actions de développement aux niveaux régional, local et communal (CROCSAD, CLOCSAD, COCSAD).

● COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS

- M. Adama SAMASSÉKOU, ancien ministre, Président
- Dr Abdoulaye SALL, ancien ministre
- M. Mamadou Mohamed COULIBALY, ancien ministre
- Dr DIALLO Deidia KATTRA, ancien ministre
- Pr Ibrahim N'DIAYE
- M. Emmanuel SAGARA
- Mme KY Annita PARÉ
- M. Cheick Oumar COULIBALY
- Mme TRAORÉ Nanè SISSAKO
- Mme ADIAWIAKOYE Ramatou KONÉ
- Pr Mohamed Saliha Alhoudourou MAÏGA
- M. Otozié GOÏTA dit Marc
- Mme MAÏGA Aïssa Alassane TOURÉ
- M. Ibrahim NIENTA
- M. Ousmane COULIBALY

● LISTE DES COLLECTIFS, INSTITUTIONS ET STRUCTURES CONSULTÉS

- Collège d'anciens ministres et autres personnalités de l'État
- Universitaires (magistres et recteurs)
- Chercheurs, traditionalistes et sages
- Chanteurs et artistes
- Collectif des cinéastes et réalisateurs
- Écrivains et acteurs scientifiques
- Médiateurs traditionnels
- Journalistes et animateurs
- Religieux et kamites (spiritualité africaine)
- Créateurs
- Acteurs du numérique

NB. La centaine de personnes sollicitée et entendue est indiquée dans le Rapport final de mission.

● Autorités représentatives des légitimités

- Familles fondatrices (Bamako)
- Coordination des chefs de village et de quartier du District
- Donsos
- LIMAMA
- Recotrade

● Groupements associatifs d'anciens et de retraités

- Association des Anciens combattants
- Association des Personnes âgées
- Amicale des Anciens diplomates
- Amicale des Anciens de l'UNEEM
- Amicale des Anciens du SNJ

● Associations Culturelles à vocation éducative

- Mouvement Pionnier
- Tabital Pulaku
- Ginna Dogon
- Soninkara
- Grand Forum du Mandé
- Ir Ganda
- Bozo Kabou
- Mamala et Sénoufo
- Bwa

● Personnels sous le drapeau et assimilés

- DIRPA
- Service Social des Armées
- Prytanée militaire

● Structures d'Accueil et de Protection de la personne

- Association Malienne des Droits de l'Homme (AMDH)
- Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH)

COMITE D'EXPERTS POUR L'ELABORATION DU PROGRAMME NATIONAL D'ÉDUCATION AUX VALEURS

MINI-FORUM D'ÉCOUTE À PROPOS DES VALEURS

1. Présentation

Le Ministère de la Refondation de l'État a mis en place un Comité de pilotage chargé de l'élaboration du Programme National d'Éducation aux Valeurs (PNEV), comprenant un Comité d'experts pour conduire et encadrer le processus.

À la suite de la session de cadrage, les termes d'exécution de la mission ont été définis. Les experts ont convenu de différentes phases avec un chronogramme, dont la revue et l'analyse documentaire, et celle des entretiens qualitatifs avec diverses personnes ressources. Un guide d'entretien fut mis au point.

Le souci d'une large participation des composantes nationales et des différentes catégories socioprofessionnelles a fait établir une liste de prospects numériquement élevée. Certaines personnes ont été identifiées dans les régions et à l'étranger, en plus de celles du District de Bamako et environs.

Afin d'alléger le dispositif d'écoute de toutes les cibles listées, gagner en temps, avec une nette économie des moyens, il est proposé l'organisation d'un mini forum de partage sur les valeurs, avec une participation séquentielle des groupes catégoriels, suivi de rencontres avec différents collectifs de contribution.

2. Objectif

Il s'agit de procéder à l'écoute du plus grand nombre de prospects dans un temps congru, permettant d'inscrire la mission dans une durée raisonnable.

3. Méthodologie

Le travail s'effectue en 2 semaines sur trois plans :

- 1 mini forum regroupant des prospects directement mobilisables
- 2 rencontres annexes avec des acteurs aux profils spécifiques
- 1 collecte par voie épistolaire à travers l'envoi du guide d'entretien

Les équipes chargées des visites d'entretien seront dotées de blocs-notes, stylos, dictaphones et appareils photos numériques, ou de téléphones pour enregistrer et filmer.

4. Résultats attendus

Le Mali a été entendu dans sa diversité sur le rapport aux valeurs de la société, dans les mutations de l'environnement et la reconstruction de l'homme malien, contribution à l'échafaudage du cadre référentiel du système de valeurs de la nation.

5. Participants

Le mini forum regroupe avec ses rencontres annexes des : sages, traditionnalistes, autodidactes, animateurs, médiateurs traditionnels, créateurs, religieux, cadres et commis de l'État, écrivains, universitaires, personnels en uniforme et d'assistance ; etc. Plus d'une centaine de personnes sont concernées (voir liste en annexe).

6. Programme

Le mini-forum se déroule sous forme de séances plénières, où passent les invités par groupe les uns après les autres. Un temps d'écoute est prédéfini. Des sessions d'écoute par équipe ont lieu parallèlement dans des salles réservées.

CALENDRIER DU MINI-FORUM

DATES	GROUPES D'ÉCOUTE	TIMING	HORAIRES
1 ^{er} jour Jeudi 10/02	Médiateurs traditionnels (20 mn/p)	01H30	09H00 – 10H30
	Chercheurs, traditionnalistes, sages (20 mn/p)	01H30	10H30 – 12H00
	Collège des légitimités (20 mn/p)	01H30	12H00 – 13H30
	Collège d'anciens et de retraités (15 mn/p)	02H00	15H00 – 17H00
2 ^{ème} jour Vendredi 11/02	Chanteurs et artistes (4 groupes) (libre)	01H00	09H00 – 10H00
	Journalistes et animateurs (15 mn/p)	02H30	10H00 – 12H30
	Créateurs (15 mn/p)	02H30	15H00 – 17H30
3 ^{ème} jour Samedi 12/02	Religieux et vitalistes (3 groupes) (libre)	01H00	09H00 – 10H00
	Écrivains et acteurs scientifiques (15 mn/p)	03H30	10H00 – 13H30
	Acteurs du numérique (15 mn/p)	02H00	15H00 – 17H00
4 ^{ème} journée Lundi 14/02	Cadres de conscience morale des Forces de Défense et de Sécurité et assimilés (15 mn/p)	02H00	09H00 – 11H00
	Structures d'accueil & protection (15 mn/p)	01H30	11H00 – 12H30
	Autres personnalités de l'État (15 mn/p)	02H30	15 H00 – 17H30

RENCONTRES ANNEXES

DATES	COLLÈGES REÇUS	TIMING	HORAIRES
Mardi 15/02	Collège des anciens ministres (10 mn/p)	04H30	09H00 – 13H30
	Comité National d'Éthique (libre)	02H00	15H00 – 17H00

7. Prises en charge

Les dépenses relatives à l'organisation du mini forum et des rencontres annexes sont assurées par le Ministère de la Refondation. Elles concernent les rubriques suivantes :

- Frais de location du site sonorisé
- Services de thé/café avec les invités (5j) avec tickets
- Déjeuners du Comité d'experts (5j)
- Frais de déplacement des participants
- Couverture médiatique (ORTM ; Essor)
- Enregistrement vidéo intégral + photos (vidéaste)
- Banderoles (2)

NB: Il y a lieu de faire des correspondances à certaines structures et personnalités les invitant à participer à l'activité, avec mention de la date, du lieu, de l'heure, et d'un contact.

PLAN DE COMMUNICATION DU PROGRAMME NATIONAL D'ÉDUCATION AUX VALEURS (PNEV)

STRUCTURE

Tableaux	Titres	Pages
	I. Aperçu général	96
	II. Objectifs	96
	III. Démarche méthodologique	96
	IV. Activités de communication	97
TABL. 1	Communication interne, impulsion, coordination et veille	99
TABL. 2	Assemblées et rencontres d'information, sensibilisation & participation	100
TABL. 3	Expressions familiales et communautaires	103
TABL. 4	Apprentissage académique et formation des leaders d'opinion	106
TABL. 5	Élaboration et diffusion de messages et d'informations par les médias	108
TABL. 6	Travail éditorial, publications, production littéraire et mise en ligne	113
TABL. 7	Réalisation et diffusion de programmes radiophoniques et télévisuels :	117
TABL. 8	émissions, microprogrammes, documentaires et magazines	124
TABL. 9	Montage et diffusion d'éléments vidéo sur les médias sociaux	128
TABL.10	Création et reproduction artistique, littéraire, audiovisuelle et cinéma	130
	Partenariat et accompagnement	134
	V. Observation	135

1. Aperçu général

La mise en œuvre du Programme National d'Éducation aux Valeurs nécessite un travail méthodique d'information, de sensibilisation et d'éducation des populations dans le pays et en direction de la diaspora malienne. Elle demande des animations de groupe, de plateaux et d'événements, mais aussi de l'édition et de la publication. En même temps, la couverture médiatique des activités programmées est assurée, en plus de la diffusion de messages aux différentes cibles à travers la presse, la radio et la télévision, mais aussi via le cinéma, l'Internet et les médias sociaux. Ce sont tous ces moments multimédias, à ordonner, qu'il importe d'appréhender, voir les corrélations qui existent ou à établir, et effectuer les mises en cohérence nécessaires, pour une communication harmonieuse, efficiente et, surtout, fructueuse.

On pourrait être tenté de reprendre ici toutes les actions du Programme, tant il est vrai que toutes occupations humaines impliquent une part de communication avec soi, avec les autres, avec l'environnement. Le besoin social d'établir des relations, d'échanger, de transmettre, de cultiver, d'œuvrer, de consigner, est permanent. Cependant, ici, il est question des activités qui visent à informer le public, sensibiliser les cibles, conscientiser les populations, éduquer et prendre en charge les jeunes, et amener les citoyens à réagir, à changer de comportement, à devenir meilleurs. La préparation du Malien de type nouveau est en jeu.

2. Objectif

Le Plan de communication indique, structure et évalue, dans le temps, le travail des parties prenantes pour faire connaître le PNEV, vulgariser et appliquer ses dispositions, conformément au Plan d'action national de mise en œuvre. Particulièrement, il engage les divers publics à s'investir dans la production et la diffusion des œuvres et des outils d'éducation aux valeurs, pour l'avènement du « Malien de type nouveau ».

3. Démarche méthodologique

Pour mettre en œuvre le PNEV, il est important de savoir qui doit faire quoi. Une bonne partie des opérations de communication relève de la responsabilité du Ministère de la Refondation de l'État, qui assume la fonction de locomotive du train des valeurs pour le Renouveau malien. On sait implicitement, que c'est toute la société qui est concernée, chaque citoyen a un rôle à jouer. Comme dit dans le document : « *toutes les composantes de la société se retrouvent également parties prenantes, notamment : les citoyens, les collectivités, les autorités traditionnelles et religieuses, les communautés, le secteur privé, la société des savoirs, la classe politique, la société civile, les créateurs et l'ensemble des médias* ». La mise en œuvre du Programme est, il va de soi, l'affaire de toutes et de tous.

Revoyons les acteurs sollicités par le Ministère de la Refondation de l'État, ayant des attributions précises, ou visés, dans l'opérationnalisation du Programme :

A. DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS

- Ministère de la Promotion de la femme, de l'enfant et de la famille - MPFEF
- Ministère de l'Éducation Nationale – MEN
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique - MESSRS
- Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme - MJDH
- Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme - MACIHT
- Ministère de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne - MJS

- Ministère de la Défense et des anciens Combattants – MDAC
- Ministère de la Refondation de l'État – MRE
- Ministère du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social - MTFPDS
- Ministère de l'Économie et des Finances - MEF
- Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation – MATD
- Ministère de l'Entrepreneuriat national de l'Emploi et de la Formation Professionnelle -MENEFP
- Ministère du Développement Rural - MDR
- Ministère de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion nationale - MRPCN
- Ministère des Affaires religieuses, du Culte et des Coutumes - MARCC
- Ministère de la Communication et de l'Économie Numérique et de la Modernisation de l'Administration - MCENMA
- Ministère des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine - MMEIA
- Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale – MAECI

En fait, tous les Ministères participent et contribuent à la matérialisation du PNEV. C'est l'ensemble des Institutions de la République qui sont convoquées pour l'exécution solidaire de cet instrument stratégique de la nouvelle gouvernance, porté par le Gouvernement, sur instruction spéciale du Président de la Transition.

Il est à retenir dans l'exécution de ce Programme que « *les services techniques des départements et les structures affiliées accomplissent les tâches qui leur sont confiées. Les missions créées ou à créer, les structures ad hoc mises en place ou à poser, les groupes d'expertise sollicités ou à venir, participent du cadre institutionnel de la mise en œuvre qui favorise l'appropriation de ce document référentiel et sa traduction concrète par les acteurs* ». Ce qui est valable également pour le développement du Plan de communication.

B. AUTRES INTERVENANTS

À côté des départements ministériels indiqués, et de ceux non listés, d'autres acteurs ont suivi et participé au pilotage du processus, à travers leurs représentants dans le Comité d'orientation et de suivi. Ce sont les :

- Autorités traditionnelles
- Confessions religieuses
- Communicateurs traditionnels
- Organisations de la société civile
- Coordination des associations et ONG féminines (CAFO)
- Conseil national de la jeunesse (CNJ).

Le Comité d'Experts a pleinement conscience de la place et du rôle des acteurs politiques (partis, mouvements, associations) également dans la relève du défi des valeurs. Leurs avis ont été requis. Ce qui a permis de mieux cerner les contours de l'action.

4. Activités de communication

Il faut dire que dans les conditions normales, toutes les activités du PNEV sont, selon le cas, couvertes soit par les médias officiels ou privés, communautaires et, possiblement, sociaux. L'usage des langues nationales est de rigueur pour informer et édifier le plus grand nombre de citoyens. Tout cela est bien pris en compte, mais le libellé ne s'encombre pas des détails des tâches courantes, récurrentes.

Les activités du Plan d'action national, déterminées par secteur, comportent plusieurs lieux de communication d'ensemble- indifférenciés ; en partage- communs à certains intervenants ; ou particulier- propres à un secteur donné. Le Plan de communication proposé recapitule toutes ces activités d'interaction, de partage, de renforcement des capacités, non plus par acteur ou secteur, mais par leur genre, ce qui lui donne plus de lisibilité.

Nous avons, à cet effet, dégagé un large éventail de la forme requise et de la méthode adéquate pour communiquer, en 10 rubriques d'intervention que sont :

- a) Communication interne, impulsion, coordination et veille
- b) Assemblées et rencontres d'information, sensibilisation & participation
- c) Expressions familiales et communautaires
- d) Apprentissage académique et formation des leaders d'opinion
- e) Élaboration et diffusion de messages et d'informations par les médias
- f) Travail éditorial, publications, production littéraire et mise en ligne
- g) Réalisation et diffusion de programmes radiophoniques et télévisuels :

émissions, microprogrammes, documentaires et magazines

- h) Montage et diffusion d'éléments vidéo sur les médias sociaux
- i) Création et reproduction artistique, littéraire, audiovisuelle et cinéma
- j) Organisation d'attractions culturelles, sportives, médiatiques

Une onzième et dernière rubrique s'y ajoute. Elle est consacrée au « Partenariat et accompagnement » des acteurs et intervenants qu'appellent certaines des activités du présent Plan de communication. Le menu des activités de communication émanant du Programme suit cette logique des rubriques, et est détaillé dans les fiches qui suivent.

Il est donné une estimation chiffrée des activités de communication programmées, en KF¹³. Pour des activités complexes, le budget est ignoré avec la mention PM¹⁴. Les périodes de programmation sont, elles, conformes à celles des opérations indiquées dans le Plan sectoriel, dont elles découlent. Les tableaux, ci-après, mentionnent les Départements ministériels qui assurent le portage des opérations indiquées en regard, évitant la confusion entre deux actions distinctes avec un même code numérique La numérotation à trois valeurs (X.Y.Z) correspond à la combinaison des numéros d'ordre de l'axe stratégique (X), de l'objectif opérationnel (Y) et de l'action (Z) portée.

13 1 KF = 1 000 F.CFA

14 PM = *Pour mémoire*

1. COMMUNICATION INTERNE, IMPULSION, COORDINATION ET VEILLE

La structure de coordination, d'impulsion, de suivi et d'évaluation du PNEV, recommandée, devant assurer la veille pour le compte du Gouvernement, doit jouer un rôle de contrôle pour que les textes requis pour la mise en œuvre (*lois, ordonnances, décrets, arrêtés et décisions des autorités compétentes*) puissent suivre en toute diligence. Il lui appartient d'animer les échanges entre les équipes, faire les mises en relation, véhiculer les informations aux divers acteurs à la tâche afin de faciliter la mise en œuvre.

N°	Portage	Action	Activités de communication correspondantes	Intervenants
	8 MRE	000	Débat public d'adoption de la loi au Conseil National de Transition retransmis sur l'ORTM	CNT, MCENMA
	5 MACIHT	4.2.5	Interview du Ministre de la Culture , à chaque fois, sur l'esprit et la portée de l'acte pris Invitation à Actu Hebdo pour expliquer les enjeux de sauvetage du patrimoine menacé Commentaire des actes visés, en langues nationales (rubrique DOGOKUN KIBARU)	MCENMA
	5 MACIHT	4.4.10	Journal de la Semaine Nationale de Sauvegarde et de Promotion du Patrimoine (ORTM) Annonces, affiches, flyers, articles de presse, reportages de l'événement Réalisation d'un magazine de la Semaine Nationale du Patrimoine	MCENMA, Presse, Acteurs culturels
	5 MACIHT	4.4.11	Publication du plaidoyer sur la fonction de la langue dans la maîtrise de destin Interview du Chef de Mission sur les enjeux de la reconstruction de l'homme malien	MCENMA
	8 MRE	4.6.15	Publication d'un article de presse sur l'initiative du projet et sa matérialisation Débat télévisé sur le principe, l'opportunité, la visée et les enjeux Entretien à la radio et à la télé en langue nationale sur le sujet	MACIHT, MCENMA,
	8 MRE	10.1.41	Publication d'un article de presse sur le PNEV Message uniforme à diffuser dans les journaux, radios, télévisions, pages Web (publics et privés)	MCENMA, tous Médias
	8 MRE	10.8.56	Rapport périodique d'exécution du Plan de communication	

	8 MRE	3.1.1	Interview du Chef de mission pour requérir l'implication de tous	
	0 Tous Ministères	3.2.1	Émissions de débat sur les chaînes TV Micros-trottoirs d'avis des citoyens	Chaînes privées
	0 Tous Ministères	3.2.2	Publicité des textes de récompense du mérite à travers l'affichage et l'édition Application de la règle d'inscription des meilleurs au tableau d'honneur Reconnaissance et célébration du mérite avec les honneurs et hommages Production de documents (articles, livres, films) Baptême de lieux et des sorties de promotion du nom des plus méritants Partenariat avec les médiateurs (communicateurs) traditionnels dans la promotion de la vertu	Tous Médias

2. ASSEMBLÉES ET RENCONTRES D'INFORMATION, SENSIBILISATION & PARTICIPATION

Nombre des activités retenues dans le programme supposent des séances d'information des acteurs, des rencontres pour édifier les populations et faire passer les messages, convaincre les uns et les autres de l'intérêt des dispositions prises, des projets envisagés. La plupart des mesures à prendre dans les départements concernés demandent à être expliquées pour emporter l'adhésion de la collectivité, favoriser leur appropriation, gage d'efficacité de l'action.

N°	Portage	Action	Activités de communication correspondantes	Intervenants
1	MPFEF	1.1.1	Avis écrit aux chefs de village, fraction, quartier, et diaspora Bande annonce TV et radio Passage à Actu Hebdo pour expliquer les enjeux des conférences Discours de lancement du Ministre PFEF Commentaire de l'action en langues nationales (rubrique DOGOKUN KIBARU) Communiqué sur la tenue des conférences citoyennes Annonce à la criée ; ou de porte-à-porte (selon le milieu) Rencontres, réunions et assemblées d'information et de sensibilisation des cibles	MCENMA, Tous médias
8	MRE	8.1.1	Émissions débat de la classe politique à la radio et la télé Émissions débat de la société civile et des universitaires Micros-trottoirs d'avis des citoyens	MDRPI, MATD, MMEIA, ; MCENMA ; Chaînes privées

	8 MRE	8.2.4	Publication du document de plaidoyer sur la Réparation territoriale Publication d'articles de presse sur la reterritorialisation et le statut des légitimités Interview du Ministre ATD sur le contexte et la nécessité de cette réforme vitale Passage à Actu Hebdo pour expliquer les enjeux et exigences de la réforme Commentaire des lois visées, en langues nationales	MRE, MDRPI, MATD, MMEIA, MCENMA, Presse
	MSPC	4.6.14	Avis aux responsables des circonscriptions sur la vague d'opérations engagées Avis au public sur les opérations de contrôle et répression en cours Invitation à Actu Hebdo pour expliquer la décision et les mesures prises Campagne de sensibilisation contre le licencieux, les déviances DOGOKUN KIBARU	MJDH, MRE, Presse
	8 MRE	3.2.8	Vulgarisation du fascicule de la moralisation et de son contenu à tous les niveaux	Tous Ministères, Presse
	8 MRE	3.3.13	Information impérieuse des chefferies dans les vestibules	MDRPI, MATD, MJDH, MMEIA
	8 MRE	4.4.15	Réunions d'implication des communicateurs traditionnels Information préliminaire des chefferies dans les vestibules Divulgaration libre des contenus lors des cérémonies publiques qui s'y prêtent	MACIHT, MCENMA
	5 MACIHT	4.5.14	Contribution des autorités à la diffusion de la charte de l'éthique et des valeurs Remise symbolique de la Charte à des autorités Consigne de figuration de la Charte à l'office (Livre de chevet des autorités légales et légitimes, affichage)	MRE, MATD
	5 MACIHT	9.1.29	Information des chefferies sur l'animation de centres culturels et la promotion de bibliothèques du pays (provinces) Service au public des communicateurs traditionnels sur les identités, le pays, la patrie Vulgarisation de l'Histoire officielle du Mali africain	MRE, MATD
	5 MACIHT	9.2.30	Partenariat avec les chefferies pour l'édition de l'histoire des collectivités Promotion des médiateurs, paroliers de la généalogie	MRE, MATD
	8 MRE	9.2.28	Messages aux autochtones pour la collecte d'infos sur les cités, les provinces, le milieu et le fonds documentaire et de mémoire de la nation	MATD, MCENMA

	8 MRE	10.7.55	Débat sur la dignité et l'honorabilité dans les vestibules des chefferies Exhortation sur le thème de la légitimité et de la vertu par les médiateurs traditionnels lors des événements sociaux	MACIHT, MATD
	8 MRE	11.2.59	Bande annonce d'appel à contribution patriotique des citoyens Messages d'invite à l'investissement humain	MEF, Presse
	9 MTEPDS	3.1.1	Information des chefferies dans les vestibules sur l'opération Information, sensibilisation et collaboration des partenaires sociaux	Tous Ministères, Syndicats
	10 MEF	3.1.1	Information des chefferies dans les vestibules sur la décision Information, sensibilisation et collaboration des partenaires sociaux	Tous Ministères, Autorités administratives indépendantes, Syndicats
	11 MATD	3.3.1	Information des chefferies dans les vestibules Information, sensibilisation et coopération des formations politiques	MJDH, MEF, Classe politique
	8 MRE	8.1.2	Information des chefferies dans les vestibules Information, sensibilisation et accompagnement des formations politiques, de la société civile et des acteurs communautaires	MATD, MESRS
	11 MATD	8.2.5	Information des chefferies dans les vestibules Information, sensibilisation et coopération des formations politiques et de la société civile	MRE, MACIHT
	6 MJS	5.3.8	Information des chefferies dans les vestibules pour les reconstitutions avec les générations Sondage sur les tendances actuelles et les chances d'un réveil des anciens jeux visés Recherche documentaire et auprès d'acteurs qualifiés sur les jeux, leur modélisation et moyen de vulgarisation	MACIHT, Organisations paysannes
	5 MACIHT	6.1.19	Prestations régulières des différents médiateurs sur la thématique des valeurs sociales et culturelles auprès de leurs cibles respectives et lors des événements publics	Recotrade, Mouvement Nko

15 MMEIA	9.4.3	Information des faitières et des notabilités dans les divers pays et villes Assemblée d'information et de sensibilisation de nos ressortissants à l'étranger Principe affirmé d'ouverture, d'intégration, de participation, des frères et sœurs africains en communauté de résidence	HCME, CSDM,
15 MMEIA	9.4.2	Dialogue avec les organisations représentatives des Maliens établis à l'étrérieur Campagne d'information des ressortissants maliens à l'étranger et explication des modalités du recensement	MAECI, HCME, CSDM
16 MAECI	9.7.3	Rencontres d'échanges entre délégations et concertations multi acteurs pour le ralliement de l'initiative africaine du combat pour la justice et la solidarité internationales	MMEIA
0 Tous Ministères	3.2.1	Information des chefferies dans les vestibules et des Institutions républicaines Écho aux dispositions dans les animations publiques par les médiateurs sociaux	Associations de Chefs, Recotrade
0 Tous Ministères	3.2.2	Information des chefferies dans les vestibules et des Institutions républicaines Écho aux dispositions dans les animations publiques par les médiateurs sociaux	Syndicats, OSC, Recotrade

3. EXPRESSIONS FAMILIALES ET COMMUNAUTAIRES

La famille est, à n'en pas douter, le premier cercle de transmission de nos valeurs. Toute la communauté d'identité, de culture, de vie, de foi, doit se reconnaître dans les choix individuels et de groupe, exercer son influence pour la conformité avec les normes en partage. Le foyer familial est un cadre d'élévation de l'esprit, d'initiation, d'apprentissage, d'enculturation, où se forment la personne et la personnalité, à l'écoute, à l'observation, mais aussi à l'expérience des autres et par soi-même.

Un de nos principaux chantiers est celui du ressourcement, pour apprendre à la source, mieux se connaître, prendre appui sur nos propres références, rompre avec les égarements et retrouver nos modèles propres, désaliénés.

N°	Portage	Action	Activités de communication correspondantes	Intervenants
	1 MPFEF	1.4.12/14	Séances de causerie avec les parents demandeurs	Mairies
	5 MACIHT	4.6.13	Tenir le tarikh familial Raconter la famille aux enfants (origine, nom, culture, totem, généalogie, dispersion, alliés)	Associations de Chefs
	5 MACIHT	9.3.37	Images alentours de l'environnement familial : catalogues, photos, tableaux, gadgets souvenirs Découvertes de villes, monuments et places, musées, centres, attractions, sites, vestiges	
	5 MACIHT	9.5.4	Appropriation domestique des produits du kit Visionnage/visualisation collective, publique, des supports réalisés	Collectivités
	8 MRE	3.3.12	Narration aux enfants de l'histoire de la localité : origines, fondation, liens, chefferie, rapports à la collectivité d'ancrage, Initiation des enfants à la connaissance du terroir, grandes figures et personnages, mythes, récits, contes et légendes	MACIHT, Recotrade
	5 MACIHT	5.4.16	Information et incitation des encadreurs, moniteurs, animateurs, dans les familles, les quartiers, les villages, les fractions, à initier les plus jeunes aux rites, pratiques, festivités, jeux, et aux motifs de concurrence, de rivalité, d'émulation, et à les accompagner dans la dynamique de relance de leurs rencontres	Associations de res-sortissants
	6 MJS	5.3.8	Cadres d'initiation et d'apprentissage des anciens jeux par les enfants et les jeunes non-initiés, en famille, au sein de la communauté et dans la collectivité Messages des parents à la source, dans le terroir, pour le rallumage des feux juvé-niles d'initiation et de formation	Associations de Chefs
	5 MACIHT	9.2.30	Suggestion et encouragement des tarikhs de famille, de fratrie, de tribu, de village Parolier de la généalogie familiale Service formel de chroniqueurs et de conteurs publics	MATD, Association de Chefs

	4	MJDH	4.6.4	Campagne de sensibilisation contre le licencieux, les déviances Avis aux parents sur la vague d'opérations de contrôle et répression en cours	MSPC, Presse
	8	MRE	4.4.15	Popularisation de nos proverbes, adages, dictons, maximes et sagesse Sensibilisation des parents à la primauté de nos langues Culture de l'amour de l'être africain confiant, de la tradition, du ressourcement avec l'envoi des enfants au village Décision sur le devoir parental du contrôle de l'accès des enfants aux médias Dispositif et règles de filtrage de l'opérateur au consommateur	MEN, Presse, Associations de ressortissants, Recotrade
	5	MAGIHT	4.5.13	Acquisition familiale (achat) du livret de la Charte Accès à la Charte en ligne Incitation de tous à la lecture et appropriation de la Charte	MRE, Presse
	8	MRE	10.7.55	Appel au sens de l'honneur et de la dignité familiale par le médiateur attiré de la famille	Recotrade
	11	MATD	8.1.4	Connaissance par les enfants de l'histoire de la famille, son origine, ses rapports à la chefferie et aux familles du site, sa position et son intégration à la collectivité	Associations de Chefs
	11	MATD	8.2.5	Connaissance par les enfants de l'histoire de la chefferie de la collectivité et de la relation avec les habitants de sa juridiction	Associations de Chefs, Recotrade
	12	MRPCN	9.3.1	Séances animées (causeries, galas) des paroliers Distribution des enregistrements des séances animées	Recotrade
	5	MAGIHT	6.1.19	Revitalisation du principe de Nyamakala de la famille Formalisation et prestations de cabinets professionnels des médiateurs sociaux Information disséminée par le bouche-à-oreille Animation des ateliers mixtes	MRE, Recotrade
	15	MMEIA	9.4.3	Avis public à tous les ressortissants maliens à travers leurs organisations, les consulats et les ambassades sur le processus et les changements envisagés. Partage convivial avec la communauté africaine et afro descendante	HCME, CSDM

	15 MMEIA	9.4.2	Avis public à tous les ressortissants maliens à travers leurs organisations, les consulats et les ambassades sur l'opération de recensement.	MATD, HCME, CSDM
--	-------------	-------	--	------------------

4. APPRENTISSAGE ACADÉMIQUE ET FORMATION DES LEADERS D'OPINION

L'école est, par excellence, un lieu d'acquisition. On y communique pour éveiller et apprendre. Elle est, après la famille, le cadre privilégié de transmission, d'imprégnation aux valeurs de la cité, qui se diffusent à travers différentes matières enseignées, telles que l'Instruction civique et morale, l'Histoire, les Sciences de la vie, les Arts, l'enseignement de la foi ; etc.

Les leaders d'opinion ne relèvent pas du milieu académique, mais eux-aussi doivent être formés aux valeurs à disséminer, en étant des vecteurs assimilables à des branches d'école.

N°	Portage	Action	Activités de communication correspondantes	Intervenants
	2 MEN	2.7.23	Thèse sur les systèmes, techniques et langages de communication adaptés aux cibles	Établissements cibles
	2 MEN	2.7.22	Édition, publication et assemblage en lots de livres (ouvrages, manuels), d'illustrations (planches, dessins, tableaux, figures, images et sons), d'articles (matériels, gadgets, fournitures), mis en paquet, valise ou en malle	MACIHT
	5 MACIHT	8.3.24	Émissions RTV de sensibilisation du Nko et du Do, et autres Supports d'initiation aux systèmes endogènes de pensée Invitation aux cérémonies de médiateurs porteurs	MRE, MEN, Associations philosophiques et culturelles
	8 MRE	4.4.16	Publication d'ouvrages d'enseignement de l'Histoire de la Nation, et de nouvelles disciplines des sciences de l'homme et de la nature Émissions pédagogiques sur l'Histoire du Mali	MEN, MACIHT, MCENMA
	8 MRE	3.3.12	Information et mise à niveau ciblée des leaders d'opinion de la communauté Introduction dans les curricula des nouveautés impliquées par la nouvelle doctrine (intégration aux manuels scolaires et enseignement des nouvelles dispositions de reconnaissance des légitimités et du droit territorial)	MATD, MACIHT, MEN, Associations de Chefs, Presse

	6 MJS	5.3.7	<p>Cours sur le panafricanisme et l'option résolue du Mali pour l'unité africaine</p> <p>Émission pédagogique sur les valeurs du pionnier au service de la patrie et soldat du panafricanisme</p> <p>Vulgarisation du chant des pionniers chez les scolaires</p> <p>Célébration de l'excellence et de l'exemplarité des pionniers</p> <p>Conférences scolaires et universitaires sur l'apport du Mali à la cause panafricaine</p> <p>Préparation et diffusion des documents de référence sur le combat du Mali pour l'Afrique</p>	<p>MMEIA, MRE, Mouvement pionnier, Associations panafricanistes, Médias</p>
	8 MRE	3.3.10	<p>Édition et publication d'extraits et de versions commentées de vulgarisation pour les apprenants</p> <p>Dialogue avec les politiques, les syndicats, les communautés, les religieux et la société civile</p>	Tous Médias
	8 MRE	4.4.15	<p>Édition des livres et supports scolaires dans les langues nationales</p> <p>Circulaire d'orientation et d'opérationnalisation des cours de langue</p> <p>Dialogue avec les politiques, les syndicats, les communautés, les religieux et la société civile</p>	MEN, MESRS, MACIHT, AMALAN,
	5 MACIHT	4.5.13	<p>Disponibilité du livret de la Charte en bibliothèque et librairie</p> <p>Accès à la Charte en ligne</p> <p>Remise symbolique de la Charte à des autorités</p> <p>Enseignement du contenu de la Charte</p>	MRE, MATD, MEN, Recotrade
	5 MACIHT	9.1.27-29	<p>Renforcement en classe des cours de connaissance du Mali</p> <p>Éditions et publications de supports à usage scolaire et universitaire</p> <p>Éditions et publications de supports pour tous les publics</p>	MRE, MEN, MMEIA
	8 MRE	8.1.2	<p>Intégration aux manuels scolaires et enseignement des nouvelles dispositions de reconnaissance des légitimités et du droit territorial</p>	MEN, MACIHT
	11 MATD	8.2.5	<p>Intégration aux manuels scolaires et enseignement des nouvelles Institutions constituées par les légitimités traditionnelles et la gouvernance locale</p>	MEN, MACIHT, MATD

	15 MMEIA	9.3.1	Cours spécial de connaissance du pays africain en classe et à l'antenne Visite annuelle programmée de la Maison de l'Afrique par les écoles Visite quotidienne guidée ou libre de la Maison de l'Afrique pour le grand public	MEN, MAECI, Presse, Associations de résidents des pays africains
	15 MMEIA	9.4.3	Information et mise à niveau ciblée des leaders d'opinion de la communauté Explication aux enfants et jeunes des niveaux de réorganisation de la communauté	HCME, CSDM
	0 Tous Ministères	3.2.1	Dialogue avec les politiques, les syndicats, les communautés, les religieux et la société civile	Tous Médias
	0 Tous Ministères	3.2.2	Publicité des textes de récompense du mérite à travers l'affichage, l'édition et la publication Série d'émissions RTV sur le thème du travail, de l'effort, de la persévérance et du mérite Reprise de la règle obligatoire d'inscription des meilleurs au tableau d'honneur à l'école, au travail, à l'épreuve, dans la profession, en compétition, et de célébration du mérite, avec la moralisation de l'attribution des distinctions Production de documents (articles, livres, films) et baptême de lieux et de sorties de promotion du nom des plus méritants, évitant l'imposture, la subjectivité, la complaisance, l'ingratitude	Presse, Syndicats

5. ÉLABORATION ET DIFFUSION DE MESSAGES ET D'INFORMATIONS PAR LES MÉDIAS

La communication gouvernementale produit assez de données à faire savoir aux citoyens, d'éléments à présenter à l'opinion, d'actes à porter à la connaissance du public, pour encadrer les agissements, assurer le devoir d'informer les acteurs, les partenaires, les populations en général, de son travail, de ce qui se passe, de ce qui est entrepris, et qui concerne la Nation. Les médias publics et privés se prêtent à l'exercice à travers leurs pages et plateaux, et en font la couverture médiatique.

N°	Portage	Action	Activités de communication correspondantes	Intervenants
	1 MPFEF	1.1.1	Bande annonce sur la tenue des conférences	MCENMA
	1 MPFEF	1.4.12/14	Bande annonce sur les visites des équipes à domicile et les séances de consultation	MCENMA
	4 MJDH	3.1.4	Entretien avec le Ministre de la Justice Invitation à Actu Hebdo / Invité de la semaine DOGOKUN KIBARU Microprogrammes de sensibilisation	MCENMA
	5 MACIHT	4.5.13	Interview du Ministre de la Culture sur le sens de la loi et sa portée Message de sensibilisation des masses en langues nationales DOGOKUN KIBARU	MCENMA
	5 MACIHT	4.6.13	Thèmes suggérés à développer lors d'émissions culturelles à la radio et à la télé	MCENMA
	5 MACIHT	8.3.24	Entretien avec les acteurs Nko Maaya, Do Kayidara, et autres Invitation RTV des maîtres Nko, Do Kayidara...	MCENMA
	5 MACIHT	9.2.30	Publicité des produits et supports de présentation du Mali dans tous ses aspects	MCENMA
	8 MRE	8.1.2	Entretien avec le Premier ministre / Ministre ATD Invitation à Actu Hebdo / Invité de la semaine DOGOKUN KIBARU Microprogrammes de sensibilisation	MCENMA
	8 MRE	3.3.10	Annonce solennelle de l'adoption d'une nouvelle Constitution par le PT Éditoriaux RTV sur le citoyen, l'État et la loi fondamentale Bande annonce dans les langues nationales	MCENMA

	11	3.3.2	<p>Entretien avec le Premier ministre / Ministre ATD Invitation à Actu Hebdo / Invité de la semaine DOGOKUN KIBARU Microprogrammes de sensibilisation</p>	MCENMA
	6 MJS	5.3.9	<p>Interview du Ministre de la Jeunesse Bande annonce de création du camp et d'enregistrement des candidatures</p>	MCENMA
	6 MJS	5.3.8	<p>Bande annonce d'incitation au réveil des anciens jeux Diffusion des nouvelles au sujet de ces initiatives de réappropriation à travers le pays</p>	MCENMA
	5 MACIHT	5.4.16	<p>Bande annonce explicative de l'objet et de l'intérêt de la relance des rencontres de jeunesse</p>	MCENMA
	6 MJS	5.3.7	<p>Message du Ministre de l'Éducation Nationale sur la réintroduction du mouvement pionnier à l'école, le mérite et la récompense des élèves modèles Passage à Invité de la semaine et « Malikura Taasira » Bande annonce sur l'école du pionnier Éditorial sur l'héritage et la vocation panafricanistes du Mali</p>	MCENMA
	7 MDAC	7.2.2	<p>Bande annonce de démarrage des séances de formation Invitation à Invité de la Semaine DOGOKUN KIBARU</p>	MCENMA
	7 MDAC	7.2.1	<p>Message d'hommage du Ministre de la Défense à la cérémonie spéciale des honneurs pour la juste réparation et la promotion méritée Remise solennelle des distinctions aux récipiendaires</p>	MCENMA
	8 MRE	3.2.8	<p>Message du Ministre de la Refondation de l'État sur la vision du processus Passage à Actu Hebdo pour expliquer le sens et l'intérêt de la formation</p>	MCENMA
	11 MATD	3.3.3	<p>Annnonce de la procédure de cassation des nominations viciées (<i>népotisme, clientélisme, opportunisme</i>) ; des sanctions injustifiées (<i>arbitraire, démesure</i>) ; et des actes infondés de désinvolture de l'autorité (<i>erreur, abus, fait accompli</i>)</p>	MCENMA

	5 MACIHT	4.4.11	Interview du Ministre de la Culture sur le sens du décret et sa portée stratégique Message d'information et de sensibilisation des masses en langues nationales DOGOKUN KIBARU	MCENMA
	5 MACIHT	9.1.29	Bande annonce et insertions de presse d'appel aux séances de présentation des documents filmiques et sonores sur le Mali dans les divers sites Annonce de la vulgarisation de l'Histoire officielle du Mali africain	MCENMA
	8 MRE	9.2.28	Bande annonce et insertions de presse sur les produits réalisés	MCENMA
	8 MRE	11.3.60	Discours solennel RTV du Président de la Transition pour le lancement du PNEV Interview RTV du Premier ministre sur la mise en œuvre du PNEV Passage du Ministre de la Refondation de l'État sur Actu Hebdo / Invité de la semaine	MCENMA
	8 MRE	10.2.42	Invitation au JT d'un Ministre (MEN, MESRS, MRE) Passage à Actu Hebdo Conférence de presse des Ministres MEN, MESRS, MRE Conférences publiques sur la réforme, la moralisation et la dépolitisation de l'école	MCENMA
	8 MRE	10.3.43	Entretien du Ministre MRE dans la réflexion continue sur le nouveau contrat social et la dynamique du rêve malien d'un Mali nouveau	MCENMA
	8 MRE	10.5.45	Bande annonce sur le manuel et sa diffusion	MCENMA
	8 MRE	11.2.59	Message du Premier ministre d'invite à l'investissement humain Bande annonce d'appel à contribution patriotique des citoyens	MCENMA
	9 MTFPDS	3.1.1	Bande annonce du démarrage de l'opération d'assainissement de la fonction publique Communiqués sur les résultats de l'opération	MCENMA
	10	3.1.1	Invitation au JT du Ministre EF -explication de la mission et des objectifs Passage à Actu Hebdo Conférence de presse animée par le MEF	MCENMA

	8 MRE	3.3.11	Bande annonce de l'assainissement de l'environnement politique Conférence de presse animée par les Ministres MRE, MATD Message de sensibilisation des masses en langues nationales	MCENMA
	11 MATD	8.2.5	Bande annonce sur la mise en place des nouveaux organes de gouvernance Conférence de presse animée par le MATD Message de sensibilisation des masses en langues nationales	MCENMA
	5 MACIHT	6.1.19	Bande annonce de démarrage des séances de formation Invitation à l'Invité de la Semaine DOGOKUN KIBARU	MCENMA
	15 MMEIA	9.3.1	Message officiel de l'Ambassadeur du pays sur les antennes Invitation des Affaires étrangères sur le plateau Diffusion d'un magazine spécial sur le pays et ses relations bilatérales avec le Mali Message du Ministère en charge de l'Intégration Africaine aux ressortissants résidents Lancement solennel de la Maison de l'Afrique à Bamako le 25 mai	MCENMA
	15 MMEIA	9.4.3	Bande annonce de la réorganisation institutionnelle pour les Maliens établis à l'étranger Pages d'information RTV Visite du Ministre des MEIA Interview accordée à la presse	MCENMA
	15 MMEIA	9.4.2	Message du Premier ministre sur l'opération de recensement de la diaspora malienne Entretien avec le Ministre MMEIA Passage à l'Invité de la semaine Bande annonce sur l'opération de recensement	MCENMA
	16 MAECI	9.7.3	Message solennel d'invitation à la Coalition africaine pour mettre fin aux déséquilibres et injustices du système international Entretien du Ministre AECI avec la presse Passage à l'Invité de la semaine	MCENMA

	0 Tous Ministères	3.2.1	<p>Message du Chef de l'État sur l'hommage aux figures de fierté</p> <p>Interview du Premier ministre sur la récompense du mérite</p> <p>Entretien avec le Président du CNT sur l'opportunité de cette législation</p> <p>Interview du Ministre de la Culture sur l'esprit et la portée de chaque acte posé</p> <p>Conférence de presse du Ministre RE sur l'optique refondation de cette œuvre</p> <p>Bande annonce sur les nouvelles dispositions</p>	MCENMA
	0 Tous Ministères	3.2.2	<p>Bande annonce sur le mérite et la récompense du mérite</p> <p>Invitation à Invité de la Semaine du MRE</p> <p>DOGOKUN KIBARU</p>	MCENMA

6. TRAVAIL ÉDITORIAL, PUBLICATIONS, PRODUCTION LITTÉRAIRE ET MISE EN LIGNE

De nombreux supports à élaborer figurent dans le PNEV. Ce sont des notes, des articles de presse, des écrits, des ouvrages, des affichages, et servent de guide, d'aide-mémoire, de manuel, de document, destinés à la lecture et l'assimilation par les différents publics, et à aider les intervenants dans la tâche dévolue.

N°	Portage	Action	Activités de communication correspondantes	Intervenants
	1 MPFEF	1.1.3 1.3.9 1.3.10	<p>Édition et publication du bréviaire d'éducation parentale en versions multiples</p> <p>Édition et publication du livre des parents en versions multiples et à large diffusion</p> <p>Édition et publication du livret-fichier en versions multiples et à large diffusion</p>	MACIHT, MEN
	1 MPFEF	1.4.13	Édition et publication de guides de l'Assistant social, familial, parental	MACIHT, MEN
	5 MACIHT	4.4.12	Édition et publication de nouveaux textes et livres des genres de littérature sur la mémoire nationale (biographie, récit, historiographie, chronique, roman historique, essai, épopées...)	MRE, MEN, MESRS
	5 MACIHT	8.3.24	Réalisation de supports d'initiation et de conversion des mentalités	MRE, Associations philosophiques et culturelles

	5 MACIHT	8.1.2	Édition d'un livret de familiarisation avec les pouvoirs, compétences et fonctions des légitimités traditionnelles agréées Articles d'éclairage dans la presse sur l'intelligence des territoires et de leurs normes	MATD, Presse
	8 MRE	3.310	Avis médiatisés sur le cours du processus référendaire Articles d'éclairage dans la presse sur le référendum Compte-rendu des sessions d'examen et étapes d'adoption du texte constitutionnel	MATD, Presse
	8 MRE	8.2.4	Édition et publication du mémorandum sur la question territoriale Courrier d'information des responsables administratifs (commandement) Édition d'un livret de familiarisation avec les territoires et leurs autorités agréées Articles d'éclairage dans la presse	MATD, MACIHT, Presse
	6 MJS	5.3.7	Édition et diffusion du livret du pionnier Production-vente de cahiers avec des planches de leçons modèles en couverture Édition et diffusion du cahier « Mémoire des luttes panafricanistes » (biographie, vie et œuvres, mémoires, carnets, discours, des leaders) Publication sur le Mali combattant pour l'Afrique	MEN, MMEIA
	5 MACIHT	4.4.11	Publication du plaidoyer sur la fonction de la langue dans la maîtrise de destin Incitation et soutien à auteurs et traducteurs d'ouvrages didactiques et de culture générale en langue nationale	MACIHT, MRE
	5 MACIHT	4.5.14	Disponibilité du livret de la Charte en français (avec les versions langues nationales) en bibliothèque et en librairie pour le public Accès libre à la Charte en ligne (code d'accès gratuit) Remise symbolique de la Charte à des autorités publiques (Gouverneurs, juges, Chefs de village, Directeurs d'école, Chefs d'État-major, ambassadeurs, ...) Consigne de figuration de la Charte à l'office (Livre de chevet des autorités légales et légitimes, en affichage, en CD)	MRE, MATD

	5 MACIHT	9.2.30	Précis d'histoire de l'Ouest africain Almanach sur le Mali Brochure « Connaissance du Mali : la terre, les hommes, les cultures et le rêve » Édition d'albums, de catalogues, de prospectus, de revues, de magazines	MRE, MEN, Collectivités, Archives nationales
	5 MACIHT	9.2.31	Éditions d'encyclopédies, cartographies, mémoires et de résultats d'enquêtes Valorisation du fonds documentaire et de mémoire de la nation à travers des publications, des articles, des catalogues	MRE, Archives nationales
	5 MACIHT	9.1.28	Éditions et publications de supports à usage scolaire et universitaire Éditions et publications de supports pour tous les publics	MRE, MEN, MESRS
	5 MACIHT	9.3.38	Notes conceptuelles sur les activités de rencontre et d'intégration nationale Élaboration des cahiers des charges des projets identifiés et retenus Publication d'articles de presse sur les événements programmés	MRE, MJS, MMEIA
	15 MMEIA	9.4.39/40	Lettres d'information du département de tutelle aux structures Annonces et invitations aux rencontres au moyen d'imprimés (cartons, affiches, flyers) Articles de presse, albums et confection de press-books Transmission à la tutelle des rapports et compte-rendu des activités menées	MRE, MACIHT
	5 MACIHT	9.5.41	Collection d'ouvrages sur le Mali (série de publications) Publications sur les familles et les pays (villages, terroirs, provinces, espaces)	MRE, Associations de Chefs
	8 MRE	10.1.41	Publication d'articles de presse sur le PNEV Message uniforme à diffuser dans les journaux, radios, télévisions, pages Web Réalisation de produits graphiques sur le PNEV (flyers, plaquettes, affiches, logo)	MCENMA, Presse
	8 MRE	10.2.42	Publication du livre-mémoire sur la réforme du système éducatif et de l'enseignement Publication du plaidoyer sur la moralisation des cadres scolaires et universitaires Articles de presse sur la réforme et sur l'assainissement du cadre académique Courrier d'information des responsables académiques sur la réforme	MEN, UNEREC, Presse

	8 MRE	10.3.43	Message épistolaire du Ministre MRE aux Maliens et aux médias pour la réflexion sur le nouveau contrat social, l'homme malien nouveau bâtisseur du Malikura Animation de chroniques et de pages dédiées dans les grands médias sur les thématiques du projet de société refondateur	Tous Médias
	8 MRE	10.5.45	Édition et publication du manuel d'éducation aux valeurs en version française et langues nationales à l'intention des médias	Tous Médias
	9 MT- FPDS	3.1.1	Courrier d'information des responsables administratifs (commandement) sur l'opération Avis médiatisé sur l'opération d'assainissement de la fonction publique Communiqués sur les résultats de l'opération	MCENIMA
	9 MT- FPDS	3.2.2	Édition et publication d'un kit documentaire scellé, attribué pour l'initiation des nouveaux occupants des postes clé, stratégiques, manipulant des données strictement réservées, hypersensibles, ultraconfidentielles, ou au fait de missions secrètes, vitales, de défense et de sécurité nationales	MAECI
	11 MATD	8.2.5	Publication du plaidoyer sur la fonction représentative des légitimités traditionnelles Édition d'un fascicule sur la réorganisation politique, administrative et juridique intégrant les compétences des autorités nouvellement reconnues	MRE, MACIHT, MARCC
	15 MMEIA	9.3.1	Publication du message de l'Ambassadeur du pays dans la presse (y compris en ligne) Diffusion d'un article spécial sur le pays et ses relations bilatérales avec le Mali Message du Ministère en charge de l'intégration Africaine aux ressortissants résidents Supports graphiques divers et affichages à la Maison de l'Afrique	MAECI, MRE, Presse
	15 MMEIA	9.4.3	Édition d'une brochure d'information sur la nouvelle configuration et les nouveaux dispositifs de représentation et de prise en charge et gestion de nos compatriotes	MAECI
	15 MMEIA	9.6.7	Lettre des autorités maliennes à tous les pays et organisations concernées, recensées Édition du plaidoyer et des documents de référence pour la tenue du grand forum Élaboration et diffusion des documents préparatoires de la rencontre à Bamako Rapport général du grand forum des acteurs réunis	MAECI, Associations panafricanistes, Presse

16 MAECI	9.7.3	Édition du plaidoyer et des documents fondamentaux de la Coalition Appel à toutes les forces panafricanistes pour le soutien à l'initiative	MRE, Associations panafricanistes, tous Médias
0 Tous Mi- nistères	3.2.1	Note conceptuelle sur la reconnaissance du mérite et les réparations Édition du LIVRE DES HÉROS DE LA NATION Édition et publication du Fichier national du Mérite	Grande Chancellerie
0 Tous Mi- nistères	3.2.2	Publicité des textes de récompense du mérite à travers l'affichage, l'édition et la pu- blication Publicité de l'inscription des meilleurs au tableau d'honneur à l'école, au travail, à l'épreuve, dans la profession, en compétition Production de documents (articles, catalogues, livres, portraits) de glorification des plus méritants	Tous Médias

7. RÉALISATION ET DIFFUSION DE PROGRAMMES RADIOPHONIQUES ET TÉLÉVISUELS

ÉMISSIONS, MICROPROGRAMMES, DOCUMENTAIRES ET MAGAZINES

L'information, la sensibilisation et l'éducation des populations passent par l'initiative de nombreuses émissions radios et télévisions de différents formats, notamment des communiqués, entretiens, débats, sketches, micros-trottoirs, jeux, clips, spectacles et autres documents. Les émissions radiophoniques et télévisuelles sont des temps d'antenne précieux pour le travail éducatif devant opérer le changement de mentalité et de comportement.

N°	Portage	Action	Activités de communication correspondantes	Intervenants
1	MPFEF	1.4.12/14	Émissions destinées aux femmes, aux foyers Partenariat avec des émissions radio et télé de grande écoute portant sur la société	MCENMA, Presse
2	MEN	2.7.23	Émissions débats radio et télé de maîtrise et de compréhension de la pédagogie requis pour le type et le niveau d'enseignement visés	MCENMA, Presse
14	MCENMA	6.2.1	Programmation périodique de l'émission TV selon le format adopté et le public, orientée sur l'information des partenaires, l'assistance, le conseil et le partage d'ex- périence en guise d'enseignement, de formation et de divertissement	MPFEF

	1 MPFEF	1.2.7	Série de sketches, alliant pédagogie et andragogie, pour guider et apaiser la famille rappelant les éducateurs à leur responsabilité et les enfants à leur devoir	MCENMA
	1 MPFEF	6.1.15	Émissions sous forme de causerie débat de parents et médiateurs sur le destin de la fille et la responsabilité des éducateurs Sketches critiques d'interpellation des parents et médiateurs	MCENMA
	1 MPFEF	6.4.21	Émissions sous forme de causerie débat des partenaires du mariage (tutelle, médiateurs, mariés, imams, maires, assistantes) Entretiens avec la magistrature sur l'expérience de la répression des faits de violence Microprogrammes/sketches d'interpellation et de sensibilisation des acteurs du mariage	MCENMA, MJDH, Mairie, Recotrade,
	4 MJDH	3.1.2	Émissions débats sur le spectre de la petite délinquance, la prévention, la sanction et la reconversion Sketches de sensibilisation contre la petite délinquance, la délinquance juvénile et les déviances Magazine sur la traque de la petite délinquance, la purge et la récupération	MCENMA
	4 MJDH	4.6.4	Émissions de sensibilisation sur la vague d'opérations de contrôle et répression Campagne de sensibilisation contre le licencieux, les déviances Réalisation et diffusion du magazine du bilan de l'opération	MCENMA
	5 MACIHT	6.5.22	Animation populaire radiophonique enregistrée et diffusée à l'antenne avec la participation de toutes les catégories sociales et socioprofessionnelles sur le vivre ensemble, la cohésion familiale et le rôle leader de la femme dans le portage des valeurs de la société malienne	MCENMA, Presse
	8 MRE	3.3.10	Sondage sur la qualité et la pertinence du document constitutionnel Émissions débats avec les acteurs sur la nouvelle Constitution Microprogrammes d'information et de sensibilisation du public	MCENMA, Presse

	8 MRE	3.3.12	Invitation à Actu Hebdo / Invité de la semaine Émissions débats à la radio et à la télé Points de presse animés par le MATD	MCENMA, Presse
	6 MJS	5.3.9	Réalisation d'un magazine d'information et de promotion sur les activités du camp Émission TV animée avec les acteurs du camp et les volontaires	MCENMA
	6 MJS	5.3.8	Sondage sur les tendances actuelles et les chances d'un réveil des anciens jeux visés Émissions radios et tés sur les jeux africains et leurs portées Documents TV sur chaque type de jeu, de discipline, et la visée pédagogique et sociale	MARCC, MCENMA
	5 MACIHT	5.4.16	Émissions RTV d'information et d'incitation à l'initiation des plus jeunes par toutes personnes compétentes aux rites, pratiques, festivités, jeux, et à les accompagner dans la dynamique de relance de leurs rencontres Élaboration et diffusion de microprogrammes et clips sur la dynamique de relance des rencontres de jeunesse	MCENMA
	5 MACIHT	9.6.43	Série documentaire sur l'unité africaine et les luttes panafricanistes Émissions débats sur les projets d'intégration, de communauté et d'union des États africains et du rôle des différents acteurs Microprogramme sur le pionnier, l'élève modèle et la morale Magazine mensuel des pionniers « Au service de la mère patrie » Émission sur l'hymne national du Mali et sa portée pour l'Afrique Document sur Modibo l'Africain du Mali Document sur la présidence de l'OUA du Mali Mémoire des Jeux Africains de Brazza (1963)	MCENMA, MMEIA, MJS, MAECI, Presse
	7 MDAC	7.2.2	Invitation à Actu Hebdo / Invité de la semaine Émissions d'information RTV Documentaire sur le service du drapeau et le citoyen de type nouveau	MCENMA
	7 MDAC	7.2.1	Émissions spéciales RTV sur le sens et la signification de l'hommage rendu Magazine spécial sur les omissions de la reconnaissance et les martyrs de l'oubli	MCENMA

	8 MRE	3.2.8	Émissions débats sur le sens éthique de la refondation nationale Microprogrammes de sensibilisation sur la morale publique, l'éthique et la déontologie Micro-trottoir de participation citoyenne à la moralisation de l'action publique	MCENMA
	8 MRE	3.3.11	Invitation à Actu Hebdo / Invité de la semaine Émissions débats de la classe politique à la radio et la télé Émissions débats de la société civile et des universitaires Émissions débats de personnalités choisies Points de presse animés par le MATD	MATD, MCENMA
	11 MATD	3.3.3	Émissions débats de la classe politique à la radio et la télé Émissions débats de la société civile et des universitaires Micros-trottoirs d'avis des citoyens	MRE, MCENMA
	5 MACIHT	4.4.11	Passage à Actu Hebdo pour expliquer les enjeux de l'officialisation de nos langues Microprogrammes de sensibilisation en langues nationales Émissions débats d'éducation à la radio et à la télé DOGOKUN KIBARU	MRE, MCENMA
	5 MACIHT	4.5.14	Passage à Invité de la semaine Microprogrammes de sensibilisation en langues nationales Émissions débats RTV sur le contenu, la portée et l'appropriation de la Charte	MRE, MCENMA
	5 MACIHT	9.1.29	Confection et diffusion de divers supports documentés sur le Mali, terre d'Afrique Émissions culturelles sur les identités, les communautés, la diversité, le pays, la patrie Émissions de vulgarisation de l'Histoire officielle du Mali africain	MRE, MAECI, MCENMA, Collectivités

	5 MACIHT	9.2.30	Émission historique radiophonique : « Mémoire soudanaise » Série documentaire sur le Mali à travers les âges : « Les portes du Soudan » Émission culturelle sur les rencontres, les brassages : « Mali, carrefour de civilisation » Documents sur les grandes figures contemporaines du pays Clips sur l'unité de la nation, la diversité, la solidarité, la fraternité, la patrie commune	MRE, MCENMA
	15 MMEIA	9.5.4	Collection audiovisuelle sur le Mali (série documentaire) Documents filmiques sur les familles et les pays (villages, terroirs, provinces, espaces)	MACIHT, MRE, MCENMA
	5 MACIHT	4.4.12	Émissions culturelles RTV sur les chaînes publiques et privées Émission débat sur le nouvel curricula intégrant la perspective historique ressourcée Série documentaire sur la geste des composantes nationales et les épopées des pays	MESRS, MRE, MCENMA
	8 MRE	10.1.41	Émissions débats RTV sur le PNEV et sa mise en œuvre Entretien avec le Chef de la structure de coordination , d'impulsion, de suivi-contrôle Microprogrammes de sensibilisation	MRE, MCENMA
	8 MRE	10.2.42	Émissions débats RTV sur la réforme du système éducatif et de l'enseignement Émissions débats RTV sur la moralisation des cadres scolaires et universitaires Microprogrammes de sensibilisation Magazine sur l'opérationnalisation de la réforme	MCENMA, Presse
	8 MRE	10.3.43	Émissions débats RTV d'acteurs sur le nouveau contrat social, les champs d'interpellation des réformes et les pistes à explorer pour la maîtrise de la transformation Émissions débats TV grand public sur la jeunesse et le rêve du Mali nouveau	MCENMA, Presse

	8 MRE	10.5.47	Série documentaire RTV sur les valeurs africaines, maliennes, prégnantes Émissions débats TV sur la moralité Micro troitours de sondage de l'opinion sur les valeurs Microprogrammes de sensibilisation et de mobilisation autour des valeurs fondamentales	MCENMA, Presse
	8 MRE	10.7.45	Documentaire sur le rôle, la place et la mission des chefferies Émissions débats sur le ressourcement de l'être malien et la redevabilité, comment rendre le citoyen meilleur Réalisation et diffusion de documents et microprogrammes sur la corruption et la délinquance, les abus et l'impunité, l'incurie et la non application des textes Sketches sur le devoir d'exemple des chefs et le citoyen modèle	MCENMA, Presse
	8 MRE	11.2.59	Messages d'appel de célébrités et notoriétés à la contribution populaire multiforme à travers des émissions RTV d'animation Annonce d'ouverture de postes et de comptes de contribution citoyenne à l'effort national	MCENMA, Presse
	9 MTFPDS	3.1.1	Diffusion d'un microprogramme de l'opération d'assainissement de la fonction publique Sketches de mise en garde contre les tentatives d'intervention et velléités d'entrave à l'exécution correcte de l'opération	MJDH, MCENMA
	8 MRE	8.1.2	Documentaire sur la cartographie des chefferies et des territoires Émissions débats sur le statut officiel des légitimités traditionnelles Réalisation et diffusion de documents et microprogrammes sur le vivre ensemble traditionnel, les fonctions sociales, les jeux institués	MATD, MCENMA
	11 MATD	8.2.5	Invitation à Actu Hebdo / Invité de la semaine Émissions débats sur les organes composés de légitimités traditionnelles Points de presse animés par le MATD	MARCC, MCENMA
	12 MRPCN	9.3.1	Invitation sur les plateaux RTV des membres du groupe avec leurs hôtes Magazines sur le séjour des groupes liaisons-vacances Diffusion d'émissions animées par les paroliers pour le ressourcement	MACIHT, MRE, MCENMA

			6.2.1	14 MCENMA	Programmation périodique de l'émission TV selon le format adopté et le public, orientée sur les ressources de la femme par son sens féminin, son cœur, son jeu, sa sensibilité, son flair, sa subtilité, son intelligence, son endurance, son courage, sa persévérance, le tout conjugué aux valeurs reçues de sa famille, de sa mère, de son assistante et conseillère, en plus d'autres influences, pour servir d'exemple, inspirer et donner la force et semer l'espoir	MPFEF
			9.3.1	15 MMEIA	Diffusion d'un documentaire TV sur le pays frère célébré Élément sur la colonie malienne dans le pays en fête Invitation sur le plateau des responsables des ressortissants résidents au Mali Activités croisées des ressortissants résidents des deux pays sur place	MRE, MAECI, MCEN- MA
			9.4.3	15 MMEIA	Invité de la semaine Entretien sur les évolutions des cadres d'intégration de nos ressortissants Émission débat avec les acteurs sur les nouveaux dispositifs et les attentes	MAECI, MEF, MCEN- MA
			9.4.2	15 MMEIA	Émissions d'information RTV sur l'opération de recensement des Maliens à l'étranger Microprogrammes de sensibilisation	MCENMA, tous Mé- dias
			9.7.3	16 MAECI	Document RTV sur la volonté souveraine africaine de rétablissement des équilibres de la gouvernance mondiale pour une plus grande justice internationale préservant l'intérêt des peuples africains et de sa diaspora Magazine sur la genèse de la Coalition et l'action solidaire des Africains Émissions débats sur le management de la Coalition et les écueils à anticiper	MCENMA, Presse
			3.2.1	0 Tous Mi- nistères	Émissions RTV sur le mérite et les méritants Documents biographiques sur la vie et les œuvres des modèles Causeries-débats sur les critères d'éligibilité et les sélections pour les postes Microprogrammes de sensibilisation à l'excellence et au don de soi Sketches de dérision des prétendants imposteurs Documentation de l'action du Fonds National de Secours, d'Indemnisation et de Soutien	Presse

	0 Tous Mi- nistères	3.2.2	Série d'émissions RTV sur le thème du travail, de l'effort, de la persévérance et du mérite Microprogrammes de sensibilisation au travail bien fait et aux bienfaits du travail	Presse
--	---------------------------	-------	--	--------

8. MONTAGE ET DIFFUSION D'ÉLÉMENTS VIDÉO SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

Les différentes réalisations graphiques et audiovisuelles des précédentes rubriques sont adaptables au format de diffusion à travers les réseaux sociaux, avec l'usage de la messagerie, en vue d'agréments les contenus, accroître le rayon de diffusion et la portée de l'audience.

N°	Portage	Action	Activités de communication correspondantes	Intervenants
	1 MPFEF	1.4.12/14	Rediffusion, visualisation (téléchargement) des produits médias élaborés sur le rôle, la place et la fonction des parents dans l'éducation en famille	-
	5 MAGIHT	8.3.24	Diffusion de capsules vidéo sur le Nko Maaya et le Do Kayidara	-
	5 MAGIHT	9.1.29	Présentation électronique de catalogues, de revues, de magazines, de capsules, sur le Mali, terre d'Afrique Séquences de l'émission historique radiophonique : « Mémoire soudanaise » Liens vers les sites, émissions et documents en ligne Séquences de vulgarisation de l'Histoire officielle du Mali africain	-
	15 MMEIA	9.5.4	Rediffusion, visualisation (téléchargement) des produits médias du kit	-
	8 MRE	3.3.10	Diffusion, visualisation (téléchargement) du texte constitutionnel Tutoriel d'appropriation de la loi fondamentale	-
	8 MRE	8.2.4	Rediffusion, visualisation (téléchargement) des produits médias élaborés sur la reconnaissance des territoires et des autorités coutumières et traditionnelles comme maillon essentiel de l'État et des collectivités	-

	6 MJS	5.3.9	Présentation électronique d'albums, de catalogues, de prospectus, de revues, de magazines, de clips sur le camp et le service des volontaires Plateforme digitale de présentation, de mise en relation, d'échanges et de communication du camp et des volontaires	-
	6 MJS	5.3.8	Présentation électronique d'albums, de clips Séquences d'éléments ludiques sur les jeux en terre malienne d'Afrique Liens vers les émissions et documents Réalisation et diffusion de tutoriels sur les disciplines et jeux	-
	5 MACIHT	5.4.16	Rediffusion de microprogrammes et clips sur la dynamique de relance des rencontres de jeunesse Séquences d'éléments ludiques sur les rencontres de jeunesse dans les différentes aires culturelles	-
	6 MJS	5.3.7	Présentation électronique de catalogues, de revues, de magazines, de capsules, sur le rêve du panafricanisme Séquences de l'émission historique radiophonique : « Mémoire soudanaise » Liens vers les sites, émissions et documents en ligne	-
	7 MDAC	7.2.2	Présentation électronique d'albums, de catalogues, de revues, de magazines, de clips Animation d'un forum aux questions en ligne sur l'engagement sous le drapeau Lien vers les sources documentaires	-
	4 MJDH	3.1.2	Traitement et diffusion des sketches de sensibilisation et de moralisation disponibles	-
	4 MJDH	4.6.4	Rediffusion aux responsables des circonscriptions et au public de l'avis sur la vague d'opérations de contrôle et répression en cours, et des émissions Campagne de sensibilisation contre le licencieux, les déviances	-
	8 MRE	3.2.8	Diffusion de capsules vidéo de formation sur le changement de mentalité et de comportement dans l'esprit et la vision de la refondation	-

	11 MATD	3.3.3	Traitement et mise en ligne des éléments d'information, diffusés et publiés sur la mise en place, le rôle et le fonctionnement de l'AIGE Diffusion de sketches sur les travers de la politisation des missions publiques non partisanes (Administration, École, Armée, Justice, Autorités coutumières et religieuses...)	-
	5 MACIHT	4.4.11	Diffusion d'extraits du plaidoyer sur la fonction de la langue dans la maîtrise de destin (avec possibilité de téléchargement du document complet) Passages choisis de l'interview du Ministre de la Culture Animation d'un forum aux questions en ligne	-
	5 MACIHT	4.5.14	Présentation électronique d'extraits, de planches, de commentaires, de citations, de coupures de presse Extraits d'interview du Ministre de la Culture et de réactions de personnalités Animation d'un forum aux questions en ligne	-
	5 MACIHT	9.2.30	Présentation électronique d'albums, de catalogues, de prospectus, de revues, de magazines, de clips Séquences de l'émission historique radiophonique : « Mémoire soudanaise » Liens vers les émissions et documents	-
	5 MACIHT	9.2.31	Fichiers des éditions d'encyclopédies, cartographies, mémoires et enquêtes Lien vers les sources du fonds documentaire et de mémoire de la nation	-
	8 MRE	10.1.41	Présentation électronique d'albums, de revues, de magazines, de tutoriels Rediffusion, visualisation (téléchargement) des produits médias du PNEV Fichiers des éditions et publications sur la question des valeurs Lien vers les sources du fonds documentaire du PNEV	-
	8 MRE	10.3.43	Rediffusion, visualisation (téléchargement) des produits médias élaborés sur la reconstruction de l'homme malien et de la Nation	-
	8 MRE	10.2.42	Traitement et mise en ligne des éléments d'information, diffusés et publiés sur la réalisation et l'assainissement de l'espace scolaire et universitaire	-

	8 MRE	10.5.47	Rediffusion, visualisation (téléchargement) des produits médias élaborés sur le système et l'enseignement des valeurs, la critique des perversissements et des nouvelles mentalités contrevaleurs et antivaleurs	-
	8 MRE	10.7.55	Rediffusion, visualisation (téléchargement) des produits médias élaborés sur la légitimité et la vertu	-
	8 MRE	11.2.59	Traitement et mise en ligne des éléments d'information, diffusés et publiés sur l'appel à la contribution citoyenne	-
	9 MT- FPDS	3.1.1	Mise en ligne du microprogramme et du sketch sur l'opération d'assainissement de la fonction publique	-
	8 MRE	3.3.11	Rediffusion, visualisation (téléchargement) des produits médias élaborés sur l'assainissement de l'environnement politique	-
	8 MRE	8.1.2	Rediffusion, visualisation (téléchargement) des produits médias élaborés sur la reconnaissance des territoires et des autorités coutumières et traditionnelles comme maillon essentiel de l'État et des collectivités	-
	11 MATD	8.2.5	Rediffusion, visualisation (téléchargement) des produits médias élaborés sur la création d'organes de représentation des légitimités traditionnelles en fonction de leur territoire	-
	12 MRPCN	9.3.1	Création de plateformes de vacances sur la toile pour des rencontres, des échanges, des partages, des rêves, pour maintenir et développer des relations saines autour de sujets d'intérêt éducatif, artistique, culturel, sportif,	-
	15 MMEIA	9.3.1	Traitement et mise en ligne des éléments d'information, diffusés et publiés sur le pays frère, les ressortissants de part et d'autre, la coopération bilatérale, la solidarité, les éventuels projets	-

15 MMEIA	9.4.3	Traitement et mise en ligne des éléments d'information, de sensibilisation et de mobilisation diffusés et publiés sur l'intégration et la participation de la Diaspora	-
15 MMEIA	9.4.2	Rediffusion, visualisation (téléchargement) des produits médias élaborés sur l'opération de recensement Liens vers les émissions et documents Création et mise en ligne d'un tutoriel sur les procédures du vote	-
0 Tous Ministères	3.2.1	Traitement et mise en ligne des éléments d'information, de sensibilisation et de mobilisation diffusés et publiés sur le mérite, la célébration des récipiendaires	-
0 Tous Ministères	3.2.2	Diffusion de capsules vidéo sur la vocation, le métier, le modèle et la vertu du travail dans l'optique de la refondation nationale	-

9. CRÉATION ARTISTIQUE, LITTÉRAIRE, AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE

Les arts constituent des moyens puissants de communication. La littérature, la musique, le théâtre, le film et l'animation ne peuvent être ignorés ni absents du menu de l'éducation aux valeurs à tous les niveaux. Il y a lieu de susciter et encourager les auteurs capables de stimuler des créateurs féconds, imaginatifs, professionnels, à la hauteur des enjeux.

N°	Portage	Action	Activités de communication correspondantes	Intervenants
	1 MPFEF	1.3.11	Édition et publication d'une série de livres de contes, récits et légendes du pays Production de bandes dessinées, de marionnettes et de dessins animés sur la base de cette collection, mais aussi de spectacles	MACIHT
	5 MACIHT	6.5.21	Concours de scénarios sur le thème de « l'épouse modèle » Attribution solennelle de prix aux trois meilleures propositions Coup de clap, tournage, mise en boîte et lancement du produit	MCENMA

	8 MRE	8.2.4	Créations théâtrales sur les problématiques rurales et la chefferie Émission radio sur la chefferie et la vertu Série documentaire TV sur les chefferies traditionnelles au Mali Créations cinématographiques sur l'État et le Chef territorial : village, fraction, tribu, canton, province, confédération (ex : <i>Makan, Amiru, Amenokal, Faama, Jamanatigi, Mansa, Askia</i>) Publication de romans pastoraux	MACIHT, MCENMA
	5 MACIHT	5.4.18	Édition d'albums musicaux et enregistrements de divers sons, anciens et nouveaux : <i>chants, chansons, airs, musiques, folklores</i>	MJS
	8 MRE	3.2.8	Production de sitcoms sur les sujets de la morale, de l'éthique et de la déontologie Édition et publication de textes, de poèmes, de pièces et de scénarios sur les valeurs éthiques et morales dans la vie de tous les jours	MACIHT, MCENMA
	5 MACIHT	4.4.11	Soutien à l'édition (livre, journaux, lexiques, manuels) en langue nationale Développement et espaces de promotion du livre (écrit et oral) Sketches et clips pour le changement de mentalité Réalisation/reprise des systèmes d'affichage (enseignes, panneaux, plaques, écritureaux) en langue nationale	MRE
	5 MACIHT	9.2.31	Production d'une série documentaire TV (ex : « Le Mali des bâtisseurs ») Kit de cartes postales des cités et provinces (ex : « Sur les traces du Mali pluriel ») Appel à la réalisation de grandes fresques filmiques de l'histoire nationale Jeux audiovisuels ou graphiques de découverte (des trésors) du Mali	MCENMA
	8 MRE	8.1.2	Créations théâtrales sur les problématiques rurales et la chefferie Créations cinématographiques sur l'État et le Chef territorial : village, fraction, tribu, canton, province, confédération (ex : Amiru, Amenokal, Faama, Jamanatigi)	MACIHT
	13 MARCC	8.3.2	Publication de genres littéraires (chronique, roman, biographie, roman historique, historiographie) sur la fresque de nos territoires anciens, avec la rencontre des communautes, les personnages célèbres, les événements marquants, le fond identitaire Mise à l'écran des meilleurs écrits et récits captivants	MACIHT, MRE

	12 MRPCN	9.3.1	Mise à l'écran de films d'aventure des liaisons-vacances magnifiant l'amitié, la fraternité, l'amour, les alliances, la solidarité, les identités, la diversité, les caractères et la complémentarité des enfants du Mali	MACIHT
	14 MCENMA	9.6.3	Production de films documentés : - « Présence malienne » sur la vertu au service de l'Afrique - « Une Afrique, une Source, une Destinée » sur l'unicité de la terre et du sang - « Trois hommes, un combat, un destin » sur Nkrumah, Sékou Touré et Modibo Kéita Kit vidéo de la biennale artistique et culturelle avec le thème : Lutte contre l'Apartheid	
	15 MMEIA	9.3.1	Production de films sur l'amitié, la fraternité et la solidarité africaines Ouverture à la Maison de l'Afrique de la Librairie de l'Afrique	MACIHT, MAECI, MCENMA
	0 Tous Ministères	3.2.2	Production de livres et de documents filmiques sur les plus méritants Création artistique en hommage à des génies, des talents, des parangons	

10. ORGANISATION D'ATTRACIONS CULTURELLES, SPORTIVES, MÉDIATIQUES

L'organisation d'événements fait aujourd'hui partie des créneaux prisés de communication de masse, pour porter des idées, transmettre des messages, faire de la sensibilisation et de la promotion, atteindre des cibles, motiver des catégories données. Elle permet de réunir, mobiliser, dresser des foules, pour des causes d'intérêt général.

Les matches, spectacles, festivals, émissions grand public, concours et prix, célébrations, sont, outre l'évasion, le plaisir, l'émulation et l'engagement, des temps forts d'ouverture, de rapprochement, d'engagement, d'explication, de communion, de partage, d'adhésion, de consécration, de reconnaissance, de mémoire, propices à la culture et la diffusion des valeurs.

N°	Portage	Action	Activités de communication correspondantes	Intervenants
	1 MPFEF	6.2.16	Parole officielle de l'organisateur Lancement et publicité du concours des mères Gala de remise des trophées aux lauréates Réalisation et diffusion du magazine de l'édition courante	MACIHT, MCEN- MA, Presse

	1 MPFEF	6.2.17	Parole officielle de l'organisateur Lancement et publicité du concours culinaire Gala de remise des trophées aux lauréates Réalisation et diffusion du magazine de l'édition courante	MACIHT, MCEN- MA, Presse
	1 MPFEF	6.2.18	Parole officielle de l'organisateur Lancement et publicité du concours des divas «DAOULAMA» africaines Gala de remise des trophées aux lauréates Réalisation et diffusion du magazine de l'édition courante	MACIHT, MCEN- MA, Presse
	6 MJS	5.4.12	Animation de concerts, de soirées dansantes, de fêtes de réjouissance, de cérémonies	MACIHT, MCENMA
	5 MACI- HT	9.1.29	Programme d'animation de centres culturels et de foyers de jeunes basé sur le pays Temps de lecture dans les bibliothèques du pays (provinces) Tournées de paroliers sur l'Histoire officielle du Mali, terre africaine	MJS, MRE
	5 MACI- HT	9.3.38	Promotion, lancement, animation et médiatisation des événements de fraternisation et d'intégration pour la culture de l'amour et de la paix, la consolidation des alliances, de l'unité et de la solidarité nationales	MRE, MCENMA, Presse
	8 MRE	9.4.37	Création et animation de plateformes digitales de communauté, d'amitié, de fraternité, de solidarité pour l'information, le lien, le rapprochement, le partage, le relais, la mobilisation, en réseaux Interviews, entretiens et animation de plateaux des médias partenaires	MMEIA, MACIHT
	6 MJS	5.1.3	Publicité, promotion et vulgarisation d'un jeu culturel d'initiation, d'apprentissage, de connaissance du pays : « Les trésors du Mali » Lancement de l'émission grand public de compétition « Trouvez le trésor » (équivalent en langue nationale)	MACIHT, MCENMA

	6 MJS	5.1.4	Dynamique de promotion des jeux africains de Bamako, diaspora incluse Cérémonie de lancement et médiatisation des jeux	MMEIA, MAECI, tous médias
	6 MJS	5.3.7	Dynamique de promotion des rencontres africaines, diaspora incluse Événements symboliques et médiatiques du Mouvement National Pionnier (anniversaires et hommages fondateurs, animateurs, modèles, commémorations, visites, coopérations)	MMEIA, Presse
	6 MJS	5.3.7	Festivités et rencontres émulatrices de formation citoyenne	Presse
	6 MJS	5.3.9	Journées porte-ouverte du camp des volontaires Événements sportifs, artistiques, folkloriques, culturels, ludiques et médiatiques d'intégration des volontaires et de mobilisation des populations cibles autour des projets et réalisations Festivités de retour de mission des volontaires	MACIHT, MMEIA, MAECI
	6 MJS	5.3.8	Concours des jeux entre les terroirs et territoires Compétitions des équipes (quartiers, fractions, villages, villes) Prix de performance des meilleurs joueurs, des prouesses, des palmarès Fabrication-vente de kits de jeu (industrialisation) Distinction des cibles, joueurs, et pour les encadreurs, les contrées	MACIHT, MRE, MATD, MCENMA
	5 MACI- HT	5.4.16	Rencontres de jeunesse médiatisées, à différents niveaux du territoire national	MJS
	5 MACI- HT	4.4.11	Préférence de réalisation, et doublage soutenu, des films en langue nationale Promotion de jeux et concours de langue	MJS
	8 MRE	9.3.34	Diffusion de supports réalisés à l'occasion et animations in situ	MATD, MACIHT, MCENMA

			Création de plateformes de vacances sur la toile pour des rencontres, des échanges, des partages, des rêves, pour maintenir et développer des relations saines autour de sujets d'intérêt éducatif, artistique, culturel, sportif Jeux d'émulation et de divertissement entre vacanciers et jeunes autochtones	Presse
12 MR- PCN	9.3.1		Journée thématique du pays à la Maison de l'Afrique avec des activités d'attrait (Conférence, salon, livres, tourisme, cuisine, jeux, festivités, animation, représentation, concert, rencontres...)	MAECI, MRE, MCENMA, Presse
0 Tous Minis- tères	3.2.2		Cérémonies, fêtes et autres événements médiatiques de célébration des œuvres, performances, palmarès, exploits et ressources des champions, des exceptions, des sommités, des héros, de la mémoire	Presse

RECAPITULATIF DU BUDGET DU PLAN DE COMMUNICATION

Ordre	Rubriques d'activités
1	Communication interne, impulsion, coordination et veille
2	Assemblées et rencontres d'information, sensibilisation & participation
3	Expressions familiales et communautaires
4	Apprentissage académique et formation des leaders d'opinion
5	Élaboration et diffusion de messages et d'informations par les médias
6	Travail éditorial, publications, production littéraire et mise en ligne
7	Réalisation et diffusion de programmes radiophoniques et télévisuels : Émissions, microprogrammes, documentaires et magazines
8	Montage et diffusion d'éléments vidéo sur les médias sociaux
9	Création et reproduction artistique, littéraire, audiovisuelle et cinéma
10	Organisation d'attractions culturelles, sportives, médiatiques

Remarque

Le service de la communication, dans la mise en œuvre du PNEV, occupe une place prépondérante. Toutes les activités envisagées ne peuvent être évaluées ni budgétisées à l'état actuel, et ont été consignées pour mémoire. Il y a lieu d'affiner l'approche pour avoir un plan d'exécution budgétaire par période.

11. PARTENARIAT ET ACCOMPAGNEMENT

La mise en œuvre du Programme National d'Éducation aux Valeurs implique toute la collectivité nationale : l'État et ses partenaires du processus de refondation en cours que sont la classe politique et l'ensemble des forces vives, les communautés et leurs chefferies coutumières et traditionnelles, les autorités spirituelles et religieuses, les médias, ainsi que les intervenants alternatifs constitués de groupes armés de revendication et d'autodéfense. L'exécution du Plan est liée, en grande partie, aux activités de communication qui s'en dégagent et sous-tendent la dynamique de l'opérationnalisation.

Les plans d'action sectoriels des Départements ministériels et le présent Plan signifient le besoin de partenariat et d'accompagnement dans la conduite de l'œuvre éducative. Un programme de référence comme le PNEV nécessite, comme stipulé, une structure relais (Autorité, Mission, ou Agence) de coordination, d'impulsion, mais aussi de suivi, de contrôle et d'évaluation, servant de cadre institutionnel d'implémentation et de veille dans la mise en œuvre. Les responsables qui l'animent doivent travailler à la structuration de l'action, créer les synergies et les concertations nécessaires favorisant l'appropriation par les publics cibles, en même temps que la traduction de façon concrète de l'éducation aux valeurs par les acteurs concernés, avec un regard sur l'évolution des paramètres et les critères d'appréciation.

A côté des Ministères identifiés comme responsables des actions (portage), il y a lieu de prendre en compte l'implication non seulement des autres Départements (intervenants) ayant affaire dans le développement de l'action, mais aussi les différentes parties prenantes de la société, pas toujours citées nommément, comme les femmes et les jeunes, le secteur privé, la société des savoirs et les créateurs, les associations culturelles à vocation éducative, en somme l'ensemble des citoyens à divers titres et qualités, sous différents profils, et dans des cadres variés. C'est dire l'importance de la gestion du partenariat et de la cohérence de l'accompagnement soulignés dans cette rubrique, qu'il s'agisse de l'exercice des valeurs en famille ou à l'école, dans la rue et à travers les médias, au sein de la communauté et dans les organisations, ou au service de l'État et de la collectivité.

5. Observations

La dimension et la portée du Programme National d'Éducation aux Valeurs expliquent l'envergure conséquente des plans d'activités des secteurs et de communication gouvernementale qui en découlent. Le Plan de communication, tel que livré, est destiné à l'usage des professionnels impliqués dans la mise en œuvre du Programme, qui pourront convenablement l'exploiter et la traduire. C'est un outil essentiel d'accompagnement de la politique nationale d'éducation aux valeurs, qu'inspire le système référentiel des valeurs, dont la Charte de l'éthique et des valeurs. Son horizon se meut avec celui des actions programmées, suivant la planification de l'œuvre et l'évolution du système des valeurs et de l'environnement, sur le court, moyen et long terme.

**RAPPORT D'ETAPE DE LA MISSION
D'ELABORATION DU
PROGRAMME NATIONAL
D'EDUCATION AUX VALEURS
PNEV**



Mars 2022



Contenu

I.	INTRODUCTION.....	141
II.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	141
III.	RAPPEL DE LA FEUILLE DE ROUTE DU CE.....	142
IV.	DEMARCHE METHODOLOGIQUE ET LES LIVRABLES INTERMEDIAIRES REALISES	144
4.1	planning d'exécution des activités.....	146
4.2	Le tableau des références bibliographiques.....	149
4.3	Préparatifs de la phase d'écoute à travers le mini forum et autres moyens.....	155
V.	LES ECOUTES, UNE PRECIEUSE SOURCE POUR ALIMENTER LE PNEV.....	155
VI.	SUITE DE LA MISSION POUR L'ELABORATION DE L'AVANT PROJET DU PROGRAMME D'EDUCATION AUX VALEURS.....	159
VII.	CONCLUSION ET MISE EN PERSPECTIVE.....	159
	ANNEXES	160
	Règles de conduites du CE.....	161
	Copie électronique des rencontres du CE.....	162
	Copie électronique des documents reçus en guise de contribution	162
	Liste des structures et personnalités déjà rencontrées dans le cadre des écoutes	164
	Le Guide d'entretien	167
	Le questionnaire	168

Sigles et abréviations

CDI	Commissariat au Développement Institutionnel
CE	Comité d'Experts
CR	Compte rendu
MEALN	Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues nationales
MEN	Ministère de l'Education nationale
MJCC	Ministère de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne
MRE	Ministère de la Refondation de l'Etat
PNEV	Programme National d'Education aux Valeurs
SG	Secrétariat Général
TDRs	Termes de référence
UA	Union Africaine

1. INTRODUCTION

Les mutations récentes et accélérées des valeurs maliennes ont brutalement remis en cause la « coopération des normes », le consensus social qui pouvait exister autour des valeurs sociétales. Cette rapide mutation est notamment imputée à une influence grandissante d'éléments exogènes et endogènes. Elle contribue et se nourrit de l'affaiblissement des institutions de socialisation traditionnelles (familles élargies, classes d'âge, etc.) qui nuit à la transmission et l'assimilation des valeurs maliennes, atténuant la force de contrôle social qu'elles exerçaient.

La méconnaissance des valeurs et les défaillances dans leurs modes de transmission s'expriment au sein des deux espaces de socialisation principaux, à savoir la famille (difficulté à jouer le rôle d'éducation) et la communauté (difficulté à assurer un contrôle social efficace).

En effet, la mutation accélérée des valeurs maliennes a brutalement remis en cause le consensus social existant autour des codes et normes régissant le vivre ensemble.

Le système des valeurs joue un rôle décisif dans la construction de l'individu et dans l'édification de la société. Eduquer aux valeurs est par conséquent une responsabilité que se partagent l'école, les familles, les médias et toutes les institutions assurant des missions d'éducation, de formation culturelle et d'encadrement, même si l'école, creuset de la nation par excellence, en assume la plus grande part. Les valeurs constituent un socle d'idéaux normés et partagés qui encadrent le savoir-être et le savoir-agir de l'individu et qui se déclinent dans la pensée et le discours, comme dans le comportement et les pratiques au quotidien. Elles puisent leur contenu dans le socle référentiel des valeurs de la société (religion, histoire, politique, culture,...) ainsi que dans les différents affluents qui la façonnent (locaux, nationaux, régionaux et universels).

L'éducation aux valeurs se situe au cœur des préoccupations du gouvernement malien et du débat public. Cette problématique a été explicitement mise en débat et a suscité des réflexions et des contributions de fond. Elle constitue un des leviers de formation et de développement durable du capital humain. Elle représente, en outre, un paradigme structurant des missions, notamment celles liées à la socialisation, à l'éducation, à la culture, à l'inclusion socioculturelle et à la consolidation de la cohésion sociale.

Le présent rapport d'étape du Comité d'Experts (CE) chargé de l'élaboration du Programme National d'Education aux Valeurs (PNEV) fait le point d'exécution de la mission. Le rapport est articulé autour des sections ci – après :

Section 1 : Introduction

Section 2 : Contexte et justification

Section 3 : Rappel de la feuille de route du CE

Section 4 : Démarche méthodologique

Section 5 : Phase des écoutes

Section 6 : Suite de la mission

Section 7 : Conclusion et perspectives

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La création d'un Ministère de la Refondation procède de la volonté des plus Hautes Autorités de notre pays de donner un contenu réel et pratique au projet de construction d'un Mali nouveau. La réussite de cet objectif déterminant est de l'ordre existentiel pour notre pays, dans un contexte de décadence de Valeurs. Le « yèrèdon » bambara ou encore le « connais-toi, toi-même » et « être soi », doivent avoir un contenu vivant qui se nourrit de notre riche patrimoine de valeurs magnifiées par les âges et dans le monde entier.

Il s'agit de rendre au Mali et aux Maliens cet avantage comparatif à nul autre pareil et qui a fait sa gloire dans le concert des peuples et à travers les empires successifs. L'harmonie de vie sur fond de cohésion sociale, de paix et de concorde est dans la nature de l'être malien et reste un héritage qui remonte dans le temps. Si nous nous glorifions, non sans un grain de nostalgie de cet héritage immatériel bien construit par nos devanciers, force est de reconnaître que nos enfants et encore moins les enfants de leurs enfants ne se reconnaîtront point en notre culture, parce que la chaîne de transmission a été altérée. C'est ici tout un devoir de génération de prendre la mesure de la menace existentielle et dans un élan de sursaut patriotique collectif, réussir le Malikura.

C'est cet enjeu national qui justifie la mise en place du Comité de pilotage dont la mission est d'appuyer le Ministère de la Refondation de l'État à élaborer le Programme National d'Education aux Valeurs, un noble chantier marqué du sceau du sacré parce qu'il s'agit en définitive, de toucher le peuple au plus profond de son âme.

Le Comité de Pilotage, composé de deux entités distinctes mais complémentaires, a la charge opérationnelle de produire l'avant-projet de PNEV et les textes y afférents. Les deux entités en charge de cette mission sacrée sont le Comité d'Orientation et de suivi et le Comité d'Experts dont le Ministre de la Refondation de l'Etat reste le point d'ancrage institutionnel. Les deux entités qui n'en constituent en réalité qu'une, ont été créées par Décision No 2021-0025/MRE-SG du 27 Octobre 2021, modifiée, du Ministre de la Refondation de l'Etat.

Le Comité de Pilotage, sur la base des orientations du Département a bien pris la mesure de la mission qui consiste à élaborer un programme qui touche l'ensemble du corpus social malien dans ses différents démembrements. Il s'agit donc de prendre en compte, dans l'élaboration du PNEV, les quatre niveaux représentatifs de la société malienne, à savoir : La famille, la communauté, l'école et l'Etat, l'objectif étant qu'aucun segment ne soit oublié. C'est pourquoi, prenant en compte cette exigence, le Comité d'Experts a engagé une démarche à la fois inclusive et participative afin d'avoir le point de vue du plus grand nombre, et de la grande représentativité. Cette démarche consistant à impliquer les Maliennes et les Maliens dans ce processus, et traduit la volonté du Comité d'Experts de réussir l'appropriation du programme par l'ensemble du peuple malien.

Le présent rapport d'étape rend compte du niveau de réalisation de la mission après trois mois d'activités mais aussi une définition pratique du schéma du parcours restant. Aussi, le rapport s'articule autour du double objectif d'informer de la démarche méthodologique et des activités menées et des résultats qui en ont découlé, d'une part, de donner une lecture de la suite de la mission et comment le Comité d'Experts entend la conduire à bon terme, d'autre part.

3. RAPPEL DE LA FEUILLE DE ROUTE DU CE

Démarrée officiellement le 21 décembre 2021 à travers la session inaugurale présidée par le Ministre de la Refondation de l'Etat chargé des relations avec les Institutions¹⁵, la mission d'élaboration du Programme National d'Education aux Valeurs (PNEV) s'est aussitôt mise à la tâche conformément à sa feuille de route clairement déclinée dans les documents de création. Il s'agit notamment de la Décision N0 2022-000006/MRE-SG du 03 février 2022 portant création d'un Comité de Pilotage du processus d'élaboration du Programme National d'Education aux Valeurs.

A la faveur de différents échanges, la pertinence a été faite de désigner par Comité de pilotage le binôme Comité d'Experts et Comité d'Orientation et de Suivi et ce, par Décision sus citée. Les deux entités sont en charge du processus d'élaboration de l'avant-projet de Programme National d'Education aux Valeurs.

15 Dans tout ce document, le Comité d'experts a opté de retenir l'appellation brève : Ministère de la Refondation de l'Etat (MRE)

La seconde a vocation à donner des orientations pour mieux éclairer les travaux du Comité d'Experts chargé d'élaborer le texte d'avant-projet. Il découle de cette décision et de façon explicite ce qui suit : Sous l'autorité du Ministère chargé de la Refondation de l'Etat, le Comité de Pilotage a pour mission d'élaborer un programme d'enseignement et d'éducation civique, morale et patriotique sur le respect des valeurs et la bonne gestion du bien public.

A cet effet, il est chargé, en particulier

- De préparer un cadre référentiel général du système des valeurs à cibler dans le programme,
- De définir les approches et modalités d'exécution du programme dans un cadre de complémentarité et de cohérence générale,
- D'élaborer un plan d'action national de mise en œuvre du programme,
- De concevoir un mécanisme de veille, de suivi et d'évaluation continue du programme.

Le Comité d'Orientation et de Suivi, présidé par le Secrétaire Général du Département, a pour mission d'assister le Ministère chargé de la Refondation de l'Etat dans l'élaboration du programme d'enseignement et d'éducation civique et patriotique sur le respect des valeurs et de la bonne gestion du bien public,

Quant au Comité d'Experts, il est créé par Décision N 000030 /MRE-SG du 06 décembre 2021 fixant la liste nominative des membres du Comité d'Experts chargé de l'élaboration du Programme National d'Education aux Valeurs. Son mandat consiste à l'élaboration de l'avant-projet du Programme National d'Éducation aux Valeurs. A cet effet, il est chargé :

- De proposer un cadre référentiel général du système des valeurs à cibler dans le programme ;
- De proposer les approches et modalités d'exécution du programme dans un cadre de complémentarité et de cohérence générale,
- De proposer un plan d'action national de mise en œuvre du programme,
- De proposer un mécanisme de veille, de suivi et d'évaluation continue du programme,
- De contribuer à l'élaboration du projet de « Charte d'Ethique et des Valeurs du Mali » qui sera annexé au programme.

Au terme de sa mission, le Comité d'experts remet au Ministre chargé de la Refondation de l'Etat l'avant-projet du PNEV accompagné d'un rapport de mission qui dresse le bilan de son action.

Sur la base du contenu de sa mission déclinée dans les textes, le Comité d'Experts a élaboré un projet de termes de référence validé par le Ministère de la Refondation de l'Etat. Il est d'évidence que les deux niveaux du Comité de Pilotage ont une connaissance nette de leur champ de compétences et y travaillent conséquemment.

Les différentes rencontres avec le Ministère de la Refondation de l'État, outillées par des présentations préparées par les membres du Cabinet, ont apporté beaucoup de lisibilité sur les contours de la mission. Elles ont permis non seulement de confirmer la compréhension du CE de ce qui est attendu de lui, mais aussi de dévoiler les attentes du Ministère à travers un chronogramme indicatif. Le Commissariat au Développement Institutionnel (CDI) assure le secrétariat du Comité de Pilotage.

Au total, plus d'une dizaine de réunions ont été organisées par le CE pour réussir cette bonne clarification et pour une bonne mise en route de la mission. (Voir tableau des comptes rendus (CR) des rencontres).

Le Comité d'Experts, de bon droit, s'est fixé quelques règles de conduite. Il s'agit d'un texte de contrat moral avec des règles sous forme de conseils pratiques d'organisation du travail des experts, afin d'en assurer le succès (voir texte en annexe).

Le portage institutionnel et normatif du Comité de pilotage, émanation de la société malienne dans sa diversité de par sa composition, présume un ancrage national.

4. DEMARCHE METHODOLOGIQUE ET LES LIVRABLES INTERMEDIARES REALISES

Une fois le champ de compétence clarifié, le Comité d'Experts a aussitôt engagé un processus de cadrage méthodologique de sa mission. L'une des stratégies qui font de l'impact dans le travail du CE est qu'il met à contribution, à chaque occasion, les compétences particulières en son sein pour la réalisation de tâches spécifiques. C'est ainsi qu'une équipe a été désignée pour proposer un chronogramme prenant en compte les orientations des TDRs et des directives issues des différentes rencontres.

La mission a adopté une démarche participative, itérative et inclusive. L'approche d'élaboration du Programme National d'Éducation aux Valeurs (PNEV) comprend la détermination de la démarche et la caractérisation des acteurs clé, des outils et des moyens à mettre en œuvre pour collecter les informations utiles permettant d'avoir des réponses qualitatives et quantitatives aux différentes questions définies dans les outils d'entretien.

Les différentes phases de cette démarche se présentent comme suit :

- **La phase préparatoire et de tenue de l'atelier de cadrage de la mission :**

Après le lancement officiel de la mission, l'équipe d'experts (les 15 membres) a tenu des réunions préparatoires et un atelier de cadrage avec le Comité d'Orientations et de Suivi, en vue notamment d'une meilleure compréhension et harmonisation du contenu de la mission.

Au cours de cette phase des groupes seront constitués pour : (i) l'élaboration des termes de références ; (ii) l'analyse documentaire et (iii) l'élaboration de la démarche méthodologique et le plan de travail ; (iv) la liste des acteurs à rencontrer et enfin (v) les outils de collecte des données.

- **La phase d'élaboration des termes de référence, d'analyse documentaire, d'élaboration de la démarche méthodologique et du plan de travail :**

Après l'atelier de cadrage, des travaux seront confiés à des équipes d'experts pour : (i) l'élaboration et la présentation des termes de références ; (ii) la réalisation et la présentation de l'analyse documentaire ; (iii) l'élaboration et la présentation de la démarche méthodologique ainsi que le plan de travail. Des observations et contributions seront apportées aux différents travaux avant leur validation. Les livrables de cette phase comprendront : (i) les TDR ; (ii) la revue documentaire ; (iii) l'approche méthodologique et le plan de travail de la mission.

- **La phase d'élaboration de la liste des acteurs à rencontrer et des outils de collecte des données secondaires :**

Cette phase a consisté à établir une liste de tous les acteurs à entretenir. Cette liste a été dressée par catégorie d'acteurs. Un guide d'entretien standardisé a été administré par catégorie d'acteurs.

- **La phase d'écoute et de poursuite des analyses documentaires :**

Au cours de cette phase les experts ont procédé à des séances d'écoute au niveau de différents acteurs, à savoir : les médiateurs traditionnels, les journalistes et animateurs, les membres des groupements associatifs d'anciens et de retraités, les religieux et kamites, les écrivains et acteurs scientifiques, les créateurs, les chanteurs et artistes, des personnalités de l'Etat, les acteurs du numérique, les chercheurs, traditionalistes et sages, les autorités représentatives des légitimités, les acteurs des structures d'accueil et de protection de la personne, des anciens ministres, les membres du Comité National d'Éthique, les universitaires, les personnels sous le drapeau et assimilés, les membres d'associations culturelles à vocation éducative, les membres d'associations pour la cause des victimes d'exclusion, les membres du collectif des cinéastes et réalisateurs ; etc. L'analyse documentaire s'est aussi poursuivie durant cette phase.

- **La phase de production du rapport d'étape :**

Qui consiste notamment à produire un rapport pour faire le point de la mise en œuvre de la mission, à mi-parcours.

- **La phase de traitement et d'analyse des données primaires et secondaires :**

Les données primaires (écoutes) et secondaires (documentation) recueillies lors des différents entretiens seront dépouillées dans les semaines à venir, classées et analysées par sous-thèmes suivant les objectifs de la mission. Elles seront ensuite réparties en catégories de réponses avec des caractéristiques spécifiques.

- **La Phase d'élaboration des documents provisoires :**

Les différentes informations traitées et analysées aideront à la formulation des ressorts et briques du PNEV, dont :

- Le cadre référentiel général du système de valeurs ciblées cohérent avec le projet de refondation ;
- L'aperçu général du système éducatif et la détermination des acteurs de l'éducation aux valeurs, leurs rôles et besoins ;
- Le phénomène des mutations de l'environnement et la nouvelle dynamique des valeurs ;
- La conception de la stratégie nationale d'éducation aux valeurs.

- **La Phase de l'Atelier de restitution et de validation :**

L'équipe d'experts organisera un atelier de restitution et de présentation des différents documents dans toutes ses dimensions au Comité d'Orientation et de Suivi (le groupe de référence). Les observations du groupe de référence seront recueillies et intégrées.

- **La Phase d'élaboration des plans d'actions sectoriels :**

Sur la base du programme-cadre obtenu, les experts vont travailler avec les spécialistes des départements ministériels impliqués pour sortir leurs plans opérationnels, à harmoniser ensuite.

- **La Phase d'élaboration du rapport définitif :**

Elle consistera à rédiger le rapport de mission en tenant compte des remarques, observations, suggestions et commentaires du Comité d'Orientation et de Suivi, mais aussi de la tutelle.

Dans ce processus d'élaboration du cadre méthodologique, ci-dessous, des actions aussi essentielles que la production d'un tableau des références bibliographiques et les documents préparatoires des écoutes ont été conçus. Il s'agit notamment de réflexions thématiques préalables, de l'identification des personnes ressources, des organisations et structures à consulter, et des outils pour la collecte.

CONSTITUTION DES GROUPES DE TRAVAIL

Groupe 1

Adama Samassékou, modérateur

Ramatou Koné

Ousmane Coulibaly

Pr Iba Ndiaye, rapporteur

Groupe 2 :

Dr Abdouaye Sall, modérateur

Emmanuel Sagara rapporteur

Annita Paré

Aïssa Touré

Groupe 3

Diallo Dédia Kattrra, modératrice

Mohamed Saliha Maïga, rapporteur général

Marc Otozié Goïta, rapporteur

Cheick Oumar Coulibaly

Groupe 4 :

Mohamed Coulibaly, modérateur

Ibrahim Nienta, rapporteur

Nanè Sissako

ÉQUIPE DE RAPPORTAGE

Mohamed Saliha Maïga, rapporteur général

Pr Iba Ndiaye, rapporteur G1

Emmanuel Sagara, rapporteur G2

Marc Otozié Goïta, rapporteur G3

Ibrahim Nienta, rapporteur G4

LIVRABLES

Ciblées Mali	1.Éléments de cadre référentiel général du système des valeurs ciblées
	2.Proposition de programme-cadre d'éducation aux valeurs au Mali
	3.Rapport de mission du Comité d'experts et Programme national d'éducation aux Valeurs

4.2. Le tableau des références bibliographiques

CLASSEMENT DES DOCUMENTS ET AUTRES REFERENCES

A. GOUVERNEMENT	
A.1. GOUVERNEMENT DU MALI (MINISTERE, ASSEMBLEE NATIONALE, DIRECTION NATIONALE, ETC.)	<p>A.1.1. Ministère de la Culture, <i>Politique culturelle du Mali : Document-cadre</i>, 2011, cf. Document_cadre_Politique Culturelle_du_Mali.pdf et son <i>Plan opérationnel de mise en œuvre 2013-2018</i>, cf. MC</p>
	<p>A.1.2. Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues nationales & Réseau Aga Khan, <i>Education à la Citoyenneté dans le Non-formel : Modules de Formation</i>, Mai 2010, cf. MEAPLN_AGAKHAN_Modules_Education_Citoyenneté (1).pdf</p>
	<p>A.1.3. Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, <i>Politique Nationale de la Promotion de la Famille</i> et son <i>Plan d'Action 2016-2002</i>, 2015, cf. CNDIF</p>
	<p>A.1.4. Ministère de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne, <i>Politique Nationale de la Citoyenneté et du Civisme</i> et son <i>Plan d'Action 2017-2021</i>, cf. MJCC</p>
	<p>A.1.5. Ministère de l'Education Nationale, <i>Programme officiel de l'éducation civique et moral au premier cycle</i> et <i>Programme officiel de l'éducation civique et moral au second cycle</i>, Octobre 1994, cf. MEN</p>
	<p>A.1.6. Ministère de l'Education Nationale, <i>Politique Linguistique du Mali</i>, 2014, cf. MEN</p>
	<p>A.1.7. Primature, <i>Document-cadre de politique nationale de transparence</i>, Juin 2015, cf. Transparence- Docu-cadre.pdf</p>
	<p>A.1.8. MESRS & MEN, <i>Rapport General du Forum National sur l'Education</i>, Novembre 2008, cf. annexes_rapport_forum_edu.doc</p>
	<p>A.1.9. Assemblée Nationale, <i>La Constitution (notamment les symboles dont l'Hymne National)</i></p>

<p>A.3. INSTANCES INTERNATIONALES (ONU, UA, SIEGES HORS DU MALI, ETC.)</p>	<p>A.3.1. UNESCO & UA, <i>Afrique : Culture de la Paix – La Culture de la Paix en Action</i>, 2017, cf. 12_Brochure_Culture_de_la_Paix_-_Afrique_2017.pdf</p> <p>A.3.2. UNESCO & UA, <i>Sources et Ressources pour une Culture de la Paix</i>, cf. 12_Brochure_Culture_de_la_Paix_Ressources.pdf</p> <p>A.3.3. UNESCO, <i>Projet de Rapport Final de l'Atelier sur la Culture et le Développement dans le Programme d'Action du NEPAD</i>, 2003, cf. NEPAD_Draft_Final_Report-fr.pdf</p> <p>A.3.4. Union Africaine, <i>Seconde Décennie de l'Éducation pour l'Afrique (2006-2015) : Plan d'Action</i>, cf. UA_deuxieme_decennie_education_pour_afrique_plan_daction.pdf</p> <p>A.3.5. Union Africaine, <i>Communiqué de Presse, Commémoration de la Journée Internationale de la Paix et du Forum Panafricain pour la Culture de la Paix</i>, Septembre 2021, cf. fr-press-statement-for-the-1033rd-psc-meeting-on-inter-national-day-of-peace-held-on-21-sept-2021-3-.pdf</p> <p>A.3.6. Organisation Internationale de la Francophonie, <i>Léopold Sédar Senghor : La pensée et l'action politique</i>, Juin 2006, cf. colloque_senghor.pdf</p> <p>A.3.7. Royaume du Maroc, <i>L'éducation aux valeurs dans le système national d'éducation, de formation et de recherche scientifique – Synthèse</i>, 2017, cf. Education-aux-valeurs-synthe--se-fr.pdf</p> <p>A.3.8. Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement & ACERCA, <i>Politiques culturelles en Afrique : Recueil de documents de référence</i>, 2009, cf. Politicas culturales en Africa (FR).pdf</p> <p>A.3.9. Agencia Espanola de Cooperación Internacional para el Desarrollo, <i>Cooperación cultural entre Europa y Africa</i>, 2010, cf. interarts848.pdf</p>
---	---

B. ECOLE, INSTITUT & UNIVERSITE

B.1. ECOLES & ACADEMIES	B.1.1.	
	B.1.2.	
	B.1.3.	
B.2. INSTITUTS & LABORATOIRES	B.2.1.	Institut Français de Relations Internationales, Delphine Lecoutre, <i>Vers un Gouvernement de l'Union Africaine ? Gradualisme et Statu Quo v. Immédiatisme</i> , 2008, cf. PE_083_0629-1.pdf
	B.2.2.	
	B.2.3.	
B.3.FACULTES & UNIVERSITES	B.3.1.	Souleymane Yago, Thèse, <i>Réflexion sur la tolérance et le vivre-ensemble au Burkina Faso : Esquisse pour une éducation à la tolérance à l'école primaire</i> , 2019, cf. these_yago_souleymane.pdf
	B.3.2.	Université de Genève, Marcello Ostinelli, <i>L'Education aux valeurs : Questions épistémologiques</i> , 2010, cf. AREF
	B.3.3.	McGill Journal of Education, Afsata Pare Kabore, <i>L'éducation traditionnelle et la vie communautaire en Afrique : Repères et leçons d'expériences pour l'éducation au vivre-ensemble aujourd'hui</i> , 2013, cf. Education Traditionnelle1018399ar.pdf
	B.3.4.	

C. CENTRE, FONDATION & ORGANISATION NON-GOUVERNEMENTALE

C.1. CENTRES & FONDATIONS	C.1.1.	IMRAP, <i>Mutation des valeurs sociétales : Diagnostic et solutions pour une paix durable au Mali</i> , Juin 2016, cf. 2016-IMRAP-Rapport-Valeurs.pdf
	C.1.2.	WATHI, <i>Quelles sont les valeurs africaines aujourd'hui ?</i> Octobre 2017, cf. Matakivaleurs-africaines.pdf
	C.1.3.	

C.2. ONG AU MALI	C.2.1. C.2.2. C.2.3.
C.3.ONG HORS DU MALI	C.3.1. Culture at WorkAfrica, <i>La Valeur publique du dialogue interculturel pour la cohésion sociale en Afrique urbaine</i> , X ? cf. culture_at_work_africa_fr-UA-Agenda 2063.pdf C.3.2. International Alert& Mouvement Mali Valeurs, <i>Soutenir une transition paisible sur le plane social, politique, culturel et économique au Mali</i> , 2014, cf. Mali-Support Transition Paisible-2014.pdf C.3.3. C.3.4.
D. PRESSE	
D.1. PRESSE SPECIALISEE	D.1.1. Dr A.S.Mungala, <i>L'éducation traditionnelle en Afrique et ses valeurs fondamentales</i> , Ethio-piques numéro 29 cultures et civilisations, 1982, cf. https://www.wathi.org/valeurs-africaines/wa-thinotes-valeurs-africaines/leducation-traditionnelle-afrique-valeurs-fondamentales/ D.1.2. D.1.3.
D.2. PRESSE NON-SPECIALISEE	D.2.1. Ousmane Sawadogo, <i>L'éducation traditionnelle en Afrique Noire: portée et limites</i> , Avril 2003, cf. http://www.manden.org/imprimersans.php3?id_article=25 D.2.2. D.2.3.

E. DIVERS

<p>E.1. SOURCES ECRITES/IM-PRIMEES (LETTRES, MANUSCRITS, ESSAIS, ETC.)</p>	<p>E.1.1. Ousmane Coulibaly, <i>Analyse sur la culture malienne : Comment était l'organisation sociale et culturelle des empires et royaumes du Mali?</i>, Janvier 2022, cf. Notes pour le Comité d'experts, Ministère de la Refondation de l'Etat</p> <p>E.1.2. Monseigneur Mory Marie Julien Sidibé, <i>Le devenir du Mali à la lumière de ses racines socio-culturelles</i>, Novembre 2001</p> <p>E.1.3. Sanogo T.A, Diakité M., Göpfert A, Ballo Y., <i>Les Korédugaw en milieu senoufo</i>, Collection « Wu Nire » en hommage au Père Emilio Escudero</p> <p>E.1.4. Mouvement des Focolari, <i>Hymne National du Mali, Des Chrétiens relisent l'Hymne et le méditent, 2010-2011</i></p>
<p>E.2. SOURCES IMAGEES (DESSINS, CROQUIS, POSTERS, ETC.)</p>	<p>E.2.1. Postes du Mali, timbre, <i>Armoiries : Numéro 12</i>, circa 1964, cf. https://fr.123rf.com/photo_20449683_mali-circa-1964-un-timbre-imprim%C3%A9-au-mali-montre-le-drapeau-et-les-embl%C3%A8mes-mali-circa-1964-.html</p> <p>E.2.2.</p> <p>E.2.3.</p>
<p>E.3. SOURCES ORALES (ENREGISTREMENTS AUDIO, ETC.)</p>	<p>E.3.1. Ensemble Instrumental National du Mali, <i>Première anthologie de la musique malienne 4</i>, Janvier 1970, cf. https://www.musicme.com/#Ensemble-Instrumental-Du-Mali/albums/Premiere-Anthologie-de-la-Musique-Malienne-4-5017742005151.html</p> <p>E.3.2.</p> <p>E.3.3.</p> <p>E.3.4.</p>

<p>E.4. SOURCES AUDIOVISUELLES (ENREGISTREMENTS VIDEO, FILMS, ETC.)</p>	<p>E.4.1. Souleymane Cissé, film, <i>Yeelen</i>, 1987, cf. https://www.youtube.com/watch?v=weTmmrYFK2M ou https://www.facebook.com/malidjigu/videos/%EF%B8%8Fartculture-cin%C3%A9ma-le-film-yeelen-de-souleymane-ciss%C3%A9-un-maximum-de-partage-svp-/125545725446524/</p> <p>E.4.2. Dr. Cissé Ramata Sissoko, <i>Hymne national du Mali</i> en bamanankan, X ?, cf. https://www.youtube.com/watch?v=BBeDxVvZUwI ; en koyiracini, X ?, cf. https://www.youtube.com/watch?v=zmlAAT-6Tbjk ; en soninkexannu, X ?, cf. https://www.youtube.com/watch?v=dWI2eotobNo</p> <p>E.4.3. DjenebaSeck, video clip, <i>Armée Mali, date?</i>, cf. https://www.youtube.com/watch?v=5rpP-qcrQLg</p> <p>E.4.4. YoussoufTapo, video clip, <i>Mailiba</i>, 2019, cf. https://www.youtube.com/watch?v=Gc1W6z1OCGE</p> <p>E.4.5. Youssouf Tapo, video clip, <i>La Paix</i>, 2021?, cf. https://www.youtube.com/watch?v=Uymgh57F_6U</p>
<p>E.5. AUTRES SOURCES/REFERENCES (ŒUVRES ARTISTIQUES, RITES, ETC.)</p>	<p>E.5.1. Paul Moreau-Vauthier et République française, monument, Monument dédié Aux Héros de l'Armée Noire, 1924, cf. https://ambamali.ca/galleries/monument-aux-heros-de-larmee-noire/</p> <p>E.5.2. Auteur ?, rite (photo), <i>Circoncision de jeunes garçons à Songho, date ?</i>, cf. https://konsulat-mali.pf/le-mali-en-images/#gallery-27</p>

4.3. Préparatifs de la phase d'écoute à travers le mini forum et autres moyens

Il s'agit essentiellement **de la préparation de la liste des personnalités à rencontrer, du guide d'entretien, du répertoire et des questionnaires adressées aux organisations.**

C'est une phase essentielle qui permet de répondre au souci d'inclusivité indispensable à la pertinence du produit attendu, le PNEV, et à son appropriation. C'est ainsi que la société malienne dans ses différentes catégories et dans sa diversité (socio-politique, professionnelle, confessionnelle, culturelle) a été prise en compte. Ce souci de ne rater aucune opportunité et de ne se priver d'aucune voix précieuse, explique que ces écoutes qui ont démarré depuis le 16 février, se poursuivent. Cette collecte d'informations/de données se fait de trois manières : le mini forum et le format délocalisé, les entretiens à domicile et par voie épistolaire, et le questionnaire.

Le mini-forum et sa forme délocalisée :

Il s'est agi, contrairement au schéma initial qui consistait à mettre à contribution les équipes constituées, de faire écouter les cibles par tous les Experts, cette forme dite mini-forum a consisté, dans la pratique, à faire écouter toutes les cibles (en groupes) en présentiel par l'ensemble des Experts. Ce procédé a eu pour double avantage de s'assurer qu'aucune idée des messages des cibles n'échappe, mais aussi de pallier le manque de dictaphone. En effet, chaque groupe devrait en disposer pour ces écoutes. A défaut, un enregistrement commun a été envisagé. C'est ici l'une des contraintes que le CE a relevées dans le processus des écoutes A date, plus de vingt (20) collectifs et organisations ont été rencontrées dans le cadre du mini-forum, d'abord au Mémorial Modibo KEITA, puis au siège du PNEV, situé sur le site de la Mission d'Appui à la Refondation de l'État (MARE). Il faut signaler que toutes les écoutes en présentiel ont été systématiquement filmées et enregistrées. L'exploitation de cette masse d'informations et d'analyses fera l'objet d'une étape future.

- Écoutes délocalisées : Des personnes ressources avaient été identifiées à Tombouctou, Mopti et Kita. Profitant de l'opportunité du voyage de l'experte Diallo Dédia Ben Kattrra dans la cité, il fut organisé à Tombouctou une session d'écoute collective. La même chose est prévue à Mopti. A Kita, le dépositaire est seul, mais l'expert Ibrahima Ndiaye, accompagné du Conseiller Technique Nohan Sow, a pu effectuer son écoute.

Les entretiens à domicile et par voie épistolaire

- Entretiens à domicile : Ils sont réservés aux personnalités qui, pour leur âge avancé ou toute autre raison, sont rejointes par les Experts aux lieux, date et heure choisis par elles. A ce titre, les Experts ont été répartis en groupes pour aller à la rencontre de ces personnalités. Même si des rencontres ont pu se faire, des difficultés demeurent cependant ; ceci s'explique particulièrement par la spécificité de cette catégorie. Les contraintes à ce niveau sont réelles et il s'agit véritablement d'adopter une posture de patience (une valeur cardinale) pour atteindre une masse critique à ce niveau.
- Voie épistolaire : Elle consiste à envoyer en pli le guide d'entretien aux cibles. Ceci permet de ne soumettre ces personnalités à aucune contrainte de déplacement.

La liste des cibles selon leurs catégories ainsi que le guide d'entretien sont en annexe.

5. LES ECOUTES, UNE PRECIEUSE SOURCE POUR ALIMENTER LE PNEV

Comme avant-goût du contenu attendu du PNEV, ces rencontres restent jusqu'ici, le meilleur produit que la méthodologie a permis de réaliser. Ce qui frappe à prime abord, c'est la mobilisation très satisfaisante des cibles et leur désir très perceptible d'aider à réaliser cette mission qu'elles qualifient toutes, de fondamentale, pertinente et nécessaire. Les participants n'ont pas été avarés sur la parole et ont laissé leur cœur parler. Ils ont non seulement contribué à travers le message oral mais beaucoup ont aussi pris soin de remettre au Comité un message écrit de ce qu'ils ont livré verbalement. (Voir tableau des contributions écrites).

On retiendra que les participants cernent de façon pertinente le contour du sujet. Ils savent pourquoi nous en sommes-là. Et comment nous devons nous sortir de ce borborygme de décadence de valeurs. Pour eux, l'initiative consistant à élaborer un Programme d'Education aux Valeurs apparaît comme un des instruments précieux et traduit une réelle volonté des gouvernants actuels de « faire le Mali Nouveau ». Cette volonté politique affichée reste pour eux le meilleur gage pour redonner à notre pays sa renommée de « héraut mondial des valeurs ».

Parlant de cause de cette déliquescence, l'opinion générale qui se dégage est qu'il s'agit d'une démission collective où chaque niveau a sa part de responsabilité à commencer par l'Etat, viennent ensuite, l'école, la société et la famille. Sur un ton de jugement et parfois d'accusation, les participants estiment que ceux qui ont mal fait, sont bien de la génération actuelle parce que le témoin a été correctement remis par nos pères. Ces écoutes et principalement le mini forum dont l'approche était surtout d'écouter les cibles, ont honoré les attentes. Elles se sont mues en une véritable messe dynamique qui n'a fait économie d'aucune explication, ni de retenue sur la manifestation du phénomène d'érosion des valeurs. Les cibles n'ont pas manqué de faire des propositions de solutions. Il s'agit, à travers ce processus d'un véritable bréviaire qui, bien exploité, alimentera à suffisance l'avant-projet de PNEV. La matière collectée est très fournie et se retrouve aussi bien à travers les écoutes, les lettres soumises à certaines personnalités qu'au niveau de l'abondante documentation mise à la disposition du CE.

Ce qui conforte et qui sonne comme un espoir, est que la situation, bien que très dégénérée n'est pas chaotique car il existe encore et toujours dans ce pays des hommes et des femmes dont la dévotion pour le Mali et la conduite exemplaire ne font l'ombre d'aucun doute. Beaucoup sont les Maliennes et les Maliens qui souffrent de cette pauvreté de valeurs et sont prêts à s'investir pour que ce précieux construit immatériel, légué par nos devanciers et reconnu à travers les âges, retrouve sa place et toute sa place dans notre vécu. C'est avec ces hommes et ces femmes de valeurs qu'il faut engager avec méthode et stratégie la construction du Malien de type nouveau. Ces écoutes ont permis de se rendre compte que les personnalités rencontrées ne se situaient pas dans une logique de nostalgie, elles sont conscientes de certaines valeurs à réadapter et aussi d'autres valeurs (ou contre valeurs) venues d'ailleurs.

A la faveur du processus et le niveau satisfaisant de données recueillies, le CE a jugé bon de continuer les écoutes, tout en se penchant sur le travail rédactionnel de l'avant-projet de PNEV. Cette phase de rédaction a été précédée des dispositions portant sur le consensus autour des livrables dûs ainsi que les canevas dans lesquels il y a lieu de les rendre.

Les écoutes des différents acteurs ont permis d'aboutir à quelques conclusions préliminaires qui se présentent comme suit :

- Sur le diagnostic du système éducatif : les écoutes et la revue de la documentation ont permis de faire à ce stade de la mission, quelques extrapolations
- Le regard sur le système éducatif de notre pays et ses avatars montre qu'il reste tout aussi modelé par des facteurs sociodémographiques, qu'économiques. En effet, si les facteurs sociodémographiques permettent de déterminer les effectifs à scolariser et les contraintes sociales auxquelles le système fait face, les facteurs économiques permettent d'évaluer les contraintes budgétaires qui pèsent sur le système ainsi que les marges de manœuvre possibles pour son développement. L'examen de ces facteurs apparaît donc essentiel pour comprendre le cadre sociodémographique et économique dans lequel le secteur a évolué et anticiper au mieux les opportunités et les défis à considérer dans les perspectives de développement futur du système et dans une vision d'intégration d'une éducation de valeurs en son sein.
- L'Action publique d'éducation et de construction citoyenne montre une forte nécessité de construire un nouveau modèle de citoyen malien qui soit plus respectueux de ses droits et devoirs, pétri des valeurs de civisme, de civilité, du respect des normes de transparence, de la bonne gouvernance et de la préservation des biens publics et qui participe activement à asseoir la paix, la solidarité et qui promeut le développement économique et social et le bien-être des populations à tous les niveaux.

Il est donc impératif de promouvoir la jeunesse à travers la création et la créativité culturelle. Cela constitue un défi énorme à relever pour la construction de la citoyenneté et du civisme. Il s'agit de créer les conditions d'une renaissance dans les secteurs créatifs culturels, qui passe par l'implication et le soutien aux jeunes dans la création par la construction citoyenne et le civisme. Car, les jeunes représentent l'espoir et l'avenir et constituent la majorité de la population, donc un atout stratégique.

- Sur le cadre référentiel du système des valeurs : les entretiens avec divers acteurs notamment les médiateurs traditionnels, les journalistes et animateurs, les membres des groupements associatifs d'anciens et de retraités, les religieux et kamites, les écrivains et acteurs scientifiques, les créateurs, les chanteurs et artistes, autres personnalités de l'Etat, les acteurs du numérique, les chercheurs, traditionalistes et sages, les autorités représentatives des légitimités, les acteurs des structures d'accueil et de protection de la personne, les anciens ministres, les universitaires, les personnels sous drapeau et assimilés, autres personnalités de l'Etat, chanteurs et artistes, les membres des associations culturelles à vocation éducative, les membres des associations pour la cause des victimes d'exclusion, les membres du collectif des cinéastes et réalisateurs, etc. qui ont commencé depuis le 16 février 2022, ont permis à travers un guide d'entretien standardisé de faire un recensement des valeurs au niveau de la famille, de l'école et des institutions. Ce recensement des valeurs, lors des entretiens avec ces acteurs, permettra de faire un recueil du système des valeurs au niveau de la famille, au niveau de l'école et des institutions de la République.
- Sur les mutations évoquées par les acteurs (nos invités) et la dynamique actuelle des valeurs dans notre pays : les différentes mutations évoquées et la dynamique actuelle des valeurs, montrent que la méconnaissance des valeurs et les défaillances dans leurs modes de transmission s'expriment au sein des deux espaces de socialisation principaux, à savoir la famille et la communauté, par la difficulté pour la première à jouer son rôle d'éducation et pour la seconde à assurer un contrôle social efficace. Le dialogue intrafamilial s'est fortement délité. Les parents, caution morale de l'éducation reçue par les enfants, accompagnent ceux-ci à travers un relai d'instruments basés sur le dialogue, leur servant de moyens de formatage et de transmission des codes sociaux.

Les catégories et les méthodes ayant contribué au choix des cibles : Pour parvenir à organiser ces écoutes et autres moyens de collecte de données, le Comité a identifié plusieurs grandes catégories de personnes ou groupes de personnes à consulter en s'appuyant sur les critères suivants :

- Les personnes dont l'activité concourt à l'éducation des hommes ou exerce une influence certaine sur la vie sociale.
- Les personnes qui concourent de façon traditionnelle à la gestion de la société de par les missions qui leur sont confiées ;
- Les personnes qui constituent les acteurs clé du processus d'éducation ;
- Les personnes détentrices des médiums ayant une influence significative sur les comportements des gens ;
- Les personnes qui ont été auteur ou co-auteur d'ouvrages portant sur l'éducation ou les valeurs.
- Les conditions d'organisation des entretiens : trois méthodes d'entretien ont été choisies comme dit plus haut. Le mini forum élargi à d'autres sites, les entretiens à domicile et les envois des guides auprès des personnes identifiées par le Comité des Experts, et le questionnaire auprès des institutions politiques, publiques et des organisations de la société civile et professionnelles. L'ensemble des entretiens a fait l'objet d'enregistrement audio et vidéo quelque fois. Une documentation importante physique et numérique est obtenue à travers ces entretiens et au cours de la recherche documentaire faite par l'équipe.

- Les Préconisations fortes reçues :

Au cours des écoutes un accent a été mis sur les moyens et outils pouvant servir à l'éducation des valeurs dans la communauté. Il s'agit de :

- Le cinéma : les écoutes ont démontré que tant dans la réalisation que dans la diffusion, les acteurs du cinéma sont confrontés à une censure économique et culturelle. Il s'agit d'aider la production nationale à mettre en valeur notre culture et à permettre au plus grand nombre leur accès.
 - La télévision : si des difficultés existent pour limiter l'accès aux télévisions internationales, il est tout de même facile de réorganiser la diffusion nationale pour un médium qui couvre l'ensemble du territoire.
 - S'agissant des télévisions internationales, il revient à la famille d'aider à la limitation pour les plus jeunes et plus vulnérables.
 - Le théâtre : il ressort de ces écoutes que malgré la tradition culturelle dans le domaine du théâtre et de la quantité impressionnante d'acteurs du théâtre et de la comédie, très peu de Maliens disposent des conditions pour accéder aux productions faute d'appui de la part des Départements de tutelle et de lieux de diffusion.
- Les actions urgentes partagées et les médiums concernés : les acteurs du cinéma, de la télévision et du numérique ont fait des recommandations fortes qui concernent :
- Les émissions diffusées sur les chaînes nationales avec la nécessité de procéder à leur normalisation ;
 - Les possibilités de restriction sur les actions des fournisseurs d'internet et autres opérateurs de téléphonie comme cela se fait dans tous les pays ;
 - La production des législations en matière de gestion de l'éducation tant en contenu qu'en ce qui concerne le rôle et les missions des acteurs.
- Les acteurs à impliquer dans le processus de définition formelle du cadre référentiel :

Au cours des écoutes il nous a paru important d'identifier des acteurs pour lesquels une contribution significative sera demandée tant au niveau de la définition du cadre référentiel que dans l'élaboration des programmes de formation.

Ceci traduit du coup, le contenu à donner à la suite de la mission.

6. SUITE DE LA MISSION POUR L'ELABORATION DE L'AVANT PROJET DU PROGRAMME D'EDUCATION AUX VALEURS

Comme toute œuvre intellectuelle sur le moyen ou le long terme, la marque du travail des Experts est la concertation qui permet les mises à jour régulières et les adaptations aux circonstances. Ceci s'explique d'ailleurs par le nombre de rencontres très abondantes du CE.

Il faut noter que le CE a constamment en tête les trois livrables principaux que sont : le rapport d'étape, l'avant-projet de PNEV et le rapport de mission. Le second, et qui est le plus important, consacrera l'atteinte de l'objectif pour lequel le Comité de pilotage a été mis en place. Le rapport de fin de mission interviendra pour situer l'œuvre dans son contexte, motiver les choix, cerner les acteurs, les techniques, les moyens et les conditions du travail, et permettre de dégager les leçons de parcours.

Le CE, au regard des enjeux, est d'ores et déjà à l'œuvre pour fournir à bonnes dates les différents livrables. Une des évolutions dans cette direction est la production du présent rapport d'étape. L'autre action dans cette direction est la constitution des groupes de tâche pour les deux autres livrables. Des équipes de travail ont été constituées, avec une répartition des tâches, afin d'accélérer le processus de rédaction.

La production de l'avant-projet de PNEV se fera dans une démarche concertée entre les deux entités : le Comité d'Orientation et de Suivi et le Comité d'Experts.

Le CE adressera, au besoin, des notes au Ministère de la Refondation de l'Etat en vue de s'assurer de son accompagnement. A ce titre, compte-lui sera rendu régulièrement du niveau d'avancement, dans l'optique de la démarche assurance-qualité.

7. CONCLUSION ET MISE EN PERSPECTIVE

Au terme de trois mois de travail intense, c'est une note de satisfaction qui se dégage quant au chronogramme établi et à son niveau d'exécution. Le programme se déroule correctement malgré quelques aspects contraignants, aplanis au fur et à mesure.

L'engagement sans relâche des Experts, leur grande disponibilité et leurs contributions intellectuelles restent des atouts dans la conduite diligente du processus.

Le CE, conformément au souhait de son Président, est en phase avec son pari de réussir à bâtir un véritable esprit de famille avant la fin de la mission. Cet élan, sans cesse croissant, est la meilleure assurance pour les étapes futures qui se résument principalement à la finalisation et l'exploitation des écoutes ciblées, la production du livrable majeur qu'est l'avant-projet de PNEV et le rapport de mission.

Le CE mesure le privilège de la confiance de l'autorité de tutelle qui l'a investi d'une si grande mission. Il garde un grand espoir, au regard de la mobilisation générale de tous les acteurs, que le recul nécessaire est de mise, pour servir à notre peuple un si précieux outil, porteur d'espoir, mieux, d'Espérance, pour un pays qui en attendait depuis trop longtemps.

Bamako, le 23 Mars 2022

**Pour le Comité d'Experts,
Le Président,**

**Adama SAMASSEKOU
Commandeur de l'Ordre National**

ANNEXES





Règles de conduites du CE





REGLES DE LA
COLLABORATION CON

Copie électronique des rencontres du CE


COMITE D'EXPERTS / TABLEAU RECAPITULATIF DES REUNIONS DU COMITE









DATE	ORDRE DU JOUR	COMPTE RENDU	LIEU	COMMENTAIRES
24 /12/21	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lecture et discussion de trois documents élaborés et soumis par le MRE ➤ Brainstorming relatif aux aspects généraux et particuliers de la mission. 	 Compte rendu de la réunion du 24 décembre \s	Salle de Réunion du Ministère	Rencontre avec les deux Comités (Pilotage et Experts).
03 /1 ^{er} / 22	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La définition de la méthodologie de conduite de la mission, ➤ Les divers 	 Compte rendu de la réunion du 03 janvier \s	Salle de réunion du Ministère	1 ^{ère} réunion du Comité
06 /1 ^{er} /22	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Communication du Ministère, ➤ Brainstorming sur cette communication ➤ Echanges : Mutualisation pour une vision commune des mandats (Comité de Pilotage et Comité d'Experts) ➤ Recommandations de la session de cadrage. 	 Compte rendu de la réunion du 06 janvier \s	Hôtel Mille-nium	Réunion commune avec le Comité de pilotage
11/1 ^{er} /22	<ul style="list-style-type: none"> ➤ la présentation et l'adoption des Termes de référence de la mission ; ➤ la présentation des contributions et leur synthèse sur les questions clés envoyées par le Président ; ➤ la revue de la documentation et la désignation d'un groupe d'expert pour l'analyse documentaire. 	 Compte rendu de la réunion du 11 janvier \s	Salle de réunion du Ministère	

18/1 ^{ier} /22	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption des différents comptes rendus des réunions précédentes ➤ Examen et validation des livrables, ➤ Les questions diverses 	 Compte rendu de la réunion du 18 janvier	Salle de réunion du Ministère	
26/1 ^{ier} /22	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Informations administratives ➤ Examen et validation des travaux de groupes, ➤ Divers 	 Compte rendu de la réunion du 26 janvier	Salle de réunion du Ministère	

Copie électronique des documents reçus en guise de contribution
Comité d'Experts

TABLEAU RECAPITULATIF DES CONTRIBUTIONS DU MINI-FORUM

	AUTEUR DE LA CONTRIBUTION	LE TEXTE	COMMENTAIRE
01	Contribution du Prêtre Paul Somboro	 Prêtre Paul Somboro.docx	Prêtre de l'Eglise catholique, âgé de 83 ans, résidant à Barbé (Sévaré)
02	Contribution du Prof. Baba Berthé	 Contribution du Prof Baba Berthé.docx	
03	Contribution du Pr Ouaténi DIALLO	 Contribution du Pr Ouaténi DIALLO.docx	
04	Contribution de Mme Haïdara Aminata SY	 Contribution de Mme Haïdara Aminata SY.docx	
05	Contribution Abbé Jean Somboro	 Contribution Abbé Jean Somboro.docx	
06	Contribution de Oumou Bah	 Contribution Min Oumou Bah.odt	

07	Contribution Abbé Joseph Tanden Diarra	 Education aux valeurs Joseph Tanden.docx	
08	Contribution du Service National des Jeunes	 Ecoute . Education aux valeurs AMA - SN	
09	Contribution du Professeur Rokia SANOGO	 EDUCATION VALEUR REFLEXION DE PR RO	
10	Contribution Communicateurs traditionnels	 Contribution communicateurs tradit	
11	Contributions recueillies à Tombouctou par Dr Deidia Kattrra	  Message Dr Deidia partie 1.odt Dr Deidia partie 2.odt   contribution de Salem Ould Elhadje chercheu Contribution de Sane Chirfi Alpha.docx	

Liste des structures et personnalités déjà rencontrées dans le cadre des écoutes

MÉDIATEURS TRADITIONNELS

1. Diadié Sangho
2. Souleymane Sissoko
3. Samabali Fatoumata Soumounou
4. Diakité Bani Kébé

JOURNALISTES ET ANIMATEURS

1. Mory Soumano
2. Hamidou Diarra Dragon
3. Oumou Diarra
4. Cheick Oumar Sangaré
5. Tonton Lamine Sylla
6. Adama Kanouté

GROUPEMENTS ASSOCIATIFS D'ANCIENS ET DE RETRAITÉS

1. Rep Bureau Amicale des Anciens de l'UNEEM
2. Représentants Bureau Amicale Anciens du SNJ
3. Représentants Bureau Personnes âgées
4. Rep Bureau Amicale des Anciens diplomates

RELIGIEUX ET KAMITES (Spiritualité africaine)

1. Thierno Hady Thiam
2. Sidi Ibrahima Djiré
3. Frédéric Oumar Sissoko (Mufti)
4. Abbé Joseph Tanden Diarra
5. Pasteur Tadhée Diarra
6. Pasteur Youssouf Dembélé
7. Pasteur Mathieu Fané
8. Pasteur Kalane Touré
9. Doumbi Fakoly
10. Dr Boubacar Diakité
11. Abdoul Karim Samaké Bady
12. Moussa Kiba Doumbia

ÉCRIVAINS ET ACTEURS SCIENTIFIQUES

1. Daouda Tékété
2. Tamba Doumbia
3. Salia Mallé
4. Cheick Oumar Koné

CRÉATEURS

1. Ismaël Diabaté
2. Massamou Wélé Diallo
3. Abdoulaye Konaté
4. Habib Dembélé Guimba
5. Issa Coulibaly
6. Maïmouna Doumbia

CHANTEURS ET ARTISTES

1. Inna Baaba Coulibaly
2. Leo Tirera
3. Fissa Maïga
4. Keltoum Walet Emastagh
5. Baba Salah
6. Master Soumi

AUTRES PERSONNALITÉS DE L'ÉTAT

1. Mamadou Sissoko
2. Mamadou Namory Traoré
3. Modibo Kadjoké
4. Baba Berthé
5. Mme Haïdara Aminata Sy
6. Zéidane Ag Sidalaminé
7. Mme Sangaré Coumba Touré
8. Mohamed Diallo

ACTEURS DU NUMÉRIQUE

1. Mohamed Diawara (ASIM)
2. Tidiane Togola (Tuwindi)
3. Issiaka Ballo
4. Dr Mahamadou Konaté
5. Abdoulaye Guindo (Benbere)

CHERCHEURS, TRADITIONNALISTES ET SAGES

1. Seydou Idrissa Traoré
2. Sidi Mohamed Adiawiakoye
3. Simplicite Kaboré

AUTORITÉS REPRÉSENTATIVES DES LÉGITIMITÉS

1. Représentants des familles fondatrices
2. Chefferie Donso (Représentants des faïtières)
3. Bureau de LIMAMA
4. Bureau du Recotrade
5. Coordination des chefs de village et de quartier

COLLEGE D'ANCIENS MINISTRES (Éducation – Culture – Famille – Jeunesse – Justice)

1. Mme Migan Assétou Founè Samaké
2. Diadié Yacouba Dagnoko
3. Aminata Dramane Traoré
4. Bruno Maïga
5. Mme Ba Odette Yattara
6. Mme Berthé Aïssata Bengaly
7. Me Mamadou Gaoussou Diarra
8. Mohamed Sidida Dicko

UNIVERSITAIRES/RECTEURS

1. Pr Jean Bosco Konaré
2. Pr Rokia Sanogo

3. Pr Adama Daman Kéita
4. Me Amadou Tiéoulé Diarra
5. Hamidou Magassa
6. Pr Mamadou Bani Diallo
7. Pr Ouatèni Diallo USTTB
8. Pr Balla Diarra USSGB
9. Pr Esaï Dao Ségou et Kalidou Cissé

ASSOCIATIONS CULTURELLES À VOCATION ÉDUCATIVE

1. Tabital Pulaku
2. Soninkara
3. Grand Forum du Mandé
4. Ir Ganda
5. Bozo Kabou
6. Communauté Mamala
7. Communauté Sénoufo
8. Communauté Bwa
9. Ginna Dogon
10. Mouvement Pionnier

COLLECTIF DES CINÉASTES ET RÉALISATEURS

1. Salif Traoré
2. Fatoumata Coulibaly
3. Boubacar Sidibé
4. Mamadou Kotiki Cissé
5. Kadiatou Konaté

PERSONNELS SOUS LE DRAPEAU ET ASSIMILÉS

1. Rep Bureau Association Anciens combattants
2. Représentants de la DIRPA
3. Représentants du Service social des Armées
4. Représentants du Prytanée

STRUCTURES D'ACCUEIL ET DE PROTECTION DE LA PERSONNE

1. AMDH
2. CNDH

PERSONNALITÉS HORS FORUM

Tombouctou

1. Diadié Hamadoun Maïga
2. Alphadi Boubacar CISSE
3. Harber SABANE
4. Boubacar Mahalmdane TOURE
5. Boubacar Maïga
6. Salem Ould Elhadj
7. Sane Chirfi Ben Alpha Saloum
8. Bouya Baba boyba
9. MAIGA Aziza Mint MOHAMED

KITA

1. Sambou Sissoko

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES PERSONNES RESSOURCES

L'équipe se présente, d'abord, avant d'introduire pour 2 heures d'entretien.

- Veuillez-vous présenter, SVP...

Questions

1. Nous sommes invités à produire le « Programme national d'éducation aux valeurs », qu'en pensez-vous ? Faites votre libre appréciation de la question de l'éducation et des valeurs. Le sujet est-il bien compris des pouvoirs publics ? les acteurs jouent-ils leur rôle ? à quoi devons-nous la perte de nos valeurs ? avez-vous des inquiétudes ou plutôt de l'espoir ?

(20 à 30 mn)

De ce que vous venez de dire

2. Quelle(s) valeur(s) devrai(en)t prévaloir et pourquoi ?
3. Rappelez-nous les valeurs que la famille doit, selon vous, transmettre à l'enfant.
4. Quelles devraient être les valeurs que l'école doit inculquer aux élèves ?
5. Y a-t-il d'autres intervenants ou sources d'influence de l'évolution des valeurs ? lesquels ?
6. Précisément, d'où vient notre mal de l'éducation et comment cela se manifeste-t-il ?
7. Nous avons nos gardiens des valeurs. Pourquoi cela ne marche plus comme avant ?
8. Que devrait faire l'État qu'il ne fait pas, fait mal ou de travers ? Peut-on indexer responsable ?
9. Si vous étiez le décideur de l'Éducation ou de la Culture, que feriez-vous en priorité ?
10. Y a-t-il un aspect que nous avons omis, ou sur lequel vous voulez insister ?
(Problématique des concepts, de la langue, de la culture, des différences...)

(1 heure 30 mn maxi)

QUESTIONNAIRE

Rappelez-nous la mission de votre Institution/ structure /organisation (entité), et sa place dans la synthèse de la vertu démocratique, patriotique et républicaine.

1. Quelles sont les valeurs tangibles sur lesquelles repose votre entité ? Pouvez-vous illustrer votre propos ? Les populations en ont-elles conscience ? Qu'en est-il de leur adhésion ?
2. Comment participez-vous, et de quelle façon, à l'éducation citoyenne aux valeurs ? Indiquez de quelles valeurs s'agit-il précisément ? Et, par quels moyens de transmission ?
3. Dans l'optique de la refondation nationale, qu'est-ce qui doit changer ? Qui, quoi, où et comment ? Hiérarchisez, si possible. Estimez-vous avoir un rôle particulier à jouer ?
4. Faut-il de nouvelles institutions, de nouvelles valeurs, d'autres mécanismes ? Si oui, lesquels ? Les institutions et savoirs endogènes doivent-elles être mises à contribution ?

Y a-t-il un besoin d'adaptation à l'évolution, à l'universalité ? Commentez.

5. Constatez-vous des dérives, ou failles, du système étatique ? Dans l'affirmative, de quoi s'agit-il exactement ? N'y aurait-il pas des influences négatives ? Comment peut-on les corriger ? Soyez précis.
6. Quelles sont les valeurs importantes en péril, et les vraies menaces, aujourd'hui ? Sommes-nous en faute de mimétisme, d'emprunt inopportun, d'aliénation, ou à défaut de science ? Pourquoi ? Comment y remédier correctement ?
7. Pour l'émergence d'un Malien de type nouveau, il faut un contenu clair et viable à la citoyenneté, aux valeurs à cultiver pour le construire. Comment l'État doit-il s'y prendre ? Quelle pourrait être l'apport de votre entité, ou celle des autres acteurs publics, étatiques ?
8. Quelle doit être la part de votre entité dans l'amélioration et l'opérationnalisation du PNEV ? Voyez-vous des interrelations entre votre entité et les autres acteurs dans sa diffusion et sa mise en œuvre ?
9. La Constitution, ou les autres lois ou normes, sont-elles à revoir ? Pour quel bénéfice ?
10. Quel aspect de la politique des valeurs semble omis, sinon mal appréhendé ? Au vu de ce qui précède, vous pouvez nous faire des critiques constructives, et toutes propositions d'initiative pertinente.

Observation : Vous pouvez, pour introduire, faire un commentaire libre sur la question des valeurs dans la famille, la société et l'État, avec un aperçu des valeurs républicaines qui doivent prévaloir à juste raison dans le système éducatif.

**RAPPORT DE VALIDATION DE
L'AVANT PROJET DE L'ETUDE DU
PROGRAMME NATIONAL
D'EDUCATION AUX VALEURS**



OCTOBRE 2022



SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	172
1 NOTE INTRODUCTIVE.....	174
2 CONTEXTE ET JUSTIFICATION	177
3 MISE EN PLACE DU COMITÉ DE PILOTAGE ET SES OBJECTIFS.....	177
4 COMPRÉHENSION DE LA MISSION	178
5 PLAN DE TRAVAIL.....	179
6 CADRAGE MÉTHODOLOGIQUE	179
7 CONDITIONS D'EXÉCUTION.....	181
7.1 Organisation technique.....	181
7.2 Moyens logistiques	181
7.3 Contraintes et difficultés rencontrées	182
8 ACTIVITÉS RÉALISÉES	182
8.1 Tableau récapitulatif des réunions	182
8.2 Organisation des écoutes / explication des contenus des guides et questionnaires.....	184
8.3 Les groupes d'acteurs rencontrés	185
8.4 Les conditions d'organisation des entretiens :.....	186
8.5 Les Préconisations fortes reçues	186
8.6 Le rapport d'étape et l'atelier de restitution du 1 ^{ier} avril 2022	186
8.7 La production du PNEV et la première session de validation.....	187
8.8 ATELIER NATIONAL DE VALIDATION FINALE	187
9 LIVRABLES.....	187
10 DOCUMENTATION	188
11 ENSEIGNEMENTS TIRÉS	188
12 RECOMMANDATIONS	189
ANNEXES	192
Chronogramme de l'élaboration du Programme-cadre d'éducation aux valeurs	193
Le tableau de recherche documentaire	193

REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont :

- aux personnes ressources consultées et entendues, de même aux collectifs, structures, Institutions et organisations sollicitées. Tous, dans l'ensemble, ont été disponibles pour apporter, individuellement et/ou collégialement, leurs précieuses contributions à cette œuvre de haute portée nationale ;
- au Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT), au Conseil Économique, Social et Culturel (CESC) et au Ministère en charge de la Culture, pour l'intérêt manifesté ;
- au personnel du Ministère de la Refondation de l'État commis à l'assistance et l'accompagnement de la mission ;
- au Comité d'Orientation et de Suivi pour sa constante collaboration.
- C'est le lieu d'exprimer au Ministre de la Refondation de l'État et à ses collaborateurs notre reconnaissance pour la confiance placée en notre équipe, et la satisfaction qui a été la nôtre pour leur sollicitude à surmonter les difficultés rencontrées.

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDI	Commissariat au Développement Institutionnel
CE	Comité d'Experts
CR	Compte rendu
MARE	Mission d'Appui à la Refondation de l'Etat
MRE	Ministère de la Refondation de l'Etat
MRE-SG	Ministère de la Refondation-Secrétariat Général
PNEV	Programme National d'Education aux Valeurs
TDRs	Termes de Référence

NOTE INTRODUCTIVE

La problématique de notre aspiration profonde à une société plus humaine et héritière de notre passé glorieux, s'adosse à la triste réalité du péril identitaire auquel notre pays fait face. Le riche capital de Valeurs construit et légué par nos ancêtres et dont nous sommes si fiers, risque d'aller à vau-l'eau, s'il ne l'est déjà, si des actions conséquentes de sauvegarde ne sont entreprises. C'est, conscientes de cette réalité qui donne un tableau lugubre de ce riche patrimoine menacé, que les plus Hautes Autorités de notre pays ont cru bon de commettre une mission patriotique pour identifier nos valeurs, les remettre en selle et y recourir. Il s'agit de nos valeurs qui nous identifient, nous élèvent et participent à la construction de la civilisation universelle.

C'est pourquoi, le Comité d'Experts, composé de 15 membres, mis en place à cet effet, ressent comme un privilège mais aussi un honneur, de se voir confier la réalisation de cette mission, qu'il considère comme à la fois sacrée, noble et exaltante, aux enjeux existentiels pour notre peuple. Pour mieux comprendre l'objet de la mission, il convient d'appréhender cette nouvelle réalité, chez nous, que l'on désigne par « la perte des valeurs », qui évoque également une autre misère : « la perte des repères » affectant les nouvelles générations. Dans les deux cas il s'agit de rupture d'avec un ordre ancien pris en modèle.

Parler d'éducation aux valeurs est presque une tautologie, car toute éducation comporte un transfert de valeurs. Il se trouve qu'il est fait souvent l'amalgame entre « éducation » et « enseignement », réduisant le tout à l'instruction ou à l'activité scolaire. Or le système éducatif ne saurait se ramener à la seule école publique avec ses prolongements et dérivations académiques.

L'éducation comporte un travail d'imprégnation et de façonnage de la personne dans un moule social avec des effluves d'incorporation. Il s'opère une fusion des gènes et des facultés dans l'âme de l'individu, lui imprimant un caractère. Et, avec ses acquis, son expérience, se forme sa raison, qui est le terreau des valeurs qu'il fera siennes tout au long de sa vie, forgeant ainsi sa personnalité.

L'École – ce terme est pris dans son sens le plus large - contribue à doter l'élève d'outils, de connaissances et de capacités à l'apprentissage qui élargissent l'horizon de culture de l'apprenant et lui assure une masse critique d'acquisitions, de savoirs, base de sa logique, de sa rationalité, en lien avec la texture des valeurs incrustées, ou empruntées.

On conviendra de bon sens que chacun tire ses valeurs de trois sources principales que sont :

- La famille qui transmet (les parents à la maison)
- L'école qui inculque (le maître au lieu de formation)
- Le parcours qui marque (les rencontres diverses).

Le dernier point concerne tous les cas de figure autres que la famille et l'école, et se rapporte :

- aux lieux et milieux fréquentés par le sujet, que ce soit régulièrement ou à l'occasion ;
- aux rencontres et relations (durables ou non, nouées sur place ou en mouvement, réelles ou médiatisées) ;
- aux influences subies, jusqu'aux empreintes et même aux emprunts.

Il serait judicieux de scinder cet agrégat qui englobe une infinité de situations disparates. On peut retenir deux axes dérivés, autres moments de puisage de la valeur : le service et la rue.

Le service, ici, désigne le lieu de travail, le cadre professionnel, chez l'employeur, l'espace d'occupation ou de séjour, le périmètre d'exercice et de prestation habituel, le champ d'évolution, le terrain d'action, l'organisation intégrée, ou encore le site d'astreinte. Quant à la rue, il est aisé de l'imaginer, elle représente symboliquement la multitude des circonstances fortuites de contact, les formats relationnels inopinés, peu importe l'endroit : trottoir, marché, carrefour, grin¹⁶, voie, événements...

16 Cercle d'amis autour du thé en général

Il n'y a pas de véritable cloison entre ces vases communicants de la société. Les valeurs qui en émanent doivent nécessairement être en harmonie. Des contradictions ou divergences entre leurs effets pourraient poser de sérieuses difficultés d'assimilation, d'expression ou de cohérence du sujet, dans le processus de construction de la personne.

Aussitôt que se trouve évoquée la problématique des valeurs, les regards se braquent généralement sur les deux premières sources citées, où l'on dénote des lacunes, des faiblesses, et même des anomalies. On disserte à longueur de rencontres sur « le système éducatif », plus ou moins bien défini. On oublie que l'environnement de l'être, ce qu'il voit et entend au quotidien, capte au passage et découvre tout au long de son existence, en dehors du chez soi et de la fréquentation scolaire, est un adjuvant du malaxage de la glaise humaine à pétrir. Il semble que soit mal appréhendé l'impact du milieu, des médias par exemple.

Nos sociétés, africaines en général et maliennes en particulier, sont en mutation sous les effets conjugués de beaucoup de facteurs, dont la croissance démographique et le progrès technologique ne sont guère des moindres. La domination étrangère, politique, culturelle et spirituelle, a beaucoup joué sur les perceptions, les regards, les attitudes, les comportements, avec l'érection des nouvelles institutions et des nouvelles normes imposées, ou appropriées. Ladite perte des valeurs, consécutive à ce « viol de l'imaginaire », n'est autre que le constat déploré de la substitution d'autres valeurs. Et, ce train d'aliénation chronique, entretenu, va jusqu'à l'intrusion insidieuse de contre-valeurs dans une dynamique soutenue de dépersonnalisation du sujet. C'est le lieu de dire que le primat artificiel de la langue étrangère comme instrument de l'État adopté, en l'absence d'une réponse judicieuse, concourt à cette déraison.

Dès lors, il importe de comprendre ce qui est l'origine de la brèche. Où se situe la fissure dans notre digue de valeurs ? De quelles valeurs s'agit-il ? Faut-il préserver coûte que coûte celles en perte, malgré l'évolution ? Comment s'adapter au changement global et ne pas y perdre son âme ? Alors, quelles valeurs prodiguer à qui, dans quel but, à quelle fin, et de quelle manière ?

Ce questionnement est essentiel pour mener un travail approfondi de réflexion, d'analyse, préalable à la conception d'un Programme national d'éducation aux valeurs, en temps de crise, faudrait-il ajouter. La question fondamentale posée aux experts était : que faut-il entendre par valeurs ?

L'équipe des experts s'est donné une première mission inclusive de définition de la valeur. Cette mission inclusive a permis de prendre en charge les caractéristiques socio culturelles de chacun des experts en relation avec les valeurs. Elle prend en charge ainsi le vécu culturel de chaque expert.

Elle a abouti à la préconisation suivante, convenue et partagée par les experts :

La valeur est une propriété de l'âme de l'individu et de la société, qui s'exprime à travers un état d'esprit, un sens, une faculté appréciable, ou un acte, une conduite louable, conforme au sens du bien, à ce qui est juste dans l'entité sociale et le temps de référence. La valeur transparait ainsi sous forme d'émotion, d'idéal, de sentiment, de trait, de conviction, d'adhésion, de réaction, de norme, d'utilité, de posture et aussi d'héritage.

Les mutations récentes et accélérées des valeurs maliennes ont brutalement remis en cause la « coopération des normes », le consensus social qui pouvait exister autour des valeurs sociétales et modeler le vivre ensemble. Cette rapide mutation est notamment imputable à une influence grandissante aussi bien d'éléments exogènes qu'endogènes. Elle contribue et se nourrit de l'affaiblissement des institutions de socialisation traditionnelles (familles élargies, classes d'âge, etc.) qui nuit à la transmission et l'assimilation des valeurs maliennes, atténuant la force de contrôle social qu'elles exerçaient.

La méconnaissance des valeurs et les défaillances dans leurs modes de transmission s'expriment au sein des deux espaces de socialisation principaux, à savoir la famille (qui de plus en plus a une difficulté à jouer le rôle d'éducation) et la communauté (qui n'arrive plus à assurer un contrôle social efficace).

Le système des valeurs joue un rôle décisif dans la construction de l'individu et dans l'édification de la société. Éduquer aux valeurs est par conséquent une responsabilité que se partagent les familles, l'école, les médias et toutes les institutions assurant des missions d'éducation, de formation culturelle et d'encadrement, même si l'école, creuset de la nation par excellence, en assume la plus grande part. Les valeurs constituent un socle d'idéaux normés et partagés qui encadrent le savoir-être et le savoir-agir de l'individu et qui se déclinent dans la pensée et le discours, comme dans le comportement et les pratiques au quotidien. Elles puisent leur contenu dans le socle référentiel des valeurs de la société (religion, histoire, politique, culture, ...) ainsi que dans les différents affluents qui la façonnent (locaux, nationaux, régionaux et universels).

L'éducation aux valeurs se situe donc au cœur des préoccupations du gouvernement malien actuel et du débat public. Cette problématique a été explicitement mise en débat et a suscité des réflexions et des contributions de fond. Elle constitue un des leviers de formation et de développement durable du capital humain. Elle représente, en outre, un paradigme structurant des missions, notamment celles liées à la socialisation, à l'éducation, à la culture, à l'inclusion socio-culturelle et à la consolidation de la cohésion sociale.

Le présent Rapport de mission du Comité d'Experts chargé de l'élaboration du Programme National d'Éducation aux Valeurs est produit pour restituer les activités menées de la période de décembre 2021 à Octobre 2022. Le rapport est articulé autour des sections ci – après :

- Section 1 : note introductive
- Section 2 : le Contexte et la justification
- Section 3 : le Comité de pilotage et ses objectifs
- Section 4 : la compréhension de la mission
- Section 5 : le plan de travail
- Section 6 : la démarche méthodologique
- Section 7 : les conditions d'exécution de la mission
- Section 8 : les activités réalisées
- Section 9 : les livrables,
- Section 10 : la documentation
- Section 11 : les enseignements tirés
- Section 12 : les recommandations

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La création d'un Ministère de la Refondation de l'Etat procède de la volonté des plus Hautes Autorités du pays de donner un contenu réel et pratique à l'objectif d'avènement d'un Mali nouveau. La réussite de cet objectif déterminant a une valeur existentielle pour le pays dans un contexte de décadence de Valeurs. Le « yèrèdon » bamanan, « connais-toi, toi-même » ou encore « être soi », doit avoir un contenu vivant qui se nourrit du riche patrimoine de valeurs magnifiées par les âges et dans tout le monde. Il s'agit de rendre au Mali et aux Maliens cet avantage comparatif à nul autre pareil et qui a fait sa gloire dans le concert des peuples et à travers les empires successifs. L'harmonie de vie sur fond de cohésion sociale, de paix et de concorde est dans la nature de l'être malien et reste un héritage qui remonte dans le temps. Si le Malien se glorifie, non sans un grain de nostalgie, de cet héritage immatériel bien construit par les devanciers, force est de reconnaître que les enfants et encore moins les enfants des enfants ne se reconnaîtront pas dans cette culture parce que la chaîne de transmission a été rendue défailante. C'est ici tout un devoir de génération de prendre la mesure de la menace existentielle et dans un élan de sursaut patriotique collectif : réussir le Mali Kura.

C'est cet enjeu national qui justifie la mise en place du Comité de pilotage dont la mission est d'appuyer le Ministère de la Refondation pour élaborer le Programme National d'Education aux Valeurs, un noble chantier marqué du sceau du sacré parce qu'il s'agit en définitive, de toucher le peuple au plus profond de son âme.

Le Comité de Pilotage, composé de deux entités distinctes mais complémentaires, a la charge opérationnelle de produire l'avant-projet de PNEV. Les deux entités en charge de cette mission sacrée sont le Comité d'Orientation et de Suivi et le Comité d'Experts dont le Ministère de la Refondation de l'Etat reste le point d'ancrage institutionnel.

Le Comité de Pilotage, sur la base des orientations du Département a bien pris la mesure de la mission qui consiste à élaborer un programme qui touche l'ensemble du corpus social malien dans ses différents démembrements. Il s'agit donc de prendre en compte, dans l'élaboration du PNEV, les quatre niveaux représentatifs de la société malienne, à savoir : la famille, la communauté, l'école et l'Etat, l'objectif étant qu'aucun segment ne soit oublié. C'est pourquoi, prenant en compte cette exigence, le Comité d'Experts a cru bon d'engager une démarche à la fois inclusive et participative afin d'avoir le point de vue du plus grand nombre, et de la plus grande représentativité. Cette démarche consistant à impliquer les Maliennes et les Maliens dans cette mission, traduit la volonté du Comité d'Experts de réussir l'appropriation du programme par l'ensemble du peuple malien.

Le présent Rapport de mission se veut donc un condensé des activités menées durant près de dix mois.

MISE EN PLACE DU COMITÉ DE PILOTAGE ET SES OBJECTIFS

Démarrée officiellement le 21 décembre 2021 à travers la session inaugurale présidée par le Ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des relations avec les Institutions, la mission d'élaboration du Programme National d'Education aux Valeurs (PNEV) s'est aussitôt mise à la tâche, conformément à sa feuille de route clairement déclinée dans les documents de création. Il s'agit notamment de la Décision N°2022-000006/MRE-SG du 03 février 2022 portant création d'un Comité de Pilotage du processus d'élaboration du Programme National d'Education aux Valeurs. Dans une complémentarité interactive, le binôme Comité d'Orientation et de Suivi (COS) et Comité d'Experts (CE) du Comité de Pilotage a pour mission d'élaborer l'avant-projet de Programme National d'Éducation aux Valeurs. La première a vocation à donner des orientations pour mieux éclairer les travaux du Comité d'Experts chargé d'élaborer le texte d'avant-projet. Il découle de cette décision et de façon explicite ce qui suit : « Sous l'autorité du Ministère chargé de la Refondation de l'État, le Comité de pilotage a pour mission d'élaborer un programme d'enseignement et d'éducation civique morale et patriotique sur le respect des valeurs et la bonne gestion du bien public ».

Le Comité d’Orientation et de Suivi, qui est présidé par le Secrétaire général du Département, a pour mission d’assister le Ministère de la Refondation de l’Etat dans l’élaboration du programme d’enseignement et d’éducation civique et patriotique sur le respect des valeurs et de la bonne gestion du bien public.

Quant au Comité d’Experts, il est créé par Décision N° 2021- 000030 /MRE-SG du 06 décembre 2021 fixant la liste nominative des membres du Comité d’Experts chargé de l’élaboration du Programme National d’Education aux Valeurs. Son mandat se ramène à l’élaboration de l’avant-projet du programme national d’éducation aux valeurs. A cet effet, il est chargé :

- de proposer un cadre référentiel général du système des valeurs à cibler dans le programme ;
- de proposer les approches et modalités d’exécution du programme dans un cadre de complémentarité et de cohérence générale ;
- de proposer un plan d’action national de mise en œuvre du programme ;
- de proposer un mécanisme de veille, de suivi et d’évaluation continue du programme ;
- de contribuer à l’élaboration du projet de « Charte de l’éthique et des valeurs du Mali » qui sera annexée au programme ».

Au terme de sa mission, le Comité d’Experts remet au Ministre de la Refondation de l’Etat l’avant-projet du PNEV accompagné d’un rapport de mission qui dresse le bilan de son action.

Sur la base du contenu de sa mission déclinée dans les textes, le Comité d’Experts a donc élaboré un projet de Termes de Référence validé par le Ministère de la Refondation de l’Etat. Il est d’évidence que les deux niveaux du Comité de Pilotage ont une connaissance nette de leur champ de compétences et y travaillent conséquemment.

Les différentes rencontres avec le Ministère de la Refondation, outillées par des présentations préparées par les membres du Cabinet, ont apporté beaucoup de lisibilité sur les contours de la mission. Ces rencontres ont permis non seulement de confirmer la compréhension du CE de ce qui est attendu de lui, mais aussi de dévoiler les attentes du Ministère à travers un chronogramme indicatif.

Le Commissariat au Développement Institutionnel (CDI) assure le secrétariat du Comité de Pilotage.

Au total, plus de 10 rencontres ont été organisées par le CE pour réussir cette bonne clarification et pour une bonne mise en route de la mission. (Voir tableau des comptes rendus (CR) des rencontres).

Après cette démarche de précision du champ de la mission, le Comité d’Experts, en bon droit, s’est fixé quelques règles de conduite comme il sied à pareille mission. Il s’agit d’un texte de contrat moral qui invite au respect d’un certain nombre de comportements pour assurer le succès de cette œuvre exaltante et sacrée.

COMPRÉHENSION DE LA MISSION

La compréhension de la mission a été surtout affinée à travers la revue concertée des Termes de Référence (Ministère de la Refondation de l’Etat et Comité d’Experts). Cet exercice de revue a permis de recentrer la mission du CE et surtout de définir ses limites vis-à-vis du Comité d’Orientation et de Suivi. Plus encore, la prise de décision rectificative a permis de tracer le champ normatif des deux niveaux du Comité de Pilotage dans un esprit de complémentarité.

PLAN DE TRAVAIL

Dès le démarrage des réunions du Comité d'Experts, le Président a procédé à la désignation de deux rapporteurs. Par la suite il s'est avéré nécessaire de mettre en place une équipe plus étoffée de rapporteurs. A la suite de cette réunion et au regard des TDRs et du volume de travail, un planning à barres a été réalisé et partagé par l'équipe. Ce planning initial se donnait un délai de 3 mois. Il a été régulièrement réactualisé pour tenir compte des difficultés organisationnelles rencontrées. Le Comité d'Experts a effectivement bien noté qu'au regard de la qualité des personnes qui vont contribuer à l'élaboration de ce document, l'implication du Département de tutelle est indispensable. C'est ainsi que le planning devrait être partagé régulièrement avec les points focaux en charge de cette mobilisation des personnes ayant un rôle dans les questions de valeurs dans la société malienne.

CADRAGE MÉTHODOLOGIQUE

À la suite de la session de cadrage organisée par le Département, les termes d'exécution de la mission ont été clairement définis. Les experts ont convenu par la suite d'un chronogramme avec différentes phases, dont : l'analyse et la synthèse documentaires, des entretiens qualitatifs avec des personnes ressources, des échanges avec des institutions, organisations et structures publiques et privées. Les livrables à fournir appellent à comprendre et juguler, entre autres, l'effritement de l'autorité parentale et celui de l'autorité des pouvoirs publics, de l'Etat, qui minent « nos valeurs existentielles comme la grande famille, le Sinankunya¹⁷, la solidarité et l'entraide, l'honnêteté, le respect des aînés, l'intégrité, la vérité, la sacralité du bien public, l'hospitalité ... ».

Une fois le champ de compétence clarifié, le Comité d'Experts a aussitôt engagé un processus de cadrage méthodologique de sa mission. L'une des stratégies qui font de l'impact dans le travail du CE est qu'il met à contribution, à chaque occasion, ses compétences distinctives internes pour la réalisation des tâches spécifiques. C'est ainsi qu'une équipe a été désignée pour produire une proposition de chronogramme pour prendre en compte les orientations des TDRs et des directives issues des différentes rencontres.

La mission a adopté une démarche participative, itérative et inclusive. L'approche d'élaboration du Programme National d'Éducation aux Valeurs (PNEV) comprend la détermination de la démarche et la caractérisation des acteurs clés, des outils et des moyens à mettre en œuvre pour collecter les informations utiles permettant d'avoir des réponses qualitatives et quantitatives aux différentes questions clés définies dans les outils d'entretien.

Les différentes phases de cette démarche se présentent comme suit :

- **La phase préparatoire et de tenue de l'atelier de cadrage de la mission.** Après le lancement officiel de la mission, l'équipe d'experts (les 15 membres) a tenu des réunions préparatoires et un atelier de cadrage avec le Comité de Pilotage en vue notamment d'une meilleure compréhension et harmonisation du contenu de la mission.

Au cours de cette phase des groupes ont été constitués pour : (i) l'élaboration des Termes de Référence ; (ii) l'analyse documentaire ; (iii) l'élaboration de la démarche méthodologique et le plan de travail ; (iv) la liste des acteurs à rencontrer et enfin (v) les outils de collecte des données.

- **La phase d'élaboration des Termes de Référence, d'analyse documentaire, d'élaboration de la démarche méthodologique et du plan de travail.** Après l'atelier de cadrage, des travaux ont été confiés à des équipes d'experts pour : (i) l'élaboration et la présentation des Termes de Références ; (ii)

17 Pacte d'obligance par dérision réciproque

la réalisation et la présentation de l'analyse documentaire ; (iii) l'élaboration et la présentation de la démarche méthodologique ainsi que le plan de travail. Des observations et contributions ont été apportées aux différents travaux avant leur validation. Les livrables de cette phase sont : (i) les TDR ; (ii) la revue documentaire ; (iii) l'approche méthodologique et le plan de travail de la mission.

- **La phase d'élaboration de la liste des acteurs à rencontrer et des outils de collecte des données secondaires.** Cette phase a consisté à établir une liste de tous les acteurs à écouter. Cette liste a été dressée par catégorie d'acteurs. Un guide d'entretien standardisé a été administré par catégorie d'acteurs.
- **La phase d'écoute ou encore dénommée mini forum¹⁸ et de poursuite des analyses documentaires.** Au cours de cette phase les experts ont procédé à des séances d'écoute¹⁹ au niveau de différents acteurs cités ci-dessous.
- **La phase de production du rapport d'étape.** Cette phase a consisté notamment à produire un rapport qui fait le point de mise en œuvre de la mission à mi-parcours.
- **La phase de traitement et d'analyse des données primaires et secondaires.** Les données primaires (écoutes) et secondaires (documentation) recueillies lors des différents entretiens ont été dépouillées dans les semaines qui ont suivi, classées et analysées par sous thèmes suivant les objectifs de la mission. Elles ont été ensuite réparties en catégories de réponses avec des caractéristiques spécifiques.
- **La phase d'élaboration des documents provisoires.** Les différentes informations traitées et analysées ont été récapitulées pour produire les livrables ci – après :
 - le cadre référentiel général du système de valeurs ciblées et le projet de refondation ;
 - l'aperçu général du système éducatif et l'identification des acteurs de l'éducation aux valeurs, leurs rôles et besoins ;
 - le phénomène des mutations de l'environnement et la nouvelle dynamique des valeurs.
 - la conception de la stratégie nationale d'éducation aux valeurs.
- **La phase de l'atelier de restitution et de validation.** L'équipe d'experts a organisé un atelier de restitution et de présentation des différents documents dans toutes ses dimensions au Comité d'Orientat ion et de Suivi (le groupe de référence). Des observations du groupe de référence ont été recueillies et intégrées.
- **La phase d'élaboration du rapport définitif.** Elle a consisté à rédiger le document définitif de la stratégie en tenant compte des remarques, observations, suggestions et commentaires du Comité d'Orientat ion et de Suivi.

Dans ce processus d'élaboration du cadre méthodologique, ci-dessous, des actions aussi essentielles que la production d'un tableau des références bibliographiques et les préalables des écoutes pré requis ont été conçus. Il s'agit notamment des réflexions thématiques préalables conduites pour orienter les débats, du tableau des références bibliographiques.

18 Il s'est agi de rencontrer in situ les différents acteurs par catégorie et de les écouter sur leur perception des valeurs ,des causes de leur perte, des conséquences et des solutions à leur régénérescence pour celles encore viables.

19 Les séances d'écoute sont de différentes sortes i) in situ avec les acteurs, ii) à domicile, iii) de façon épistolaire.

CONDITIONS D'EXÉCUTION

Organisation technique

La constitution des équipes de travail : le comité s'est organisé afin de mieux se connaître pour exploiter au maximum les potentialités et expériences des experts qui le composent. C'est ainsi que, sous la responsabilité du Président, trois groupes de travail ont été mis en place.

- **Un premier groupe qui avait pour mission :**
 - la rédaction de la synthèse des contributions des membres de l'équipe sur les valeurs et sur leur usage au Mali ;
 - l'exploitation des travaux existants sur les questions d'éducation.

- **Un deuxième groupe dont la mission consistait à :**
 - la rédaction de la méthodologie du travail en indiquant les différentes phases d'élaboration ;
 - l'identification des personnalités et des groupes d'acteurs devant faire l'objet d'écoute et des structures, organisations et institutions à consulter ;
 - l'élaboration des guides d'entretien et des questionnaires servant d'outils de collecte ;
 - l'élaboration du calendrier des écoutes et la constitution des équipes pour les écoutes spécifiques.

- **Un troisième groupe dont la mission principale était la recherche documentaire locale, nationale et internationale.**

Les résultats de chacun des groupes sont discutés, amendés et validés par le Comité d'Experts.

S'agissant de la liste des personnes à écouter, des échanges avec le Département ont permis de prendre en charge les observations pertinentes du Ministre de tutelle.

Prenant connaissance de la mise en place d'un Comité scientifique d'élaboration de la Charte de l'éthique et des valeurs au niveau du Ministère en charge de la Culture, le Président du Comité d'Experts a rencontré le Chef de ce Département afin d'établir un contact avec ledit Comité scientifique.

Suivant l'évolution de la mission, d'autres groupes ont été formés autour des thématiques ci-dessous qui vont constituer l'architecture du PNEV.

GROUPE 1 : Cadre référentiel général du système des valeurs ciblées pour l'homme malien nouveau

GROUPE 2 : Diagnostic du système éducatif et détermination des acteurs et des moules de l'éducation aux valeurs, leurs rôles et besoins

GROUPE 3 : Phénomène des mutations de l'environnement et nouvelle dynamique des valeurs

GROUPE 4 : Conception de la stratégie nationale d'éducation aux valeurs

Moyens logistiques

Concernant le cadre de travail offert par le Ministère de tutelle, trois sites ont été utilisés pour conduire cette mission :

- la salle de réunion du Ministère de la Refondation de l'Etat, qui a servi de la période du 21 décembre 2021 au 16 février 2022, pour les réunions du Comité d'Experts;
- les salles du Mémorial Modibo Keita pour compter du 16 février 2022, pour toutes les séances d'écoute du Mini forum;
- la salle de réunion commune, à la Mission d'Appui pour la Refondation de l'Etat(MARE), pour compter du 28 février 2022.

En plus de ces dispositions, le Ministère a mobilisé une équipe de vidéastes chargée d'enregistrer les séances d'écoute. Trois appareils dictaphones, deux ordinateurs, un appareil photographique ont été achetés pour les besoins des écoutes à domicile, et deux véhicules adaptés ont été mobilisés pour une durée de 15 jours.

Contraintes et difficultés rencontrées

La gestion des rencontres a été entièrement sous la responsabilité du Département. Elle a souffert des difficultés organisationnelles bien connues de notre Administration, et cela aussi fait partie des constats au cours des écoutes sur les valeurs. Ces difficultés ont perduré jusqu'à la dernière phase, celle de l'atelier national de validation de l'ensemble des documents produits. Il est souvent revenu dans le propos, la responsabilité de l'État, notamment de ses agents à divers niveaux dans la dégradation de nos systèmes des valeurs.

ACTIVITÉS RÉALISÉES

Les activités du Comité d'Experts ont porté entre autres sur les réunions, les rencontres et la production de divers documents.

Tableau récapitulatif des réunions

<i>DATE</i>	<i>ORDRE DU JOUR</i>	<i>LIEU</i>
24 /12/21	<ul style="list-style-type: none">➤ Lecture et discussion de trois documents élaborés et soumis par le MRE ;➤ Brainstorming relatif aux aspects généraux et particuliers de la mission.	Salle de Réunion du Ministère
03 /1 ^{er} / 22	<ul style="list-style-type: none">➤ La définition de la méthodologie de conduite de la mission ;➤ Les divers.	Salle de réunion du Ministère
06 /1 ^{er} /22	<ul style="list-style-type: none">➤ Communication du Ministère ;➤ Brainstorming sur cette communication ;➤ Echanges : Mutualisation pour une vision commune des mandats (Comité de Pilotage et Comité d'Experts) ;➤ Recommandations de la session de cadrage.	Hôtel Millenium

11/1 ^{ier} /22	<ul style="list-style-type: none"> ➤ la présentation et l'adoption des Termes de Référence de la mission ; ➤ la présentation des contributions et leur synthèse sur les questions clés envoyées par le Président du Comité d'Experts ; ➤ la revue de la documentation et la désignation d'un groupe d'experts pour l'analyse documentaire. 	Salle de réunion du Ministère
18/1 ^{ier} /22	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption des différents comptes rendus des réunions précédentes ; ➤ Examen et validation des livrables ; ➤ Les questions diverses. 	Salle de réunion du Ministère
26/1 ^{ier} /22	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Informations administratives ; ➤ Examen et validation des travaux de groupes ; ➤ Divers. 	Salle de réunion du Ministère
02 février	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption du CR de la réunion précédente ; ➤ Les informations administratives ; ➤ Analyse du travail de l'équipe des Rapporteurs (Mohamed Coulibaly et Mohamed Saliha Maïga) ➤ Les questions diverses. 	Salle de réunion du Ministère
16 février	Début des écoutes.	Mémorial Modibo Keita
09 mars	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption du CR de la dernière réunion ; ➤ Echange sur les modalités de production des différents rapports ; ➤ Analyses des contributions et des écoutes ; ➤ Divers. 	Salle de la MARE
14 mars	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyse et adoption des canevas de rapports (rapport d'étape, PNEV et rapport de mission) ; ➤ Echange sur l'organisation du travail pour la réalisation des livrables de la mission ; ➤ Divers. 	Salle MARE
23 mars	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Point d'exécution de la mission ; ➤ Rapport d'étape ; ➤ Questions diverses. 	Salle de réunion du Ministère
1 ^{er} avril	➤ Le rapport d'étape.	CICB
10 juin	➤ Réunion de finalisation de l'avant-projet du PNEV.	Salle MARE
20 Mai	➤ Atelier de validation par le Comité de pilotage.	CICB
1 ^{er} juillet 2022	➤ Atelier de restitution avec les membres du gouvernement.	Salle de réunion du MRE

25 août	➤ Atelier de restitution avec les membres du gouvernement (suite).	Salle de réunion du MRE
31 août	➤ Rencontre des Experts pour la planification et de l'élaboration des plans sectoriels.	Salle de la MARE
13 octobre	➤ Rencontre des Experts pour le partage des plans sectoriels élaborés par les des départements et le plan de communication du PNEV.	Salle de la MARE
27/28 octobre	➤ Atelier de validation du Plan d'action national du PNEV	CICB

Le tableau ci-après, informe des dates clés du processus de validation du PNEV et de son plan d'action.

	DATE DE LA RENCONTRE	LIEU	OBJET
01	1 ^{IER} avril 2022	CICB	Présentation du rapport d'étape
02	20 mai 2022	CICB	Atelier de Validation de l'avant-projet du PNEV par le Comité de pilotage
03	1 ^{ier} juillet 2022	MRE	Recueil des observations de certains membres du Gouvernement sur l'avant-projet
04	25 août 2022	MRE	Rencontre avec certains membres du gouvernement pour prendre en compte leurs observations.
05	27 et 28 octobre 2022	CICB	Validation du plan d'action assorti de son plan de communication.

Organisation des écoutes / explication des contenus des guides et questionnaires

- Le guide d'entretien tourne autour des points sur les valeurs de notre société, les causes de leur dégradation et les responsabilités liées à cette dégradation. Les écoutes sont entièrement basées sur le guide remis au préalable à la personnalité ou aux structures. Le CE se contente d'écouter et d'enregistrer tous les commentaires des personnes écoutées sans discuter les points de vue que ces dernières ont soulignés.
- Les catégories et les méthodes ayant contribué au choix des cibles. Pour parvenir à organiser ces écoutes et autres moyens de collecte de données, le Comité a identifié plusieurs catégories de personnes ou groupes de personnes à rencontrer, en s'appuyant sur les critères suivants :
 - les personnes dont l'activité concourt à l'éducation ou exerce une influence certaine sur la vie sociale ;
 - les personnes qui concourent de façon traditionnelle à la gestion de la société de par les missions qui sont les leurs ;

- les personnes qui constituent les acteurs clé du processus d'éducation dont les médias ;
- les personnes qui ont été auteurs ou co-auteurs d'ouvrages portant sur l'éducation ou les valeurs.

L'équipe mise en place pour l'identification des personnes à rencontrer a fait une proposition qui a été discutée par l'ensemble du Comité d'Experts et a abouti aux choix ci-dessous que nous présentons par groupe d'acteurs. La liste complète est donnée en annexe au Rapport de mission.

Les groupes d'acteurs rencontrés

Les médiateurs traditionnels : ils sont considérés comme les gardiens des valeurs dans la société et ont été identifiés en tenant compte des différentes aires culturelles de notre pays. Quatre d'entre eux ont été rencontrés dès la première convocation et se sont exprimés sur les valeurs traditionnelles et sur les causes de la dégradation des valeurs dans notre société.

Les journalistes et animateurs : ce groupe, de par son médium, constitue une interface idéale entre les valeurs venues d'ailleurs et celles de notre société. Les choix ont porté sur une dizaine d'entre eux par les audiences des émissions qu'ils animent. Six d'entre eux ont été rencontrés dès la première convocation.

Les religieux et les kamites²⁰ : il s'agit de toute la représentation religieuse du Mali et assimilés. Ces choix ont donné 13 personnes qui ont été écoutées dès le deuxième jour.

Les écrivains et acteurs scientifiques : il s'agit des personnes qui ont fait des écrits reconnus sur les questions de valeurs. Parmi les personnes visées 4 ont été rencontrées dès le deuxième jour des écoutes.

Les créateurs : il s'agit de producteurs dans le domaine des arts et de la culture, entre autres : metteurs en scène, dramaturges, comédiens, réalisateurs, peintres...

Les chanteurs et artistes : c'est un groupe par lequel passent dans la tradition malienne et africaine toutes les valeurs de dignité, de bravoure et d'humilité. Pour des problèmes organisationnels seuls deux d'entre eux ont été rencontrés le 3ème jour.

Les acteurs du numérique : un des constats faits par le Comité d'Experts lors de l'évaluation des valeurs et de leur évolution est le développement du numérique et son influence sur la vie notamment des plus jeunes. C'est en cela que ce groupe a été identifié comme essentiel dans les écoutes.

Les chercheurs, les traditionalistes et les sages : ce groupe fait référence aux personnes qui sont considérées comme dépositaires de culture et de valeurs traditionnelles.

Les autorités représentatives des légitimités : dans ce groupe nous faisons appel aux représentants des chefs de villages et de quartiers, aux familles fondatrices de Bamako, aux représentants des faïtières comme les chefferies Donso, les associations des imams, les associations comme le RECOTRADE.

Le collège des anciens ministres : le Comité d'Experts s'est limité aux anciens ministres de la Jeunesse, de l'Education, de la Promotion de la Famille, de la Culture et de la Justice. Ces Départements sont censés être ceux qui sont les plus impliqués dans la question des valeurs.

Les universitaires : ce groupe a été identifié comme détenteur du savoir et vecteur pour la transmission des valeurs. De ce groupe une dizaine de personnes ont été rencontrées le 25 février 2022.

²⁰ Acteurs de la spiritualité africaine remontant à l'Égypte antique.

Les recteurs : quatre des cinq Recteurs des Universités publiques du Mali ont été rencontrés.

Les personnels sous le drapeau et assimilés : il s'agit des forces armées et de sécurité, de leurs membres, en activité ou non, et aussi de leur proche entourage, dont le rôle dans le respect des valeurs est significatif à la fois en termes d'éducation et d'accompagnement.

Les associations culturelles à vocation éducative : ce sont les associations qui se veulent représentatives des différentes communautés culturelles comme Ginna Dogon, Tabital pulaku, Ir Ganda, ACS (Association pour la Promotion de la Culture Soninké), Bozo Kabu, le Grand forum du Mandé, Senoufo, Présence Bwa, Mamala...

Les conditions d'organisation des entretiens :

Trois méthodes d'entretien ont été choisies comme dit plus haut. Le mini forum, les rencontres spécifiques à domicile et les envois des guides auprès des personnes identifiées par le Comité d'Experts et auprès des institutions politiques, publiques et des organisations de la société civile et professionnelles. Chaque fois que cela a été possible les entretiens ont fait l'objet d'enregistrement audio et vidéo quelque fois. Une documentation importante physique et numérique est obtenue à travers ces entretiens et au cours de la recherche documentaire faite par l'équipe.

Les Préconisations fortes reçues

a. Au cours des écoutes un accent a été mis sur les moyens et outils pouvant servir à l'éducation aux valeurs dans la communauté tels que :

- le cinéma : les écoutes ont démontré que, tant dans la réalisation que dans la diffusion, les acteurs du cinéma sont confrontés à une censure économique et culturelle. Il s'agit d'aider la production nationale à mettre en valeur notre culture et à permettre au plus grand nombre leur accès.
- la télévision : si des difficultés existent pour filtrer l'accès aux télévisions internationales, il convient de réorganiser la diffusion nationale pour un médium qui couvre l'ensemble du territoire. S'agissant des télévisions internationales, il revient à la famille de veiller à la limitation des programmes suivis par les plus jeunes, les plus vulnérables.
- le théâtre : il ressort de ces écoutes que malgré la tradition culturelle théâtrale et la quantité impressionnante d'acteurs de la création dramatique et de l'humour, le Mali dispose de très peu de lieux de représentation.

b. Les actions urgentes partagées et les médias concernés :

- le contrôle éthique des émissions diffusées sur les chaînes nationales ;
- les restrictions envisageables sur les actions des fournisseurs d'internet et autres opérateurs de téléphonie, comme cela se fait dans tous les pays ;
- Une législation adaptée à l'utilisation des TIC dans le domaine éducatif prenant en compte les contenus et la compétence des acteurs.

Le rapport d'étape et l'atelier de restitution du 1ier avril 2022

Le Comité d'Experts a fourni un rapport d'étape comportant les activités réalisées, les personnes ayant fait des contributions et les prochaines étapes de la mission. Ce rapport a fait l'objet d'un atelier de restitution sous la haute présidence de Monsieur le Ministre de la Refondation. Outre M. le Ministre de tutelle, l'atelier a vu la participation des Ministres de la Communication, de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et de Madame le Ministre délégué en charge des Réformes Institutionnelles et politiques. Etaient également présents les Secrétaires Généraux des différents Ministères, dont celui de l'Education Nationale.

Le Comité d'Experts a procédé à la présentation du rapport et s'est prêté au jeu des réactions (appréciations, questions, commentaires) de l'assistance.

L'atelier a été l'occasion d'échanges entre ces personnalités et le Comité d'Experts, qui a recueilli des suggestions fortes de leur part, notamment :

- la nécessité de procéder à un archivage des importants enregistrements signalés et aussi de la documentation numérique et physique reçue ;
- l'atelier a recommandé la poursuite des écoutes et la valorisation des résultats à travers des rencontres avec les autres acteurs.

Les ministres présents ont noté la qualité des experts, l'aéropage des compétences et salué le leadership du Président du Comité, M. Adama Samassékou.

La production du PNEV et la première session de validation

Cette activité reste la plus importante et est la raison d'être de la mission du CE.

C'est le résultat de toute la démarche méthodologique et sa mise en œuvre cohérente. L'avant-projet est le couronnement de la mission d'élaboration du Programme National d'Education aux Valeurs confiée au CE.

Une session de validation a été organisée le 20 mai 2022 présidée par le Ministre de tutelle accompagné de plusieurs hautes personnalités dont les Ministres en charge de la Réconciliation Nationale et de la Culture, le Président du Conseil Économique Social et Culturel et le Vice-président du Haut Conseil des Collectivités Territoriales, en présence des membres du Comité de Pilotage et des Cabinets ministériels.

La présentation magistrale du document faite par le Professeur Ibrahim N'Diaye et l'intervention préalable du Président du Comité d'Experts, en guise d'introduction, ont été vivement applaudies et agréablement commentées par les hautes personnalités présentes, mais aussi par M. Sekou Oumar Coulibaly, intervenant au nom de ses Pairs du Comité d'Orientation et de Suivi.

ATELIER NATIONAL DE VALIDATION FINALE

Les 27 et 28 octobre 2022 s'est tenu dans la salle de Conférence Balla Moussa KEITA du Centre International des Conférences de Bamako (CICB), l'atelier de validation du Programme National d'Education aux Valeurs assorti de son plan d'action et de son plan de communication, sous la présidence du ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, le Professeur Ibrahim IKASSA MAIGA.

Organisé par le Ministère de la Refondation de l'Etat, l'atelier a enregistré la participation des membres du Comité d'Experts, les représentants des Institutions, des Autorités administratives Indépendantes, des Départements ministériels, des Organisations de la Société civile, des Organisations syndicales, du Secteur privé (Cf. le Rapport de l'Atelier).

LIVRABLES

Le Comité d'Experts a produit et livré, conformément à sa charge, l'avant-projet du Programme National d'Education aux Valeurs. Ce faisant, il a pris le soin de produire en plus un Rapport final de mission, distinct, et un rapport de mi-parcours.

9.1 Le PNEV

L'avant-projet de PNEV, principal livrable de ce processus, a été élaboré en tenant compte des tâches spécifiques instruites par décision de mise en place du Comité de Pilotage et détaillées dans les Termes de Référence.

9.2 Le Rapport d'étape

Après trois mois d'activités, le CE a cru bon de produire un rapport dit d'étape pour rendre compte du parcours. L'objectif de ce livrable dont le couronnement a été un atelier de présentation au commanditaire, était d'expliquer aux parties prenantes et principalement au Ministère de la Refondation de l'Etat sa démarche et le niveau de réalisation de la mission dans un premier temps, d'avoir son input sur le parcours à l'effet d'apporter les corrections éventuelles, dans un second temps.

A la faveur de la présentation du rapport et des observations faites par les participants, le CE a été conforté dans sa démarche et a eu les coudées franches nécessaires pour continuer la mission avec assurance.

9.3 Le Rapport de mission

Il est le dernier livrable et boucle officiellement la mission. Il se veut surtout un outil de capitalisation de cette expérience originale. C'est pourquoi, les enseignements tirés du parcours, ainsi que les recommandations, y tiennent une place importante.

9.4 Le fonds documentaire des écoutes :

Un important fonds documentaire a été constitué. Il est composé de l'ensemble des prises de vue (photographiques, vidéo) effectuées au cours des séances d'écoute et d'entretien à domicile, et des contributions écrites reçues de personnes ressources. Ces matériaux denses sont d'une importance capitale, à la fois pour la compréhension des propositions faites et pour aider à la mise en œuvre du PNEV.

DOCUMENTATION

Une documentation quasi exhaustive a été exploitée et a permis de mieux appréhender les questions clés de la mission, en lien avec le système éducatif, le cadre référentiel du système des valeurs, les mutations des valeurs sociétales. La démarche établie par le Comité d'Experts intégrait une sollicitation auprès des personnes rencontrées pour la production d'une synthèse écrite de leur contribution. Ainsi de nombreuses contributions ont été fournies et sont jointes à la liste documentaire établie par le Comité d'Experts.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Lors de cette mission, les Experts ont fait des constats et pris bonne note des difficultés et contraintes relevées dans le processus, et ont observé des moments qui ont été favorables à son accomplissement heureux. Ils en ont tiré les leçons qui suivent :

1. L'élaboration de la « Charte de l'Ethique et des Valeurs » aurait dû précéder celle du Programme National d'Éducation aux Valeurs, aux fins d'une harmonisation conséquente du cadre référentiel général des valeurs. La gestion commune des deux productions serait un atout pour atteindre l'objectif visé ;

2. S'agissant de nos valeurs, le travail direct avec les langues nationales s'est avéré plus fécond que l'utilisation du français. Nous avons pu nous en rendre compte lors des séances d'écoute, où liberté fut donnée aux invités de s'exprimer à leur guise dans la langue de leur choix. La difficulté de séparer langue, culture et valeur était patente ;
3. La nécessaire représentation de la diversité, processus participatif et inclusif, est un principe qui a prévalu dans la démarche du projet, à commencer par la composition du Comité d'Experts, bien équilibrée, celle du Comité d'Orientatation et de Suivi ; et ce processus participatif et inclusif a été largement observé dans les consultations des personnes et entités sollicitées. Cette prise en compte vaut d'être mentionnée pour son effet catalyseur d'une identité commune, nationale, à raffermir ;
4. Les personnalités, structures et institutions invitées aux rencontres n'ont pas toujours été informées à temps des rendez-vous, malgré la programmation préalable, et nombre de frais de transport des participants au mini-forum restent encore impayés. A l'avenir, pour l'adéquation et l'efficacité de la démarche organisationnelle, la formalisation d'un secrétariat d'assistance, d'appui et d'accompagnement de l'expertise éviterait sans nul doute de tels désagréments.

RECOMMANDATIONS

La problématique des valeurs paraît inépuisable. L'élaboration du PNEV a suscité un tel engouement chez les personnes rencontrées, que les demandes, plaidoyers et conseils n'ont pas tari. Au bout d'un méticuleux travail de synthèse, les experts ont retenu les recommandations ci-après :

1. Diligenter l'adoption de la loi portant officialisation des langues nationales, en conformité avec l'esprit et la lettre du Document de Politique linguistique du Mali, adopté en Conseil des Ministres le 03 décembre 2014 ;
2. Octroyer à toutes les structures, tant nationales que régionales, chargées du développement et de la recherche sur les langues nationales, toutes les ressources indispensables à la consécration de la souveraineté linguistique de nos États, étape clé vers la construction de l'Afrique unifiée ;
3. Bannir tous les comportements, pratiques et héritages culturels, incompatibles avec les valeurs républicaines, afin de protéger les victimes et assurer les droits fondamentaux de la personne humaine ;
4. Accorder davantage d'intérêt à notre système traditionnel d'initiation et d'éducation en s'inspirant de l'exemple des enseignements Do Kayidara, avec le concours du Mouvement Culturel NKO, pour donner à nos savoirs endogènes leur place dans l'école malienne ;
5. Veiller au respect de l'exception culturelle, toutes les fois où doit être signée une convention internationale qui violerait nos valeurs propres ;
6. *Impliquer et responsabiliser les légitimités traditionnelles et coutumières dans la valorisation des pratiques positives de notre société ;*
7. Procéder au réordonnancement de l'éducation, pour une école nouvelle, reflet de la conscience historique et de la pensée politique, matrice idéologique normative qui conditionne le choix des valeurs axées sur la conscience africaine ;
8. Produire assez rapidement les épopées des autres aires culturelles du Mali à la suite de l'entreprise louable des épopées mandingue et bambara, comme facteurs d'intégration et de raffermissement de la conscience historique nationale ;

9. Organiser une retraite de capitalisation consacrée aux suites de la mission et en particulier à la valorisation du fonds documentaire des écoutes dans l'optique de la mise en place d'une bibliothèque numérique de la Refondation, comme creuset des valeurs du Mali nouveau ;
10. Réhabiliter, à côté de la HAC, un mécanisme de veille prenant en compte nos valeurs dans les programmes audiovisuels (radio, télévision, cinéma, à étendre aux TIC), tout en activant les dispositifs juridiques actualisés, avec l'exigence d'une application rigoureuse de la loi et l'exhortation pédagogique du contrôle parental, du respect de l'éthique et de la déontologie.
11. Plus spécifiquement, pour la prise en charge effective des importantes propositions enregistrées, qui pourront aider dans la gouvernance du projet, il convient de :
 11. Améliorer la lecture, le contenu et la portée du document, s'il y a lieu, avec comme objectif de faciliter son appropriation et son exploitation judicieuse, en particulier à travers sa traduction dans les différentes langues nationales ;
 12. Veiller à la synergie indispensable à créer avec la production en cours de la Charte de l'Ethique et des Valeurs conduite par le Ministère en charge de la Culture ;
 13. Prendre les dispositions utiles, veiller aux conditions nécessaires et effectuer les priorisations opportunes, avec les mesures d'accompagnement indispensables, compte tenu de l'environnement, des ressources, des acteurs et des facteurs sensibles éventuels ;
 14. Assurer une bonne mise en œuvre (mode opératoire), et une communication réussie, à travers la mise en place d'un véritable mécanisme de gouvernance et de veille.

Références bibliographiques

1. Ministère de l'éducation nationale, Document de Politique linguistique du Mali, 2014.
2. Ministère de la culture, Politique culturelle du Mali (document cadre), 2014.
3. Programme officiel de l'enseignement de l'éducation civique et morale au premier cycle de l'enseignement fondamental.
4. Programme officiel de l'enseignement civique et moral au 2^{ème} cycle de l'enseignement fondamental.
5. Politique nationale de la promotion de la famille et de l'enfant.
6. Plan d'action 2016 – 2020 de la politique nationale de la promotion de la famille et de l'enfant.
7. Politique nationale de la citoyenneté et du civisme.
8. Plan d'action de Politique nationale de la citoyenneté et du civisme.
9. Document Cadre de la politique nationale de transparence.
10. Rapport Général du forum national sur l'éducation.
11. IMRAP, *mutations des valeurs sociétales : diagnostic et solutions pour une paix durable au Mali, Juin 2016.*
12. Programme d'éducation pionnière.
13. Salem Ould Elhadje, *L'éducation de l'enfant, la socialisation*

Contributions écrites (Guide d'entretien)

- Paul Eriè SOMBORO, Prêtre
- Professeur Baba BERTHE
- Professeur Ouateni DIALLO
- Madame HAIDARA, Aminata SY
- Abbé Jean SOMBORO
- Mme Sangaré Oumou BA et Mme DIOP Binta DIALLO
- Abbé Joseph Tanden DIARRA
- Professeur Jean Bosco KONARE
- Amicale des anciens du service national des jeunes (AMA-SNJ)
- Professeure Rokia SANOGO
- Monsieur Malick COULIBALY
- RECOTRADE
- Sane Chirfi Alpha CISSE et autres de Tombouctou ????
- Salem OULD ELHAJ
- Thierno Hady THIAM
- Oumar Frédéric SISSOKO
- Professeur Bréhima Beredogo

ANNEXES

- Le chronogramme
- Les outils de collecte de données
- Les comptes rendus (lancement, session)
- Tableau de recherche documentaire
- La liste des personnes ressources

Le tableau de recherche documentaire

CLASSEMENT DES DOCUMENTS ET AUTRES REFERENCES

A. GOUVERNEMENT	
A.1. GOUVERNEMENT DU MALI (MINISTERE, ASSEMBLEE NATIONALE, DIRECTION NATIONALE, ETC.)	<p>A.1.1. Ministère de la Culture, <i>Politique culturelle du Mali : Document-cadre</i>, 2011, cf. Document_cadre_Politique Culturelle_du_Mali.pdfet son <i>Plan opérationnel de mise en œuvre 2013-2018</i>, cf. MC</p>
	<p>A.1.2. Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues nationales & Réseau Aga Khan, <i>Education à la Citoyenneté dans le Non-formel : Modules de Formation</i>, Mai 2010, cf. MEAPLN_AGAKHAN_Modules_Education_Citoyenneté (1).pdf</p>
	<p>A.1.3. Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, <i>Politique Nationale de la Promotion de la Famille</i> et son <i>Plan d'Action 2016-2002</i>, 2015, cf. CNDIF</p>
	<p>A.1.4. Ministère de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne, <i>Politique Nationale de la Citoyenneté et du Civisme</i> et son <i>Plan d'Action 2017-2021</i>, cf. MJCC</p>
	<p>A.1.5. Ministère de l'Education Nationale, <i>Programme officiel de l'enseignement de l'éducation civique et moral au premier cycle</i> et <i>Programme officiel de l'éducation civique et moral au second cycle</i>, Octobre 1994, cf. MEN</p>
	<p>A.1.6. Ministère de l'Education Nationale, <i>Politique Linguistique du Mali</i>, 2014, cf. MEN</p>
	<p>A.1.7. Primature, <i>Document-cadre de politique nationale de transparence</i>, Juin 2015, cf. Transparence- Docu-cadre.pdf</p>
	<p>A.1.8. MESRS & MEN, <i>Rapport General du Forum National sur l'Education</i>, Novembre 2008, cf. annexes_rapport_forum_edu.doc</p>
	<p>A.1.9. Assemblée Nationale, <i>La Constitution (notamment les symboles dont l'Hymne National)</i></p>

<p>A.3. INS-TANCES INTERNATIONALES (ONU, UA, SIEGES HORS DU MALI, ETC.)</p>	<p>A.3.1. UNESCO & UA, <i>Afrique : Culture de la Paix – La Culture de la Paix en Action</i>, 2017, cf. 12_Brochure_Culture_de_la_Paix_-_Afrique_2017.pdf</p> <p>A.3.2. UNESCO & UA, <i>Sources et Ressources pour une Culture de la Paix</i>, cf. 12_Brochure_Culture_de_la_Paix_Ressources.pdf</p> <p>A.3.3. UNESCO, <i>Projet de Rapport Final de l'Atelier sur la Culture et le Développement dans le Programme d'Action du NEPAD</i>, 2003, cf. NEPAD_Draft_Final_Report-fr.pdf</p> <p>A.3.4. Union Africaine, <i>Seconde Décennie de l'Éducation pour l'Afrique (2006-2015) : Plan d'Action</i>, cf. UA deuxieme_decennie_education_pour_afrique_plan_daction.pdf</p> <p>A.3.5. Union Africaine, <i>Communiqué de Presse, Commémoration de la Journée Internationale de la Paix et du Forum Panafricain pour la Culture de la Paix</i>, Septembre 2021, cf. fr-press-statement-for-the-1033rd-psc-meeting-on-international-day-of-peace-held-on-21-sept-2021-3-.pdf</p> <p>A.3.6. Organisation Internationale de la Francophonie, <i>Léopold Sédar Senghor : La pensée et l'action politique</i>, Juin 2006, cf. colloque_senghor.pdf</p> <p>A.3.7. Royaume du Maroc, <i>L'éducation aux valeurs dans le système national d'éducation, de formation et de recherche scientifique – Synthèse</i>, 2017, cf. Education-aux-valeurs-synthese-fr.pdf</p> <p>A.3.8. Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement & ACERCA, <i>Politiques culturelles en Afrique : Recueil de documents de référence</i>, 2009, cf. Politicas culturales en Africa (FR).pdf</p> <p>A.3.9. Agencia Espanola de Cooperacion Internacional para el Desarrollo, <i>Cooperacion cultural entre Europa y Africa</i>, 2010, cf. interarts848.pdf</p>
--	--

B. ECOLE, INSTITUT & UNIVERSITE

<p>B.1. ECOLES & ACADEMIES</p>	<p>B.1.1.</p>
<p>B.2. INSTITUTS & LABORATOIRES</p>	<p>B.2.1. Institut Français de Relations Internationales, Delphine Lecoutre, <i>Vers un Gouvernement de l'Union Africaine ? Gradualisme et Statu Quo v. Immédiatisme</i>, 2008, cf. PE_083_0629-1.pdf</p>
<p>B.3.FACULTES & UNIVERSITES</p>	<p>B.3.1. Souleymane Yago, Thèse, <i>Réflexion sur la tolérance et le vivre-ensemble au Burkina Faso: Esquisse pour une éducation à la tolérance à l'école primaire</i>, 2019, cf. these_yago_souleymane.pdf</p> <p>B.3.2. Université de Genève, Marcello Ostinelli, <i>L'Education aux valeurs : Questions épistémologiques</i>, 2010, cf. AREF</p> <p>B.3.3. McGill Journal of Education, Afsata Pare Kabore, <i>L'éducation traditionnelle et la vie communautaire en Afrique : Repères et leçons d'expériences pour l'éducation au vivre-ensemble aujourd'hui</i>, 2013, cf. Education Traditionnelle1018399ar.pdf</p>

C. CENTRE, FONDATION & ORGANISATION NON-GOUVERNEMENTALE

<p>C.1. CENTRES & FONDATIONS</p>	<p>C.1.1. IMRAP, <i>Mutation des valeurs sociétales : Diagnostic et solutions pour une paix durable au Mali</i>, Juin 2016, cf. 2016-IMRAP-Rapport-Valeurs.pdf</p> <p>C.1.2. WATHI, <i>Quelles sont les valeurs africaines aujourd'hui ?</i> Octobre 2017, cf. Matakivaleurs-africaines.pdf</p>
<p>C.3.ONG HORS DU MALI</p>	<p>C.3.1. Culture at WorkAfrica, <i>La Valeur publique du dialogue interculturel pour la cohésion sociale en Afrique urbaine, X ?</i>, cf. culture_at_work_africa_fr-UA-Agenda 2063.pdf</p> <p>C.3.2. International Alert & Mouvement Mali Valeurs, <i>Soutenir une transition paisible sur le plan social, politique, culturel et économique au Mali</i>, 2014, cf. Mali-Support Transition Paisible-2014.pdf</p>

D. PRESSE	
D.1. PRESSE SPECIALISEE	<p>D.1.1. Dr A.S.Mungala, <i>L'éducation traditionnelle en Afrique et ses valeurs fondamentales</i>, Ethiopiennes numéro 29 cultures et civilisations, 1982, cf. https://www.wathi.org/valeurs-africaines/wathinotes-valeurs-africaines/education-traditionnelle-afrique-valeurs-fondamentales/</p>
D.2. PRESSE NON-SPECIALISEE	<p>D.2.1. Ousmane Sawadogo, <i>L'éducation traditionnelle en Afrique Noire: portée et limites</i>, Avril 2003, cf. http://www.manden.org/imprimersans.php3?id_article=25</p>
E. DIVERS	
E.1. SOURCES ECRITES/IM-PRIMEES (LETTRES, MANUSCRITS, ESSAIS, ETC.)	<p>E.1.1. Ousmane Coulibaly, <i>Analyse sur la culture malienne : Comment était l'organisation sociale et culturelle des empires et royaumes du Mali ?</i> Janvier 2022, cf. Notes pour le Comité d'experts, Ministère de la Refondation de l'Etat</p> <p>E.1.2. Monseigneur Mory Marie Julien Sidibé, <i>Le devenir du Mali à la lumière de ses racines socio-culturelles</i>, Novembre 2001</p> <p>E.1.3. Sanogo T.A, Diakité M., Göpfert A, Ballo Y., <i>Les Korédugaw en milieu senoufo</i>, Collection « Wu Nire » en hommage au Père Emilio Escudero</p> <p>E.1.4 Mouvement des Focolari, <i>Hymne National du Mali, Des Chrétiens relisent l'Hymne et le méditent, 2010-2011</i></p>
E.2. SOURCES IMAGEES (DESSINS, CROQUIS, POSTERS, ETC.)	<p>E.2.1. Postes du Mali, timbre, <i>Armoiries : Numéro 12</i>, circa 1964, cf. https://fr.123rf.com/photo_20449683_mali-circa-1964-un-timbre-imprim%C3%A9-au-mali-montre-le-drapeau-et-les-embl%C3%A8mes-mali-circa-1964-.html</p>

<p>E.3. SOURCES ORALES (ENREGISTREMENTS AUDIO, ETC.)</p>	<p>E.3.1. Ensemble Instrumental National du Mali, <i>Première anthologie de la musique malienne</i> 4, Janvier 1970, cf. https://www.musicme.com/#/Ensemble-Instrumental-Du-Mali/albums/Premiere-Anthologie-de-la-Musique-Malienne-4-5017742005151.html</p>
<p>E.4. SOURCES AUDIOVISUELLES (ENREGISTREMENTS VIDEO, FILMS, ETC.)</p>	<p>E.4.1. Souleymane Cissé, film, <i>Yeelen</i>, 1987, cf. https://www.youtube.com/watch?v=weTmmrYFK2M ou https://www.facebook.com/malidjigu/videos/%EF%B8%8Fartculture-cin%C3%A9ma-le-film-yeelen-de-souleymane-ciss%C3%A9-un-maximum-de-partage-svp-/125545725446524/</p> <p>E.4.2. Dr. Cissé Ramata Sissoko, <i>Hymne national du Mali</i> en bamanankan, https://www.youtube.com/watch?v=BBedxVvZUwI ; en koyiracini, https://www.youtube.com/watch?v=zmlAAT6Tbjk ; en soninkexannu, cf. https://www.youtube.com/watch?v=dWI2eotobNo</p> <p>E.4.3. Djeneba Seck, video clip, <i>Armée Mali</i>, cf. https://www.youtube.com/watch?v=5rpP-qcrQLg</p> <p>E.4.4. Youssouf Tapo, video clip, <i>Maliba</i>, 2019, cf. https://www.youtube.com/watch?v=Gc1W6z1OCGE</p> <p>E.4.5. Youssouf Tapo, video clip, <i>La Paix</i>, 2021?, cf. https://www.youtube.com/watch?v=Uymgh57F_6U</p>
<p>E.5. AUTRES SOURCES/REFERENCES (ŒUVRES ARTISTIQUES, RITES, ETC.)</p>	<p>E.5.1. Paul Moreau-Vauthier et République française, monument, Monument dédié Aux Héros de l'Armée Noire, 1924, cf. https://ambamali.ca/galleries/monument-aux-heros-de-larmee-noire/</p> <p>E.5.2. rite (photo), <i>Circoncision de jeunes garçons à Songho</i>, cf. https://konsulat-mali.pl/le-mali-en-images/#gallery-27</p>

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES PERSONNES RESSOURCES

L'équipe se présente, d'abord, avant d'introduire pour 2 heures d'entretien.

- Veuillez-vous présenter, SVP...

Questions







1. Nous sommes invités à produire le « Programme national d'éducation aux valeurs », qu'en pensez-vous ? Faites votre libre appréciation de la question de l'éducation et des valeurs. Le sujet est-il bien compris des pouvoirs publics ? les acteurs jouent-ils leur rôle ? à quoi devons-nous la perte de nos valeurs ? avez-vous des inquiétudes ou plutôt de l'espoir ?



(20 à 30 mn)

De ce que vous venez de dire

2. Quelle(s) valeur(s) devrai(en)t prévaloir et pourquoi ?
3. Rappelez-nous les valeurs que la famille doit, selon vous, transmettre à l'enfant.
4. Quelles devraient être les valeurs que l'école doit « inculquer » aux élèves ?
5. Y a-t-il d'autres intervenants ou sources d'influence de l'évolution des valeurs ? lesquels ?
6. Précisément, d'où vient notre mal de l'éducation et comment cela se manifeste-t-il ?
7. Nous avons nos gardiens des valeurs. Pourquoi cela ne marche plus comme avant ?
8. Que devrait faire l'État qu'il ne fait pas, fait mal ou de travers ? Peut-on indexer un responsable ?
9. Si vous étiez le décideur de l'Éducation ou de la Culture, que feriez-vous en priorité ?
10. Y a-t-il un aspect que nous avons omis, ou sur lequel vous voulez insister ?
(Problématique des concepts, de la langue, de la culture, des différences...)

(1 heure 30 mn maxi)

DATE	ORDRE DU JOUR	COMPTE RENDU	LIEU	COMMENTAIRES
24 /12/21	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lecture et discussion de trois documents élaborés et soumis par le MRE ➤ Brainstorming relatif aux aspects généraux et particuliers de la mission. 	 Compte rendu de la réunion du 24 décembre \S	Salle de Réunion du Ministère	Rencontre avec les deux Comités (Pilotage et Experts).
03 /1 ^{er} / 22	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La définition de la méthodologie de conduite de la mission, ➤ Les divers 	 Compte rendu de la réunion du 03 janvier \S	Salle de réunion du Ministère	1 ^{ière} réunion du Comité
06 /1 ^{er} /22	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Communication du Ministère, ➤ Brainstorming sur cette communication ➤ Echanges : Mutualisation pour une vision commune des mandats (Comité de Pilotage et Comité d'Experts) ➤ Recommandations de la session de cadrage. 	 Compte rendu de la réunion du 06 janvier \S	Hôtel Millennium	Réunion commune avec le Comité de pilotage
11/1 ^{er} /22	<ul style="list-style-type: none"> ➤ la présentation et l'adoption des Termes de référence de la mission ; ➤ la présentation des contributions et leur synthèse sur les questions clés envoyées par le Président ; ➤ la revue de la documentation et la désignation d'un groupe d'expert pour l'analyse documentaire. 	 Compte rendu de la réunion du 11 janvier \S	Salle de réunion du Ministère	
18/1 ^{er} /22	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption des différents comptes rendus des réunions précédentes ➤ Examen et validation des livrables, ➤ Les questions diverses 	 Compte rendu de la réunion du 18 janvier \S	Salle de réunion du Ministère	
26/1 ^{er} /22	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Informations administratives ➤ Examen et validation des travaux de groupes, ➤ Divers 	 Compte rendu de la réunion du 26 janvier \S	Salle de réunion du Ministère	

2/2/2022	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption du CR de la réunion précédente - Les informations administratives - Analyse du travail de l'équipe de Mohamed Coulibaly et de Mohamed Saliha MAIGA - Les questions diverses. 	 Compte rendu de la réunion du 24 décembre 2021	Salle de réunion du Ministère	
23/3/2022	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Point de la mission ➤ Rapport d'étape ➤ Divers 	 Compte rendu de la réunion du 23 Mars 2022	Salle de réunion du Ministère	
27/28 -10-2022	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport de l'Atelier National de validation 		CICB	

LISTE NOMINATIVE DES PARTICIPANTS AU MINI FORUM

X. MÉDIATEURS TRADITIONNELS

1. Diadié Sangho
2. Souleymane Sissoko
3. Samabali Fatoumata Soumounou
4. Diakité Bani Kébé

Y. JOURNALISTES ET ANIMATEURS

1. Mory Soumano
2. Hamidou Diarra Dragon
3. Oumou Diarra
4. Cheick Oumar Sangaré
5. Tonton Lamine Sylla
6. Adama Kanouté

Z. GROUPEMENTS ASSOCIATIFS D'ANCIENS ET DE RETRAITÉS

Représentant du Bureau de l'Amicale des Anciens de l'UNEEM (AMSUNEEM)

1. Oumar Arboncana Maïga

Représentants du Bureau de l'Amicale Anciens du SNJ (AMA-SNJ)

1. Fadimata Traoré
2. Abdoulaye Traoré
3. Lahamis Ag
4. Ousmane Abou Diallo

AA. RELIGIEUX ET KAMITES (Spiritualité africaine)

1. Thierno Hady Thiam
2. Sidi Ibrahima Djiré
3. Frédéric Oumar Sissoko (Mufti)
4. Abbé Joseph Tanden Diarra
5. Pasteur Tadhée Diarra
6. Pasteur Youssouf Dembélé
7. Pasteur Mathieu Fané
8. Pasteur Kalane Touré
9. Doumbi Fakoly
10. Dr Boubacar Diakité
11. Abdoul Karim Samaké Bady
12. Moussa Kiba Doumbia

AB. ÉCRIVAINS ET ACTEURS SCIENTIFIQUES

1. Daouda Tékété
2. Tamba Doumbia
3. Salia Mallé
4. Cheick Oumar Koné

AC. CRÉATEURS

1. Ismaël Diabaté
2. Massamou Wélé Diallo
3. Abdoulaye Konaté
4. Habib Dembélé Guimba
5. Issa Coulibaly
6. Maïmouna Doumbia

AD. CHANTEURS ET ARTISTES

1. Inna Baaba Coulibaly
2. Leo Tirera

AE. AUTRES PERSONNALITÉS DE L'ÉTAT

Mamadou Sissoko

AF. ACTEURS DU NUMÉRIQUE

1. Mohamed Diawara (ASIM)
2. Tidiane Togola (Tuwindi)
3. Issiaka Ballo
4. Dr Mahamadou Konaté
5. Abdoulaye Guindo (Benbere)

AG. CHERCHEURS, TRADITIONNALISTES ET SAGES

1. Seydou Idrissa Traoré
2. Sidi Mohamed Adiawiakoye
3. Simplicie Kaboré

AH. AUTORITÉS REPRÉSENTATIVES DES LÉGITIMITÉS

Représentants des familles fondatrices

1. Bomboli Niaré
2. Dramane Dravé
3. Bani Touré

Chefferie Donso (Représentants des faitières)

1. Brama Fotigi Coulibaly
2. Bakary Diawara Yankee

Bureau de LIMAMA

1. Imam Moussa Ousmane Djènèpo
2. Cheick Tidiane Haïdara

Bureau du Recotrade

1. Amadou Dèbè Diabaté
2. Amadoun Dagamaïssa
3. Bakary Koné
4. Fatoumata Condé
5. Colonel Major Sadio Kouyaté

AI. COLLÈGE D'ANCIENS MINISTRES (ÉDUCATION ; CULTURE ; FAMILLE ; JEUNESSE ; JUSTICE)

1. Mme Migan Assétou Founè Samaké
2. Diadié Yacouba Dagnoko
3. Aminata Dramane Traoré
4. Bruno Maïga
5. Mme Ba Odette Yattara
6. Mme Berthé Aïssata Bengaly
7. Me Mamadou Gaoussou Diarra
8. Mohamed Sidida Dicko

AJ. UNIVERSITAIRES

Magistres

1. Pr Jean Bosco Konaré
2. Pr Rokia Sanogo
3. Pr Adama Daman Kéita
4. Me Amadou Tiéoulé Diarra
5. Hamidou Magassa
6. Pr Mamadou Bani Diallo

Universitaires/ Recteurs (accompagnés)

1. Pr Ouatèni Diallo USTTB
2. Pr Balla Diarra USSGB
3. Pr Esaï Dao Ségou et Kalidou Cissé

AK. AUTRES PERSONNALITÉS DE L'ÉTAT

1. Mamadou Namory Traoré
2. Modibo Kadjoké
3. Baba Berthé
4. Mme Haïdara Aminata Sy
5. Zéidane Ag Sidalamine
6. Mme Sangaré Coumba Touré
7. Mohamed Diallo

AL. CHANTEURS ET ARTISTES

1. Fissa Maïga
2. Keltoum Walet Emastagh
3. Baba Salah
4. Master Soumi

AM. ASSOCIATIONS CULTURELLES À VOCATION ÉDUCATIVE

Tabital Pulaku

1. Pr Bréhima Nyalibouli Dicko

Soninkara

1. Souleymane Camara

Grand Forum du Mandé

1. Dr Kò Kéita

Ir Ganda

1. Aliou Mohamed

Bozo Kabou

1. Almamy Ibrahim Koureissi

Communauté Mamala

1. Koulounya Edmond Dembélé

Communauté Sénoufo

1. Pr Bréhima Bérédogo

Communauté Bwa (Présence Bwa)

1. Salibé Abel Koné

Ginna Dogon

1. Amadou Guindo

AN. COLLECTIF DES CINÉASTES ET RÉALISATEURS

1. Salif Traoré
2. Fatoumata Coulibaly
3. Boubacar Sidibé
4. Mamadou Kotiki Cissé
5. Kadiatou Konaté

AO. GROUPEMENTS ASSOCIATIFS D'ANCIENS ET DE RETRAITÉS**Représentants du Bureau des Personnes âgées**

1. Adama Kounfèco Traoré
2. Cheickna Soumbounou

Représentants du Bureau de l'Amicale des Anciens diplomates

1. Soumano
2. Guissé Maïmouna Diall
3. Malamine Ouattara

AP. PERSONNELS SOUS LE DRAPEAU ET ASSIMILÉS**Représentants du Bureau Association Anciens combattants**

1. Mamy Coulibaly
2. Kloudan Dao

AQ. STRUCTURES ACCUEIL ET PROTECTION DE LA PERSONNE**AMDH**

1. Brahima Konaté
2. Amadou Kassim Diarra

CNDH

3. Mamadou Thiéro

AR. PERSONNELS SOUS LE DRAPEAU ET ASSIMILÉS**Représentant de la DIRPA**

1. Colonel Souleymane Dembélé

Représentant du Service social des Armées

1. Lieutenant-Colonel Fanta Haïdara

Représentant du Prytanée

1. Colonel Mama Sékou Lelenta

AS. AUTORITÉS REPRÉSENTATIVES DES LÉGITIMITÉS

Coordination des chefs de village et de quartier du District (6 Communes)

1. Bamoussa Touré (C2)
2. Seydou Sangaré (C6)
3. Modibo Djiré (C3)
4. Dramane Kéita (C5)
5. Boubacar Tabouré (C4)
6. Zoumana Niaré (C1)

AT. ASSOCIATIONS CULTURELLES À VOCATION ÉDUCATIVE

Mouvement Pionnier

1. Tidiane Coulibaly, dit Necker Commissaire Général
2. Ibréhima Diallo, Golden
3. Abdoul Karim Sanogo

AU. LISTE NOMINATIVE DES PERSONNES RENCONTREES A DOMICILE

1. Professeur Ali Nouhoum Diallo
2. Professeur Urbain Dembélé et Madame Dembélé Jacqueline
3. Patriarche Sissoko KITA

AV. LISTE NOMINATIVE DES PERSONNALITES SOLLICITEES PAR VOIE EPISTOLAIRE

1. Monsieur Malick Coulibaly
2. Monsieur Ismael Diadié Haïdara
3. Monsieur Lassine Bouaré
4. Monsieur Abdramane Tékété
5. Monsieur Daouda Coulibaly

**COMMUNICATION ECRITE POUR L'ADOPTION
DU PROGRAMME NATIONAL D'EDUCATION
AUX VALEURS (CONSEIL DES MINISTRES DU
MERCREDI 06 DECEMBRE 2023)
-DECRET D'APROBATION N°2024-060/PT-RM
DU 31 JANVIER 2024**



COMMUNICATION ECRITE

I. OBJET :

La présente communication écrite a pour objet de soumettre à l'approbation du Conseil des ministres le Programme National d'Education aux Valeurs (PNEV) et son Plan d'actions (2024-2028).

II. EXPOSE SUCCINCT DE L'ETAT DE LA QUESTION :

Aujourd'hui, les Maliens s'emploient, dans le cadre de la Transition politique en cours, à sortir de la crise multiforme, pour reconstruire l'État déliquescents et rebâtir leur Nation.

C'est dans l'esprit de poser les jalons du Mali nouveau que le Président de la Transition a instruit le Gouvernement d'élaborer un « Programme d'enseignement et d'éducation civique et patriotique sur le respect des valeurs et la bonne gestion du bien public » (Conf. Relevé des conclusions et recommandations du Conseil des ministres du mardi 05 octobre 2021).

Ainsi, les autorités de la Transition, soucieuses de réussir la transformation sociale vers le Mali nouveau, ont initié un processus d'appropriation des valeurs sociétales et républicaines en deux volets qui tiennent compte « de la vision de la refondation centrée sur l'émergence d'un citoyen de type nouveau, respectueux de l'autorité, de l'ordre et du mérite ».

Le 1^{er} volet est la conception de la charte d'éthique et de valeurs qui définit le cadre philosophique, les normes de conduite, les normes de vivre ensemble ainsi que les principes et valeurs de la gouvernance.

Ce volet a été confié au Ministère de l'Artisanat, de la Culture de l'Industrie hôtelière et du Tourisme.

Le 2^e volet est la conception, l'élaboration et l'opérationnalisation d'un programme d'éducation aux valeurs dont la vocation est de renforcer la mise en œuvre des politiques et stratégies axées sur l'éducation civique et morale ainsi que les valeurs sociales et républicaines.

Pour ce faire le Ministère de la Refondation de l'État a mis en place un Comité de pilotage pour lui confier la mission d'élaboration du Programme National d'Éducation aux Valeurs (PNEV). Ce Comité de pilotage comprenait : un Comité d'Orientation et de Suivi et un Comité d'Experts composé de 15 membres, pour conduire et encadrer le processus d'élaboration du présent programme.

Aussi faut-il souligner le lien consubstantiel entre charte d'éthique et des valeurs et le PNEV qui prévoit des actions d'appropriation et de partage de la Charte.

Le présent programme a été élaboré suivant une approche basée sur un diagnostic rigoureux de la situation pour déterminer le cadre référentiel du système de valeurs à cibler, les objectifs assignés, la stratégie adoptée, les catégories cibles, les acteurs, les modes d'intervention, les actions à mettre en œuvre, ainsi que les moyens requis, chiffrés, pour aboutir aux résultats escomptés.

Dans la perspective de « l'approche-programme », le PNEV a vocation à soutenir les politiques et stratégies sectorielles notamment : le Cadre Stratégique de la Refondation de l'État et son Plan d'Action (2022-2031), le Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019- 2023), la Politique nationale de la Citoyenneté et du Civisme, la Politique nationale de Promotion de la Famille, la Politique nationale du Genre, la politique nationale de la Transparence, la Stratégie nationale de la Réconciliation et de la Cohésion sociale et son Plan d'actions (2022-2026), le Programme Décennal de Développement de l'Éducation et de la Formation Professionnelle (PRODEC2/ 2019-2028) et la Charte d'Éthique et des Valeurs du Mali.

La valeur ajoutée du PNEV est principalement la prise en compte de la vision de la refondation et l'instauration d'une synergie dynamique entre les politiques publiques et les stratégies ci-dessus citées à travers un dispositif institutionnel de coordination et de suivi-évaluation des actions cibles plus renforcé.

La finalité recherchée est de promouvoir notre fonds de valeurs comme source de motivation et de réarmement des jeunes générations, utilisant notre capital humain, comme un levier efficace d'épanouissement général et de promotion du développement.

Le Programme National d'Éducation aux Valeurs vise à « ***promouvoir une éducation civique morale et patriotique basée sur le respect des valeurs et la bonne gestion des affaires publiques*** ».

Cet objectif repose sur les cinq (5) axes stratégiques suivants :

Axe stratégique 1 - Promotion de l'éducation civique, morale et patriotique ;

Axe stratégique 2 - Création d'espace d'éveil citoyen ;

Axe stratégique 3- Soutien à l'autorité parentale ;

Axe stratégique 4 - Renforcement des capacités des acteurs institutionnels et socio-politiques ;

Axe stratégique 5 - Amélioration de la synergie d'actions entre les acteurs institutionnels.

Les principales sources de financement sont les suivantes :

les inscriptions spécifiques du budget d'Etat au profit des départements ministériels et de leurs services respectifs ;

les budgets des Collectivités territoriales ;

la contribution de la société civile et du secteur privé.

Le dispositif institutionnel de coordination et de suivi-évaluation du Programme national d'éducation aux valeurs comprend : le Conseil d'Orientation Stratégique, le Comité Technique de Coordination et les Points focaux.

Dans le cadre de l'évaluation du présent programme, il sera procédé à :

une évaluation à mi-parcours du Plan d'actions de mise en œuvre du programme ;

une évaluation de fin de phase du Plan d'actions qui coïncidera avec l'évaluation à mi-parcours du programme ;

une évaluation de fin de phase et, au besoin, une reformulation du programme.

Par ailleurs, pour faciliter la mise en œuvre du programme, un plan d'actions quinquennal (2023-2027) a été élaboré dans lequel chaque axe stratégique a été décliné en objectifs spécifiques et en activités.

Le document de Programme National d'Éducation aux Valeurs (PNEV) a fait l'objet de partage, avec les représentants des Institutions de la République, des départements ministériels, de la Société civile, des légitimités traditionnelles, des confessions religieuses et des Partis politiques au cours des ateliers et rencontres ci-après :

1^{er} avril 2022, Présentation du rapport d'étape ;

20 mai 2022, Atelier de validation de l'avant-projet du PNEV par le Comité de pilotage ;

03 juillet 2022, Recueil des observations de certains membres du Gouvernement sur l'avant-projet ;

25 août 2022, Rencontre avec certains membres du Gouvernement pour prendre en compte leurs observations ;

27 et 28 octobre 2022, Atelier national de validation de l'Avant-projet du PNEV et de son plan d'actions.

III. LEGISLATION :

La Constitution ;

La Charte de la Transition ;

La Loi n°2022-001 du 25 février 2022 portant révision de la Charte de la Transition ;

Décret n°2016-0056/P-RM du 15 février 2016 fixant les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des documents de politique nationale ;

Décret n°2022-0453/PT-RM du 10 août 2022 portant approbation du Cadre stratégique de la Refondation de l'Etat, de son Plan d'Actions et du Plan d'Actions prioritaires du Gouvernement de la Transition ;

Décret n°2023- 0014 /PM-PT du 13 janvier 2023 instituant la journée nationale de la souveraineté retrouvée.

IV. SOLUTIONS PROPOSEES :

mettre en cohérence les politiques et stratégies dans le domaine de l'éducation civique et morale pour un ancrage plus renforcé des valeurs sociétales et républicaines dans l'action publique ;

renforcer la synergie d'action entre les acteurs institutionnels et socio-politiques en vue d'une meilleure appropriation des valeurs sociétales et républicaines.

V. AVANTAGES ET INCONVENIENTS :

5.1. Avantages :

promouvoir la culture de la citoyenneté ;

poursuivre la vision de la journée nationale de la souveraineté retrouvée.

5.2. Inconvénients :

Néant.

VI. INCIDENCES FINANCIERES :

Le coût de mise en œuvre du Plan d'actions du Programme National d'Education aux Valeurs est évalué à neuf milliards deux cent soixante-dix-sept millions (9.277.000.000 F CFA) de francs CFA pour la période de 2024-2028.

Le financement sera assuré pour 80% par le Budget national, sur la base de la programmation budgétaire des départements ministériels concernés ; 15% par la contribution des Collectivités territoriales et 5% par la Société civile et le Secteur privé.

VII. CONSULTATIONS INTERMINISTERIELLES :

Une réunion interministérielle s'est tenue le 26 avril 2023.

Etaient absents :

Ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale ;
ministère des mines de l'Energie et de l'Eau ;

Ministre de la Communication de l'Economie numérique et de la Modernisation de l'Administration ;

Ministère de l'Entreprenariat national, de l'Emploi et de la formation professionnelle ;

Cabinet du ministre délégué auprès du ministre de la santé et du développement social chargé de l'action humanitaire de la solidarité des réfugiés et des déplacés ;

Cabinet du ministre délégué auprès du ministre du développement rural chargé de l'élevage et de la pêche.

Les Départements absents ont communiqué leurs observations par écrit.

VIII. ELEMENTS DE PARTICIPATION :

Conseil National de la Société Civile ;
Forum des Organisations de la Société Civile ;
Coordination des Organisations et Associations Féminines ;
Conseil National des Jeunes ;
Association des Municipalités du Mali ;
Association des Collectivités Cercles du Mali ;
Association des Régions du Mali ;
Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires/Mali ;
Réseau des Communicateurs Traditionnels pour le développement ;
Conférence épiscopale du Mali ;
Haut Conseil Islamique du Mali ;
Maison de la Presse ;
Association des Groupements des Eglises et Missions Protestantes Evangéliques au Mali ;
Centrales syndicales (Union Nationale des Travailleurs du Mali, Conférence Syndicale des Travailleurs du Mali, Centrale Démocratique des Travailleurs du Mali et Confédération Malienne des Travailleurs)
Conseil National du Patronat.

IX. RECOMMANDATIONS :

Néant.

X. DOCUMENTS ANNEXES :

Projet de Programme National d'Education aux Valeurs et son Plan d'actions (2024-2028) ;
Lettre n°00866/MEF-SG du 13 mars 2023, relative à l'avis du ministre de l'Economie et des Finances.
Lettre n°00192/MRE-SG du 04 décembre 2022, relative à la détermination des actions prioritaires par les Départements ministériels conformément à la Lettre n°00866/MEF-SG du 13 mars 2023 du ministre de l'Economie et des Finances.

Bamako le 5 décembre 2023.

Le ministre,

Ibrahim Ikassa MAIGA

Chevalier de l'Ordre National

PROGRAMME NATIONAL D'ÉDUCATION AUX VALEURS (PNEV)

Décembre 2023

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	218
RESUME EXECUTIF	219
I.CONTEXTE	219
II.JUSTIFICATION.....	221
III.ORIENTATIONS	222
IV.OBJECTIFS.....	222
V.STRATEGIE	223
VI.ACTIONS A REALISER	224
VII.MOYENS DE MISE EN ŒUVRE	226
VIII.SUIVI-EVALUATION	227
ANNEXE.....	230
GLOSSAIRE.....	231

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ANR	Assises Nationales de la Refondation
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CTC	Comité Technique de Coordination
ECMP	Enseignement Civique, Moral et Patriotique
COS	Conseil d'Orientation Stratégique
ENP	Étude Nationale Prospective
GCON	Grande Chancellerie des ordres Nationaux
IA	Intelligence Artificielle
LMD	Licence, Master, Doctorat
MACIHT	Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme
MARCC	Ministère des Affaires Religieuses, du Culte et des Coutumes
MATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MCENMA	Ministère de la Communication et de l'Économie numérique et de la Modernisation de l'Administration
MDRPI	Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes Politiques et Institutionnelles
MEN	Ministère de l'Éducation Nationale
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MJDH	Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme
MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports
MMEIA	Ministère des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine
MPFEF	Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille
MRE	Ministère de la Refondation de l'Etat
MRPCN	Ministère la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale
MTFPDS	Ministère du Travail, de la Fonction Publique et du Dialogue Social
NEF	Nouvelle École Fondamentale
OSC	Organisation de la Société civile
PC	Pédagogie Convergente
PNCC	Politique Nationale de la Citoyenneté et du Civisme
PNEV	Programme National d'Éducation aux Valeurs
PRODEC	Programme Décennal de Développement de l'Éducation
PT-RM	Président de la Transition de la République du Mali
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication

RESUME EXECUTIF

Les vicissitudes de l'histoire et de la gouvernance ont conduit le Mali à un tel degré de délitement de l'ordre civil, de méconnaissance, voire d'assèchement des valeurs, que l'idée de sursaut pour la Refondation de l'État s'impose à toutes les consciences, avec au cœur la restauration des valeurs fondamentales de la Nation.

C'est dans l'esprit de poser les jalons du Mali nouveau, que le Président de la Transition a instruit le Gouvernement d'élaborer le présent « **Programme national d'éducation aux valeurs** ».

A cet effet, le Ministère de la Refondation de l'État a mis en place un Comité de pilotage, composé d'un Comité d'Orientation et de Suivi et d'un Comité d'Experts, pour conduire le processus d'élaboration du Programme National d'Éducation aux Valeurs (PNEV).

Le PNEV a été élaboré sur la base d'un diagnostic rigoureux de la situation socio-politique économique et culturelle du Mali. Sa démarche est à la fois participative et inclusive, toute chose qui fait de lui le produit d'une intelligence nationale.

Son élaboration s'appuie sur un cadre de référence multiple et varié composé entre autres de : la Charte impériale de Kurukanfuka 1236 ; les enseignements initiatiques du « Do Kayidara » ; les Lois de Sékou Amadou de la Diina (1818/1844) ; les cahiers jurisprudentiels de Tombouctou ; la Constitution du 22 juillet 2023 ; la Politique nationale de la Citoyenneté et du Civisme ; la Politique nationale de Promotion de la Famille ; la Politique nationale du Genre ; le Document cadre de la Politique culturelle du Mali ; le Document de Politique linguistique du Mali ; la Stratégie nationale de la Réconciliation et de la Cohésion sociale ; le Programme décennal de Développement de l'Éducation et de la Formation professionnelle ; le Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019- 2023), le Cadre stratégique de la Refondation de l'Etat et la Charte de l'Ethique et des Valeurs du Mali.

L'objectif général du programme est de promouvoir une éducation civique, morale et patriotique basée sur le respect des valeurs et la bonne gestion des affaires publiques. Il est décliné en dix (10) objectifs spécifiques repartis entre cinq (5) axes stratégiques.

La mise en œuvre du PNEV se fera à travers un plan d'actions couvrant la période 2024-2028 dont le coût total est évalué à neuf milliards deux cent soixante-dix-sept millions (9 277 000 000) de francs CFA. Ce financement sera assuré pour 80% par le Budget national sur la base de la programmation budgétaire des départements ministériels concernés ; 15% par la contribution des Collectivités territoriales et 5% par la société civile et le secteur privé.

Le cadre de coordination et de suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan d'action est constitué d'un Conseil d'Orientation Stratégique, d'un Comité Technique de Coordination et des Points focaux.

1. CONTEXTE

Depuis la révolution citoyenne de juillet-août 2020, les Maliens s'emploient, dans le cadre de la Transition politique en cours, à sortir du scénario catastrophe survenu, pour reconstruire l'État déliquéscent et rebâtir leur nation. Sur ce chantier majeur, outre les valeurs affirmées dans la Constitution du 22 juillet 2023, le Décret N° 2020-072/PT-RM, du 1er Octobre 2020, portant promulgation de la Charte de la Transition, consacre 22 valeurs et principes fondamentaux de gestion de la période transitoire, qui interpellent les pouvoirs publics et les citoyens.

Le nouveau contrat social du Malikura et la construction d'un Malien de type nouveau exigent un ressourcement vital des nouvelles générations qui demeurent sans boussole voir en perte de repères.

Revenir aux fondamentaux, autrement dit le retour d'intelligence de soi, demande plus qu'un jeu de maçonnerie et de réglage institutionnels, car avant tout l'homme est au cœur du changement. Il faut éduquer, éveiller les consciences, transmettre des valeurs, forger l'âme et la personnalité.

Au-delà des dispositifs d'ordre constitutionnel, le Mali trouve de solides références dans les règles existentielles transmises depuis toujours, qui consacrent notre communauté de destin et se reflètent dans les effets et rapports communautaires tissés depuis des siècles. Cette vérité s'illustre à travers la charte de Kurukanfuka 1236, le corpus normatif induit de l'enseignement du «Do Kayidara», les «lois Sékou Amadou» de la Diina, ou encore les cahiers jurisprudentiels des hafiz de Tombouctou, pour ne prendre qu'une poignée d'exemples de notre inépuisable patrimoine d'instruments de régulation étatique et sociale.

Le leadership compte dans cette œuvre refondatrice, car il faut un modèle de l'être pour la société, qui soit un exemple accompli de vertu. On ne pourra en aucun cas faire l'économie de la formation méthodique de la communauté à la norme et des citoyens aux valeurs.

L'éducation aux valeurs vise toute la société dans son ensemble : l'enfant et la famille, l'élève et l'école, l'individu et la collectivité, le citoyen et la République, autrement dit l'homme malien dans tous les registres. On n'oubliera pas l'évidence « **que l'éducateur lui-même doit être éduqué** ». En ce sens, l'exemplarité des gouvernants doit être au rendez-vous, comme une condition sine qua non de confiance et d'adhésion populaire.

Aujourd'hui, les Maliens s'emploient, dans le cadre de la Transition politique en cours, à sortir de la crise multiforme, pour reconstruire l'État déliquescents et rebâtir leur Nation.

C'est dans l'esprit de poser les jalons du Mali nouveau que le Président de la Transition a instruit le Gouvernement d'élaborer un « Programme d'enseignement et d'éducation civique et patriotique sur le respect des valeurs et la bonne gestion du bien public »

Les autorités de la Transition, soucieuses de réussir la transformation sociale vers le Mali nouveau, ont initié un processus d'appropriation des valeurs sociétales et républicaines en deux volets qui tiennent compte « *de la vision de la refondation centrée sur l'émergence d'un citoyen de type nouveau, respectueux de l'autorité, de l'ordre et du mérite* ».

Le 1^{er} volet est la conception de la charte d'éthique et de valeurs qui définit le cadre philosophique, les normes de conduite, les normes de vivre ensemble ainsi que les principes et valeurs de la gouvernance.

Ce volet a été confié au Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme.

Le 2^e volet est la conception, l'élaboration et l'opérationnalisation d'un programme d'éducation aux valeurs dont la vocation est de renforcer la mise en œuvre des politiques et stratégies axées sur l'éducation civique et morale ainsi que les valeurs sociales et républicaines.

Pour ce faire le Ministère de la Refondation de l'État a mis en place un Comité de pilotage pour lui confier la mission d'élaboration du Programme National d'Éducation aux Valeurs (PNEV). Ce Comité de pilotage comprend : un Comité d'Orientations et de Suivi et un Comité d'Experts composé de 15 membres, pour conduire et encadrer le processus d'élaboration du présent programme.

Aussi faut-il souligner le lien consubstantiel entre charte d'éthique et des valeurs et le PNEV qui prévoit des actions d'appropriation et de partage de la Charte.

Le présent programme a été élaboré suivant une approche basée sur un diagnostic rigoureux de la situation pour déterminer le cadre référentiel du système de valeurs à cibler, les objectifs assignés, la stratégie adoptée, les catégories cibles, les acteurs, les modes d'intervention, les actions à mettre en œuvre, ainsi que les moyens requis, chiffrés, pour aboutir aux résultats escomptés.

2. JUSTIFICATION

Les valeurs de société sont les constituants les plus pertinents de l'identité, individuelle et collective. De ce point de vue, tout individu, toute société, toute nation, se distingue par des caractéristiques culturelles et linguistiques qui les singularisent, dans l'unicité de l'être humain sur cette terre des hommes. C'est cette diversité culturelle et linguistique qui fait la richesse des peuples.

En conséquence, la perte des valeurs constitue un grave danger pour toute société. L'équation devient vitale, lorsqu'il s'agit d'un peuple qui a subi les affres de la colonisation et qui a su, des décennies, voire des siècles durant, résister à l'effacement identitaire. Terre de plusieurs empires et royaumes successifs, le long des siècles, le Mali, conjuguant unité et diversité, a su se construire une forte identité plurielle basée sur des valeurs sociales cardinales, qu'il partage avec la plupart des États de la sous-région, mais aussi du continent. Les vicissitudes de l'histoire et de la gouvernance l'ont aujourd'hui conduit à un tel degré de délitement de l'ordre civil, de méconnaissance, voire d'assèchement des valeurs, que l'idée de sursaut pour la Refondation de l'État s'impose à toutes les consciences, avec au cœur la restauration des valeurs fondamentales de la nation.

Mais, comment réinvestir des valeurs avec un tissu social abîmé, lacéré ? Comment retrouver les fondamentaux de notre identité, lorsque les principaux dépositaires ont disparu, sinon délégitimés par l'irrésistible vague des changements dans un monde globalisé, gouverné par la culture de l'avoir et la marchandisation des relations entre acteurs (individus, groupes, nations) ? Comment assurer la sauvegarde, l'enseignement et la diffusion de nos valeurs de référence dans toutes les sphères de la vie publique et à tous les niveaux (famille, communauté, école, Administration), lorsque nous pâtiſsons des errements d'un État à la dérive ?

C'est toujours avec un goût amer et beaucoup de regret que l'on se souvient des valeurs à l'abandon, ou disparues. Les gens sont moins regardants à la politesse, au lien de sang, au respect de la parole donnée et de la chose publique, au sens du bien collectif. L'amour du terroir se dissipe, et les rites de socialisation d'antan voient leur champ se rétrécir comme peau de chagrin. La spiritualité ancestrale, quasiment reléguée durant tant d'années d'éclipse, semble pourtant ressusciter.

Si rien n'est fait, les valeurs menacées d'aujourd'hui seront les valeurs perdues de demain. La vie ne semble plus avoir son sceau sacré, tant elle est exposée et qu'il lui est fait atteinte aisément. La mort émeut à peine, avec la criminalité croissante. Le domaine des coutumes et traditions se désagrège pour ne laisser que des résidus folkloriques et quelques rituels. Où est la solidarité familiale, l'entraide, le sens de l'honneur, de la dignité, l'honnêteté ? Des valeurs mises à mal, aujourd'hui. On s'interroge, depuis, sur le patriotisme des Maliens, tentant de trouver une explication à ce qui ressemble à une désertion des remparts. La perte de crédibilité des institutions, faute de légitimité, altère leur autorité et respectabilité. Les manipulations génétiques en tout genre, dont le clonage, font peser de graves menaces sur le génome humain et l'équilibre écologique de la vie sur la planète. L'homme agresse de plus en plus l'environnement.

D'une manière générale, nos valeurs sont victimes des nouveaux systèmes de pensée et de comportement comme le libéralisme, l'individualisme, le matérialisme, le néo-colonialisme culturel, l'utilitarisme, et la situation s'aggrave avec des attitudes d'indifférence, d'imitation stérile, de complexes, entraînant la perversion redoutée de la nouvelle génération. D'aucuns parlent de « choc », ou même de « guerre », des civilisations.

L'environnement mutant pèse de tout son poids dans ce déterminisme. Cela est bien illustré par les technologies de l'information et de la communication, devenus vecteurs éducatifs. Elles offrent la reproduction d'une infinité de sources d'inspiration et de créations d'environnement de fiction.

Par le jeu de l'image et du son et le truchement des petits écrans, désormais à la portée de tous, d'innombrables diffuseurs surgissent et influent grandement sur les mentalités, les comportements, avec des contenus divers, des imageries d'autres mondes, moteurs, quelque part, d'agression de l'imaginaire national qui se déconstruit.

De ce fait, il est impératif de revoir notre système éducatif dans sa globalité, au-delà de l'école de la République, de l'enseignement et de ses contours, à la recherche d'un équilibre social vital, où chacun compte, pour créer plus d'harmonie dans la société.

3. ORIENTATIONS

La vision de la refondation qui inspire le Programme national d'Education aux Valeurs requiert une mutualisation des actions en faveur de la construction citoyenne. Il s'agit de mettre au point le métier à façonner le citoyen de type nouveau, dans une perspective d'intégration dynamique des ressources de la famille, de l'école, de la société et de l'État, articulée aux savoirs et compétences des éducateurs du milieu, tenant compte des dimensions linguistiques, psychosociales et comportementales.

Dans la perspective de « l'approche-programme », le PNEV a vocation à soutenir les politiques et stratégies sectorielles notamment : le Cadre Stratégique de la Refondation de l'État et son Plan d'Action (2022-2031), la Politique nationale de la Citoyenneté et du civisme, la politique nationale de promotion de la famille, la politique nationale de la Transparence, la Stratégie nationale de la Réconciliation et de la Cohésion sociale et son Plan d'actions (2022-2026), le Programme Décennal de Développement de l'Éducation et de la Formation Professionnelle (PRODEC2/2019-2028) et la Charte de l'Éthique et des Valeurs du Mali.

Plus spécifiquement le PNEV prévoit des actions de partage et d'appropriation de la Charte d'éthique et des valeurs.

La valeur ajoutée du présent programme est principalement la prise en compte de la vision de la refondation et l'instauration d'une synergie dynamique entre les politiques publiques et les stratégies ci-dessus citées à travers un dispositif institutionnel de coordination et de suivi-évaluation des actions cibles plus renforcé.

4. OBJECTIFS

L'objectif général du Programme National d'Éducation aux Valeurs est de promouvoir une éducation civique morale et patriotique basée sur le respect des valeurs et la bonne gestion des affaires publiques.

Il en découle les objectifs spécifiques suivants :

- Objectif spécifique n°1 : Renforcer l'éducation aux valeurs au niveau scolaire ;
- Objectif spécifique n°2 : Renforcer l'éducation aux valeurs au niveau universitaire ;
- Objectif spécifique n°3 : Renforcer la culture citoyenne ;
- Objectif spécifique n°4 : Promouvoir les idéaux du panafricanisme ;
- Objectif spécifique n°5 : Renforcer l'éducation parentale ;
- Objectif spécifique n°6 : Valoriser la fonction maternelle ;
- Objectif spécifique n°7 : Renforcer les capacités des acteurs socio-politiques ;
- Objectif spécifique n°8 : Informer et sensibiliser les populations ;
- Objectif spécifique n°9 : Assurer la coordination de la mise en œuvre des activités ;
- Objectif spécifique n°10 : Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités.

5. STRATEGIE

Le Programme National d'Éducation aux Valeurs s'articule autour de cinq (5) axes stratégiques pour la construction et la reconstruction du « Malien de type nouveau ».

A Chaque axe stratégique est lié un ensemble d'objectifs spécifiques, desquels découlent des résultats attendus, qui donnent lieu, chacun, à une série d'actions à mettre en œuvre à travers des activités concrètes.

Axe stratégique 1 - Promotion de l'éducation civique, morale et patriotique

L'éducation aux valeurs a comme champs d'action prioritaire le milieu scolaire et universitaire. A ce titre, une place prépondérante sera accordée à la promotion d'un enseignement civique, moral et patriotique (ECMP) par cycle, dans une école malienne nouvelle, plus confiante, et porteuse de la conscience africaine.

Axe stratégique 2 - Création d'espace d'éveil citoyen

La perte des valeurs et les menaces avérées se révèlent au grand jour par la fréquence des actes contraires et antinomiques, répréhensibles, blâmables, attentatoires à la morale publique, transgressant les règles communes, les normes établies, la loi et les interdits. Les manquements à l'éthique et à la déontologie, vont de pair avec l'absence de vocation, la non reconnaissance du mérite, l'ingratitude, l'infidélité, la trahison, le parjure, l'apostasie. On voit en même temps proliférer des conduites de mauvaise éducation comme le mensonge, la calomnie, la diffamation, l'injure, l'incivisme dans tous ses états. De ces malfaisants cèdent à la tentation, l'abus, l'arrogance, l'excès, la démesure, la vanité, l'exhibition, et cela finit tristement par l'attentat à la pudeur, la débauche, la licence, la dissolution, l'indécence sous toutes ses formes.

Il s'agira d'initier des espaces de rencontre diversifiés dédiés aux activités à caractère éducatif et patriotique dans le prolongement de la commémoration de la journée nationale de la souveraineté retrouvée.

Axe stratégique 3- Soutien à l'autorité parentale

L'effritement de l'autorité familiale a sérieusement affecté la transmission des valeurs au sein des familles.

Il s'agira de contribuer à asseoir une autorité parentale viable pour la reprise en main de l'éducation de l'enfant en famille.

Axe stratégique 4 - Renforcement des capacités des acteurs institutionnels et socio-politiques

La vie sociale met à vivre des situations qui font réagir le citoyen, amenant tous et chacun à prendre des attitudes et comportements, selon qu'elles soient jugées acceptables ou non, à des degrés divers, allant de l'approbation au refus catégorique. La conduite de la personne face aux faits et gestes, dans les différentes circonstances, reproduit son spectre d'adhésion aux valeurs reçues d'abord de la famille, de la communauté de vie et de travail et de ses expériences de parcours.

Il s'agira donc d'assurer la formation des agents de l'État et des collectivités à l'exigence d'une gouvernance vertueuse, dans l'esprit du Mali nouveau et dans le même temps initier une formation continue de toutes les populations à la connaissance du Mali, qui prend en compte les spécificités des communautés de la diaspora, et sa vocation panafricaniste.

Ces actions seront soutenues par une intense campagne de communication sur les objectifs du programme, l'éducation aux valeurs ciblées et la sensibilisation pour le changement de comportement.

Axe stratégique 5 – Amélioration de la synergie d'actions entre les acteurs institutionnels

Le Programme national d'éducation aux valeurs (PNEV) procède de la vision politique de promouvoir les valeurs refondatrices qui garantissent la souveraineté du peuple malien.

A ce titre, le cadre institutionnel mise en place s'attellera à la mise en synergie et l'harmonisation des actions dans une dynamique de prospective de l'éducation aux valeurs des générations présentes et futures.

6. ACTIONS A REALISER

Résultat attendu n°1 : Les acteurs du milieu scolaire observent dans leur gestion et dans leur attitude les valeurs sociétales et républicaines

Actions à réaliser :

- 1.1. Développement d'un curricula sur la célébration, de la journée nationale de la souveraineté retrouvée pour les établissements scolaires et universitaires
- 1.2. Elaboration de Manuel d'éducation aux valeurs à l'usage des enseignants.
- 1.3. Formation des enseignants par cycle d'enseignement
- 1.4. Elaboration et exécution de Leçons modèles sur les valeurs nationales et la souveraineté retrouvée.
- 1.5. Suivi et évaluation pédagogique des acquis.

Résultat attendu n°2 : Les acteurs du milieu universitaire observent dans leur gestion et dans leur attitude les valeurs sociétales et républicaines

Actions à réaliser :

- 2.1. Organisation de Symposiums thématiques sur la refondation de l'Etat, la souveraineté retrouvée, les valeurs nationales
- 2.2. Développement des modules sur les valeurs nationales et les symboles de la République
- 2.3. Organisation des manifestations scientifiques sur les valeurs maliennes et africaines
- 2.4. Promotion de la recherche autonome pour une souveraineté scientifique
- 2.5. Formation des enseignant chercheurs à l'éthique et à la pédagogie universitaire
- 2.6. Développement des modules sur la souveraineté et le patriotisme dans le contexte de géopolitiques de géostratégies et formation des agents diplomatiques et consulaires.
- 2.7. Institution de la Chaire d'éducation aux valeurs africaines.

Résultat attendu n°3 : La culture de la citoyenneté est renforcée au sein de la population malienne

Actions à réaliser :

- 3.1. Commémoration de la Journée nationale de la souveraineté retrouvée
- 3.2. Organisation de Forums citoyens sur la solidarité et la lutte contre l'exclusion
- 3.3. Organisation de Camps des volontaires au service de la Patrie

3.4. Institutionnalisation des vacances citoyennes

3.5. Appropriation des savoirs endogènes : Maya, Do Kayira et N’Ko.

Résultat attendu n°4 : Les idéaux du panafricanisme sont renforcés au sein de la population Malienne

Actions à réaliser :

4.1. Organisation de Conférences thématiques sur le panafricanisme

4.2. Organisation des manifestations scientifiques sur l’intégration et les valeurs africaines.

4.3. Organisation de Colloques sur la conscience historique africaine.

4.4. Organisation des jeux africains de Bamako

4.5. Organisation de la journée de la femme africaine.

Résultat attendu n°5 : L’éducation parentale est valorisée et renforcée

Actions à réaliser :

5.1. Organisation d’Espaces de Dialogue sur la responsabilité parentale

5.2. Elaboration de supports éducatifs

5.3. Collection des contes du terroir

5.4. Organisation de Forums sur la parentalité positive

Résultat attendu n°6 : La fonction maternelle est valorisée et célébrée au Mali

Actions à réaliser :

6.1. Commémoration des évènements spéciaux.

6.2. Formation sur l’éducation des filles à la fonction sacrée de mère de famille.

6.3. Réalisation d’Emissions télé réalité sur « l’Epoque modèle ».

6.4. Réalisation d’Emissions radio grand public sur le leadership féminin et le respect des valeurs sociétales.

Résultat attendu n°7 : Les capacités des acteurs socio-politiques sont renforcées sur les valeurs sociétales et républicaines

Actions à réaliser :

7.1. Formation des agents publics sur le code d’éthique et de déontologie de l’agent public

7.2. Formation des magistrats sur l’éthique et la déontologie.

7.3. Organisation de Sessions de partage et d’appropriation de la Charte de l’éthique et des valeurs.

7.4. Organisation d’Ateliers sur la transparence dans la gestion des affaires publiques.

7.5. Organisation de Séminaires sur la transparence et l’intégrité des élus dans la vie publique.

7.6. Organisation de sessions de formation et de sensibilisation des OSC en plaidoyer et communication.

7.7. Formation des médiateurs sociaux : Nyamakala, Prêcheurs, Animateurs, Conseillères nuptiales.

7.8. Sensibilisation des acteurs politiques sur les enjeux des valeurs républicaines et citoyennes.

Résultat attendu n°8 : Les populations sont informées et sensibilisées sur les valeurs d’homme, les valeurs de la République et les valeurs de système

Actions à réaliser :

- 8.1. Organisation de Rencontres citoyennes sur le dialogue fondateur et les valeurs sociétales
- 8.2. Réalisation et diffusion de documents sonores, magazine TV, reportages et émissions sur les valeurs nationales et la souveraineté retrouvée.
- 8.3. Affichage dans les villes sur les principes qui gouvernent l’action publique conformément à la vision du peuple malien à savoir : le respect de la souveraineté du Mali, le respect des choix stratégiques et des partenariats opérés par le Mali, la défense des intérêts vitaux des populations maliennes dans toutes les décisions.
- 8.4. Réalisation de Chroniques sur l’histoire des peuples, des cultures et traditions au Mali.
- 8.5. Conception et diffusion de messages audio visuels sur la culture de la paix.
- 8.6. Formation de l’encadrement supérieur sur les critères d’accessibilité aux distinctions honorifiques.

Résultat attendu n°9 : La coordination de la mise en œuvre des activités est assurée

Actions à réaliser :

- 9.1. Mise en place des organes de pilotage
- 9.2. Tenue des réunions des organes de pilotage
- 9.3. Organisation de sessions d’appropriation du PNEV.

Résultat attendu n°10 : Le suivi de la mise en œuvre des activités est assuré

Actions à réaliser :

- 10.1. Création et actualisation de la base de données de suivi
- 10.2. Elaboration de rapport de suivi.

7. MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

Le Programme national d’éducation aux valeurs nécessite la mobilisation de moyens importants dont les effets ne sont mesurables qu’à moyen et long terme. Il s’agit d’un investissement indispensable pour garantir la refondation de l’Etat.

Le caractère transversal des valeurs nécessite une approche multisectorielle à haut impact avec une collaboration et une concertation harmonieuse entre les parties prenantes.

Les capacités de coordination de gestion et de suivi –évaluation doivent être renforcées à tous les niveaux pour une mise en œuvre effective du programme. Cela commande des moyens humains, matériels et financiers.

Le coût de mise en œuvre du plan d’actions du Programme national d’éducation aux Valeurs est évalué à neuf milliards deux cent soixante-dix-sept millions de francs (**9 277.000.000**) F CFA pour la période de 2024-2028.

La mise en œuvre du Programme national d’éducation aux valeurs implique une mobilisation accrue de ressources de l’Etat, des Collectivités territoriales, la société civile et le secteur privé.

Le financement sera assuré pour 80% par le Budget national sur la base de la programmation budgétaire de départements ministériels concernés ; 15% par la contribution des Collectivités territoriales et 5% par la société civile et le secteur privé.

8. SUIVI-EVALUATION

Le dispositif institutionnel de coordination et de suivi-évaluation du Programme national d'éducation aux Valeurs comprend : le Conseil d'Orientation Stratégique (8.1) le Comité Technique de Coordination (8.2) et les Points focaux (8.3).

8.1. Le Conseil d'Orientation Stratégique (COS)

Le Conseil d'orientation stratégique est le cadre institutionnel d'orientation et d'impulsion du programme. A ce titre, il est chargé de :

- fixer les orientations pour la mise en œuvre du programme ;
- veiller à la mise en cohérence des actions du programme avec les orientations des politiques et stratégies sectorielles ;
- approuver le plan de travail annuel et le rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme.

Présidé par le Premier ministre, le Conseil d'Orientation Stratégique (COS) comprend les membres ci-après :

- le ministre chargé de l'Administration territoriale et de la Décentralisation ;
- le ministre chargé de la Défense et des anciens Combattants;
- le ministre chargé de la Justice et des Droits de l'Homme , Garde des sceaux ;
- le ministre chargé de la Refondation de l'Etat ;
- le ministre chargé de la Sécurité et de la Protection civile;
- le ministre chargé de la Réconciliation nationale ;
- le ministre chargé de l'Education nationale ;
- le ministre chargé l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ;
- le ministre chargé de l'Economie et des Finances ;
- le ministre chargé de l'Entreprenariat national , de l'Emploi et de la Formation professionnelle ;
- le ministre chargé de l'Environnement , de l'Assainissement et du Développement durable ;
- le ministre chargé Affaires étrangères et de la Coopération internationale ;
- le ministre chargé la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille ;
- le ministre chargé de la Communication ;
- le ministre chargé de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme ;
- le ministre chargé de la Jeunesse des Sports de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne ;
- le ministre chargé du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social ;
- le ministre chargé des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine ;
- le ministre chargé de l'Agriculture ;
- le ministre chargé de l'Elevage et de la pêche ;
- le ministre chargé des Affaires religieuses, du culte et des Coutumes;
- le ministre chargé des Réformes Politiques et Institutionnelles ;
- le Grand chancelier des Ordres nationaux du Mali.

8.2. Le Comité Technique de Coordination (CTC)

Le Comité Technique de Coordination est l'organe de coordination opérationnelle et technique de mise en œuvre du programme.

A ce titre, il est chargé de :

- veiller à la mise en œuvre des orientations fixées par le gouvernement ;
- assister les départements dans la mise en œuvre des actions au niveau sectoriel ;
- organiser la mobilisation autour du programme ;
- préparer le plan de travail annuel ;
- produire les rapports sur la mise en œuvre du programme ;
- assurer le secrétariat du programme.

Présidé par le Ministre en charge de la refondation de l'Etat, le comité est composé de :

- un représentant du Ministère en charge de la Refondation de l'Etat ;
- un représentant du Ministère en charge de la Défense et des anciens Combattants;
- un représentant du Ministère en charge de l'Administration territoriale et de la Décentralisation ;
- un représentant du Ministère en charge de la Sécurité et de la Protection civile;
- un représentant du Ministère en charge de la Réconciliation nationale;
- un représentant du Ministère en charge de l'Education nationale ;
- un représentant du Ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ;
- un représentant du Ministère en charge de l'Economie et des Finances ;
- un représentant du ministère en charge de l'Entrepreneuriat national , de l'Emploi et de la Formation professionnelle ;
- un représentant du ministère en charge de l'Environnement , de l'Assainissement et du Développement durable ;
- un représentant du Ministère en charge des Affaires étrangères et de la Coopération internationale ;
- un représentant du Ministère en charge de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille ;
- un représentant du Ministère en charge de la Communication ;
- un représentant du Ministère en charge de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme ;
- un représentant du Ministère en charge de la Jeunesse des Sports de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne ;
- un représentant du Ministère en charge de la Justice et des Droits de l'Homme ;
- un représentant du Ministère en charge du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social ;
- un représentant du Ministère en charge des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine;
- un représentant du Ministère en charge de l'Agriculture ;
- un représentant du Ministère en charge de l'Elevage et de la pêche ;
- un représentant du Ministère en charge des Affaires religieuses et du culte et des Coutumes;
- un représentant du Cabinet du Ministre délégué auprès du Premier ministre en charge des

Réformes Politiques et Institutionnelles

- un représentant de la Grande chancellerie des ordres nationaux du Mali ;
- un représentant du Conseil national de la société civile ;
- un représentant du forum des organisations de la société civile ;
- un représentant du Conseil national de la jeunesse ;
- un représentant de la Coordination des Association et Organisations féminines ;
- un représentant du Conseil national du Patronat ;
- un représentant de la Maison de la presse.

8.3. Les Points focaux

Les points focaux sont les personnes désignées par les structures et organisations membres du Comité Technique de Coordination.

Chaque point focal assure le suivi de la mise en œuvre des actions au niveau de son secteur et rend compte au Comité Technique de Coordination.

Dans le cadre de l'évaluation du programme, il sera procédé à :

- une évaluation à mi-parcours du Plan d'actions du programme ;
- une évaluation de fin de phase du Plan d'actions qui coïncidera avec l'évaluation à mi-parcours du programme ;
- une évaluation de fin de phase et, au besoin, une reformulation du programme.

ANNEXES

GLOSSAIRE

• Cadre référentiel des valeurs ciblées

La synthèse du cadre référentiel du système des valeurs à cibler dans le programme national d'éducation aux valeurs repose sur les sources disponibles comme la Constitution, la Charte de la Transition, la Charte d'éthique et des valeurs (en cours d'élaboration), les documents de politique afférents à la thématique des valeurs, les sources orales et la tradition dans le socle des valeurs de la société (histoire, religion, art, culture, folklore) ainsi que les différents apports qui interagissent aux différentes échelles. Le système des valeurs envisagé joue un rôle décisif dans la construction de l'individu et dans l'édification de la société.

• Charte d'éthique et des valeurs

« Document référentiel du Ministère de la Culture inspiré des principes, des us et coutumes ancrés dans les valeurs ancestrales maliennes et africaines et dans la civilisation universelle. La charte puise à la source pour adopter et adapter des schèmes intellectuels, en formant des esprits capables d'affronter sereinement l'avenir, en créant des hommes aptes au changement et disposés à renouveler constamment leurs connaissances. L'urgence est de préparer le citoyen malien à la vie et à relever les grands défis actuels et de demain ; le porter à s'instruire, apprendre à se respecter et à respecter les autres, se connaître, former son cœur, recevoir la vraie morale, le civisme, habituer l'esprit à la recherche de la vérité, de la justice, de la bonté, incliner la volonté vers le bien, former un esprit libre et tolérant, un caractère équilibré et un homme de sens social. »

• Citoyenneté

C'est le lien qui rattache l'individu à la collectivité, à la nation à laquelle il appartient. Elle suppose la connaissance et l'exercice de ses droits et devoirs, et se traduit par un mode de comportement civique, une participation active de la personne à la vie de la société avec des qualités, des aptitudes, qui lui permettent de participer activement à la conduite des affaires publiques.

• Civisme

Attachement à la collectivité dans laquelle on vit, le dévouement au bien commun. C'est une valeur citoyenne qui se manifeste à travers le respect de l'individu pour le bien public, les lois du pays et les Institutions de la République.

• Éducation

« L'éducation embrasse aussi bien la formation du caractère, le développement des aptitudes physiques, l'acquisition des qualités morales considérées comme d'inséparables attributs de la qualité d'homme, l'acquisition des techniques et des connaissances nécessaires pour prendre une part active à la vie sociale dans tous ses aspects. Toute éducation vise le développement harmonieux de l'individu ». L'éducation traditionnelle de l'enfant, de l'adolescent, se fait toujours à travers les actes sociaux (production) et les rapports sociaux (vie familiale, manifestations collectives diverses).

• Éducation aux valeurs

L'éducation aux valeurs consiste à former et armer le citoyen, en lui faisant acquérir une culture morale et civique pouvant lui permettre de participer efficacement à la vie sociale et économique, et de s'assumer pleinement face à ses devoirs, dans un monde en mutation. Il s'agit surtout d'élever les enfants et les adolescents à l'humanité, en leur faisant prendre conscience qu'ils sont, en fait, engagés par plusieurs liens dans la vie sociale, au service du meilleur de la collectivité.

Éduquer aux valeurs est une responsabilité que se partagent la famille, l'école, les médias et toutes les institutions assurant des missions d'éducation, de formation culturelle et d'encadrement. Enracinement culturel ; assimilation des valeurs sociales et des traditions culturelles au sein d'un groupe.

- **Famille**

Unité de base de la société, la famille est « un groupe de personnes unies par les liens du sang, du mariage ou de l'adoption, vivant sous le même toit ». Au sens large, elle inclut plusieurs générations et filiations (grands-parents, parents, cousins, oncles, tantes, enfants et petits-enfants) se reconnaissant comme descendants d'un ancêtre commun. Il reste que la structure familiale a considérablement évolué au fil du temps.

- **Homme malien nouveau**

Un nouveau modèle de citoyen, bien informé et formé, conscient des devoirs réciproques, plus respectueux de ses obligations, pétri des valeurs de civisme, de civilité, d'intégrité, de préservation du bien public et de redevabilité.

- **Programme national d'éducation aux valeurs (PNEV)**

C'est le document demandé par le Gouvernement. Il doit servir à orienter, spécifier et planifier, à tous les niveaux, l'éducation aux valeurs des cibles, d'ordre public, privé et communautaire. Le programme concerne les enfants en famille et les parents, les élèves, les éducateurs et enseignants, les animateurs socioculturels et de jeunesse, les travailleurs, les paysans et artisans, le secteur privé, les fonctionnaires dans tous les domaines, l'administrateur et les administrés, les mandataires et leurs publics, les représentants de l'Etat à tous les échelons, les forces de l'ordre, les professions libérales, les employés et employeurs, tous les citoyens, en somme.

- **Plans d'actions sectoriels**

A partir de la matrice des valeurs obtenue dans la phase exploratoire, à laquelle il faudra se référer dans l'œuvre de socialisation et d'éducation des jeunes générations, et des objectifs spécifiques identifiés dans chaque secteur d'intervention, s'élabore le plan d'actions propre de l'ensemble des partenaires opérationnels du PNEV. Ces plans opérationnels spéciaux ne sont pas isolés pour autant, ils s'intègrent dans la perspective des échanges et de la mobilité des acteurs et de l'environnement, mais aussi à travers la communication globale d'entraînement de la société entière.

- **Parties prenantes**

Par parties prenantes, sont visés les acteurs impliqués dans le pilotage du processus et toutes autres parties concernées par la mise en œuvre du PNEV, c'est-à-dire le Gouvernement et l'ensemble des pouvoirs publics, des forces vives de la société et des citoyens, ainsi que les partenaires du Mali.

- **Valeur**

Norme rationnelle de conduite et d'évaluation des faits, des actes individuels et collectifs, selon l'idée du bien et du mal, de la vertu et du vice, dans une entité sociale donnée et le temps de référence. Fondées sur la culture et l'expérience, les valeurs encadrent le savoir être et l'agir de l'individu qui se déclinent dans la pensée et le discours, comme dans le comportement et les pratiques au quotidien. Elles transparaissent sous forme d'idéaux, de principes, de croyances, servant de repères aux individus dans la conduite de leur vie sociale. Elles sont interdépendantes et constituées en système.

• Refondation de l'État

Processus actif, participatif et inclusif de reconstruction de l'État et de la nation, caractérisé par une volonté de transformation profonde de la société et d'amélioration de la gouvernance du pays, à partir d'un contrat social de rupture, fort des instruments endogènes de maîtrise favorisant l'émergence d'une nouvelle culture citoyenne, d'institutions plus légitimes avec un leadership vertueux.

• Système éducatif

Ensemble des cadres, figures, vecteurs, disciplines et moyens, à l'œuvre dans la société qui concourent à l'éducation harmonieuse de ses membres en interaction avec leur environnement. Il a vocation de moule social de construction de la personnalité, de socialisation et de formation de l'individu à travers diverses étapes, via l'apprentissage, le développement des connaissances et la transmission de valeurs. Il nous coûte de limiter implicitement le système éducatif au seul système scolaire et à son environnement, ignorant de ce fait les foyers sociaux d'incubation des valeurs, nombre des acteurs légitimes, les influences directes et indirectes liées aux circonstances et toutes les interactions du processus d'enculturation permanent.

• Traditions

« Ensemble d'idées, de doctrines, de mœurs, de pratiques, de connaissances, de techniques, d'habitudes et d'attitudes transmis de génération à génération aux membres d'une communauté humaine, la tradition revêt à la fois un caractère normatif et fonctionnel. La normativité se fonde essentiellement sur le consentement à la fois collectif et individuel. Elle fait de la tradition une sorte de convention collective acceptée par la majorité des membres, un cadre de référence qui permet à un peuple de se définir ou de se distinguer d'un autre. La fonctionnalité se révèle dans son dynamisme et dans sa capacité d'intégrer de nouvelles structures ou des éléments d'emprunt susceptibles d'améliorer (parfois même de désagréger) certaines conditions d'existence des membres de la communauté ».

PLAN D' ACTIONS 2024-2028

AXE STRATEGIQUE N°1 : PROMOTION DE L'EDUCATION CIVIQUE MORALE ET PATRIOTIQUE

Actions	Indicateurs de Produit/Extrant	Ministères		Périodes de mise en œuvre				Coûts en millions de FCFA
		Res-pon-sables	Impliqués	2024	2025	2026	2027	
Objectif spécifique n°1 : Renforcer l'éducation aux valeurs au niveau scolaire								
Résultat attendu 1 : Les acteurs du milieu scolaire observent dans leur gestion et dans leur attitude les valeurs sociétales et républicaines								
1.1. Développement d'un curricula sur la célébration de la journée nationale de la souveraineté retrouvée pour les établissements scolaires et universitaires	Curricula sur la célébration de la journée nationale de la souveraineté retrouvée disponible	MEN	MESRS, MRE MENEFP	X				15
1.2. Elaboration de Manuel d'éducation aux valeurs à l'usage des enseignants.	Manuel d'éducation aux valeurs à l'usage des enseignants disponible	MEN	MESRS, MRE, MACI- HT MENEFP		X			25
1.3. Formation des enseignants par cycle d'enseignement	Nombre d'enseignants ayant bénéficié de formation par cycle d'enseignement	MEN	MESRS, MRE, MATD, MJS, MPFEF MENEFP		X	X	X	120

Actions	Indicateurs de Produit/Extrant	Ministères		Périodes de mise en œuvre				Coûts en millions de FCFA
		MEN	MESRS, MRE, MACI-HT, MENEFP					
1.4. Elaboration et exécution de Leçons modèles sur les valeurs nationales et la souveraineté retrouvée.	Nombre de leçons modèles élaborées sur les valeurs nationales et la souveraineté retrouvée				X	X	X	40
	Nombre d'écoles ayant dispensé des leçons modèles sur les valeurs nationales et la souveraineté retrouvée				X	X	X	
1.5. Suivi et évaluation pédagogique des acquis	Nombre d'écoles ayant fait l'objet de Suivi et évaluation pédagogique des acquis	MEN	MESRS, MRE, MACI-HT, MENEFP		X	X	X	40
Objectif spécifique n°2 : Renforcer l'éducation aux valeurs au niveau universitaire								
Résultat attendu 2: Les acteurs du milieu universitaire observent dans leur gestion et dans leur attitude les valeurs sociétales et républicaines								
2.1. Organisation de Symposiums thématiques sur la refondation de l'Etat, la souveraineté retrouvée, les valeurs nationales	Nombre de rapports de Symposium sur la refondation de l'Etat, la souveraineté et les valeurs nationales disponibles	MESRS	MEN, MRE, MACIHT, MENEFP		X	X	X	300
2.2. Développement des modules sur les valeurs nationales	Nombre de modules développés sur les valeurs nationales	MESRS	MEN, MRE, MACIHT	X				25

Actions	Indicateurs de Produit/Extrant	Ministères		Périodes de mise en œuvre					Coûts en millions de FCFA
		MMEIA	MEN, MRE, MACHT, MESRS MENEFP	X	X	X	X	X	
2.3. Organisation des manifestations scientifiques sur les valeurs maliennes et africaines	Nombre de rapports de manifestation scientifique sur les valeurs maliennes et africaines disponibles			X	X	X	X	X	250
2.4. Promotion de la recherche autonome pour une souveraineté scientifique	Nombre de projets de recherche financés par le Fonds compétitif pour la recherche et l'innovation technologique (FCRIT)								450
	Montant du financement des projets de recherche réalisée sur le Fonds compétitif pour la recherche et l'innovation technologique (FCRIT)	MESRS	MDR, MSDS	X	X	X	X	X	
2.5. Formation des enseignants-chercheurs à l'éthique et à la pédagogie universitaire	Pourcentage des enseignants-chercheurs recrutés ayant bénéficié de renforcement de capacités en pédagogie universitaire et au respect des valeurs d'éthiques	MESRS	MTFPDS MENEFP	X	X	X	X	X	200
2.6. Développement des modules sur la souveraineté et le patriotisme dans le contexte de géopolitiques de géostratégies et formation des agents diplomatiques et consulaires	Nombre d'agents diplomatiques et consulaires ayant bénéficié de renforcement de capacités sur la souveraineté et le patriotisme dans le contexte de géopolitiques et de géostratégies	MAECI	MESRS, MEF, MEN, MRE MMEEIA	X	X	X	X	X	15

Actions	Indicateurs de Produit/Extrant	Ministères		Périodes de mise en œuvre				Coûts en millions de FCFA
		MESRS	MEN, MRE, MACHT	X	X	X	X	
2.7. Institution de la Chaire d'éducation aux valeurs africaines.	Chaire d'éducation aux valeurs africaines créée		MEN, MRE, MACHT	X	X	X	X	150
TOTAL								1 630

AXE STRATEGIQUE N°2 : CREATION D'ESPACE D'EVEIL CITOYEN

Actions	Indicateurs de Produit/Extrant	Ministères		Périodes de mise en œuvre				Coûts de mise en œuvre (millions FCFA)
		Respon-sables	Impliqués	2024	2025	2026	2027	
			Impliqués	2024	2025	2026	2027	2028

Objectif spécifique n°3 : Renforcer la culture citoyenne

Résultat 3: La culture de la citoyenneté est renforcée au sein de la population Malienne

3.1. Commémoration de la Journée nationale de la souveraineté retrouvée	MRE	Tous ministères	X	X	X	X	X	375
3.2. Organisation de Forums citoyens sur la solidarité et la lutte contre l'exclusion	MSDS	MEN, MESRS, MRE, MATD, MPFEF	X	X	X	X	X	250

Actions	Indicateurs de Produit/Extrant	Ministères		Périodes de mise en œuvre					Coûts de mise en œuvre (millions FCFA)
		Respon- sables	Impliqués	2024	2025	2026	2027	2028	
3.3. Organisation de Camps des volontaires au service de la Patrie	Nombre de participants aux Camps des volontaires au service de la Patrie	MJS	MEN, MESRS, MRE, MATD, MPFEF, MEADD	X	X	X	X	X	250
3.4. Institutionnalisation des avancées citoyennes	Nombre de participants aux avancées citoyennes	MJS	MRE, MACIHT	X	X	X	X	X	375
3.5. Appropriation des savoirs endogènes : Maya, Do Kayira et N'Ko.	Nombre de personnes ayant participé au moins à une Session d'appropriation des savoirs endogènes : Maya, Do Kayira et/ou N'Ko organisées	MESRS	MRE, MACIHT	X	X	X	X	X	250
3.6. Promotion des Mouvements éducatifs des jeunes (pionniers et du scoutisme.)	Nombre de Mouvements pionniers et du scoutisme appuyés par l'Etat	MJS	MAECI, MMEIA	X	X	X	X	X	70
3.7. Organisation de Journées nationales de Citoyenneté et de volontariat	Pourcentage de Maliens qui connaissent les critères d'un bon citoyen	MJS	MRE, MSPC, MSDS, MEADD	X	X	X	X	X	570
Objectif spécifique n°4 : Promouvoir les idéaux du panafricanisme									
Résultat 4: Les idéaux du panafricanisme sont renforcés au sein de la population Malienne									

Actions	Indicateurs de Produit/Extrant	Ministères		Périodes de mise en œuvre					Coûts de mise en œuvre (millions FCFA)
		Responsables	Impliqués	2024	2025	2026	2027	2028	
4.1. Organisation de Conférences thématiques sur le panafricanisme	Nombre de Conférences organisées sur le panafricanisme	MMEIA	MESRS, MEN, MRE, MACIHT, MJS	X	X	X	X	X	125
4.2. Organisation des manifestations scientifiques sur les valeurs africaines, l'intégration et l'identité malienne.	Nombre de rapports de manifestation scientifique sur les valeurs africaines, l'intégration et l'identité malienne disponibles	MMEIA	MESRS, MEN, MRE, MACIHT, MJS, MENEFP	X	X	X	X	X	250
4.3. Organisation de Colloques sur la conscience historique africaine	Nombre de rapports de Colloque sur la conscience historique africaine disponibles	MMEIA	MRE, MACIHT, MESRS, MEN, MAECI	X	X	X	X	X	300
4.4. Organisation de Jeux Africains de Bamako	Nombre d'éditions de Jeux Africains de Bamako organisées	MMEIA	MAECI, MJS	X	X	X	X	X	130
4.5. Organisation de journées de la femme africaine	Nombre de journées de la femme africaine organisées	MPFEF	Tous ministères	X	X	X	X	X	150
TOTAL									3 095

AXE STRATEGIQUE N°3 : SOUTIEN A L'AUTORITE PARENTALE

Actions	Indicateurs de Produit/Extrant	Ministères		Périodes de mise en œuvre				Coûts de mise en œuvre (millions FCFA)	
		Respon- sables	Impliqués	2024	2025	2026	2027		2028
Objectif spécifique n°5 : Renforcer l'éducation parentale									
Résultat 5: L'éducation parentale est valorisée et renforcée									
5.1. Organisation d'Espaces de dialogue sur la responsabilité parentale	Pourcentage d'adultes qui connaissent les responsabilités parentales	MPFEF	MEN, MESRS, MRE, MACIHT	X	X	X	X	X	250
5.2. Elaboration de supports éducatifs	Nombre de supports éducatifs élaborés	MEN	MERS, MRE, MACIHT MENEFF		X				15
5.3. Collection des contes du terroir	Nombre de contes du terroir collectés	MACIHT	MPFEF, MESRS, MRE, MEN	X					50
5.4. Organisation de Forums sur la parentalité positive	Nombre de rapports de Forum sur la parentalité positive disponibles	MRE	MPFEF MJSICCC	X	X	X	X	X	250
Objectif spécifique n°6 : Valoriser la fonction maternelle									
Résultat 6: La fonction maternelle est valorisée et célébrée au Mali									
6.1. Commémoration des événements spéciaux	Nombre de Commémoration des événements spéciaux	MPFEF	MESRS, MEN, MRE, MACIHT	X	X	X	X	X	100

Actions	Indicateurs de Produit/Extrant	Ministères		Périodes de mise en œuvre					Coûts de mise en œuvre (millions FCFA)
		Respon- sables	Impliqués	2024	2025	2026	2027	2028	
6.2. Formation sur l'éducation des filles à la fonction sacrée de mère de famille.	Nombre de personnes ayant bénéficié une formation sur l'éducation des filles à la fonction sacrée de mère de famille	MPFEF	MESRS, MEN, MRE, MJSICCC	X	X	X	X	X	150
6.3. Réalisation d'émissions télé réalité sur « l'Epouse modèle »	Nombre d'éditions de l'Emissions télé réalité sur « l'Epouse modèle » réalisées	MPFEF	MESRS, MEN, MRE, MCEN-MA, MARCC	X	X	X	X	X	50
6.4. Réalisation d'Emissions radio grand public sur le leadership féminin et le respect des valeurs sociétales.	Nombre d'Emissions radio grand public réalisées sur le leadership féminin et le respect des valeurs sociétales.	MPFEF	MESRS, MEN, MRE, MACIHT MJSICCC	X	X	X	X	X	150
TOTAL									1 015

AXE STRATEGIQUE N°4 : RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET SOCIO-POLITIQUE

Actions	Indicateurs de Produit/Extrant	Ministères/Structures		Périodes de mise en œuvre					Coûts de mise en œuvre (millions FCFA)	
		Respon-sables	Impli-qués	2024	2025	2026	2027	2028		
Objectif spécifique n°7 : Renforcer les capacités des acteurs socio-politiques										
Résultat 7 : Les capacités des acteurs socio-politiques sont renforcées sur les valeurs sociétales et républicaines										
7.1. Formation des agents publics sur le code d'éthique et de déontologie de l'agent public	Nombre d'agents publics formés sur le code d'éthique et de déontologie de l'agent public	MTFPDS	MRE, MATD	X	X	X	X	X	125	
7.2. Formation des magistrats sur l'éthique et la déontologie	Nombre de magistrats formés sur l'éthique et la déontologie	MJDH	MRE, MATD	X	X	X	X	X	250	
7.3. Organisation de Sessions de partage et d'appropriation de la Charte de l'éthique et des valeurs	Nombre de personnes ayant participé au moins à une session de partage et d'appropriation de la Charte de l'éthique et des valeurs	MACIHT	MRE, MATD	X	X	X	X	X	375	
7.4. Organisation d'Ateliers sur la transparence dans la gestion des affaires publiques	Nombre de personnes ayant participé au moins à un atelier sur la transparence dans la gestion des affaires publiques	MEF	MRE, MATD	X	X	X	X	X	250	
7.5. Organisation de Séminaires sur la transparence et l'intégrité des élus dans la vie publique	Nombre d'élus ayant participé au moins à un séminaire sur la transparence et l'intégrité des élus dans la vie publique	MRE	MEF, MATD	X	X	X	X	X	250	

Actions	Indicateurs de Produit/Extrant	Ministères/Structures		Périodes de mise en œuvre					Coûts de mise en œuvre (millions FCFA)
		Responsables	Impliqués	2024	2025	2026	2027	2028	
7.6. Organisation de sessions de formation et de sensibilisation des OSC en plaidoyer et communication	Nombre d'OSC ayant bénéficié au moins une session de formation et de sensibilisation en plaidoyer et communication	MRPCN	MATD, MRE	X	X	X	X	X	116,5
7.7. Formation des médiateurs sociaux : Nyamakala, Prêcheurs, Animateurs, Conseillères nuptiales...	Nombre de médiateurs sociaux formés	MARCC	MACIHT, MPFEF, MCEN-MA, MATD	X	X	X			20
7.8. Sensibilisation des acteurs politiques sur les enjeux des valeurs républicaines et citoyennes	Nombre d'acteurs politiques sensibilisés sur les enjeux des valeurs républicaines et citoyennes	CAB-MR-PI	MATD, MRE	X	X	X	X	X	50
Objectif spécifique n°8 : informer et sensibiliser les populations									
Résultat 8: Les populations sont informées et sensibilisées sur les valeurs d'homme, les valeurs de la République et les valeurs de système									
8.1. Organisation de Rencontres citoyennes sur le dialogue refondateur, les valeurs sociétales et la souveraineté retrouvée	Nombre de personnes ayant participé au moins à une rencontre citoyenne sur le dialogue refondateur, les valeurs sociétales et la souveraineté retrouvée	MRE,	MCEN-MA, MATD, MARCC, MEADD	X	X	X	X	X	125

Actions	Indicateurs de Produit/Extrant	Ministères/Structures		Périodes de mise en œuvre					Coûts de mise en œuvre (millions FCFA)
		Responsables	Impliqués	2024	2025	2026	2027	2028	
8.2. Réalisation et diffusion de documents sonores, magazine TV, reportages et émissions sur les valeurs nationales et la souveraineté retrouvée.	Nombre de documents sonores, de magazines TV, de reportages et d'émissions réalisés et diffusés sur les valeurs nationales et la souveraineté retrouvée	MCENMA	MRE, MACIHT	X	X	X	X	X	375
8.3. Affichage dans les villes sur les principes qui gouvernent l'action publique conformément à la vision du peuple malien à savoir : le respect de la souveraineté du Mali, le respect des choix stratégiques et des partenariats opérés par le Mali, la défense des intérêts vitaux des populations maliennes dans toutes les décisions.	Nombre d'opérations d'affichage réalisées dans les villes sur le respect de la souveraineté du Mali, le respect des choix stratégiques et des partenariats opérés par le Mali, la défense des intérêts vitaux des populations maliennes dans toutes les décisions.	MRE	MCEN-MA	X	X	X	X	X	250
8.4. Réalisation de Chroniques sur l'histoire des peuples, des cultures et traditions au Mali.	Nombre de Chroniques réalisées sur l'histoire des peuples, des cultures et traditions au Mali.	MRE	MCEN-MA	X	X	X	X	X	125
8.5. Conception et diffusion de messages audio visuels sur la culture de la paix	Nombre de messages audio visuels conçus et diffusés sur la culture de la paix	MRPCN	MCEN-MA	X	X	X	X	X	100
8.6. Formation de l'encadrement supérieur sur les critères d'accessibilité aux distinctions honorifiques	Nombre de cadres de l'encadrement supérieur formés sur les critères d'accessibilité aux distinctions honorifiques	Grande Chancellerie	MRE, MTFPDS	X	X	X	X	X	125
TOTAL									2 787

AXE STRATEGIQUE N°5 : AMÉLIORATION DE LA SYNERGIE D' ACTIONS ENTRE LES ACTEURS INSTITUTIONNELS

Actions	Indicateurs de Produit/Extrant	Ministères		Périodes de mise en œuvre					Coûts de mise en œuvre (millions FCFA)
		Respon- sable	Impliqués	2024	2025	2026	2027	2028	
Objectif spécifique n°9 : Assurer la coordination de la mise en œuvre des activités									
Résultat 9 : La coordination de la mise en œuvre des activités est assurée									
9.1. Mise en place du Comité Technique de Coordination	Acte de désignation des membres du comité interministériel signé.	MRE	Tous Ministères	X					00
9.2. Tenue des réunions du Comité Technique de Coordination	Taux de tenue des sessions ordinaires du comité interministériel	MRE	Tous Ministères	X	X	X	X	X	100
9.3. Organisation de sessions d'appropriation du PNEV	Nombre de sessions d'appropriation du PNEV organisées	MRE	Tous ministères	X	X	X	X	X	375
Objectif spécifique n°10 : Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités									
Résultat 10 : Le suivi de la mise en œuvre des activités est assuré									
10.1. Création et actualisation de la base de données de suivi	Taux de renseignement de la base de données de suivi	MRE	Tous ministères	X	X	X	X	X	75
10.2. Elaboration de rapport de suivi	Taux de production des rapports périodiques de suivi	MRE	Tous ministères	X	X	X	X	X	150
TOTAL									700
TOTAL GENERAL									9 227

DECRET D'APPROBATION DU PNEV

**DECISION DE NOMINATION DES
MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS**

**LISTE DES ORGANISATIONS ET
PERSONNES RESSOURCES**

DECRET N°2024- 0060 /PT-RM DU 31 JAN 2024

**PORTANT APPROBATION DU PROGRAMME NATIONAL D'EDUCATION
AUX VALEURS ET SON PLAN D' ACTIONS 2024-2028**

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Charte de la Transition ;
- Vu la Loi n°2022-001 du 25 février 2022 portant révision de la Charte de la Transition ;
- Vu le Décret n°2016-0056/P-RM du 15 février 2016 fixant les modalités d'élaboration, d'approbation et de mise en œuvre des documents de politique nationale ;
- Vu le Décret n°2022-0453/PT-RM du 10 août 2022 portant approbation du Cadre stratégique de la Refondation de l'Etat, de son Plan d'Actions et du Plan d'Actions prioritaires du Gouvernement de la Transition ;
- Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 7 juin 2021 portant nomination du Premier ministre ;
- Vu le Décret n°2022-0752/PT-RM du 04 décembre 2022 portant nomination d'un ministre d'Etat ;
- Vu le Décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021 portant nomination des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont approuvés, le Programme national d'Education aux Valeurs et son Plan d'Actions 2024-2028 annexés au présent décret.

Article 2 : Le ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, le ministre, le ministre de l'Economie et des Finances, le ministre de l'Education nationale, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne et le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal officiel

Bamako, le 31 JAN 2024

Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,


Colonel Assimi GOITA

Le Premier ministre,


Choguel Kokalla MAIGA

Le ministre de la Refondation de l'Etat,
chargé des Relations avec les
Institutions,


Ibrahim Ikassa MAIGA

Le ministre de l'Economie
et des Finances,


Alousséni SANOU

Le ministre de l'Education nationale,


Amadou Sy SAVANE

**Le ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche scientifique,**

Bouréma KANSAYE



**Le ministre de la Jeunesse et des Sports,
chargé de l'Instruction civique et de la
Construction citoyenne,**

Abdoul Kassim Ibrahim FOMBA



**Le ministre de l'Artisanat, de la Culture,
de l'Industrie hôtelière et du Tourisme,**

Andogoly GUINDO



DECISION N°2021- 000030 /MRE- SG DU
FIXANT LA LISTE NOMINATIVE DES MEMBRES DU COMITE D'EXPERTS
CHARGE DE L'ELABORATION DU PROGRAMME NATIONAL
D'EDUCATION AUX VALEURS

LE MINISTRE DE LA REFONDATION DE L'ETAT
CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Charte de la Transition ;
- Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 11 juin 2021 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2021-0474/PT-RM du 06 juillet 2021 fixant les attributions spécifiques des membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2021-0260/PM-RM du 19 avril 2021 portant création de la Mission d'Appui à la Refondation de l'Etat ;
- Vu la Decision N°2021-000025/MRE-SG du 27 octobre 2021 portant création d'un comité de pilotage du processus d'élaboration du Programme National d'Education aux Valeurs ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du Comité d'experts chargé d'élaborer le Programme National d'Education aux Valeurs en qualité de :

President:

1. Monsieur Adama SAMASSEKOU, ancien ministre.

Experts :

2. Docteur Abdoulaye SALL, ancien ministre ;
3. Mamadou Mohamed COULIBALY, ancien ministre ;
4. **Madame DIALLO Dedia KATTRA, ancien ministre ;**
5. Monsieur Ibrahima N'DIAYE, Professeur d'enseignement supérieur;
6. Monsieur Emmanuel SAGARA, Professeur principal d'enseignement secondaire ;
7. **Madame KY Anita PARE, Professeur d'enseignement secondaire ;**
8. Monsieur Cheick Oumar COULIBALY, Professeur d'enseignement secondaire ;
9. **Madame TRAORE Nana SISSAKO, Juriste ;**



10. Madame ADIAWIAKOYE Aramatou KONE, Enseignante ;
11. Saliha ALHOUDOUROU, Professeur d'enseignement superieur ;
12. Monsieur Marc GOITA, Juriste
13. Madame Aissata Alassane TOURE, Enseignante ;
14. Monsieur Ibrahima NIENTA, Specialiste en évaluation des politiques publiques ;
15. Monsieur Ousmane COULIBALY, Chercheur.

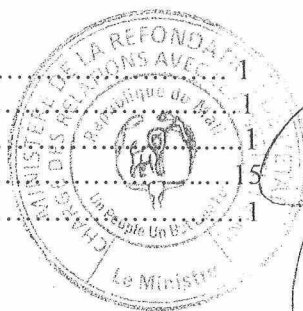
Article 2: La présente decision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Bamako, le 06 DEC 2021

Le ministre

Ampliations :

- Original.....1
- Primature.....1
- DFM-MRE.....1
- Interessés.....5
- Archives.....1



(Handwritten signature of Ibrahim Ikassa Maiga)

Ibrahim Ikassa MAIGA

LISTE DES ORGANISATIONS ET PERSONNES RESSOURCES

CATÉGORIES	NOMS	CONTACTS
Chercheurs, traditionnalistes et sages	Simplice Kaboré	
	Karamoko Mahmoud Bamba	
	Mamadou Fanta Simaga	
	Mohamed Yehya	
Journalistes et animateurs	Amidou Diarra Dragon	
	Koti Coulibaly	
	Adama Kanouté	
	Oumou Diarra	
	Kardjiguè Laïco Traoré	
	Magma Gabriel Konaté	
	Tonton Lamine Sylla	
	Cheick Oumar Sangaré	
	Mory Soumano	
Médiateurs traditionnels	Diadié Sangho	
	Bourama Soumano	
	Golè Tounkara	
	Souleymane Sissoko	
Chanteurs et artistes	Inna Baaba Coulibaly	
	Mah Kouyaté N°1	
	Fissa Maïga	
	Keltoum Walet Emastagh	
	Sékouba Kouyaté	
	Leo Tirera	
	Hantata Maïga	
	Master Soumi	
	Salomé Dembélé	
	Aziz Slameur	
	Youssouf Tapo	
Créateurs	Alioune Ifra NDiaye	
	Adama Traoré (Acte 7)	
	Ismaël Diabaté	
	Habib Dembélé Guimba	
	Fatoumata Coulibaly	
	Issa Coulibaly	
	Maïmouna Doumbia	
	Massamou Wélé Diallo	
	Abdoulaye Ascofaré	
	Abdoulaye Diabaté	

Religieux et vitalistes	Thierno Hady Thiam	
	Yacoub Doucouré	
	Youssouf Djiré	
	Sanogo	
	Moulaye Koureissi	
	Pasteur Tadhée Diarra	
	Pasteur Youssouf Dembélé	
	Pasteur Kalane Touré	
	Doumbi Fakoly	
	Dr Boubacar Diakité	
	Abdoul Karim Samaké Baïdy	
Autres personnalités de l'État (Anciennes ou en fonction)	Lassine Bouaré	
	Mohamed El Oumrany	
	M. Barry SG du CESC	
	Général Sagafourou Guèye	
	Mme Sangaré Coumba Touré	
	Mme Haïdara Aminata Sy	
	Zeidane Ag Sidalamine	
Écrivains et acteurs scientifiques	Mamadou Sissoko	
	Fodé Moussa Sidibé	
	Pr Jean Bosco Konaré	
	Daouda Tékété	
	Tamba Doumbia	
	Boubacar Diallo	
	Mme Niaré Fatoumata Kéïta	
	Koundia Joseph Guindo	
	Salia Mallé	
	Ismail Diadié Haïdara	
	Ismail Samba Traoré	
	Samba Niaré	
	Dr Moussa Djiré	
	Abdel Kader Haïdara	
	Dr Bazoumana Traoré	
Pr Mamadou Koumaré		
Pr Rokia Sanogo		

Acteurs du numérique	Ismaël Diallo (Malitoun)	
	Mohamed Diawara (ASIM)	
	Ahmed Salif Camara (CNB)	
	Sanou (École privée KK)	
	Dr Mahamadou Konaté	
	Guindo (Benbere)	
	Tidiane Togola (Tuwindi)	
Collège d'anciens ministres ~ Éducation ~ Culture ~ Famille ~ Jeunesse ~ Justice ~ Réformes	Mamadou Namory Traoré	
	Ntji Idriss Mariko	
	Mme Ba Odette Yattara	
	Aminata Dramane Traoré	
	Seydou Idrissa Traoré	
	Mme Gakou Salimata Fofana	
	Mme Migan Assétou Founè Samaké	
	Malick Coulibaly	
	Doulaye Konaté	
	Diadié Yacouba Dagnoko	
	Bruno Maïga	
	Gaoussou Drabo	
	Mme Berthé Aïssata Bengaly	
	Salikou Sanogo	
	Me Hamidou Diabaté	
	Mme Dramé Kadiatou Konaré	
	Me Boubacar Karamoko Coulibaly	
Cheick Oumar Sissoko		
Mohamed Sida Dicko		
Modibo Kadjoké		
Baba Berthé		
Me Mamadou Gaoussou Diarra		

Comité National d'éthique	Au grand complet	
Collège d'anciens et de retraités	3 rép. Anciens combattants	
	3 rép. Personnes âgées	
	3 rép. UNEREC	
	3 rép. Fédération des retraités	
	3 rép. Amicale Anciens diplomates	
	3 rép. Amicale Anciens de l'UNEEM	
	3 rép. Amicale Anciens de l'AEEM	
	3 rép. Amicale Anciens du SNJ	

Collège des légitimités	3 rép. Familles fondatrices	
	3 rép. Coordination chefs village & Q	
	3 rép. Recotrade	
	3 rép. Donsos	
	3 rép. Imamat	
	3 rép. CCIM	
Corps habillés et assimilés	3 rép. DIRPA	
	3 rép. Service social des Armées	
	3 rép. Brigade des mœurs	
	3 rép. Justice militaire	
	3 rép. Prytanée	
	3 rép. SNJ	
	3 rép. Mouvement Pionnier	
	3 rép. Femmes des camps	
Structures d'accueil et de protection de la personne	Aide-ménagères /Familles d'accueil	
	Mme Urbain Jacqueline G. Dembélé	
	Clinique juridique	
	Centre – Programme National d'abandon de la VBG	
	AMDH	
	CNDH	

LISTE NOMINATIVE DES PARTICIPANTS AU MINI FORUM

A. MÉDIATEURS TRADITIONNELS

1. Diadié Sangho
2. Souleymane Sissoko
3. Samabali Fatoumata Soumounou
4. Diakité Bani Kébé

B. JOURNALISTES ET ANIMATEURS

1. Mory Soumano
2. Hamidou Diarra Dragon
3. Oumou Diarra
4. Cheick Oumar Sangaré
5. Tonton Lamine Sylla
6. Adama Kanouté

C. GROUPEMENTS ASSOCIATIFS D'ANCIENS ET DE RETRAITÉS

Représentant du Bureau de l'Amicale des Anciens de l'UNEEM (AMSUNEEM)

1. Oumar Arboncana Maïga

Représentants du Bureau de l'Amicale Anciens du SNJ (AMA-SNJ)

1. Fadimata Traoré
2. Abdoulaye Traoré
3. Lahamis Ag
4. Ousmane Abou Diallo

D. RELIGIEUX ET KAMITES (Spiritualité africaine)

1. Thierno Hady Thiam
2. Sidi Ibrahima Djiré
3. Frédéric Oumar Sissoko (Mufti)
4. Abbé Joseph Tanden Diarra
5. Pasteur Tadhée Diarra
6. Pasteur Youssouf Dembélé
7. Pasteur Mathieu Fané
8. Pasteur Kalane Touré
9. Doumbi Fakoly
10. Dr Boubacar Diakité
11. Abdoul Karim Samaké Bady
12. Moussa Kiba Doumbia

E. ÉCRIVAINS ET ACTEURS SCIENTIFIQUES

1. Daouda Tékété
2. Tamba Doumbia
3. Salia Mallé
4. Cheick Oumar Koné

F. CRÉATEURS

1. Ismaël Diabaté

2. Massamou Wélé Diallo
3. Abdoulaye Konaté
4. Habib Dembélé Guimba
5. Issa Coulibaly
6. Maimouna Doumbia

G. CHANTEURS ET ARTISTES

1. Inna Baaba Coulibaly
2. Leo Tirera

H. AUTRES PERSONNALITÉS DE L'ÉTAT

Mamadou Sissoko

I. ACTEURS DU NUMÉRIQUE

1. Mohamed Diawara (ASIM)
2. Tidiane Togola (Tuwindi)
3. Issiaka Ballo
4. Dr Mahamadou Konaté
5. Abdoulaye Guindo (Benbere)

J. CHERCHEURS, TRADITIONNALISTES ET SAGES

1. Seydou Idrissa Traoré
2. Sidi Mohamed Adiawiakoye
3. Simplicie Kaboré

K. AUTORITÉS REPRÉSENTATIVES DES LÉGITIMITÉS

Représentants des familles fondatrices

1. Bomboli Niaré
2. Dramane Dravé
3. Bani Touré

Chefferie Donso (Représentants des faitières)

1. Brama Fotigi Coulibaly
2. Bakary Diawara Yankee

Bureau de LIMAMA

1. Imam Moussa Ousmane Djènèpo
2. Cheick Tidiane Haïdara

Bureau du Recotrade

1. Amadou Dèbè Diabaté
2. Amadoun Dagamaïssa
3. Bakary Koné
4. Fatoumata Condé
5. Colonel Major Sadio Kouyaté

L. COLLÈGE D'ANCIENS MINISTRES (ÉDUCATION ; CULTURE ; FAMILLE ; JEUNESSE ; JUSTICE)

1. Mme Migan Assétou Founè Samaké
2. Diadié Yacouba Dagnoko
3. Aminata Dramane Traoré

4. Bruno Maïga
5. Mme Ba Odette Yattara
6. Mme Berthé Aïssata Bengaly
7. Me Mamadou Gaoussou Diarra
8. Mohamed Sidida Dicko

M. UNIVERSITAIRES

Magistres

1. Pr Jean Bosco Konaré
2. Pr Rokia Sanogo
3. Pr Adama Daman Kéita
4. Me Amadou Tiéoulé Diarra
5. Hamidou Magassa
6. Pr Mamadou Bani Diallo

Universitaires/ Recteurs (accompagnés)

7. Pr Ouatèni Diallo USTTB
8. Pr Balla Diarra USSGB
9. Pr Esaï Dao Ségou et Kalidou Cissé

N. AUTRES PERSONNALITÉS DE L'ÉTAT

1. Mamadou Namory Traoré
2. Modibo Kadjoké
3. Baba Berthé
4. Mme Haïdara Aminata Sy
5. Zéidane Ag Sidalamine
6. Mme Sangaré Coumba Touré
7. Mohamed Diallo

O. CHANTEURS ET ARTISTES

1. Fissa Maïga
2. Keltoum Walet Emastagh
3. Baba Salah
4. Master Soumi

P. ASSOCIATIONS CULTURELLES À VOCATION ÉDUCATIVE

Tabital Pulaku

1. Pr Bréhima Nyalibouli Dicko

Soninkara

2. Souleymane Camara

Grand Forum du Mandé

3. Dr Kò Kéita

Ir Ganda

4. Aliou Mohamed

Bozo Kabou

5. Almamy Ibrahim Koureissi

Communauté Mamala

6. Koulounya Edmond Dembéle

Communauté Sénoufo

7. Pr Bréhima Bérédogo

Communauté Bwa (Présence Bwa)

8. Salibé Abel Koné

Ginna Dogon

9. Amadou Guindo

Q. COLLECTIF DES CINÉASTES ET RÉALISATEURS

1. Salif Traoré
2. Fatoumata Coulibaly
3. Boubacar Sidibé
4. Mamadou Kotiki Cissé
5. Kadiatou Konaté

R. GROUPEMENTS ASSOCIATIFS D'ANCIENS ET DE RETRAITÉS

Représentants du Bureau des Personnes âgées

1. Adama Kounfèco Traoré
2. Cheickna Soubounou

Représentants du Bureau de l'Amicale des Anciens diplomates

3. Soumano
4. Guissé Maïmouna Diall
5. Malamine Ouattara

S. PERSONNELS SOUS LE DRAPEAU ET ASSIMILÉS

Représentants du Bureau Association Anciens combattants

1. Mamy Coulibaly
2. Kloudan Dao

T. STRUCTURES ACCUEIL ET PROTECTION DE LA PERSONNE

AMDH

1. Brahima Konaté
2. Amadou Kassim Diarra

CNDH

3. Mamadou Thiéro

U. PERSONNELS SOUS LE DRAPEAU ET ASSIMILÉS

Représentant de la DIRPA

1. Colonel Souleymane Dembélé

Représentant du Service social des Armées

2. Lieutenant-Colonel Fanta Haïdara

Représentant du Prytanée

3. Colonel Mama Sékou Lelenta

V. AUTORITÉS REPRÉSENTATIVES DES LÉGITIMITÉS

Coordination des chefs de village et de quartier du District (6 Communes)

1. Bamoussa Touré (C2)
2. Seydou Sangaré (C6)

3. Modibo Djiré (C3)
4. Dramane Kéita (C5)
5. Boubacar Tabouré (C4)
6. Zoumana Niaré (CI)

W. ASSOCIATIONS CULTURELLES À VOCATION ÉDUCATIVE

Mouvement Pionnier

1. Tidiane Coulibaly, dit Necker Commissaire Général
2. Ibréhima Diallo, Golden
3. Abdoul Karim Sanogo

LISTE NOMINATIVE DES PERSONNES RENCONTREES A DOMICILE

- 1 Professeur Ali Nouhoum Diallo
- 2 Professeur Urbain Dembélé et Madame Dembélé Jacqueline
- 3 Patriarche Sissoko KITA

LISTE NOMINATIVE DES PERSONNALITES SOLLICITEES PAR VOIE EPISTOLAIRE

1. Monsieur Malick Coulibaly
2. Monsieur Ismael Diadié Haïdara
3. Monsieur Lassine Bouaré
4. Monsieur Abdramane Tékété
5. Monsieur Daouda Coulibaly

PERSONNALITÉS NON PRÉSENTES AU MINI FORUM A VISITER OU PROSPECTER PAR VOIE ÉPISTIOLAIRE

Chercheurs, traditionnalistes et sages

Bamako

- **Équipe à constituer**

Mamadou Karambé

Tombouctou

- **Contact à nouer / guide d'entretien**

IHERI (DG)

Salem Elhadj

Sane Chirfi

Diadié Hanmadoun

Chanteurs et artistes

Bamako

- **Équipe à constituer**

Hamidou Maïga

Religieux et vitalistes

Mopti

- **Contact à nouer / guide d'entretien**

Abbé Amadou Kizito Togo

Père Paul Somboro

Autres personnalités de l'Etat

Bamako

- **Équipes à constituer**

Abdel Kader Samaké

Baba Akib Haïdara

Mme Aminata Mallé

Écrivains et acteurs scientifiques

Bamako

- **Équipe à constituer**

Urbain Dembélé

Extérieur

- **Contact à nouer / guide d'entretien**

Ismail Diadié Haïdara

RÉPERTOIRE DES PERSONNES RESSOURCES

POUR LE PROGRAMME NATIONAL D'ÉDUCATION AUX VALEURS

CATÉGORIES	NOMS	CONTACTS
Chercheurs, traditionnalistes et sages	Mamadou Fanta Simaga	66 74 80 50
	Karamoko Mahmoud Bamba	60 51 73 66
	Mamadou Karambé	76 36 01 55
	Seydou Idrissa Traoré	70 15 77 04
	Mohamed Yehya	75 45 52 14
	Diadié Hamadoun	76 02 38 11
	Tahar communauté berabich	68 39 98 98
	Boubacar Maïga	76 02 39 51
	Sidi Mohamed Adiawiakoye	76 02 30 92
	Simplice Kaboré	77 38 45 24
Journalistes et animateurs	Kardjiguè Laïco Traoré	66 72 88 57
	Magma Gabriel Konaté	76 04 40 43
	Mory Soumano	73 38 97 15
	Koti Coulibaly	76 47 15 99
	Hamidou Diarra Dragon	76 33 70 24
	Oumou Diarra	66 71 35 69
	Cheick Oumar Sangaré	76 02 30 67
	Tonton Lamine Sylla	76 43 70 45
	Adama Kanouté	76 45 73 02
Médiateurs traditionnels	Sambou Sissoko	89 21 76 42
	Lanfiya Kouyaté	76 29 00 16
	Diadié Sangho	76 30 00 00
	Bourama Soumano	66 77 32 06
	Golè Tounkara	76 31 54 52
	Amazahane Ag Ahmed	76 08 42 04
	Souleymane Sissoko	76 15 52 50
	Samabali Fatoumata Soumounou	79 01 02 96
	Diakité Bani Kébé	66 71 60 09
	Coulibaly Madeleine Maïga	66 78 34 22

Chanteurs et artistes	Inna Baaba Coulibaly	70 29 69 56
	Mah Kouyaté N°1	66 78 54 88
	Sory Bamba	???
	Fissa Maïga	75 37 43 09
	Abdoulaye Diabaté	76 36 70 90
	Hamidou Maïga	74 74 76 86
	Keltoum Walet Emastagh	76 42 12 99
	Sékou Kouyaté	66 73 89 23
	Leo Tirera	73 52 40 47
	Baba Salah	76 44 04 10
	Fadimata Disco	76 46 37 58
	Yoro Sidibé (Donso ngonni)	76 41 94 98
	Master Soumi	75 13 89 71
	Salomé Dembélé	73 48 25 49
	Youssouf Tapo	79 35 82 06
Aziz Slameur	79 14 13 82	

Créateurs	Ismaël Diabaté	66 73 99 32
	Massamou Wélé Diallo	66 71 14 99
	Abdoulaye Konaté	76 23 16 72
	Adama Traoré (Acte 7)	78 12 32 05
	Habib Dembélé Guimba	66 87 95 87
	Mamadou Koly Kéita	66 74 90 41
	Alioune Ifra NDiaye	71 67 20 20
	Fatoumata Coulibaly	76 45 30 93
	Issa Coulibaly	76 49 88 19
	Maïmouna Doumbia	76 39 29 35

Religieux et Kamites (Spiritualité africaine)	Thierno Hady Thiam	76 08 27 27
	Yacoub Doucouré	76 01 37 11
	Sidi Ibrahima Djiré	76 32 34 16
	Moulaye Hady Koureissi	60 60 00 18
	Frédéric Oumar Sissoko (Mufti)	78 66 10 87
	Abbé Joseph Tanden Diarra	75 22 78 61
	Abbé Jean Somboro	66 99 93 19
	Abbé Robert Cissé	76 13 52 62
	Abbé Marcellin Diarra	68 89 84 43
	Pasteur Tadhée Diarra	66 74 03 29
	Pasteur Youssouf Dembélé	76 07 84 15
	Pasteur Mathieu Fané	76 13 85 31
	Père Paul Somboro	70 77 69 91
	Abbé Amadou Kizito Togo	66 98 44 56
	Pasteur Kalane Touré	73 10 16 17
	Doumbi Fakoly	76 76 73 65
	Moussa Kiba Doumbia	76 33 46 57
	Dr Boubacar Diakité	91 15 11 12
Abdoul Karim Samaké Bady	69 52 47 39	
Écrivains et acteurs scientifiques	Abdramane Tékété	+49 17 74 15 12 19
	Salem Ould Elhadj	79 40 79 26
	Urbain Dembélé	74 55 39 36
	Ismail Samba Traoré	66 79 24 40
	Samba Niaré	76 44 06 02
	Daouda Tékété	66 71 31 71
	Sane Chirfi Ben Alpha Saloum	76 30 25 24
	Mme Niaré Fatoumata Kéita	73 34 92 71
	Boubacar Diallo	???
	Tamba Doumbia	???
	Koundia Joseph Guindo	66 88 21 73
	Ismail Diadié Haïdara	+34 634 06 67 90
	Salia Mallé	66 92 55 59
	Dr Mohamed Diagayeté	76 25 98 61
	Abdel Kader Haïdara	76 36 96 60
	Dr Bazoumana Traoré	76 49 13 22
	Dr Fodé Coulibaly	66 95 81 08
	Cheick Oumar Koné (Inventeur)	66 72 14 84
Pr Mamadou Koumaré	79 36 62 38	

Universitaires	Pr Jean Bosco Konaré	76 10 17 33
	Pr. Drissa Diakité	66 75 03 00
	Pr Moussa Djiré	76 47 48 72
	Pr Rokia Sanogo	73 51 00 18
	Recteur USTTB (N° Rectorat)	20 29 04 07
	Recteur ULSHB (N° Rectorat)	62 41 53 84
	Recteur USSGB (N° Rectorat)	77 86 05 55
	Recteur USJPB (N° Rectorat)	66 72 90 20
	Recteur Université Ségou (N° Rectorat)	73 28 62 67
	Pr Macki Samaké	66 78 36 63
	Pr Adama Daman Kéita	66 78 63 65
	Dr Sidi Mohamed Ould Sidi Ali	74 07 89 70
	Me Amadou Tiéoulé Diarra	66 72 37 10
	Dr. Fodé Moussa Sidibé	76 30 82 33
Acteurs du numérique	Mohamed Diawara (ASIM)	65 73 50 97
	Ahmed Salif Camara (CNB)	66 67 57 57
	Mamadou Gouro Sidibé (Lenali)	76 71 81 71
	Tidiane Togola (Tuwindi)	76 32 41 61
	Issiaka Ballo	74 49 82 77
	Dr Mahamadou Konaté	68 54 77 95
	Ismaël Diallo (Malitoun)	61 44 44 50
	Abdoulaye Guindo (Benbere)	76 01 63 80
	Dianka Sanoh (Kodonso/Kalanso)	20 24 14 11
Collège d'anciens ministres ~ Éducation ~ Culture ~ Famille ~ Jeunesse ~ Justice	Pr. Salikou Sanogo	66 75 10 29
	Pr Doulaye Konaté	73 73 90 73
	Mme Migan Assétou Founè Samaké	66 71 18 03
	Ntji Idriss Mariko	???
	Cheick Oumar Sissoko	60 57 23 71
	Aminata Dramane Traoré	66 72 83 86
	Diadié Yacouba Dagnoko	71 51 49 29
	Bruno Maïga	76 26 92 82
	Mme Dramé Kadiatou Konaré	79 18 73 04
	Mme Ba Odette Yattara	???
	Mme Sangaré Oumou Bah	66 78 43 54
	Mme Berthé Aïssata Bengaly	???
	Me Boubacar Karamoko Coulibaly	66 71 19 22
	Me Mamadou Gaoussou Diarra	66 74 22 37
	Me Hamidou Diabaté	76 32 45 03
Me Malick Coulibaly	76 21 96 30	
Mohamed Sida Dicko	66 76 79 52	

Autres personnalités de l'État (anciennes ou en fonction)	Baba Akhib Haïdara	76 21 02 62
	Lassine Bouaré	66 74 92 00
	Mamadou Namory Traoré	???
	Modibo Kadjoké	66 74 80 03
	Baba Berthé	63 67 74 74
	Toumani Djimè Diallo	66 74 08 08
	Mohamed El Oumrany	76 04 19 77
	Abdel Kader Samaké	70 37 13 62
	Mme Haïdara Aminata Sy	76 23 05 38
	Zéidane Ag Sidalamine	70 30 07 03
	M. Barry ancien SG du CESC	???
	Mme Sangaré Coumba Touré	76 02 48 19
	Mamadou Sissoko	???
Collectif des cinéastes et réalisateurs	Souleymane Cissé	66 78 38 42
	Cheick Oumar Sissoko	60 57 23 71
	Abdoulaye Ascofaré	76 46 09 49
	Moussa Ouane	66 74 85 08
	Salif Traoré	???
	Fatoumata Coulibaly	76 45 30 93
	Boubacar Sidibé	???
	Daouda Coulibaly	+33 6 68 76 89 24
	Mamadou Kotiki Cissé	66 78 38 40
	Kadiatou Konaté	66 71 48 08
Gaoussou Tangara	78 30 74 59	

Légende :

- Personnes non résidentes à Bamako, ou à visiter à domicile avec le guide d'entretien
- Cases de numéros manquants
- Rajouts

PROCESSUS D'ELABORATION DU PNEV



ALBUM PHOTOS



Session inaugurale des organes chargés de l'élaboration du Programme National d'Education aux valeurs - Mardi 21 décembre 2021



Sessions de consultation pour l'élaboration du PNEV janvier-mars 2022



Mini forum d'écoute pour l'élaboration du PNEV du 17 au 22 février 2022



Suite des rencontres d'écoute dans le cadre du mini forum du 17 au 22 Février 2022



Session du comité de pilotage du processus du PNEV - 20 mai 2022



Rencontre de présentation et validation de l'avant-projet de PNEV sous la Présidence du Ministre de la Refondation de l'Etat le 20 Mai 2022



2^{ème} session d'appropriation du Programme d'éducation aux valeurs par les membres du Gouvernement, jeudi 25 août 2022



La 2^{ème} session d'appropriation du Programme d'éducation aux valeurs par les membres du Gouvernement s'est tenue le jeudi 25 août 2022



**Présentation du Rapport d'Etape du Programme National d'Education aux Valeurs (PNEV)
Vendredi 1er Avril 2022**



Atelier National de Validation de l'avant-projet du Programme National d'Education aux Valeurs(PNEV), les 27 et 28 Octobre 2022 à Bamako au CICB

MINISTERE DE LA REFONDATION DE L'ETAT



DOCUMENTS PNEV
JANVIER 2024